ÉTUDES ET DOCUMENTS

Archéologie

La série ARCHÉOLOGIE de la collection ÉTUDES ET DOCUMENTS est une publication de la DIVISION DU PATRIMOINE

COORDINATION ÉDITORIALE DE LA SÉRIE
Marie-Hélène Corbiau

VENTES
MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE
Service de diffusion des publications
Rue des Brigades d'Irlande, 1
B-5100 Namur
Tél. : 32 (0) 81 33 21 03
Fax : 32 (0) 81 33 21 12
E-mail : p.molina@mrw.wallonie.be

Le catalogue des publications de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine est disponible gratuitement.
Numéro de téléphone vert du Ministère de la Région wallonne : 08001/1901 (appel gratuit)

En cas de litige, médiateur de la Région wallonne :
F. Bovesse. Tél. : 32 (0) 81 32 19 11

ÉDITEUR RESPONSABLE
André Matthys
Inspecteur général du Patrimoine
Ministère de la Région wallonne
Rue des Brigades d'Irlande, 1
B-5100 Namur

CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA COLLECTION
COAST design, Bruxelles

IMPRIMERIE
Massoz, Liège

Toussaint M. (dir.), 2003. *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*, Namur, (Études et Documents, Archéologie, 9), 448 p.

PRÉFACE
François Hubert

COLLABORATEURS
Sylviane Lambermont, AWEM
Louis Bruzzese, AWEM
Jean-François Lemaire, AWEM
Jean-François Beaujean, AWEM

MISE EN PAGES
Louis Bruzzese, AWEM

Ce travail a bénéficié des conventions et subventions successives accordées par le Ministère de la Région wallonne à l'Association wallonne d'Études mégalithiques (AWEM).

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cet ouvrage est soumise à l'autorisation écrite de l'éditeur. Toute copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, photocopie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi.

N° de dépôt légal : D/2003/5322/36
N° d'ISBN : 2-87401-151-7

Le « champ mégalithique de Wéris »

Fouilles de 1979 à 2001

Volume 1
Contexte archéologique et géologique

Sous la direction scientifique de

Michel Toussaint

Michel Toussaint
Christian Frébutte
Stéphane Pirson
Philippe Masy
François Hubert

Études et Documents, Archéologie, 9
Namur 2003

Ministère de la Région wallonne
Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine
Division du Patrimoine

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes et organismes ont apporté leur soutien aux fouilles successives réalisées depuis près d'un quart de siècle au « champ mégalithique de Wéris ». Bien que souvent trop peu mis en évidence, leur rôle a été fondamental. C'est dès lors un agréable plaisir que de leur témoigner notre profonde reconnaissance.

Pour le programme de 1979 à 1987, nous tenons à remercier :
Françoise Hubert-Moyson, pour son implication sur le terrain ; Éric Huysecom, préhistorien, pour son rôle dans la reprise des fouilles à « Wéris I » et sa participation à plusieurs campagnes ; William Livemore, de Morville ; les étudiants jobistes de la région et leur mentor, Jacques Papeleux ; l'Administration communale de Durbuy, notamment le Collège des Bourgmestre et Échevins, ainsi que Jean-Luc Levêque, du Service des Travaux.

Le programme de 1995 à 2001 a été intégralement porté par la Région wallonne, propriétaire des allées couvertes. C'est d'ailleurs ce ministère qui a initié le projet, chargé nombre de ses agents de le gérer administrativement et scientifiquement, et permis, par ses subventions et conventions successives, l'indispensable implication de l'Association wallonne d'Études mégalithiques (AWEM). Nous avons ainsi le plaisir de remercier : les ministres et leurs attachés de cabinet qui ont eu en charge l'archéologie, pour avoir fait des mégalithes de Wéris une de leurs préoccupations ; Danièle Sarlet, Directrice générale de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP) ; André Matthys, Inspecteur général de la Division du Patrimoine ; François Hubert, responsable de la Direction de l'Archéologie jusque fin août 1998 ; Françoise Hubert-Moyson dont on ne soulignera jamais assez l'efficacité, la lucidité et le dévouement, sans lesquels les archéologues du projet se seraient irrémédiablement égarés ; Jean Plumier, responsable actuel de la Direction de l'Archéologie ; Philippe Mignot, archéologue responsable du Service de l'Archéologie en province de Luxembourg au cours des années de fouilles à Wéris ; Hélène Remy, première attachée à la Direction de l'Archéologie ; Marie-Hélène Corbiau, attachée à la Direction de l'Archéologie, responsable des publications ; Sylviane Mathieu, restauratrice à la Direction de l'Archéologie ; Claire Goffioul, archéologue TGV, pour sa participation à la fouille du menhir d'Ozo ; les techniciens et opérateurs impliqués sur le terrain, particulièrement Éric Dewamme, pour son apport à la fouille et à la restauration de « Wéris II », Grégory Hardy, Jean-Jacques Verdoodt, toujours si précieux et enthousiaste, mais aussi bien d'autres qui se reconnaîtront, notamment Daniel Aguilar pour sa participation à la fouille de Heyd et Carlo Loconte pour celle d'Ozo ; Guy Gruselle et son équipe pour leur apport logistique régulier ; Jacques Debie, géomètre à la Division du Patrimoine ; Miguel Bertrand, mouleur à la Direction de l'Archéologie ; Alain Gigot, qui a préparé la mise en valeur des mégalithes ; Patricia Gillet ;

Lisiane Hendrikx ; Yvette Leclercq, adjointe à la Division de l'Observatoire de l'Habitat ; Didier Herman, adjoint à la Direction de la Logistique, pour sa diligence et sa patience ; Eugène Thiernesse, responsable du « Domaine de Hottemme », relevant de la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Division Nature et Forêt, ainsi que de la Direction générale de l'Économie et de l'Emploi, Commissariat général au Tourisme ; Francine Thiernesse.

De nombreuses autres personnes, associations, administrations et institutions ont apporté leur précieux soutien au projet.

Ainsi à la Ville de Durbuy, qui a toujours appuyé les fouilles, nous exprimons notre gratitude à :

MM. les membres du Collège des Bourgmestre et Échevins, qui ont autorisé les recherches sur des terrains communaux, au menhir d'Ozo, au bois de Vesin et à la rue Marlaine ; Yves-Marie Renard, échevin de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Enseignement, pour sa disponibilité ; Henri Godelaine, échevin des Affaires rurales ; Serge Spries, contremaître au Service des Travaux.

Au Musée des Mégalithes, à Wéris, et à l'ASBL Terre de Durbuy : André Baijot, conservateur ; Pascale Neuville-Ghislain, archéologue ; Bernadette Mailleux, historienne ; André Fonck ; le personnel d'accueil. Divers travailleurs temporaires du musée ont participé aux fouilles : Jules Kwizera et Christian Prémont au menhir de Morville, en 1995 ; Lionel Baijot et Jean Wener à « Wéris II », en 1996.

À l'ASBL Cultura Europa : Sauro Santinelli et Emmanuel Legrand qui, à de multiples reprises, a filmé le déroulement des fouilles mégalithiques.

À la RTBF, dont des journalistes et producteurs se sont intéressés aux mégalithes de Wéris dans le cadre de leurs émissions : Claudine Brasseur, productrice du « Jardin extraordinaire », et son équipe ; Jean-Pol Hecq, producteur de « Mythographie », et son équipe ; Alexandre Keresztessy, producteur de la « Roue du Temps », et son équipe.

L'ASBL Commission wallonne d'Étude et de Protection des Sites souterrains, pour ses précieux renseignements à propos des grottes de la région de Durbuy.

Nos remerciements s'adressent aux personnes qui nous ont signalé certains monuments : Joseph Lejeune, pour le menhir « å Djèyî », à Heyd, en 1990 ; William Livemore, pour le menhir de Morville.

Le conseil d'administration de l'Institut archéologique du Luxembourg a bien voulu autoriser les fouilles de l'été 2001 aux trois menhirs d'Oppagne. Que ses membres, entre autres les administrateurs délégués Pierre Hannick, Jean-Marie Triffaut et Rolland Yande, en soient chaleureusement remerciés.

Des propriétaires privés ont permis les fouilles mégalithiques sur leurs terres : Arille Bougard, directeur de la carrière de La Préalle, qui a autorisé les travaux au menhir « å Djèyî », à Heyd, et a mis à notre disposition la machine nécessaire au déplacement du monument ; Jacques Henricot-Laboul et son épouse, exploitants agricoles à Morville qui ont permis l'exploration du petit menhir de Morville. Des agriculteurs exploitant des terres communales ou privées nous ont également manifesté leur

compréhension : Jean-Marie Lambert et Philippe Paquay, exploitants agricoles à Izier, dans le cadre de la fouille du menhir d'Ozo ; Freddy Paquet, agriculteur à Morville ; Fernand Piérard, propriétaire de la prairie située à l'ouest de l'allée couverte « Wéris I ».

Merci également aux archéologues extérieurs au Ministère de la Région wallonne qui ont investi du temps lors des fouilles de Wéris : Angelika Becker, pour sa participation à la fouille de 1996 à l'allée couverte « Wéris II » ; Isabelle Loodts, pour son aide lors de la fouille du menhir d'Ozo en 1999 ; Jean-Noël Anslijn, pour la campagne de 2000 à l'allée couverte « Wéris I ».

Nos remerciements vont aussi à des collègues archéologues : Anne Hauzeur, de la section d'Anthropologie et Préhistoire de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, pour les multiples aides apportées ; Ivan Jadin, de la section d'Anthropologie et Préhistoire de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique; Nicolas Cauwe, des Musées royaux d'Art et d'Histoire, qui a facilité la redécouverte des trois fragments osseux mis au jour en 1906 aux trois menhirs d'Oppagne et nous a permis de les examiner ; Robert Laffineur, professeur à l'Université de Liège, directeur du Laboratoire d'infographie et multimédia pour l'Histoire de l'Art et l'Archéologie, pour son soutien logistique lors des relevés effectués à « Wéris I » ; François Valotteau, collaborateur scientifique à la section Préhistoire du Musée national d'Histoire et d'Art du Grand-Duché de Luxembourg ; Ignacio López Bayón, pour sa détermination taxinomique des ossements des trois menhirs d'Oppagne ; Marc Lodewijckx, Unité d'Archéologie, Katholiek Universiteit Leuven qui nous a fourni une copie de la gravure du menhir de Tienen; Bart Vanmonfort, Instituut voor het Archeologisch Patrimonium, qui nous a transmis une copie du dossier mégalithique de la Région flamande.

Pour les recherches d'archives, nous exprimons notre reconnaissance à : G. Gérardin, responsable du bureau de dessin de la Direction des Routes du Luxembourg (MET) ; Marc Callaerts, ingénieur-directeur-architecte du Service du Luxembourg de la Régie des Bâtiments ; Danièle Schmickrath, responsable de la section administrative du Service du Luxembourg de la Régie des Bâtiments ; Pierre Hannick, conservateur des Archives de l'État à Arlon ; le Musée de la Vie wallonne, à Liège, et le personnel de la bibliothèque.

De nombreux bénévoles ont apporté leur soutien plus ou moins épisodique, entre autres : Albert Briffoz et Roger Vandenvinne, du Club de Recherches spéléologiques Ourthe-Amblève, pour leur contribution à des essais de prospection géophysique et, en ce qui concerne le premier, pour ses conseils relatifs à l'archéo-astronomie ; Annette Masy, pour ses précieuses relectures des manuscrits de ce volume ; Louis Baumans, pour son aide lors de la fouille du menhir de Morville ; Gaston Lawarrée ; Samuelle, Nessim et Thibault Toussaint, particulièrement impliqués à Morville et à « Wéris II » ; Jean-Michel Toussaint, Jean-Philippe Tromme et Benoît Renette pour leur participation à la fouille de « Wéris II » ; Daniela Mattiuz ; Joseph Vincent.

Merci à Benoît Clarys qui a réalisé quatre des illustrations de ce volume.
Dans le cadre des recherches géologiques, nous remercions plus particulièrement : Yves Vanbrabant, géologue, pour de fructueuses discussions et l'utilisation de données inédites ; Edouard Poty, géologue, professeur à l'ULg., pour sa disponibilité, ses précieux commentaires et l'autorisation de photographier divers fossiles des collections universitaires ; Jean-Marc Marion et Laurent Barchy, géologues-cartographes au Département de Géologie de l'ULg., pour les échanges d'idées toujours enrichissantes et leur intérêt ; Sarah Geeninckx, géologue, Olivier Collette, géologue, Thierry Mortier, géologue amateur, et Annick Anceau, responsable de l'Unité de Documentation des Sciences de la Terre à l'ULg., pour leur disponibilité ; Anne Dauchot et Philippe Pirson pour leur relecture.
Nos remerciements s'adressent également aux traducteurs des résumés : Angelika Becker pour l'allemand, Christian Casseyas pour le néerlandais et John Cronin pour l'anglais.
Enfin, les membres et le personnel de l'ASBL Association wallonne d'Études mégalithiques (AWEM) ont été l'âme de la seconde moitié du projet, lui permettant d'atteindre sa maturité : François Hubert, président de l'association, qui est à l'origine du programme de fouilles de 1995 à 2001 et personnifie en outre la filiation des deux programmes de recherches modernes à Wéris ; Philippe Masy, vice-président de l'association, pour son dévouement et son enthousiasme de tous les instants ; Sylviane Lambermont, concernée quasiment depuis le début du projet, dont le rôle sur le terrain, dans les recherches de laboratoire et dans l'administration, est inestimable ; Jean-François Beaujean, Louis Bruzzese et Jean-François Lemaire, sans qui la présente monographie n'aurait pu voir le jour ; Philippe Lacroix ; Stéphane Pirson, géologue dont l'esprit critique exacerbé mais toujours amical a alimenté les débats scientifiques sur le terrain et en laboratoire.
Que tous ceux qui ont été oubliés trouvent également ici à la fois nos excuses et nos sincères remerciements.

Table des matières

4 **Remerciements**
8 **Table des matières**
12 **Préface**
PAR F. HUBERT

Chapitre 1
Présentation du bilan des recherches mégalithiques à Wéris de 1979 à 2001
PAR M. TOUSSAINT

18 - 1. Chronologie des fouilles
23 - 2. Philosophie des programmes de fouilles modernes à Wéris
26 - 3. Acquis de deux décennies de fouilles récentes
29 - 4. Une monographie, pourquoi ?
31 - 5. Structure de la monographie
36 - 6. Pour une archéologie ambitieuse

Chapitre 2
Aperçu de l'historiographie du mégalithisme wallon
PAR C. FRÉBUTTE ET M. TOUSSAINT

40 - 1. Introduction
41 - 2. Le Moyen Âge
41 - 3. Les Temps modernes
42 - 4. Du début du XIX^e siècle à 1867
43 - 5. De 1867 à 1906
45 - 6. De 1906 à 1979
48 - 7. De 1979 à 2001
49 - 8. Conclusion

Chapitre 3
Sépultures collectives monumentales et menhirs de Wallonie et des régions voisines
PAR M. TOUSSAINT

52 - 1. Introduction
55 - 2. Sépultures mégalithiques de Wallonie
69 - 3. D'autres dolmens ?
76 - 4. Des « dolmens » qui n'en sont pas
77 - 5. Menhirs
83 - 6. Mégalithes de Flandre
84 - 7. Régions françaises frontalières
89 - 8. Le mégalithisme du Grand-Duché de Luxembourg
91 - 9. Régions allemandes frontalières

93 - 10. Pays-Bas, région de Maastricht
96 - 11. Analyse
105 - 12. Conclusion

Chapitre 4
Du Paléolithique à l'Époque contemporaine : panorama archéologique de la vallée de l'Ourthe moyenne
PAR C. FRÉBUTTE ET M. TOUSSAINT

108 - 1. Introduction
108 - 2. Préhistoire
118 - 3. Protohistoire
121 - 4. Époque gallo-romaine
123 - 5. Du Moyen Âge à l'Époque contemporaine
129 - 6. Conclusion

Chapitre 5
L'allée couverte de « Wéris I » : bilan des connaissances avant les fouilles récentes
PAR C. FRÉBUTTE, M. TOUSSAINT, F. HUBERT ET P. MASY

132 - 1. Introduction
134 - 2. Localisation
134 - 3. Documentation disponible
136 - 4. Dénominations du monument
139 - 5. Découverte du monument
142 - 6. Achat du monument par l'État et évolution du statut administratif
146 - 7. État actuel du monument
147 - 8. État du monument avant la restauration de 1887
153 - 9. La restauration et l'aménagement des abords en 1887
165 - 10. Aménagements et état de conservation du monument de 1887 à nos jours
170 - 11. Description des fouilles anciennes et projets de fouilles avortés
175 - 12. Documents anthropologiques recueillis anciennement
175 - 13. Matériel archéologique
176 - 14. Interprétations anciennes du site de « Wéris I »
181 - 15. Bilan des données anciennes

Chapitre 6
L'allée couverte de « Wéris II » : bilan des connaissances avant les fouilles récentes
PAR M. TOUSSAINT

184 - 1. Introduction
185 - 2. Localisation
185 - 3. Documentation disponible
188 - 4. Dénominations du monument
188 - 5. De 1888 à 1890 : découverte, fouilles, publications, polémique...
200 - 6. De la fin des premières fouilles à celles de 1906

201 - 7. 1906, une courte campagne de fouilles
201 - 8. De 1906 à 1985
202 - 9. Structures archéologiques d'après les données anciennes
213 - 10. Documents anthropologiques
215 - 11. Matériel archéologique
220 - 12. Violation du monument
220 - 13. Taphonomie
221 - 14. Travaux récents
221 - 15. Bilan des données anciennes

Chapitre 7
Les menhirs du « champ mégalithique de Wéris » : bilan des connaissances avant les fouilles récentes
PAR M. TOUSSAINT, C. FRÉBUTTE, F. HUBERT ET P. MASY

224 - 1. Introduction
224 - 2. Les trois menhirs d'Oppagne
235 - 3. Le groupe des cinq dalles voisines de « Wéris II »
239 - 4. Le menhir Danthine
247 - 5. Bilan des recherches anciennes

Chapitre 8
Évolution de la perception ancienne du « champ mégalithique de Wéris »
PAR M. TOUSSAINT, C. FRÉBUTTE, P. MASY ET F. HUBERT

250 - 1. Introduction
250 - 2. Les allées couvertes
254 - 3. Les menhirs
255 - 4. La perception de la notion d'alignement mégalithique à Wéris
261 - 5. Conclusion

Chapitre 9
En marge du « champ mégalithique de Wéris » : toponymie et pierres à légendes
PAR P. MASY

264 - 1. Introduction
264 - 2. La pauvreté toponymique et légendaire des mégalithes de Wéris
266 - 3. Les pierres à légendes et leurs toponymes
281 - 4. Conclusion : un bilan mitigé

Chapitre 10
Contextes géologique et géomorphologique du « champ mégalithique de Wéris »

PAR S. PIRSON

284 - 1. Introduction
285 - 2. Délimitation de la zone d'étude
285 - 3. Contexte géologique général
302 - 4. Contexte géologique du champ mégalithique
322 - 5. Géomorphologie
331 - 6. Phénomènes karstiques
334 - 7. Ressources minérales du sous-sol
343 - 8. Géologie et implantation néolithique ; topographie et alignements mégalithiques
346 - 9. Conclusion
348 - 10. Lexique
356 - 11. Annexes

Chapitre 11
Le « champ mégalithique de Wéris », 120 années de bibliographie archéologique

PAR M. TOUSSAINT ET P. MASY

366 - 1. Introduction
367 - 2. À propos de la bibliographie traitant des mégalithes de Wéris
368 - 3. Statistiques
371 - 4. Analyse des publications
376 - 5. Conclusion
377 - 6. Annexes

386 **Bibliographie**

426 **Liste des documents**

431 **Résumé : le « champ mégalithique de Wéris »**

435 **Summary : the "Wéris megalithic field"**

439 **Zusammenfassung : die „Megalithen von Wéris"**

443 **Samenvatting : „het megalietenveld van Wéris"**

448 **Liste des auteurs et liste des collaborateurs**

PRÉFACE

FRANÇOIS HUBERT
PRÉSIDENT DE L' ASSOCIATION WALLONNE D'ÉTUDES MÉGALITHIQUES

Tout sera dit !.. Eh bien ! ne leur en déplaise, ô mes chers lecteurs, ils se trompent beaucoup. Il est telle vallée, telle série de hauteurs qui, sous plus d'un rapport, méritent autant d'attention que celles dont nous venons de parler. Quel charme n'éprouverez-vous pas quand, nouveau Colomb, et rompant en visière avec les itinéraires à la mode, vous vous déciderez à les explorer en détail ! N'en doutez pas, vous ne tarderez pas à faire de ces découvertes dont les artistes, les savants et les amis de la belle nature sont si friands. Vous récolterez une gerbe de nouvelles impressions, de saines idées et des souvenirs de tout genre... Imprévu ! qui nous dira tes attraits ?...
Voulez-vous en faire l'expérience ? - Soit ! - Eh bien ! chaussons ces gros souliers ferrés, empruntons un bâton à ce bouquet de coudriers, [...] *et en avant !*

DAUFRESNE DE LA CHEVALERIE, 1879[b], p. 297.

La publication de cette monographie sur un sujet vieux de quelque cinq mille ans s'inscrit dans le temps sans lequel il n'y a pas de bonne réflexion, et s'inscrit dans la durée sans laquelle il n'y a pas d'aboutissement. On peut écrire qu'elle constitue d'abord le prolongement du geste posé par le major Daufresne de la Chevalerie à travers ses publications de 1879, les premières relatives à un mégalithe de la région de Wéris ; elle marque ensuite l'aboutissement d'une série hésitante de fouilles qui ne deviendront réellement scientifiques qu'à partir de 1979.
En un siècle, la problématique de l'archéologie s'est étoffée. On est passé de la collection de l'objet à sa compréhension dans ses contextes chronologique et culturel. De tels progrès se fondent sur toutes les techniques des sciences modernes, notamment l'anthropologie, la biologie, la botanique, la chimie, la géographie, la géologie et la physique... Ils visent à relier l'artefact à l'Homme, en passant par l'évolution obligatoire des méthodologies propres à la préhistoire qui reste encore l'art de la fouille, essentiel pour la reconstitution toute théorique des sociétés préhistoriques. Ici, à propos du « champ mégalithique de Wéris », il a fallu, pour aboutir, une obstination à la fois scientifique, budgétaire et citoyenne.
L'obstination scientifique n'est apparue que longtemps après l'extinction des feux de joie de la découverte et des intrigues qu'elle avait suscitées. Pour cela, il fallut deux générations et l'intérêt apporté aux dires d'un instituteur de village par un professeur d'université, en 1947, avant d'aboutir à une nouvelle découverte (DANTHINE, 1961). Premier sursaut vite calmé par le manque de moyens de l'époque et par un esprit individualiste. Cette nouvelle génération eut l'excuse d'être jeune au lendemain d'une guerre quand tout était à refaire, puis le regret d'être vieille quand tout rentra dans

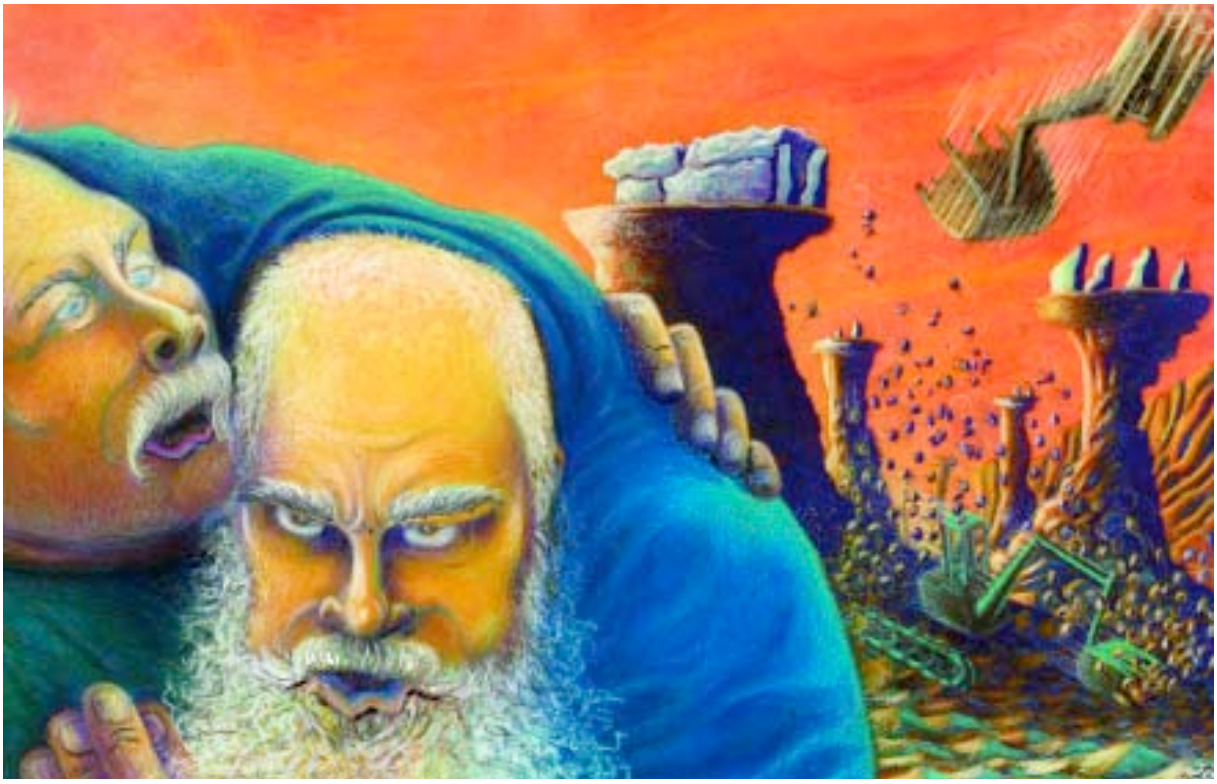

Ne vous tracassez pas, M'sieur François, on a tout topographié !

1
Hommage au préfacier pour ses 25 années de recherches mégalithiques.
Dessin, J.-F. Beaujean, AWEM.

l'ordre. Mais l'opportunité revint en 1977, quand Éric Huysecom, étudiant à l'Université libre de Bruxelles, franchit la porte de mon bureau pour me demander de l'aider dans l'étude des tombes mégalithiques de Wéris, en vue d'un mémoire (Huysecom, 1979). Dès ce jour, nous mîmes en commun nos énergies et notre enthousiasme. Je n'ai alors ni joué au professeur ni au mentor ; je tenais l'autre bout du décamètre ou mettais en station un théodolite qui avait fait le tour du monde, je prêtais mon auto, nous mangions le même pain et surtout nous constations l'état d'abandon physique et moral des monuments ; ni entretien, ni mise en valeur, ni fréquentation ; une littérature vieille d'un siècle simplement ressassée sans critique et sans apport sinon des erreurs (De Laet, 1982, p. 317-320).

Le projet de rétablir les allées couvertes dans l'estime générale prit corps en commençant par l'allée nord, la plus mal traitée, enserrée dans une grille de zoo, enfouie sous les orties. Mais avant toute remise en état, que nous considérions bonne pour cinquante ans, nous décidâmes de faire quelques contrôles par des tranchées recherchant les anciens travaux et, peut-être, des indications stratigraphiques sur l'existence ou non d'un tertre sur le monument. Dès 1979, nous étions à pied d'œuvre, É. Huysecom frais diplômé et moi, avec une équipe de terrassiers mis à disposition par la commune de Durbuy. Cependant il nous manquait l'autorisation ministérielle de mener des travaux dans un monument classé. Sûrs des lenteurs administratives qui nous empêcheraient de travailler durant l'été, coincés par une équipe déjà engagée, nous nous sommes rabattus sur la parcelle voisine du monument, une jachère délaissée. Nous eûmes la main heureuse : la troisième tranchée livra une grande pierre enterrée puis la trace d'une fosse. C'était notre premier menhir enfoui. Deux tranchées

plus loin, nous trouvions la base d'un menhir cassé, encore engagée dans sa fosse d'érection, et des fragments ensevelis tout à côté. Pour des fouilles de contrôle dans un site soi-disant épuisé, les résultats renvoyaient les moqueurs à leur dépit et imposaient de poursuivre les recherches. L'obstination scientifique fit le reste jusqu'en 1987 quand mon nouveau directeur jugea bon d'interrompre tout programme à Wéris, estimant le site trop petit pour ses aspirations. L'intérêt politique s'était ainsi éteint ; Wéris rentrait dans la catégorie des sites potentiels.

Quant à l'obstination budgétaire, durant huit ans, elle consista surtout à faire des économies. Que de bricolages, de glanes sur les décharges pour récupérer films plastiques, piquets de clôture, fil de fer, planches... Tout cela devenait matériel de fouilles : bâches de protection, tamis, étançons de tranchées. À cette époque, le Service national des Fouilles investissait moins de six millions de francs belges (150.000 euros) dans les travaux de terrain, par an et pour tout le pays. Notre dénuement était tel que jamais nous n'eûmes à mendier. Qui nous rencontrait nous apportait de l'aide : logement dans les écoles, service d'un tracteur, don d'une vieille caravane, prêts de matériel...

En fait, c'est à l'obstination politique que nous devons la libération d'un vrai budget pour l'archéologie, quand la Région wallonne se vit confier la responsabilité de son patrimoine monumental et « les fouilles qui vont avec ». Depuis 1988, les moyens de la gestion de l'archéologie en Wallonie ont été multipliés par cent mais ses vieux chercheurs se virent confier des tâches administratives. Les anciens programmes de recherches firent place à des travaux de première urgence : tracé du TGV, réorganisations urbaines, développement des zones industrielles, gazoducs, évolution du tourisme, tous ces projets exigeant des fouilles archéologiques préalables.

Dans ce contexte, Wéris pouvait prétendre à s'inscrire dans un plan de recherches aboutissant à un enrichissement du capital touristique de la Wallonie. Le tout était de trouver les volontaires pour s'en charger, car il ne s'agissait pas de confier le projet à des généralistes capables de travailler sur tous les chantiers pourvu qu'ils reçoivent une méthode à suivre mais incapables de penser un site, encore moins une époque. Il fallait s'entourer de gens aptes à devenir des « Wérissiens » ; il fallait aussi leur offrir un programme dont la pérennité répondrait à leur espoir et récompenserait leurs investissements.

Deux personnalités firent surface dans la masse du personnel de la Direction de l'Archéologie : l'un est docteur en Anthropologie, l'autre licencié en Pré- et Protohistoire. Tous deux ont fait leurs armes depuis l'Afrique et le Proche-Orient en passant par les chantiers wallons, notamment du TGV. Tous deux savent cultiver l'esprit d'équipe ; ils savent accueillir et rassembler, organiser un groupe en lui insufflant un esprit mais sans caporalisme. Aussi quand vint pour moi l'heure de la retraite, c'est tout naturellement que j'acceptai leur proposition de monter une association sans but lucratif (ASBL), avec, en plus du noyau, un docteur en médecine ouvert à la préhistoire et à la paléopathologie. Nous nous engagions dans l'étude des mégalithes en Wallonie. Nous n'allions plus faire l'archéologie d'un site mais de toute une région et, vu notre implantation aux confins des plaines atlantique et baltique, replacer les allées couvertes et menhirs de Wéris ainsi que de Wallonie au sein de l'Europe d'il y a cinq mille ans.

L'outil créé, il rencontra la constance de la Région wallonne à travers son budget et l'aide du FOREM pour compléter une équipe de base, déjà riche en personnalités, par un géologue et des techniciens de terrain. Et l'outil a produit cette étude fondée sur une recherche in situ et dans les archives, une recherche de choses vraies que nous vous livrons pour construire votre vérité sur l'esprit des pierres tout en sachant bien qu'en science *tout se passe comme si*...

Même si les faits semblent confirmer les hypothèses, l'esprit des pierres n'est plus le nôtre ; la parole est perdue. Le langage de ces vieux mystères n'est plus enseigné. À travers le temps, nous ne percevons plus que des rumeurs d'un esprit mutilé par les nombreuses métamorphoses du divin. Mais le peu que nous en ayons trouvé et l'espoir d'en découvrir encore nous obligent de vous les transmettre par obstination citoyenne.

Chapitre 1

Présentation du bilan des recherches

mégalithiques à Wéris de 1979 à 2001

Le « champ mégalithique de Wéris » a connu trois principales périodes de fouilles : d'abord à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, ensuite de 1979 à 1987 et enfin de 1995 à 2001. Au cours des travaux pluridisciplinaires des dernières décennies, les menhirs et allées couvertes de la région ont été considérés comme un unique et vaste ensemble dont tous les composants sont interdépendants plutôt que comme une juxtaposition de petits sites isolés. Après avoir discuté les acquis de ces fouilles modernes, les raisons de la réalisation d'une monographie en trois volumes et la structure de ces derniers sont présentées.

Présentation du bilan des recherches mégalithiques à Wéris de 1979 à 2001

MICHEL TOUSSAINT
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

Le seul principe qui n'entrave pas le progrès est : tout est bon.
FEYERABEND, 1979, p. 20.

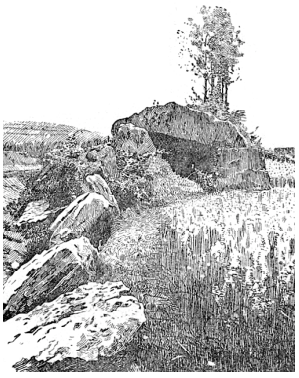

2
Dessin de « Wéris I » à la fin du XIX^e siècle.
KURTH, 1905, p. 4.

L'intérêt mégalithique du village de Wéris et de ses environs, sur le territoire de la commune de Durbuy, dans le nord de la province de Luxembourg (Belgique) est connu de longue date. C'est en effet dès 1879 que paraît, sous la plume du major A. Daufresne de la Chevalerie, la première véritable mention relative à un monument local, le « dolmen de Wéris », davantage connu aujourd'hui sous le nom de « Wéris I ».

1. CHRONOLOGIE DES FOUILLES

Les recherches mégalithiques de terrain conduites dans le secteur depuis la fin du XIX^e siècle peuvent être, a posteriori, regroupées en trois grandes phases et un épisode isolé.

La première période, qui s'achève en 1906, correspond à la découverte, aux premières fouilles et à l'aménagement des trois zones mégalithiques que sont les allées couvertes de « Wéris I » (fig. 2) et « Wéris II » (fig. 3) ainsi que les trois menhirs d'Oppagne. Les informations publiées à cette occasion par les fouilleurs eux-mêmes et par divers témoins, notamment les acteurs de l'achat des monuments pour le compte de l'État puis de leur mise en valeur, sont le plus souvent sommaires. Les descriptions architecturales concernent essentiellement les éléments les plus visibles des monuments, soit les orthostates et les dalles de couverture ; elles n'abordent que peu les structures plus discrètes que sont, par exemple, les dallages ou les murets de pierres sèches entre orthostates. L'inventaire du matériel archéologique découvert se limite à de brèves listes et à de trop rares commentaires.

3
Carte postale du début du XX^e siècle représentant l'allée couverte sud ou « Wéris II ».

Le champ mégalithique (fig. 4) est délaissé pendant les sept décennies suivantes, avec seulement le relèvement des trois menhirs d'Oppagne (fig. 5) en 1933 et le fugace

Menhir d'Ozo

Menhir « å Djèyî », à Heyd

Menhir de Morville

Allée couverte de « Wéris I »

Menhir Danthine

Menhirs de « Wéris II »

Allée couverte de « Wéris II »

Menhirs d'Oppagne

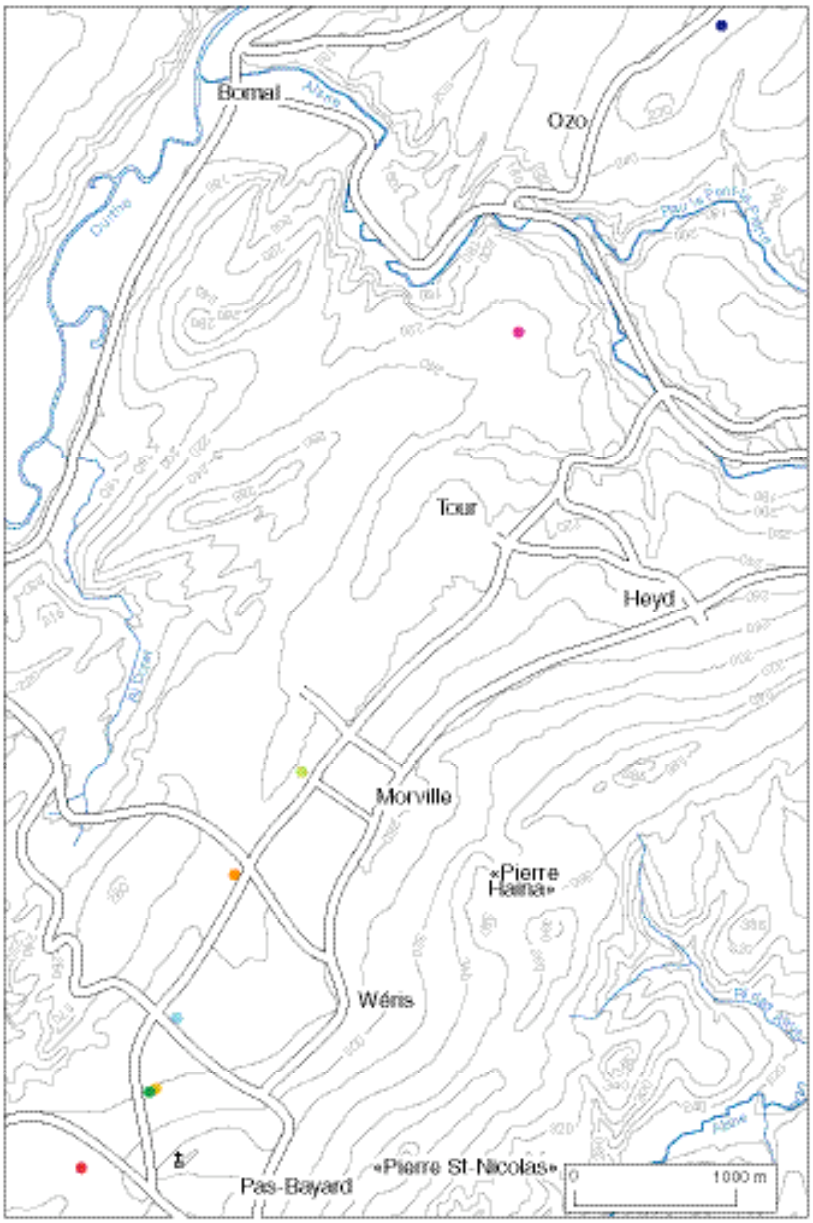

4

Localisation des monuments du « champ mégalithique de Wéris » ; les deux autres menhirs du « Champ de la Longue Pierre » sont juste au nord du menhir Danthine.

Infographie, L. Bruzzese, AWEM.

épisode du « menhir Danthine » en 1947 (fig. 6). La découverte fortuite, la fouille et le redressement de ce dernier monument à 130 m de son lieu de trouvaille conduisent à la réalisation du premier rapport de fouilles un peu complet à Wéris (DANTHINE, 1961).

De 1979 à 1987 se déroule le premier programme de recherches mégalithiques modernes, conduit par F. Hubert pour le compte de l'ex-Service national des Fouilles, avec l'aide de F. Hubert-Moyson et, les premières années, d'É. Huysecom. Il concernera trois sites : l'allée couverte nord, ou « Wéris I », examinée en cinq campagnes, de 1979 à 1984 avec une interruption en 1980 (fig. 7) ; deux nouveaux menhirs exhumés en 1984 au « Champ de la Longue Pierre » (fig. 8) ; les menhirs situés à l'est de l'allée sud, ou « Wéris II », et les abords de cette sépulture monumentale, en 1985-87. Des rapports annuels sont publiés dans *Archaeologia Belgica* ; quelques articles préliminaires et l'une ou l'autre petite synthèse sont également réalisés, essentiellement dans des catalogues d'exposition et dans les *Notae Praehistoricae*, publication annuelle du groupe de contact « Préhistoire » du Fonds national de la Recherche scientifique. En raison de la régionalisation de l'archéologie nationale et des nouvelles fonctions du responsable de ces fouilles, l'étude définitive des diverses campagnes de recherches de cette époque attendra cependant le deuxième volume de la présente monographie.

En 1995, après sept années d'interruption qui verront la structuration de l'archéologie officielle en Wallonie, avec la création d'une administration spécifique au sein de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP) du Ministère de la Région wallonne (MRW), peut débuter un deuxième

5

Menhirs d'Oppagne (1944), avec le central effondré.

Institut Royal du Patrimoine Artistique, 64.937A,
© IRPA, Bruxelles.

6

Le « menhir Danthine », carte postale des années 1950.

programme de recherches modernes au champ mégalithique. Sa phase de terrain, soigneusement planifiée pour effectuer un contrôle de tous les monuments classiques du secteur ainsi que de certains blocs affleurant sur les plateaux de Wéris et d'Ozo-Izier, s'est terminée en 2001. La présente monographie en détaille la substance. Réalisées par la Direction de l'Archéologie avec, depuis 1998, la collaboration de l'Association wallonne d'Études mégalithiques (AWEM), ces recherches se placent en droite ligne dans la succession des fouilles de 1979 à 1987. François Hubert, l'âme de ces premières investigations modernes, personnifie d'ailleurs la filiation des deux programmes en restant impliqué in situ dans les nouvelles recherches, d'abord comme responsable de la nouvelle administration de l'archéologie, puis comme enthousiaste président de l'AWEM.

Les travaux de 1995 à 2001 ont été menés par une équipe comprenant des archéologues (F. Hubert et, à partir de 1997, C. Frébutte ; A. Becker et J.-N. Anslijn chacun pour une campagne annuelle, respectivement en 1996 et en 2000 ; pour de courtes périodes, C. Goffioul et I. Loodts), un géologue (S. Pirson), un paléoanthropologue-préhistorien (M. Toussaint) et une série de dessinateurs spécialisés (S. Lambermont tout au long des fouilles, É. Dewamme en 1996 et 1997 ainsi que J.-F. Beaujean, L. Bruzzese et J.-F. Lemaire lors des dernières campagnes). Des bénévoles, avec en exergue le Dr. P. Masy, vice-président de l'AWEM, et divers opérateurs, notamment J.-J. Verdoodt, ont également été largement impliqués. Suite à ces campagnes, sept rapports annuels sont publiés dans les *Notae Praehistoricae*, de même que des notes dans la *Chronique de*

7
Les fouilles de 1979 devant l'allée couverte de « Wéris I », avec dégagement d'un menhir jusque-là inconnu.

Archives F. Hubert.

8
« Champ de la Longue Pierre », dégagement de menhirs au cours des fouilles de 1984.

Archives F. Hubert

9
Menhir de Morville, fouilles de 1995.

10
Allée couverte de « Wéris II », fouilles de 1996-1997.

11
Menhir « å Djèyî », fouilles de 1998.

12
Menhir d'Ozo, fouilles de 1999.

13
Allée couverte de « Wéris I », fouilles de 1999-2001.

14
Les trois menhirs d'Oppagne, fouilles de 2001.

l'Archéologie wallonne. Diverses synthèses préliminaires sont également dressées, à l'occasion d'expositions ou de colloques. Les fouilles ont abordé successivement le petit menhir de Morville en 1995 (fig. 9), l'allée couverte de « Wéris II » (fig. 10) et les cinq menhirs voisins en 1996 et 1997, le menhir « å Djèyî » au nord du hameau de Tour en 1998 (fig. 11), le menhir d'Ozo en 1999 (fig. 12), l'allée couverte de « Wéris I » de 1999 à 2001 (fig. 13) et les trois menhirs d'Oppagne en 2001 (fig. 14). Diverses vérifications de blocs de poudingue et de buttes hypothétiquement mégalithiques ont également été entreprises, notamment en 1995 à l'ouest du hameau de Morville et en 2001 au bois de Vesin et à la rue Marlaine à Wéris.

2. PHILOSOPHIE DES PROGRAMMES DE FOUILLES MODERNES À WÉRIS

Le fil conducteur des recherches du dernier quart de siècle repose sur la prise en compte systématique du champ mégalithique comme un unique et vaste ensemble dont tous les sites « dialoguent » entre eux, par exemple en composant des alignements ou en présentant des similitudes architecturales, chronologiques et archéologiques, et non pas comme une juxtaposition de sites indépendants. Même si seules quelques implantations connues ont pu être fouillées récemment, c'est un décryptage de la gestion de l'espace par les « mégalitheurs » (terme emprunté à Giot, 1995, p. 18) qui est recherché. L'archéologie du paysage néolithique, structuré par la construction d'allées couvertes et l'érection de menhirs, sera ainsi intégrée dans des systèmes de relations plus vastes, comprenant les autres types de sépultures régionales que sont les grottes et abris-sous-roche ainsi que les indices d'habitats ou encore l'ensemble des mégalithes de Wallonie et des régions voisines.

De telles approches, qui ont par essence une orientation pluridisciplinaire, visent, in fine, à aborder la signification même des mégalithes de la région de Wéris, principale interrogation des milliers de visiteurs annuels du champ mégalithique. Parmi les multiples pistes de réflexion qui participent à ce décodage figurent la topographie des plateaux où sont disséminés les monuments, la structure des alignements que ces derniers composent, la nature de la roche utilisée, les aspects sépulcraux des allées couvertes et leur possible symbolisme, l'archéo-astronomie…

Implanter des alignements mégalithiques d'au moins 8 km de long dans le paysage ne peut se faire au hasard. Si l'on admet qu'il convient d'avoir une vue à distance relativement dégagée, sans trop fortes dénivellations dans les axes de visée, le choix local est limité par diverses contraintes de relief. En fait, les deux plateaux qui se suivent de part et d'autre de l'Aisne, à peu près du sud-sud-ouest au nord-nord-est, offrent la meilleure possibilité. Une implantation plus ou moins perpendiculaire, sensiblement est/ouest, se heurterait à de fortes déclivités, passant des premiers contreforts du massif ardennais, déchirés par de profonds vallons, à la bande calcaire de la Calestienne pour traverser ensuite la Famenne et la vallée de l'Ourthe avant de remonter vers le plateau du Condroz. La topographie de la région, conditionnée en filigrane par le substrat géologique, a clairement joué un rôle essentiel dans l'existence même des sites mégalithiques de Wéris et dans leur répartition.

Dans le domaine des relations spatiales, les archéologues réalisèrent très tôt que les deux allées couvertes et le site des trois menhirs d'Oppagne s'égrenaient pour former

un alignement un peu irrégulier (Moreels, 1888, p. CLXXXIX ; de Loë, 1908[a], p. 53 ; Danthine, 1961, p. 35). En parallèle aux fouilles de 1979-1987, F. Hubert (2000) développa l'hypothèse plus complexe, toujours en vigueur actuellement mais en constante évolution, de plusieurs alignements parallèles combinés à d'autres structures géométriques, notamment divers triangles (fig. 15). L'examen minutieux de la carte géologique dressée par X. Stainier et imprimée au début du XX[e] siècle amena en effet à remarquer que beaucoup de blocs épars de poudingue s'organisaient en fait selon des lignes parallèles à l'axe formé par les allées couvertes nord et sud (Hubert, 1991). La plupart de ces poudingues semblaient cependant avoir été effacés du paysage, pour des raisons agricoles, voire religieuses. La redécouverte d'un de ces blocs, à Morville, et la reconnaissance de sa nature mégalithique (Toussaint & Hubert, 1995) apportèrent une première présomption sérieuse en faveur de cette séduisante théorie.

Le poudingue utilisé pour construire et édifier tous les mégalithes de Wéris est une roche sédimentaire issue de la Formation de Hampteau, probablement d'âge Emsien supérieur (sommet du Dévonien inférieur), formée d'un conglomérat d'éléments de nature variée. Il affleure sur la crête qui domine le plateau de Wéris à l'est. Des éléments de ces bancs en place sont descendus en contrebas, par solifluxion. Ainsi se sont accumulés des blocs qui permettaient aux opportunistes bâtisseurs néolithiques de trouver de la matière première en limitant leurs efforts (Van Den Broeck *et al.*, 1910, p. 426), bien plus en tout cas qu'en cherchant à se procurer des dalles de calcaire qu'il aurait fallu monter jusqu'aux plateaux de Wéris et d'Ozo depuis les falaises des vallées voisines.

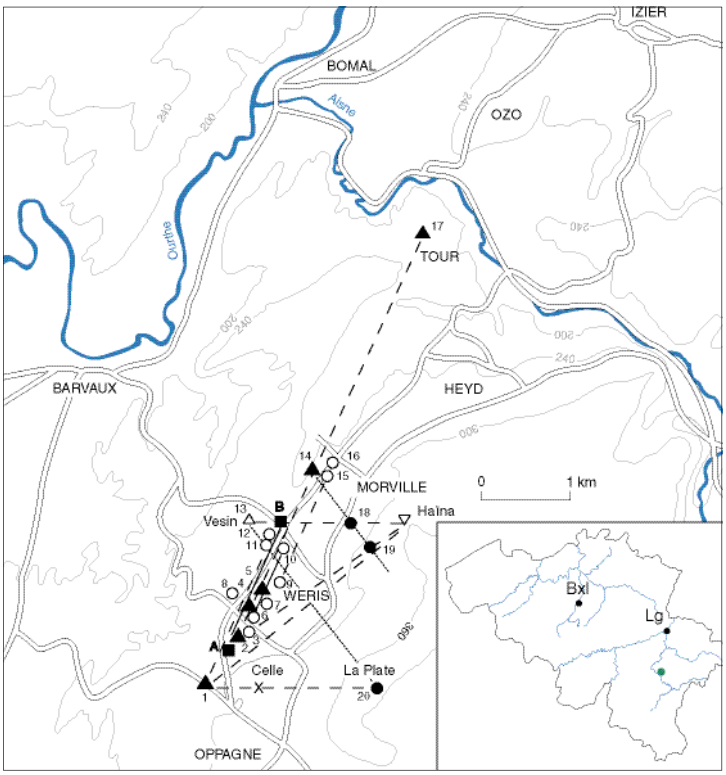

15
Les alignements mégalithiques de Wéris.
A. Allée couverte de « Wéris II ».
B. Allée couverte de « Wéris I ».
1. Trois menhirs d'Oppagne.
2. Cinq menhirs de « Weris II ».
3, 6-12, 15, 16. Blocs de poudingue épars (« erratiques ») de Stainier.
4. Menhir Danthine.
5. Deux menhirs du « Champ de la Longue Pierre ».
13. Pierres du bois de Vesin.
14. Menhir de Morville.
17. Menhir « å Djèyî ».
18, 19. Poudingues visibles.
20. Pierre Saint-Nicolas.
D'après Hubert, 2000.

16
Sépulture collective du trou de la PJ, à Ferrières, au cours des fouilles de 1994.

Les deux allées couvertes de Wéris ont servi de tombes. La découverte d'ossements humains d'adultes et d'enfants dans la chambre de ces monuments, depuis les premières fouilles de la fin du XIXe siècle jusqu'aux recherches de ces deux dernières décennies, en témoigne à suffisance. Cette fonction funéraire des allées couvertes doit être interprétée en parallèle à l'existence, à la même époque, de sépultures collectives et ossuaires en grottes et abris-sous-roche (fig. 16), dans les vallées calcaires qui enserrent ou entaillent les plateaux de Wéris et d'Ozo, comme les vals de l'Ourthe, de l'Aisne et de la Lembrée ainsi que les vallons adjacents. Divers auteurs ont également suggéré que la fonction funéraire des allées couvertes symbolisait le retour des défunts à la terre mère, évoquée par la forme même des monuments qui rappellerait le corps d'une femme avec, à Wéris, la tête marquée par le gros bloc de poudingue couché derrière le chevet de chaque monument, le corps par la chambre funéraire, la vulve par les dalles-hublot et les jambes par les piliers latéraux des antichambres.

Quelques observations relatives aux relations entre certaines des lignes décelées dans la répartition des mégalithes et les courses du soleil et de la lune à des périodes précises tendent à montrer que l'archéo-astronomie est également susceptible d'apporter d'utiles informations à la connaissance du champ mégalithique. L'existence possible de visées astronomiques au Néolithique récent local est en effet suggérée par certains indices, par exemple le fait qu'à l'équinoxe un observateur placé devant la dalle d'entrée de « Wéris II » voit le soleil apparaître entre les deux petits menhirs septentrionaux du groupe des cinq menhirs voisins.

On le voit, diverses disciplines peuvent participer à la compréhension de la signification du « champ mégalithique de Wéris ». En fait, la portée de cet ensemble monumental est probablement plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. Peut-être nécessite-t-elle un décodage à « plusieurs vitesses » ? En ce sens, les recherches à Wéris

sont à l'unisson avec la maxime du philosophe des sciences Paul Feyerabend (1979, p. 7, 20) selon qui *Le seul principe qui n'entrave pas le progrès est : tout est bon*, et ce dans la mesure où, pour ne pas se scléroser, la science devrait être […] *une entreprise essentiellement anarchiste* (FEYERABEND, 1979, p. 7 et 13).

Des idées plus saugrenues ont même été avancées. On a ainsi évoqué de mystérieuses lignes de force dont les effets seraient concentrés au niveau des mégalithes, avec des conséquences tantôt bénéfiques, tantôt maléfiques. De telles approches sont généralement le fait de farfelus plus amateurs d'ésotérisme que de vérification rigoureuse des données. Elles rejoignent les élucubrations des pseudo-druides modernes, incapables de réaliser que le temps des Celtes auquel ils se réfèrent en parlant de mégalithes et dont ils ne connaissent la civilisation qu'à travers quelques clichés – avec en exergue les aventures humoristiques d'Astérix en lutte contre les envahisseurs romains – est chronologiquement plus proche des premiers pas de l'Homme sur la lune et du déchiffrement du génome humain que des derniers bâtisseurs d'allées couvertes.

3. ACQUIS DE DEUX DÉCENNIES DE FOUILLES RÉCENTES

Pour approfondir les domaines évoqués, qui touchent à la finalité de l'archéologie, à une véritable palethnologie, il convient d'abord de disposer d'un corpus le mieux documenté possible des diverses informations archéologiques, stratigraphiques, sédimentologiques, pétrographiques, radiocarbones, palynologiques, paléoanthropologiques et autres, relatives aux monuments dont on voudrait comprendre la signification. C'est à cette démarche plus ardue, mais plus terre-à-terre et moins hasardeuse, que se sont essentiellement attelées les fouilles et études conduites à Wéris ces dernières décennies.

Les problématiques liées à la compréhension des monuments du champ mégalithique sont d'ailleurs vastes. De nombreuses questions restaient à éclaircir à la reprise des fouilles, en 1979. Certaines restent en suspens à l'issue des programmes de recherches modernes, surtout dans les sites déjà explorés anciennement, et ce pour deux raisons. D'une part, l'enregistrement des données effectué aux cours des fouilles sommaires de la charnière des XIX^e^ et XX^e^ siècles ne reflète que très imparfaitement tous les éléments qui devaient encore être visibles à cette époque. D'autre part, l'importance des vidanges de sédiments opérées n'a souvent laissé aux chercheurs actuels que de petites zones encore en place ; ces quelques témoins se sont avérés trop peu nombreux et trop peu développés pour avoir conservé les traces de toutes les solutions techniques adoptées par les bâtisseurs de mégalithes locaux et des activités opérées sur les sites, notamment les pratiques funéraires.

Malgré ces problèmes, d'ailleurs inhérents à la reprise de recherches dans la plupart des sites archéologiques déjà largement fouillés par le passé, la connaissance des mégalithes a pu être améliorée dans divers domaines.

Ainsi, de nombreuses observations inédites ont montré la variété des techniques mises en œuvre pour le dressement des menhirs. Les fosses d'érection ont parfois été creusées dans les sédiments meubles, comme à Morville, devant « Wéris I » ou à l'est de « Wéris II », et parfois dans le substrat rocheux, tant à Ozo (fig. 17) qu'au menhir « å Djèyî ». La forme des fosses s'est avérée parfois très lâche, parfois très étroitement apparentée à celle des bases des menhirs, particulièrement à Ozo. Une certaine

variabilité se marque également dans la nature des blocs de calage, consistant le plus souvent en éléments de petite taille mais aussi en dalles de moyennes dimensions, comme au menhir Danthine ou au menhir « indicateur » oriental de l'allée couverte « Wéris I ». Des structures annexes ont été mises au jour, comme possiblement l'empierrement qui accompagnait le petit menhir de Morville. Des ossements découverts anciennement aux trois menhirs d'Oppagne et considérés à l'époque comme humains ont été reconnus comme d'origine animale; à l'inverse, un véritable fragment osseux humain a été trouvé au menhir « å Djèyî ». Diverses fosses de condamnation ont été repérées, creusées dans les terrains meubles ou dans le sous-sol rocheux.

D'intéressantes observations ont également été réalisées dans les deux allées couvertes. Certaines ont précisé des détails déjà relevés mais trop sommairement décrits lors des fouilles du XIX^e siècle; d'autres concernent des structures jamais repérées auparavant.

Ainsi à « Wéris II », le dallage qui couvrait le sol de la chambre sépulcrale (fig. 18) ainsi que les murets de pierres sèches comblant les interstices entre les orthostates ont pu être mieux décrits. Un chemin dallé longeant le côté oriental du monument a été mis en évidence. L'existence d'une paire de piliers sur chacun des longs côtés du vestibule a été démontrée. Une petite fosse a été repérée dans le vestibule, à peu près devant le « trou d'homme » donnant accès à la chambre. La forme de la tranchée d'implantation de l'allée couverte a pu être relevée en coupe.

Les constatations effectuées à « Wéris I » sont aussi importantes. Les fosses où certains orthostates ont été implantés, ainsi que les radiers de blocs correspondants, qui servaient peut-être à régulariser le sol, ont été bien observés. La structure du vestibule a été mieux comprise. Trois menhirs situés devant l'allée couverte ont été mis en évidence et redressés chacun dans sa fosse d'érection primitive. La question de l'existence d'un éventuel tumulus recouvrant le monument n'a par contre pas pu être résolue. Une jolie série de pointes de flèche en silex, essentiellement à pédoncule, a également été récoltée, tant de 1979 à 1984 que de 1999 à 2001 (fig. 19), compensant quelque peu la rareté des documents lithiques pertinents trouvés lors des fouilles de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e.

17
Menhir d'Ozo, fouilles de 1999, vue de la fosse d'érection creusée dans le substrat rocheux.

18
Dallage intérieur de la chambre de « Wéris II », entraperçu par Charneux lors de ses secondes fouilles de 1888, puis décapé en détail lors de la campagne de recherches de 1996.

La chronologie des allées couvertes a pu être affinée grâce à la réalisation d'une série de datations radiocarbones par AMS, obtenues au départ d'ossements humains ; il a ainsi été précisé que la fonction sépulcrale des monuments remonte à la première moitié du troisième millénaire avant J.-C., en dates calibrées. Dans le même ordre d'idées, les relations entre pratiques funéraires au sein des allées couvertes et dans les sépultures collectives en abris naturels proches ont également été clarifiées.

L'étude pétrographique des roches utilisées dans l'édification des monuments, en complément des grandes dalles de poudingue, a permis de montrer, comme c'est aussi le cas à l'allée couverte de Lamsoul, près de Rochefort, l'origine sublocale de tous les matériaux sélectionnés, donc l'économie de gestion des bâtisseurs de mégalithes ainsi que leur opportunisme et leur bonne connaissance des ressources du terroir (Pirson, 1997).

Il est donc clair que les questions plus pragmatiques que l'interprétation « ultime » de la signification même du champ mégalithique ne manquent pas à Wéris. Les résultats des deux programmes de fouilles modernes n'avaient cependant, jusqu'ici, été présentés que dans des rapports préliminaires annuels, ainsi que dans de courts essais de synthèse qui concernent les allées couvertes (Toussaint *et al.*, 1997[f] ; Jadin *et al.*, 1998), les menhirs (Frébutte *et al.*, 2000[c]) ou le mégalithisme de Famenne (Hubert & Huysecom, 1980 et 1982[d] ; Toussaint, 1997[b] et 1997[c] ; Frébutte *et al.*, à paraître). Les fouilles anciennes n'avaient suscité qu'une seule étude à vocation synthétique, d'ailleurs réalisée trois quarts de siècle après la fin des fouilles d'A. de Loë en 1906 et limitée aux seules allées couvertes (Huysecom, 1979, texte repris sous forme d'articles divers, notamment en 1981[d]).

4. UNE MONOGRAPHIE, POURQUOI ?

Malgré l'existence de ces quelques petites synthèses, la nécessité de disposer enfin d'un travail d'envergure abordant l'essentiel des aspects du mégalithisme de la région de Wéris se faisait profondément sentir, après plus d'un siècle de recherches. Il s'agissait d'intégrer en un tout les données des trois grandes phases de recherches de terrain et les analyses des différents domaines scientifiques impliqués. Les raisons de cette démarche sont multiples.

Il convenait ainsi d'éviter l'éclatement de l'information récente dans de multiples articles et notes préliminaires, d'accès parfois malaisé, surtout à l'étranger.

Il y avait également lieu de répondre au souhait maintes fois répété de la communauté scientifique spécialisée en mégalithisme et des acteurs de la vulgarisation en ce domaine, avides de renseignements plus complets que les articles limités déjà publiés.

Plus essentiel encore, les deux programmes de fouilles réalisés à Wéris au cours des vingt dernières années ne marquent nullement, et de loin, la fin des explorations de terrain indispensables à une véritable compréhension du champ mégalithique. De nombreux indices laissent encore entrevoir de nouvelles possibilités pour la recherche locale en ce domaine. Un troisième programme de fouilles modernes aura dès lors, de toute évidence, à être envisagé dans un avenir proche. Planifier et orienter un projet d'une telle ampleur nécessite des bases scientifiques solides. En effet, seules les recherches et réflexions qui accompagnent la production de travaux à caractère monographique conduisent à approfondir les multiples questions scientifiques soulevées à la fouille, notamment par leur mise en perspective dans le cadre de problématiques variées ; la seule réalisation de rapports administratifs se limite d'ailleurs le plus souvent à une simple mise en ordre, certes parfois approfondie, des données.

On sait à cet égard que les observations scientifiques – archéologiques au sens large dans le cas des mégalithes de Wéris – ne sont nullement des faits purement objectifs. Il y a nécessairement sélection des caractères descriptifs jugés dignes d'être retenus. La manière de collecter ces derniers est largement tributaire du choix des méthodes d'enregistrement. Les attributs considérés comme pertinents dépendent en outre des paradigmes, donc des problématiques en vigueur (Kuhn, 1983), des écoles de pensée, des cultures et, en matière d'archéologie, des conditions de fouilles ; celles-ci peuvent être plus ou moins optimales en raison, par exemple, des moyens mis en œuvre ou encore des négociations avec les autorités responsables de l'aménagement du territoire et avec les acteurs privés. Il résulte de telles contraintes que les « faits » consignés doivent être traités rapidement car ils risquent de vieillir, de perdre beaucoup de leur capacité à livrer les clés du décodage des ensembles qu'ils sont sensés caractériser. Ainsi, dans le domaine de l'archéologie, il y a lieu de s'interroger sur le sens même de fouilles, même soigneusement menées et enregistrées, qui ne sont pas publiées dans un esprit monographique dans un délai raisonnable, avec une volonté d'intégration des observations dans les questionnements en cours de débat ainsi que dans des contextes régionaux, chronologiques, paléoenvironnementaux et autres plus larges. À notre sens, accumuler des données inédites ou « mises au frigo » dans des rapports administratifs comme c'est inévitablement le cas lorsque seuls des articles préliminaires, fussent-ils développés, sont publiés, ne justifie ni les moyens humains, ni les fonds investis et ne contribue aucunement à une meilleure connaissance du patrimoine et à l'adhésion du

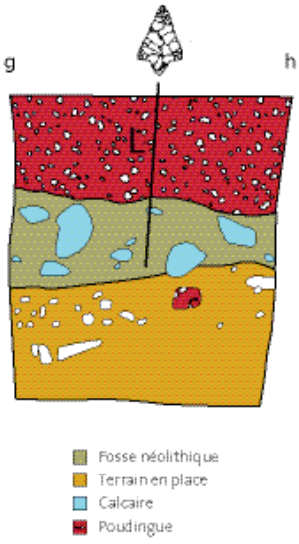

19

Allée couverte de « Wéris I », détail d'une coupe réalisée à l'extérieur de la chambre lors des fouilles 1999-2001, montrant la fosse dans laquelle se trouve l'orthostate « L », à la base de laquelle fut découverte une pointe de flèche.

Infographie, S. Lambermont et L. Bruzzese, AWEM.

1 Brunehaut

2 Velaine-sur-Sambre

3 Stein

4 Gozée

5 Bailleux

grand public à sa protection. En effet, lorsqu'au hasard d'un travail de synthèse ou d'une quelconque thèse, les données de ces fouilles seront exhumées, il y a peu de chance qu'elles puissent apporter – et le problème s'accentuera inévitablement au fil du temps – tous les éléments qui s'intègreront dans la discussion des paradigmes qui seront alors en vigueur.

Enfin, la réalisation des indispensables mesures de protection et de mise en valeur nécessitées par un ensemble archéologique de la qualité du « champ mégalithique de

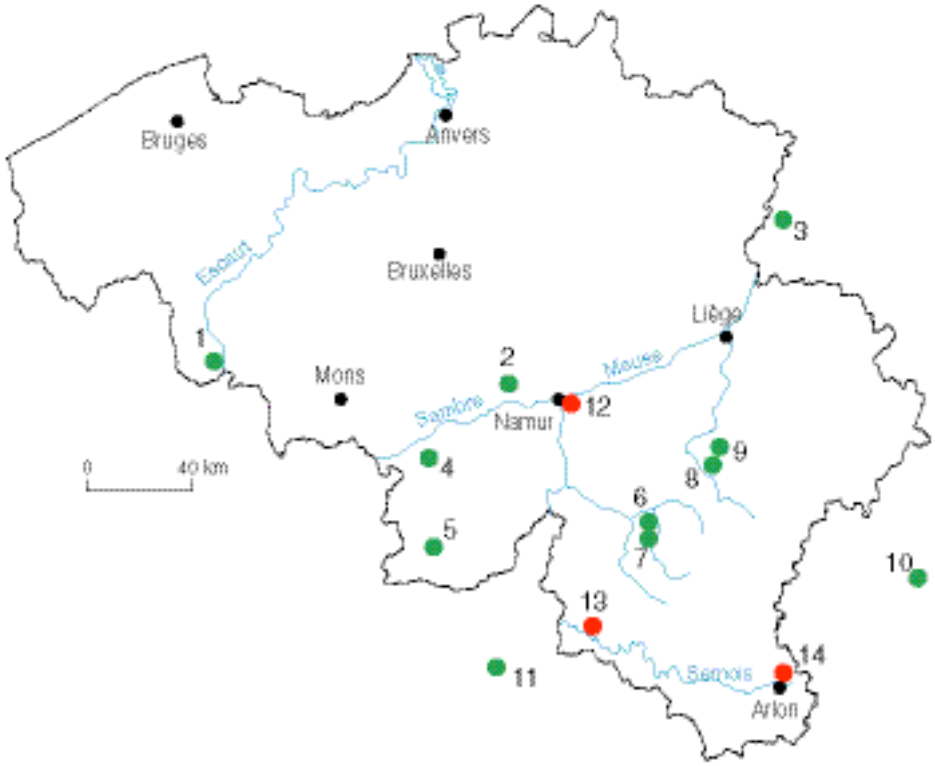

20

Carte de Belgique situant le « champ mégalithique de Wéris » parmi les autres dolmens et les principaux menhirs conservés en Belgique et dans les régions frontalières ; en vert, les monuments illustrés dans la figure ; en rouge, les autres : 12. Dolmen de Jambes ; 13. Dolmen de Laviô ; 14. « Dolmen » de Bonnert.

Infographie, L. Bruzzese, AWEM.

6 Lamsoul

7 Forrières

8 « Wéris II »

Wéris » ne pouvait, pas davantage que la planification du troisième programme moderne de recherches évoqué ci-dessus, être entreprise sans une évaluation critique de toutes les facettes encore accessibles des allées couvertes et menhirs locaux.

5. STRUCTURE DE LA MONOGRAPHIE

Le bilan proposé dans ce travail tente de répondre à ces objectifs. Il comprend trois parties, éditées en autant de volumes distincts. Le premier volume présente le champ mégalithique au travers des données des anciennes fouilles, ainsi que son cadre archéologique et géologique. Le deuxième volume exposera en détail les résultats des différentes campagnes annuelles des deux programmes de recherches modernes, de 1979 à 1987 puis de 1995 à 2001. Le troisième sera consacré à des essais d'analyses et de synthèses des données accumulées aux cours des diverses fouilles, dans tous les domaines abordés.

5.1. Premier volume

Succédant à la présente introduction, les deuxième et troisième chapitres du premier volume placent les mégalithes de Wéris dans leur contexte régional. Le deuxième chapitre donne ainsi un aperçu de l'histoire des recherches consacrées au mégalithisme wallon, du Moyen Âge à l'époque actuelle. Le troisième chapitre présente les autres allées couvertes et menhirs connus en Wallonie et dans les régions frontalières (fig. 20) ; quelques éléments d'analyse, qui seront discutés avec davantage de détails dans le troisième volume, y sont également évoqués, essentiellement à propos de la répartition géographique des monuments, de leur attribution culturelle, de leur datation, de leur morphologie et des groupements typologiques qu'ils pourraient composer.

Les bâtisseurs de mégalithes de la région de Wéris ne se sont pas implantés sur des *terrae* totalement *incognitae* du point de vue archéologique. Avant eux, les derniers chasseurs-cueilleurs du Mésolithique avaient déjà fréquenté les plateaux locaux et certains groupes paléolithiques s'étaient établis sur les terrasses de grottes des vallées toutes proches de l'Aisne et de l'Ourthe. La population même à laquelle appartenaient les constructeurs des mégalithes a également utilisé de nombreuses cavités karstiques

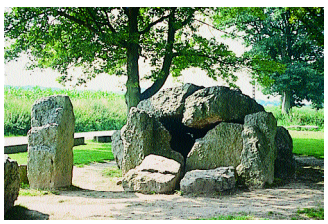

9 « Wéris I »

10 Schankweiler

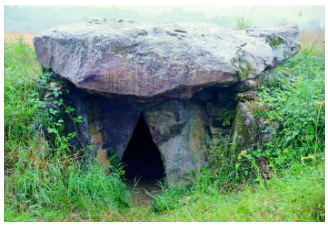

11 La Ganguille

pour y déposer une partie de ses défunts. Après leur condamnation ou leur abandon, les mégalithes ont encore été visités par des groupes protohistoriques. Les Gallo-Romains y ont perdu des pièces de monnaie ; ils pourraient aussi être responsables de la création du chemin qui a perturbé l'agencement de certains des poudingues précédant l'allée couverte de « Wéris I » (HUBERT, 1980, p. 41). Au Moyen Âge et aux Temps modernes, divers monuments ont été abattus et enterrés, soit pour récupérer des terres de labour, soit pour faire disparaître des traces de cultes honnis. Des vestiges laissés dans le paysage par des exploitations minières d'époques variées engendrent de regrettables confusions sur la nature pseudo-mégalithique de diverses buttes et soi-disant menhirs qui égrènent le paysage local. Le quatrième chapitre a ainsi pour vocation de résumer les occupations successives de la moyenne vallée de l'Ourthe et de la région de Durbuy-Wéris, en insistant sur les « interférences » entre périodes préhistoriques et historiques au sein du champ mégalithique.

Les nouvelles recherches entreprises à Wéris depuis une vingtaine d'années ne partaient pas totalement dans l'inconnu. Les allées couvertes et quelques menhirs ont été, on l'a vu, découverts et en partie fouillés à la charnière des XIX^e^ et XX^e^ siècles. L'historique et les acquis de ces premiers travaux, malgré de multiples lacunes dans l'enregistrement des données et dans les publications, sont présentés dans les chapitres 5 à 8, consacrés successivement à l'allée couverte de « Wéris I », à celle de « Wéris II », aux divers menhirs fouillés avant 1979, ainsi qu'à l'évolution des conceptions relatives à ces monuments et aux alignements qu'ils composent (fig. 21).

Des légendes et toponymes se sont fixés sur des éléments de poudingue de la région de Wéris ; ils concernent quasi exclusivement des supports naturels, notamment la Pierre Haina et le Lit du Diable. Les monuments mégalithiques sont peu concernés par ces phénomènes : seul le toponyme « Champ de la Longue Pierre » et une évocation à propos de l'utilisation des mégalithes par des habitants du village pour dissimuler leurs économies en relèvent. Le neuvième chapitre résume ainsi les informations toponymiques et légendaires disponibles, de manière à éradiquer les confusions entre mégalithes réels, pierres strictement légendaires sans aucun rapport avec le mégalithisme, ainsi que toponymes et légendes affectés à des blocs naturels probablement parfois pris en compte par les bâtisseurs néolithiques dans leur gestion de l'espace.

Le dixième chapitre du premier volume propose un aperçu de la géologie du champ mégalithique, de façon à disposer d'un référentiel détaillé auquel les études stratigraphiques et pétrographiques de chacun des monuments, présentées dans les divers chapitres du deuxième volume, ainsi que les synthèses finales du troisième volume, pourront se référer. Il abordera successivement le contexte géologique général de la Belgique, la géologie et la géomorphologie des environs du champ mégalithique lui-même, les phénomènes karstiques locaux, les ressources minérales du sous-sol ainsi que l'influence de la géologie sur les implantations néolithiques.

Le onzième et dernier chapitre traite de la bibliographie du mégalithisme de Wéris. Il fournit d'abord une liste des principaux articles et notes, épurée des simples citations du site et des multiples articles de presse, puis divers index qui en facilitent la consultation, ensuite des données statistiques et enfin une analyse synthétique du contenu de ces textes, regroupés par périodes de fouilles ou auteurs.

21

Le « champ mégalithique de Wéris » vu depuis la pierre Haina ; de gauche à droite à l'arrière-plan, l'allée couverte de « Wéris II », le « menhir Danthine » et les deux autres menhirs du « Champ de la Longue Pierre », l'allée couverte de « Wéris I » et le menhir de Morville ; les distances entre les sites ne sont pas respectées. Illustration ayant servi à la couverture du volume 109 d'*Anthropologie et Préhistoire,* aimablement prêtée par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Illustration, B. Clarys, © I.R.Sc.N.B.

5.2. Deuxième volume

Les divers thèmes de la deuxième livraison de la monographie composeront autant d'études « définitives » des différents sites fouillés de 1979 à 1987 puis de 1995 à 2001. Ils seront successivement consacrés aux fouilles :

– des trois menhirs d'Oppagne, explorés en 2001 ;
– de l'allée couverte sud, ou « Wéris II », étudiée en 1996 et 1997 ;
– des cinq menhirs proches de « Wéris II », fouillés par F. Hubert en 1985 et redressés en 1997 ;
– des deux nouveaux menhirs exhumés au « Champ de la Longue Pierre » en 1984, par F. Hubert ;
– de l'allée couverte nord, ou « Wéris I », fouillée de 1979 à 1984 puis de 1999 à 2001, ainsi que des menhirs situés devant son vestibule ;
– du petit menhir de Morville, exploré en 1995 ;
– du menhir « å Djèyî », à Heyd, fouillé et redressé en 1998 ;
– du menhir d'Ozo, dégagé et relevé en 1999 ;
– d'indices mégalithiques qui se sont avérés négatifs (poudingues à la rue Marlaine et dans le bois de Vesin, pierrier et butte naturelle près de Morville).

5.3. Troisième volume

Le troisième volume des études mégalithiques wérisiennes se veut plus ambitieux. Il visera à intégrer les multiples données acquises depuis la fin du XIXe siècle jusqu'en 2001 dans des études analytiques transversales, discipline par discipline, puis – risque ultime dans la mesure où on ignore le pourcentage de sites connus du champ mégalithique – dans une synthèse finale associant tous les résultats de tous les sites fouillés et de toutes les disciplines impliquées.

Les multiples chapitres de cette dernière partie, dont la table des matières est encore susceptible d'évolution au moment de mettre le premier volume sous presse, se regrouperont en quatre ensembles.

Le premier concernera les sciences naturelles, le paléoenvironnement au sein duquel s'est développé le phénomène mégalithique local. La géologie, la pédologie et la palynologie des sites y seront successivement abordées.

Le second ensemble rassemblera les contributions archéologiques et paléoanthropologiques, qui se classent souvent à la limite de plusieurs disciplines. Un chapitre strictement paléoanthropologique donnera la liste des quelques ossements humains découverts au champ mégalithique, toutes fouilles confondues, et en tirera le maximum d'informations. Les tombes mégalithiques seront ensuite comparées aux nombreuses sépultures karstiques découvertes dans la région de Wéris, tant aux points de vue spatial et chronologique qu'archéologique et anthropologique. Un autre chapitre abordera les traces d'occupations néolithiques repérées sur les plateaux de Wéris et d'Ozo et aux abords, en les confrontant à la répartition des mégalithes. La distribution de ces derniers, ainsi que les alignements et autres figures géométriques qu'ils dessinent au sol seront analysés en détail dans l'esprit de l'étude préalable *Wéris à la boussole* (HUBERT, 2000). Les possibles implications astronomiques des monuments, uniquement envisagées indirectement ou de manière farfelue par le passé, feront l'objet d'un thème

22
Série d'enseignes commerciales à Wéris.

spécifique. Un des plus gros chapitres du volume cherchera à situer Wéris dans le cadre du Néolithique récent et final d'Europe, et plus particulièrement au sein des groupes culturels liés au phénomène mégalithique stricto sensu. La typologie des menhirs de Wéris sera analysée comme cela avait déjà été réalisé dans le cadre d'une étude préliminaire (Frébutte *et al.*, 2000c), avec cependant des développements comparatifs inédits. Un autre thème traitera de la pétrographie des matières premières utilisées par les mégalitheurs locaux ainsi que des implications archéologiques qui en découlent, et ce de manière plus approfondie que dans la courte note existant à ce sujet (Pirson, 1997).

Le troisième ensemble d'articles abordera la conservation des mégalithes et leur rôle dans la société actuelle; il rassemblera des chapitres décrivant les restaurations récentes des monuments et l'impact du mégalithisme dans la vie du village de Wéris (fig. 22).

La dernière partie comprendra le bilan final puis l'analyse des perspectives relatives à l'avenir du mégalithisme local. Elle débutera donc par une vaste synthèse de tous les sites mégalithiques de Wéris, fouilles de toutes époques et toutes disciplines confondues, en intégrant toutes ces données dans les problématiques actuellement en débat et dans un large contexte archéologique. Les perspectives envisagées porteront à la fois sur les recherches encore à entreprendre à propos du champ mégalithique, donc sur l'opportunité d'un troisième programme, et sur les approches de laboratoire à développer, puis sur les inévitables mesures à prendre dans le cadre de la protection des monuments, notamment en raison du développement croissant du tourisme local, et enfin sur les possibilités de mise en valeur du patrimoine de la « capitale » belge des mégalithes.

En conclusion, la réalisation des trois volumes consacrés à la concentration d'allées couvertes et de menhirs de Wéris apportera la première réelle synthèse relative au mégalithisme wallon, même si les travaux antérieurs en la matière sont loin d'être négligeables.

6. POUR UNE ARCHÉOLOGIE AMBITIEUSE

Malgré ses aspects positifs, le bilan ainsi proposé ne masque pas l'indigence des recherches nationales traitant du mégalithisme ainsi que l'ampleur des questions encore en suspens. À cet égard, ce n'est pas d'une gestion fondée sur l'urgence des situations qui surgissent à la petite semaine dont l'archéologie a tant besoin, toutes périodes et toutes sous-disciplines confondues. Ce n'est pas non plus de l'unique, quoique indispensable, suivi des grands travaux d'aménagement du territoire, fussent-ils même structurellement organisés et prévus suffisamment longtemps à l'avance. C'est bien davantage d'une prise en compte clairvoyante de l'ensemble des sites, connus et potentiels, fondée sur l'intérêt scientifique et patrimonial ainsi que sur l'évaluation des risques encourus. Certes, les fouilles de sauvetage comme de prévention – le cas du menhir « å Djèyî », à Heyd, en est un bel exemple – peuvent apporter de superbes découvertes et, au moins si on prend le temps de les étudier en détail, sont à l'origine de contributions de premier plan à la connaissance des civilisations du passé. Certes aussi, la responsabilité des archéologues peut parfois les contraindre à disperser leur activité en raison d'impératifs et de sollicitations diverses.

Mais dans la mesure où il n'est possible de tirer la quintessence que de domaines relativement bien maîtrisés, notamment en termes de connaissance des problématiques des sites concernés et des méthodes d'études, il est de la première importance de gérer l'ensemble des sites archéologiques du territoire en fonction de l'intérêt global des recherches actuelles et futures.

En effet, le patrimoine archéologique est « fini ». Il ne se reproduit pas, ce qui le distingue des matériaux étudiés par les sciences biologiques, le plus souvent reproductibles à souhait. Toute fouille s'apparente ainsi à une destruction. Elle efface inexorablement en tout ou en partie, on l'a répété maintes fois, les pages du livre qu'on feuillette. Avant d'envisager toute opération archéologique, l'éthique scientifique minimale impliquerait de mettre en balance les avantages qui pourraient en être retirés pour une meilleure compréhension du patrimoine et les pertes inéluctables par rapport au potentiel d'investigation du futur. À cet égard, la meilleure fouille n'est-elle d'ailleurs pas bien souvent celle qui n'a pas à être réalisée ? La frénésie des aménageurs du territoire, privés comme publics, est plus dévoreuse de sites archéologiques encore, au point que toutes les zones du territoire non protégées par des mesures spécifiques s'apparentent, au moins potentiellement, à un patrimoine en péril. Il importe dès lors de s'engager, à moyen et à long terme, dans une réelle politique de conservation d'échantillons suffisamment représentatifs des multiples aspects de notre héritage archéologique. Les conceptions scientifiques en perpétuelle évolution auront en effet, c'est une évidence, besoin de matériaux pour tester les nouvelles hypothèses, discuter les anciennes et appliquer les nouvelles méthodes d'analyses qui ne manqueront pas de voir le jour. Notre responsabilité morale vis-à-vis des populations du futur impose de ne pas galvauder ces opportunités par des fouilles intempestives et par un laxisme de gestion mais oblige, au contraire, à une vision globale des problèmes. Une administration fondée sur une conception de ce type implique diverses approches.

À côté des prospections et des fouilles d'évaluation, nécessaires dans le cadre général de l'aménagement du territoire, il conviendrait que les fouilles de prévention qui en découlent prennent définitivement le pas sur les fouilles de sauvetage, qui sont toujours

un constat d'échec et constituent un pis-aller. La réalisation de fouilles programmées, ou de référence, liées à des études thématiques, donc à la recherche « pure », est plus indispensable encore, car davantage susceptible de faire évoluer les problématiques et d'améliorer les connaissances de base. C'est d'ailleurs uniquement si elles s'intègrent dans ces grands thèmes de recherche et adoptent une approche résolument pluridisciplinaire que les fouilles de prévention livreront l'essentiel de leurs fruits, comme celle qui a été menée dans cette optique au cours de l'hiver 1995-1996 à l'allée couverte de Lamsoul (Toussaint & Jadin, 1996).

Cependant, aussi bien dans les fouilles de prévention que de programme, des choix drastiques s'imposent, à la fois en termes de saine gestion du stock de sites disponibles et du rapport « qualité/prix », c'est-à-dire de l'intérêt scientifique à en retirer en fonction de l'investissement humain et matériel.

De tels choix nécessitent des outils appropriés. Parmi eux, l'inventaire des sites est fondamental, même s'il ne peut avoir de valeur figée, notamment au point de vue légal, puisque, par essence, en perpétuelle évolution. L'utilisation plus intensive de mesures réglementaires en vigueur, comme la possibilité de classer des monuments et des sites ou le recours plus systématique et mieux coordonné au décret relatif aux « cavités souterraines d'intérêt scientifique », est également utile. L'introduction de la notion de « réserves archéologiques » puis la création de tels ensembles semblent plus cruciales encore, entre autres pour assurer la pérennité et la transmission de sites intéressants en nombre suffisant. De telles zones devraient être acquises par les autorités publiques, être inaliénables et leur éventuelle exploitation scientifique planifiée à très long terme. Elles pourraient être sélectionnées sur base de critères intégrant la répartition géographique, chronologique et culturelle des sites, ou encore l'état de conservation.

Dans le domaine du mégalithisme, une telle gestion pourrait s'exprimer par la poursuite d'un programme d'ampleur à Wéris, qui devrait débuter par la prospection systématique des 8 km de longueur du champ mégalithique et de ses abords, puis par la réalisation d'un troisième programme de fouilles modernes. À une échelle plus vaste, la vérification systématique de tous les indices mégalithiques livresques et de terrain signalés en Wallonie, notamment en Hainaut et en Brabant wallon, gagnerait également à être entreprise, de manière à pouvoir distinguer les sites fictifs des réels monuments et mieux évaluer le potentiel en la matière. Le classement de l'ensemble du « champ mégalithique de Wéris » ainsi que la mise en réserve de ses parties les plus significatives pourraient également être envisagés.

Chapitre 2

Aperçu de l'historiographie du

mégalithisme wallon

Six phases peuvent être distinguées dans l'historiographie du mégalithisme de Wallonie : période médiévale, Temps modernes, début du XIXe siècle à 1867, 1867 à 1906, 1906 à 1979 et 1979 à nos jours. Ces étapes comprennent des événements et une littérature qui déterminent leur importance respective.

Aperçu de l'historiographie du mégalithisme wallon

CHRISTIAN FRÉBUTTE ET MICHEL TOUSSAINT
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

1. INTRODUCTION

La découverte des monuments mégalithiques de Wéris et les diverses interventions qui leur furent consacrées sont des éléments essentiels de l'histoire du mégalithisme wallon. Inversement, une bonne compréhension de cette dernière est susceptible d'affiner la qualité de l'analyse des recherches anciennes consacrées aux sites de Wéris.

L'intérêt pour les mégalithes a, en Wallonie comme dans les régions voisines, fluctué au cours des siècles, tant en nature qu'en intensité. Sur base de faits précis, attestés par des écrits, des documents iconographiques et des fouilles, il est possible de retracer schématiquement l'évolution de cette historiographie au travers de six phases qui se succèdent depuis la période médiévale jusqu'à l'époque contemporaine.

23
Pierre Brunehaut à Hollain.
KURTH, 1905, p. 1.

2. LE MOYEN ÂGE

Les premières mentions écrites de mégalithes remontent au Moyen Âge. Des dolmens et menhirs sont cités dans des actes administratifs comme repères pour préciser les limites de propriétés foncières ou comme jalons pour les voyageurs, sans que leur signification réelle ne soit comprise. Tel est le cas du dolmen de Jambes, signalé en 1273 dans un testament (HUYSECOM, 1982[c], p. 48).

3. LES TEMPS MODERNES

Une curiosité encore timide à l'égard des pierres monumentales s'éveille au cours des Temps modernes, la seconde des phases évoquées. Des écrits sont consacrés au dolmen de Jambes, entre 1605 et 1808. La pierre Brunehaut suscite en 1777 une publication de la part de l'abbé de Nélis ; celle-ci est intitulée *Réflexions sur un ancien monument du Tournaisis appelé vulgairement la Pierre Brunehaut*, et insérée dans les *Mémoires de l'Académie Impériale et Royale des Sciences* (fig. 23).

Des menhirs attirent l'attention d'artistes, tel Constantin Huygens qui dessine celui de Bray en 1645, et de topographes. Des cartes établies durant cette période localisent en effet certains gros blocs, éventuellement mégalithiques, qui étaient réutilisés comme bornes frontalières, parfois depuis l'époque médiévale. Ainsi, la carte établie par le comte Ferraris au XVIII[e] siècle signale le dolmen de Jambes sous le terme « Pierre du Diable » (fig. 24).

Les Temps modernes sont responsables de diverses destructions. À Wéris, des artefacts trouvés dans des fosses de condamnation semblent situer à la fin du XVI[e] siècle ou au début du XVII[e] l'abattage et l'enfouissement de deux menhirs du « Champ de la Longue Pierre » (HUBERT, 1985[b]) et des cinq menhirs implantés à proximité de l'allée couverte de « Wéris II » (HUBERT, 1987). En 1753 disparaît le menhir de Bray dont les fragments servent à réparer un canal.

24

Extrait de la *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris, 1771-1778* (feuille N[8], 116) ; la « Pierre du Diable » à Jambes est clairement localisée.

25

De gauche à droite, pierre Brunehaut, menhir de Gozée au moment de sa découverte, projet de redressement du menhir de Gozée.

Van Bastelaer, 1887, pl. III.

4. DU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE À 1867

La troisième étape de cette historiographie, qu'on pourrait qualifier de « mégalithographie », s'étend du début du XIX^e siècle à 1867. Cette période est paradoxale car elle fut à la fois destructrice et protectrice.

Des pierres disparaissent car elles entravent des projets d'aménagement ou parce qu'elles peuvent être utilisées à bon compte pour empierrer des chemins. Cette liste nécrologique comprend notamment le dolmen de Jambes, démoli vers 1820, deux pierres dressées de Gozée (fig. 25), débitées dans le second quart du XIX^e siècle, ainsi que l'allée couverte de Bouffioulx, disparue au milieu du même siècle. C'est à la même époque que l'on perd la trace des deux sépultures mégalithiques de Hargimont, détruites ou enfouies lors de l'aménagement d'une chaussée (Masy, 1998).

Simultanément, les menhirs et dolmens sont reconnus comme des monuments dignes d'intérêt et nécessitant des mesures de protection. La pierre Brunehaut à Hollain, qui a échappé de justesse à la destruction, est relevée en 1819, sous le régime hollandais. En 1846, J.-B. Geubel, archéologue amateur et membre correspondant de la Commission royale des Monuments, entreprend une enquête auprès des instituteurs de l'arrondissement de Marche-en-Famenne. Cette investigation porte sur l'existence de pierres et de rochers aux noms fantastiques ; ses résultats figureront dans un article imprimé en 1851 et intitulé *Note sur l'existence de monuments des anciens cultes dans la forêt ardennaise* (Geubel, 1851). Ce travail mentionne des mégalithes très douteux mais aussi des sites de premier ordre tels que la « Cuvelée du Diable » à Forrières, cet [...] *assemblage de six Dol-men* (sic), *formant à peu près un cercle* [...] (Geubel, 1851, p. 88). En 1859, le gouverneur de la province de Luxembourg refuse l'acquisition de cet ensemble, le prix demandé par le propriétaire étant jugé excessif (document 1 ; voir liste des documents en fin de volume, page 428 et suivantes).

26
Monument représentant Ambiorix, roi des Éburons, juché sur un trilithe, à Tongres.

L'importance de la publication de Geubel dans le mouvement des études relatives aux mégalithes n'est pas à négliger, même si l'auteur se complaît dans des étymologies fantaisistes et se perd dans une érudition farfelue ; les dolmens et menhirs sont interprétés comme des lieux où les druides, imprégnés par les cultes germaniques ou « odiniques », sacrifiaient des victimes humaines. Ces idées influenceront d'autres écrivains qui « celtiseront » leur prose, comme le major à la retraite Daufresne de la Chevalerie (1879[b], p. 502-503) : *Leurs cérémonies religieuses n'avaient pas lieu dans les temples, mais dans les clairières des sombres forêts. Là, s'élevaient dans leur majestueuse simplicité, des monuments appelés druidiques, du nom des prêtres de la nation. Ces monuments composés de pierres gigantesques, plantées isolément, ou en lignes parallèles, ou en forme d'enceintes ou d'ellipses, plus ou moins spacieuses, servaient d'autels ou de tombeaux ; parfois on les disposait de manière à circonscrire des lieux consacrés.* De telles conceptions qui ont pollué la description de monuments mégalithiques sont les héritières d'idéologies nées au XVIII[e] siècle en France et en Angleterre. Leur persistance durant le XIX[e] siècle s'explique par l'ignorance de l'évolution des recherches et par le mouvement artistique du romantisme qui exploita leurs aspects mystérieux et fantastiques. Ces clichés furent encore récupérés pour vanter la grandeur d'un homme, et par la même occasion d'une nation. Lors de son installation sur la Grand-Place de Tongres en 1866, la statue d'Ambiorix, roi des Éburons, fut posée sur un trilithe (fig. 26). De nos jours, l'amalgame mégalithes/Celtes sévit encore, notamment à Gozée où un panneau indicateur identifie le menhir subsistant à une « pierre druidique ». Quant aux allées couvertes de Wéris, elles sont régulièrement fréquentées par des pseudo-prêtres celtes en costume d'opérette qui se livrent à des animations « pédagogiques » douteuses ou célèbrent des cérémonies de soi-disant mariage. Pour paraphraser Nietzche : qu'importe la vérité pour ceux qui ont la foi… Ces confusions ont encore été récemment entretenues à Wéris, traduit pour la circonstance Wérix (fig. 27), lors de fêtes de la pierre successives, qui apparentent les mégalithes à l'image décrite dans les bandes dessinées d'Astérix et Obélix.

27
Pseudo-menhir avec dénomination « Wérix », balladé sur un chariot à l'occasion des récentes fêtes de la pierre de Wéris qui entretiennent la confusion entre le mégalithisme et le temps des Celtes.

5. De 1867 à 1906

La quatrième période de l'historiographie du mégalithisme régional s'écoule de 1867 à 1906. Elle se caractérise par un élargissement de la prise de conscience de l'intérêt des monuments, tant par les autorités politiques que par la Commission royale des Monuments, par des sociétés savantes et par des institutions archéologiques. En 1867, le ministre de l'Intérieur envoie l'historien et archéologue Henri Schuermans au Congrès d'Anthropologie de Paris. Celui-ci en ramène un long rapport sur l'*Antiquité des dolmens et autres monuments de pierres brutes*, montrant qu'il est désormais bien établi que ces vestiges sont antérieurs aux Celtes et aux druides (SCHUERMANS, 1868). La phase qui débute à ce moment comprend la découverte de sites majeurs, la multiplication d'études et de débats, et l'organisation de fouilles. L'analyse de ces événements et de leur contexte est essentielle dans le cadre des études actuelles consacrées aux mégalithes belges, notamment les deux allées couvertes de Wéris, les trois menhirs d'Oppagne et le groupe des cinq menhirs situés à proximité de « Wéris II ».

Cette quatrième étape comprend la fouille du dolmen de Jambes par la Société archéologique de Namur, en 1874 (DEL MARMOL, 1875) ; elle s'engage ensuite dans une décennie « wérisienne » après que soient parus, en 1879, deux articles d'A. Daufresne de la Chevalerie sur *Les Antiquités du village de Wéris (Luxembourg)*. Ces publications sont les premières à mentionner et à décrire l'allée couverte de « Wéris I », qui sera restaurée en 1887. La sépulture mégalithique de « Wéris II » et les trois menhirs d'Oppagne sont repérés en 1888. Des fouilles sont organisées la même année dans les deux monuments sépulcraux par le commissaire-voyer Charneux. L'engouement pour les sites est mis en exergue par des rivalités entre les divers intervenants ; celles-ci se traduisent par des polémiques à propos de la restauration de « Wéris I » et de la paternité de l'authentification de « Wéris II », ainsi que de l'exécution des fouilles.

Parallèlement à divers travaux relatifs aux mégalithes de Thudinie (VAN BASTELAER, 1885, 1887-1888) et de Bouffioulx (VAN BASTELAER, 1883), paraissent des articles plus généraux comme l'*Étude sur les mégalithes ou monuments de pierres brutes existant ou ayant existé sur le territoire de la Belgique actuelle* rédigée par le baron de Loë (1888). Ce travail, dépoussiéré de toute assertion mythologique, correspond à un essai de synthèse des connaissances et intègre une description sommaire des sites, classés par communes. Il servira de base à une discussion entre archéologues et géologues lors de la séance du 6 août 1888 du IV[e] Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Charleroi. Le géologue L. Lambot (JACQUES, 1889[a], p. 257-261), comme l'avait déjà auparavant fait son collègue E. Delvaux (1887), y insiste sur la prudence à adopter dans l'interprétation de blocs qui seraient en position géologique et

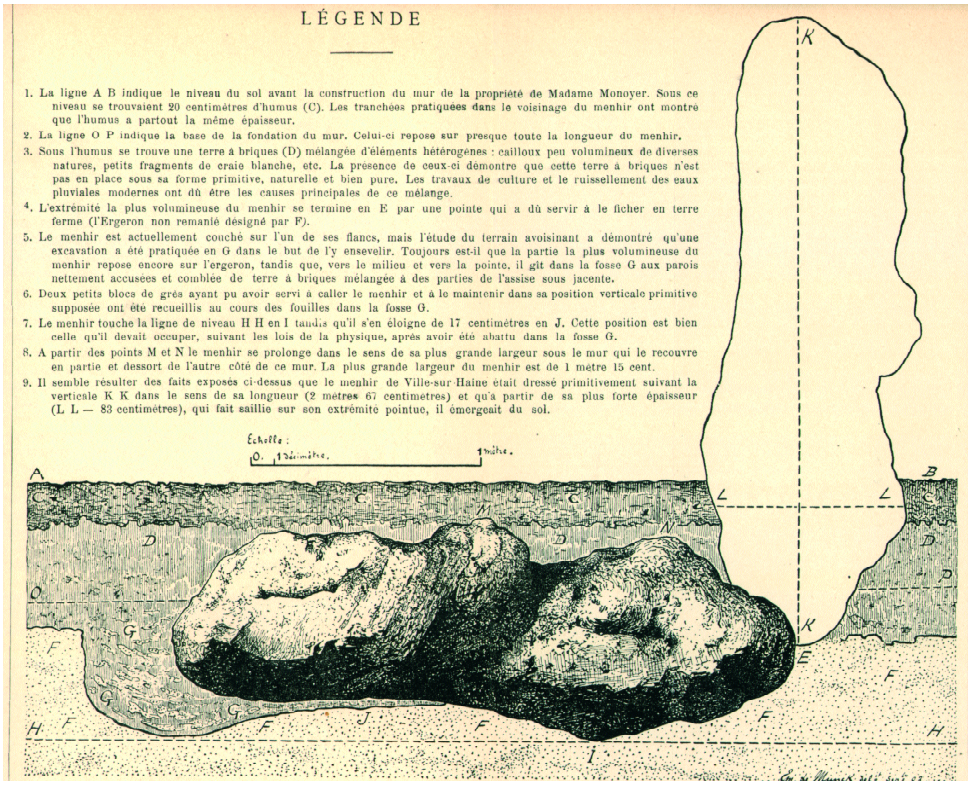

28
Menhir de Ville-sur-Haine.
DE MUNCK, 1894, pl. 1.

par conséquent non mégalithiques. A. de Loë (JACQUES, 1889[a], p. 262) reconnaît [...] *que les huit dixièmes de nos monuments de grandes pierres brutes connus sont sujets à caution et n'ont d'archéologique que leurs légendes.* La même séance évoque l'évolution des connaissances : les mégalithes sont dorénavant attribués à la fin de la Préhistoire et à l'Âge du Bronze, et le rôle sépulcral des dolmens évince les délires à propos des tables à sacrifice druidique.

Le VI[e] Congrès de la même fédération se déroule à Liège en 1890. Des questions concernent l'actualité mégalithique. Le rapport final de fouilles d'A. Charneux à « Wéris II » est résumé par M. Lohest, géologue à l'Université de Liège. Fait significatif, G. de Mortillet, président de la Commission des Monuments mégalithiques de France, est présent lors des séances. Au cours de cette rencontre, une excursion est organisée à Wéris, le 6 août 1890 ; les monuments sont visités et commentés. Ainsi, le baron J. de Baye précise que *Le monument de Wéris est plutôt une allée couverte qu'un dolmen…* (JACQUES, 1889[a], p. 270). La construction dont cet auteur parle correspond à « Wéris II », mais la remarque s'applique implicitement aussi à « Wéris I ».

Cet intérêt pour les mégalithes est à mettre en relation avec la multiplication d'interventions archéologiques peu méthodiques qui touchèrent les abords de certains monuments : le menhir subsistant de Gozée en 1887 (VAN BASTELAER, 1887, p. 90-91), le « menhir » de Ville-sur-Haine en 1893 (fig. 28 ; DE MUNCK, 1894), les éléments de la « Cuvelée du Diable » à Forrières en 1897 (DE LOË, 1903[a]), le menhir de Velaine-sur-Sambre en 1904 (DE LOË, 1904), puis en 1906 les menhirs de Baileux (DE LOË, 1908[c]) et d'Oppagne (DE LOË, 1908[a]). En 1906, A. de Loë réalise également des fouilles aux allées couvertes de « Wéris I » et de « Wéris II » (DE LOË, 1908[d] et 1908[b]).

La reconnaissance archéologique de ces monuments incite l'État belge à acheter les sites de « Wéris I » en 1882, de « Wéris II » à la fin 1888 ou plus vraisemblablement au début 1889, ainsi que, en 1889, le menhir de Gozée qui sera ensuite redressé de manière curieuse. Signe des temps, des mégalithes deviennent des curiosités touristiques et sont reproduits sur des cartes postales.

Malgré ces progrès scientifiques, des publications plus ou moins farfelues subsistent encore, comme l'ouvrage que le directeur de l'École normale de l'État à Verviers, E. Harroy, écrit en 1889 au sujet des *Cromlechs et dolmens de Belgique à Solwaster lez-Spa, à Dourbes-Fagnolles lez-Mariembourg, Sinsin, à Velaine-Balatre, à Wéris, à Mousny-Laroche*.

6. DE 1906 À 1979

La cinquième phase historique de l'étude du mégalithisme wallon se développe entre la fin des sommaires recherches de terrain du Service des Fouilles de l'État, conduites par A. de Loë au cours de l'été 1906, et la reprise d'un programme mégalithique d'envergure, en 1979, par F. Hubert et le Service national des Fouilles. Il s'agit d'une longue période qui tranche avec la précédente par la pauvreté d'activités et d'études consacrées aux monuments mégalithiques.

Ainsi, d'un point de vue bibliographique, quelques répertoires des mégalithes belges sont réalisés, principalement par les frères Brou à partir de 1969. Malgré l'intérêt des recensements, ces travaux pèchent par des interprétations saugrenues et un manque

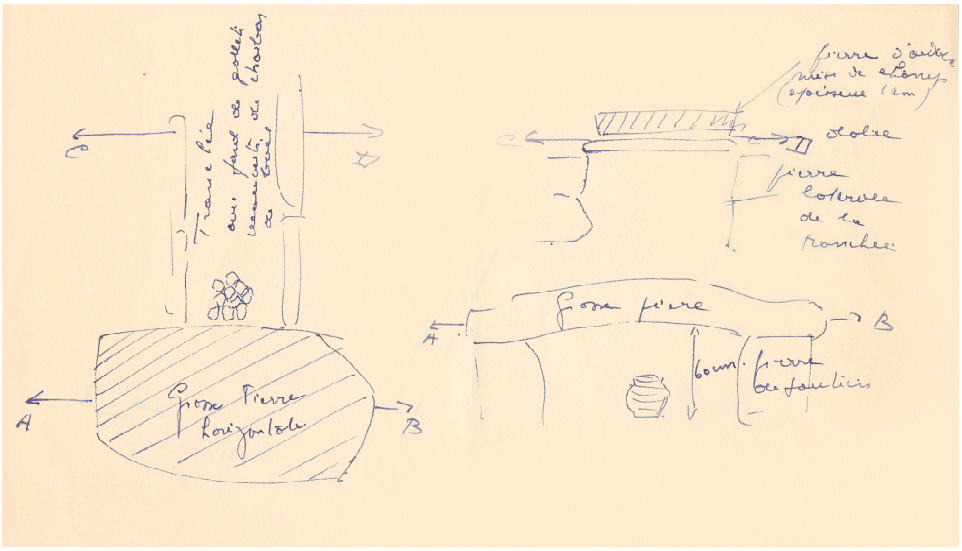

29
Plan et coupes schématiques du dolmen de Laviô, dressé le 8 juillet 1952 au cours d'une fouille de sauvetage.
Archives de la Direction de l'Archéologie, MRW, Namur.

évident de critique et de connaissance approfondie du sujet. L'ouvrage écrit par C. Hennuy (réédité en 1980) à propos des mégalithes de Thudinie est nettement plus documenté.

Les avancées les plus significatives résultent de l'application de décisions patrimoniales. En 1949, l'État belge acquiert enfin les éléments subsistants de la « Cuvelée du Diable » de Forrières, qui seront classés en 1974. D'autres arrêtés de classement visant la protection de mégalithes interviennent pour la pierre Brunehaut en 1934 et l'allée couverte de « Wéris I » en 1974.

Un autre point positif est fourni par trois découvertes majeures : un menhir au « Champ de la Longue Pierre » à Wéris, exhumé et fouillé en 1947 par H. Danthine (1961) ; le dolmen de Laviô, près de Bouillon (Huysecom, 1982[d]) repéré et sommairement exploré en 1952 par des érudits locaux, lors de la construction d'une maison (fig. 29); l'allée couverte de Lamsoul signalée par W. Lassance en 1971. La connaissance est également redevable à M. Mariën (1952[c]) qui consacre en 1947 une campagne de fouille à la pierre Saint-Hubert de Waha (fig. 30) ; au terme de ses recherches, l'archéologue des Musées royaux d'Art et d'Histoire est convaincu de la position géologique du bloc, écartant l'interprétation de menhir qui prévalait depuis l'époque de J.-B. Geubel.

Malheureusement, le patrimoine mégalithique ou réputé tel continue à être victime d'interventions irresponsables aux conséquences souvent irréversibles. Ainsi en 1976-1977, des fouilles peu méthodiques ont altéré les niveaux archéologiques de l'allée couverte de Lamsoul (Chardome, 1979[a] et 1979[b]; Lassance, 1983). De même, divers blocs, parfois hâtivement identifiés à des menhirs abattus, ont été arrachés à leur contexte stratigraphique, sans aucune précaution scientifique. Certains ont été dressés à proximité du lieu de leur découverte, tels les trois menhirs d'Oppagne en 1933 (Bertrang, 1934 ; Frébutte *et al.*, 2001[c]), ou à une distance plus importante de celui-ci. Cette dernière démarche est illustrée par le déplacement, en 1951, du soi-disant menhir de Haulchin vers la place de ce village et du polissoir de Saint-Symphorien vers Mons. En 1968, le « Cheval des Gottes » est transféré de Gistoux vers la campagne de Chaumont. Deux ans plus tard, un bloc exhumé à Longlier est dressé à Neufchâteau.

30
Pierre Saint-Hubert à Waha, déplacement à l'occasion de la fouille de 1947.

Archives de la Direction de l'Archéologie, MRW, Namur.

Des faits similaires se sont produits en Flandre. Lorsqu'en 1928 le poète flamand Hendrik van Veldeke est statufié à Hasselt, la pierre de couverture d'un hypothétique dolmen local est récupérée afin de servir de trône à l'effigie ; l'association de ce bloc et d'une sculpture affublée d'une toge druidique montrent la persistance d'une certaine celtomanie (fig. 31). Dans le même registre, en 1929, un dolmen est déplacé du village de Hénanbihen-Hénansas, dans les Côtes d'Armor, pour être installé à Boezinge, en Flandre-Occidentale (fig. 32) ; il célèbre la mémoire de soldats bretons morts durant la Bataille de l'Yser.

31
Monument dédié au poète H. van Veldeke, à Hasselt.

32
Dolmen breton provenant de Hénanbihen-Hénansas et installé à Boezinge (Flandre-Occidentale).

L'intérêt pour les mégalithes et pour la symbolique qu'ils dégagent se manifeste encore par la curieuse construction, en forêt de Soignes, d'un cromlech dédié aux gardes forestiers victimes de la Première Guerre mondiale (fig. 123). Cet ensemble en poudingue de Wéris a été conçu par le peintre Richard Viandier ; il a été inauguré le 30 mai 1920.

7. DE 1979 À 2001

L'année 1979, qui marque le début de la sixième période, compte deux événements majeurs. Le premier est le mémoire de licence d'É. Huysecom (1979) sur *Les sépultures mégalithiques en Belgique, dolmens et allées couvertes*, résumé dans une synthèse (1982[a]) et dans divers articles consacrés aux sépultures mégalithiques de Wéris (1981[d]), de Bouffioulx (1981[c]), de Laviô (1982[d]) et de Jambes (1982[c]). Le second événement de cette année, consécutif au précédent, est le démarrage d'un programme archéologique consacré au « champ mégalithique de Wéris » par le Service national des Fouilles (fig. 33). Ces recherches, placées sous la direction de F. Hubert, durèrent jusqu'en 1987 ; elles concernèrent l'allée couverte de « Wéris I », les cinq menhirs voisins de « Wéris II » et deux menhirs supplémentaires dégagés dans le « Champ de la Longue Pierre ».

Par la suite, la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne a exécuté une fouille de vérification à Lamsoul, en 1995-1996 (TOUSSAINT & JADIN, 1996), et a développé, depuis 1995, un nouveau programme de recherches systématiques et pluridisciplinaires relatif aux mégalithes de Wéris, en partenariat avec l'Association wallonne d'Études mégalithiques (AWEM). Des mesures de classement sont arrêtées, comme au cours de la phase précédente. Elles concernent le menhir de Velaine, en 1980, et le menhir de Gozée, en 1994. Le classement de l'allée couverte de Lamsoul est en cours et celui du « champ mégalithique de Wéris » dans son ensemble est projeté.

33
Un des menhirs voisins de l'allée couverte de « Wéris I » lors de la reprise des recherches par le Service national des Fouilles en 1979.
Photo, F. Hubert.

Parallèlement à cette renaissance des études mégalithiques, il convient de souligner l'enthousiasme croissant du grand public pour les allées couvertes et les menhirs. Facilité par l'essor de la « civilisation des loisirs », cet intérêt, empreint d'une admiration pour les bâtisseurs néolithiques, nécessite des réponses adéquates de la part des archéologues afin d'établir avec le plus grand nombre des discussions fructueuses, éloignées des dérives de certains radiesthésistes et de celtomaniaques invétérés. Ainsi sont multipliées les visites guidées de sites, les communications sur le sujet et les expérimentations relatives à la reconstitution de menhirs et d'allées couvertes.

Le processus de destruction et d'altération des mégalithes est malheureusement loin de s'essouffler. Les quelques monuments subsistants sont menacés par la pression de l'urbanisme, de l'industrie et de l'agriculture intensive. Des blocs qui auraient mérité un examen archéologique ont ainsi disparu ci et là, comme en 1999 à Xhoute-si-Plout (Manhay) et en 2001 à proximité de l'allée couverte de « Wéris I ». Paradoxalement, des mégalithes sont victimes de leur succès en subissant un tourisme de masse incontrôlé et des manipulations d'amateurs inconscients. Ces excès sont stigmatisés par la circulation de *quads* sur certains sites de Wéris ou par le déplacement et le dressement intempestifs de soi-disant menhirs déterrés sans méthode, par exemple en 2000 au lieu-dit « Waillimont » à Saint-Médard (Herbeumont ; Frébutte *et al.*, 2001[a]).

8. CONCLUSION

Le survol de l'historiographie du mégalithisme wallon montre clairement qu'après le Moyen Âge et les Temps modernes, ce domaine est marqué par des temps forts qui incluent des découvertes, des études et des restaurations, et par des périodes de quasi-inertie, voire d'incurie. Cette évolution reflète l'état d'esprit et le volontarisme hoquetant des pouvoirs publics à l'encontre des mégalithes, mais également le degré d'intérêt variable du monde scientifique et la qualité des compétences de multiples amateurs attirés par le sujet.

L'historiographie exposée dans ce chapitre n'est qu'une ébauche. La phase en cours, dans laquelle s'inscrivent les fouilles et les publications modernes touchant le « champ mégalithique de Wéris », doit être considérée comme un nouveau point de départ. D'autres programmes de fouilles et de recherches devront nécessairement lui succéder pour répondre à l'évolution des sciences et des problématiques archéologiques. Celles-ci amèneront tout naturellement à étudier de manière différente les mégalithes régionaux, et donc à proposer de nouvelles pistes de réflexion et d'analyse.

Au vu des destructions et des menaces enregistrées, ces vestiges si peu nombreux et leur transmission aux générations futures nécessitent de toute urgence une politique de conservation responsable (Frébutte *et al.*, 2003). L'efficacité de cette démarche dépend de la qualité des réflexions posées en amont, notamment sur la faisabilité et la durabilité des projets. Outre les mesures de classement et de protection légales qui obéissent à des conventions internationales, un arsenal de dispositions doit être constitué et utilisé par les pouvoirs publics. Parmi ces instruments figurent la conservation intégrée, l'acquisition de terrains, la réalisation de réserves archéologiques, l'aménagement des sites et leur surveillance.

Chapitre 3

Sépultures collectives monumentales et menhirs de

Wallonie et des régions voisines

L'ensemble de menhirs et d'allées couvertes de Wéris, le plus spectaculaire de Wallonie, n'est pas totalement esseulé sur le territoire de la Belgique et des zones limitrophes des pays voisins. Une présentation générale des monuments de ces contrées est indispensable pour préciser le contexte architectural, culturel et chronologique du champ mégalithique.

Sépultures collectives monumentales et menhirs de Wallonie et des régions voisines

MICHEL TOUSSAINT
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

1. INTRODUCTION

En raison de la qualité de ses monuments, variés et bien conservés à l'échelle du nord-ouest de l'Europe, la région de Wéris, un des villages de la commune de Durbuy, est sans conteste « le » haut lieu du mégalithisme belge (fig. 34). Les deux allées couvertes et les menhirs du champ mégalithique local ne sont cependant pas isolés sur le territoire de la Belgique actuelle et des régions voisines. Des mégalithes se rencontrent également ailleurs en Wallonie, en Flandre, dans le nord de la France, au Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que dans les territoires allemands frontaliers et aux abords de la Meuse hollandaise.

En Wallonie, une dizaine de sépultures mégalithiques sont classiquement acceptées par les préhistoriens (fig. 35 ; HUYSECOM, 1982[a]). Seules quatre d'entre elles sont encore

34
Allée couverte de « Wéris I », carte postale de 1904.

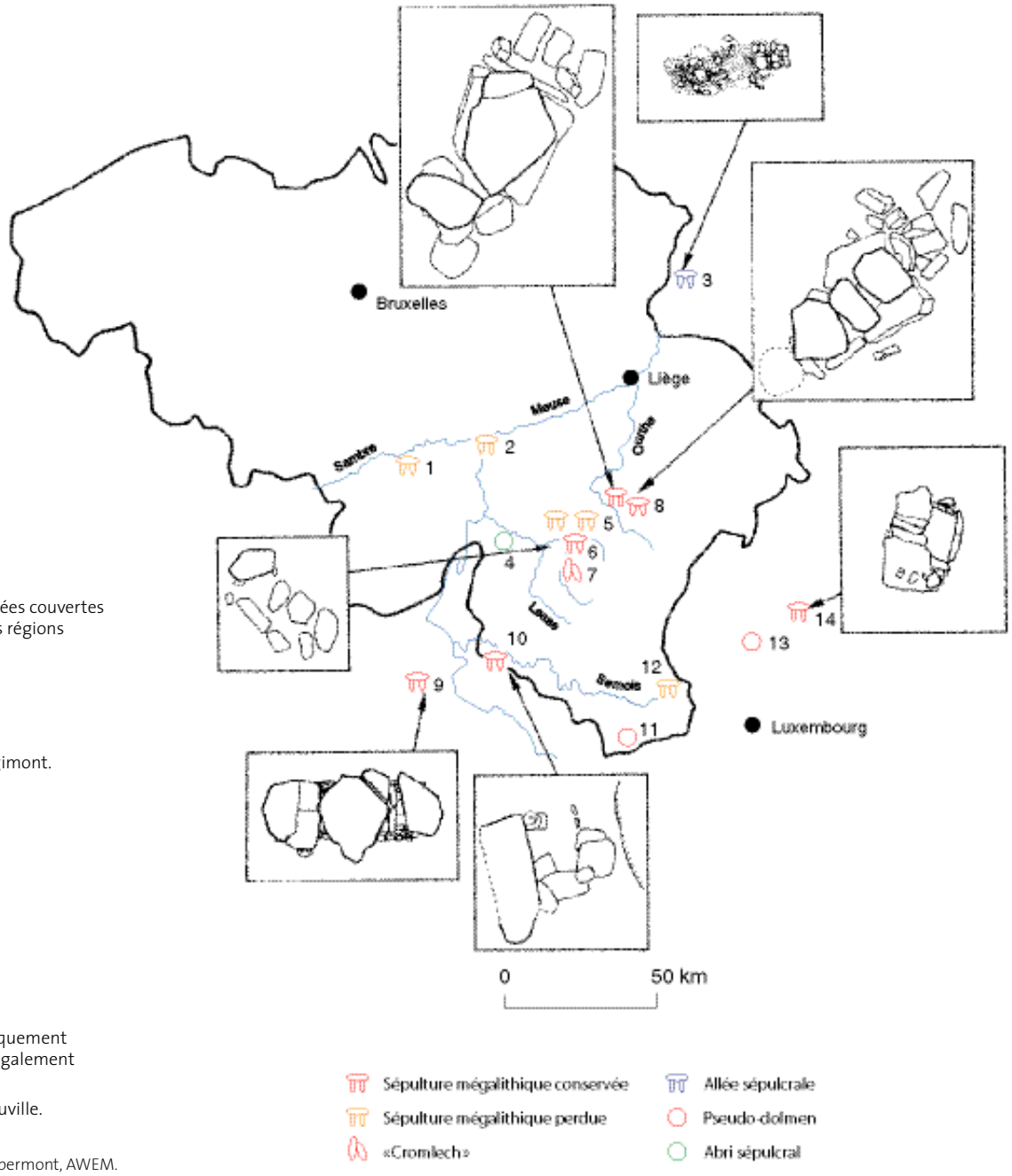

35
Les dolmens et allées couvertes de Wallonie et des régions frontalières.

1. Bouffioulx.
2. Jambes.
3. Stein.
5. Jemeppe-Hargimont.
6. Lamsoul.
8. Wéris.
9. La Ganguille.
10. Laviô.
11. Gomery.
12. Bonnert.
13. Schnellert.
14. Schankweiler.

Deux sites historiquement apparentés sont également localisés.

4. Martouzin-Neuville.
7. Forrières.

Infographie, S. Lambermont, AWEM.

conservées ; elles ont cependant été trouvées dans des conditions peu favorables sur le plan scientifique, soit anciennement, comme à Wéris, soit à l'occasion de travaux d'urbanisme, comme il y a un demi-siècle à Laviô (Bouillon), soit encore par des groupements non professionnels, comme plus récemment à Lamsoul (Rochefort). Les autres, dont l'authenticité est parfois discutable, ont été démolies ou sont enterrées.

La plupart des blocs de pierre cités dans la littérature régionale comme menhirs ont été détruits. Les quelques exemplaires conservés n'ont pas encore fait l'objet de fouilles récentes destinées à authentifier cette interprétation.

Seuls finalement de rares dolmens et quelques dizaines de menhirs se prêtent encore à des vérifications de terrain, comme celles qui ont été réalisées ces dernières années à Lamsoul et à Wéris (TOUSSAINT, 1996, 1997[b] et 1997[c]).

La situation n'est guère plus enviable dans les régions voisines. Aucune recherche moderne ne concerne le mégalithisme de Flandre où les monuments potentiels ont été, pour l'essentiel, détruits. Quelques dolmens et menhirs ont été signalés dans les régions de France jouxtant la Wallonie, notamment l'allée couverte de La Ganguille, dans les Ardennes ; rares cependant sont ceux qui ont fait l'objet de recherches récentes. Un unique menhir a été reconnu au Grand-Duché de Luxembourg, sur le Béisenerbierg. Seuls quelques mégalithes ont été décrits dans les territoires allemands frontaliers, avec en exergue la *Steinkiste* de Schankweiler. Le sud des Pays-Bas ne compte qu'une structure apparentée au phénomène mégalithique, heureusement correctement fouillée, l'allée sépulcrale de Stein.

Le présent chapitre vise à placer le « champ mégalithique de Wéris » dans son contexte régional. Les différents mégalithes des autres régions de Wallonie seront d'abord abordés, en commençant par les dolmens et allées couvertes indiscutables (§ 2) ; viendront ensuite les monuments incertains ou controversés (§ 3) et imaginaires (§ 4), ensuite les menhirs, tant classiquement acceptés que discutables (§ 5). Succédant à une brève présentation des monuments frontaliers (§ 6 à 10), de courtes synthèses relatives à la disposition géographique des mégalithes régionaux, à leur morphologie, à leur chronologie et à leur attribution archéologique sont, finalement, proposées (§ 11).

À la suite de la présentation des résultats des deux programmes de fouilles qui ont marqué les dernières décennies au champ mégalithique, thème du deuxième volume de la présente monographie, les allées couvertes et menhirs de Wéris seront mis en perspective de manière plus détaillée dans un des chapitres du troisième volume. Il ne s'agira plus seulement, comme c'est le cas ici, de les situer dans leur contexte régional, mais de les étudier dans le cadre plus général du mégalithisme du nord-ouest européen.

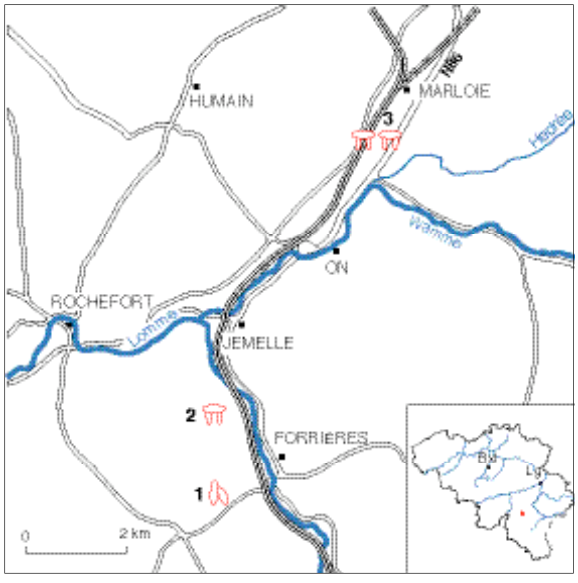

36

Les mégalithes de la région du confluent de la Lomme et de la Wamme.

1. « Cuvelée du Diable » à Forrières.

2. Allée couverte de Lamsoul.

3. Allée couverte et dolmen de Hargimont.

Infographie, S. Lambermont, AWEM.

37
Plaque signalétique à la sortie du village de Marloie en direction de Jemelle.

2. SÉPULTURES MÉGALITHIQUES DE WALLONIE

Les allées couvertes et dolmens de Wallonie peuvent être groupés en trois ensembles géographiques. Le principal rassemble les monuments construits en Calestienne, cette bande calcaire du sud et sud-est de la Famenne qui marque la limite avec le massif ardennais. Il comprend, outre les allées couvertes de Wéris qui font l'objet des chapitres 5 et 6, les différents monuments de la région du confluent de la Lomme et de la Wamme (fig. 36), entre les villes actuelles de Marche-en-Famenne et de Rochefort ; il s'agit des deux sépultures mégalithiques détruites ou introuvables de Hargimont, de l'étrange « Cuvelée du Diable » à Forrières et de l'allée couverte de Lamsoul. Les sépultures mégalithiques de la vallée de la Semois composent le deuxième ensemble, soit le dolmen de Laviô et le site mal documenté de Bonnert, près d'Arlon. Le troisième groupe correspond à la vallée de la Meuse et n'englobe que le seul dolmen de Jambes.

2.1. Groupe de la Calestienne

2.1.1. Jemeppe-Hargimont

Deux tombes mégalithiques ont été signalées au XIX^e siècle à Jemeppe-Hargimont (fig. 37 ; Burton, 1892 ; Barvaux, 1899 ; Huysecom, 1982[a], p. 70-71). Leur localisation exacte reste inconnue (fig. 38 ; Corbiau, 1986 ; Masy, 1998).

Les seules descriptions anciennes de ces monuments proviennent de notes de deux habitants de Hargimont, J.-L. Burton (1892, p. 112) et J. Barvaux (1899), ainsi que d'un rapport inédit adressé par J.-B. Geubel au gouverneur de la province, en février 1873 (Archives de l'État, Arlon, Fonds Geubel ; document 2). C'est peu avant cette année 1873 que Burton explore une allée sépulcrale qui avait 15 m de long sur 1,25 m de large, sans dalle de couverture, orientée du nord-nord-ouest au sud-sud-est, avec vraisemblablement l'entrée de ce dernier côté. Sa partie nord était, rapporte Burton, […] *remplie d'ossements humains de tout âge sur une longueur de 5 à 6 mètres*. Ces restes

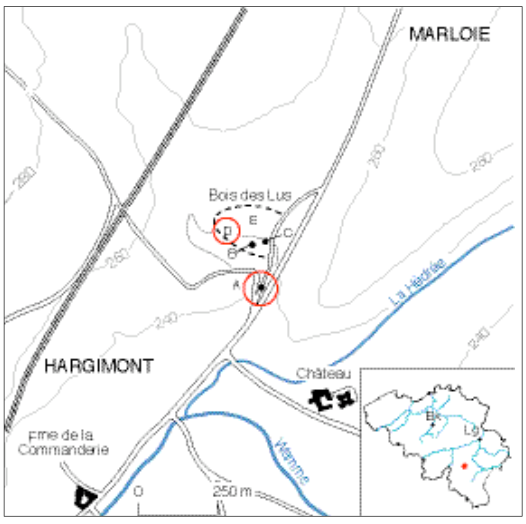

38
Carte de recherche des monuments mégalithiques de Hargimont.
A. Position de l'arbre dit « Chêne à l'Image » sur la *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris*, 1771-1774 (Feuille W^10, 157).
B. Four à chaux.
C. Pont du train vicinal.
D. Localisation présumée des mégalithes selon Debatty, 1991.
E. Localisation probable des mégalithes.
D'après Masy, 1998.
Infographie, S. Lambermont, AWEM.

39
La « Cuvelée du Diable » à Forrières.
Geubel, 1851, pl. 1, n° 2.

correspondraient à plus de deux cents individus (Barvaux, 1899 ; Huysecom, 1982a, p. 70), assertion qu'il ne faut évidemment pas prendre à la lettre car aucun réel décompte anthropologique n'a jamais été réalisé. Le fouilleur note que […] *les dents recueillies et encore adhérentes aux mâchoires étaient fortement usées, quoique parfaitement saines* (Burton, 1892). Les ossements humains auraient été laissés en place. Cette allée est actuellement perdue. Déjà entamée sur son extrémité méridionale par la construction de la grand route voisine en 1844, cette structure pourrait avoir disparu lors de la construction du chemin de fer vicinal en 1900 (Masy, 1998, p. 139).

Un autre monument de type tabulaire, appelé « dolmen », se situait à 50 m à l'est de l'allée couverte. Il comprenait une dalle de couverture de 5 m de longueur posée sur quatre supports de 1 m de hauteur (Barvaux, 1899). Le matériel archéologique associé se limitait à quelques silex taillés (Burton, 1892). Ce monument était vraisemblablement déjà ruiné lors de l'exploration de l'allée couverte.

Les deux mégalithes de Jemeppe-Hargimont ont apparemment été construits partiellement en calcaire, comme le substrat rocheux local, et partiellement dans un second matériau non identifié, notamment en ce qui concerne la fermeture du chevet et la dalle de couverture du dolmen.

2.1.2. Forrières

Un énigmatique ensemble mégalithique composé de dix-huit blocs de grès s'élevait jadis à Forrières, au lieu-dit « Inzomet », un promontoire schisteux étiré entre deux petits ruisseaux, à environ 1,6 km au sud de l'allée couverte de Lamsoul (coord. Lambert : 214,187 est/91,400 nord ; Z : 220 m). D'après les observations faites au milieu du XIXe siècle par J.-B. Geubel (1851, p. 88), le monument, dénommé « Cuvelée du Diable » ou encore « Pierre du Diable », était […] *un assemblage de six Dol-men* (sic), *formant à peu près un cercle, composés chacun de trois pierres l'une formant la table sur les deux autres. Les tables ont été renversées et chacune d'elles est encore appuyée contre ses bâses* (sic) (fig. 39). Pour cet auteur, il s'agit d' […] *un monument qui doit appartenir au druidisme* […] *Comme il n'y a que 17 pierres, je me suis informé du sort de la 18e et l'on m'a dit qu'il y a très longtemps, elle avait servi à l'empierrement du chemin qui longe cette colline* […]. À la même époque, Geubel dénonce les dommages faits au monument et réclame sa protection. En 1859, le gouverneur de la province de Luxembourg refuse l'achat du site, considérant le prix demandé comme totalement exagéré (Archives de l'État à Arlon, document 1). L'appétit financier du propriétaire et la parcimonie du gouverneur eurent des conséquences malencontreuses : onze des dix-sept pierres subsistantes ont été détruites entre le refus d'achat et 1890 (Cloquet, 1890-1891, p. 94). Les derniers vestiges de cet ensemble malheureusement ruiné (fig. 40), soit six pierres de 1 à 2 m de longueur, ont été acquis par l'État en 1949 et classés un quart de siècle plus tard. D'après la légende, un trésor est caché sous le plus gros bloc.

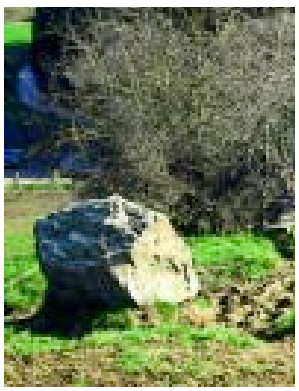

40
La « Cuvelée du Diable » à Forrières, vue actuelle ; une croix, non visible sur la photographie, christianise le site.

C'est à la fin du mois d'août 1897 qu'eurent lieu les seules fouilles jamais menées sur le site. Elles n'ont fourni aucune précision sur l'époque de la construction et sur son attribution culturelle. Les seuls documents archéologiques récoltés sont […] *deux petits morceaux de silex, des fragments d'os et quelques morceaux d'une poterie faite au tour et qui paraît être belgo-romaine* (de Loë, 1903a, p. 123).

De nombreuses questions subsistent au vu de si laconiques descriptions. Le croquis publié par Geubel montre deux blocs fichés dans le sol et une dalle appuyée à 55° contre l'un d'eux. A-t-on vraiment affaire à un trilithe ruiné ? Pourquoi Geubel n'a-t-il pas représenté les cinq autres « dol-mens » qu'il dit avoir observés ? N'a-t-il pas supposé un peu vite que tous les blocs du site s'organisaient en trilithes comme celui qu'il croyait observer ?

Par la suite, la « Cuvelée du Diable » a été considérée comme les ruines d'un dolmen (De Loë, 1928, p. 239 ; Rahir, 1928, p. 98 ; Saccasyn-della Santa, 1946, p. 76) puis, revenant à l'esprit de la description de Geubel, comme un « cromlech » évoquant Stonehenge (Mariën, 1960, p. 133 ; Hubert & Huysecom, 1982[d], p. 48). De telles interprétations dépassent probablement le potentiel informatif des vestiges du monument, apparemment en grande partie perdu pour l'archéologie (Warmenbol, 1993, p. 204).

La date même de la construction reste très incertaine, même si on l'a souvent attribuée à l'Âge du Bronze (Mariën, 1960, p. 133 ; De Laet, 1982, p. 464).

2.1.3. L'allée couverte de Lamsoul

2.1.3.1. Introduction

Le monument mégalithique de Lamsoul (fig. 41) a été édifié au pied du flanc méridional de la colline de « Rubiémont » qui domine la rive gauche de la Lomme, sur le territoire de la localité de Jemelle, un des villages de la commune de Rochefort, province de Namur (coord. Lambert : 213,880 est/93,100 nord ; Z : 240 m ; parc. cad. : Rochefort, 2e Div. (Jemelle), Sect. B, nº 274a). Il a été repéré en 1971 par W. Lassance, puis exploré une première fois en 1976 et 1977 par un cercle d'amateurs local (Chardome, 1979[a] et 1979[b]). Ces travaux ne répondant pas à toutes les questions, notamment archéologiques, architecturales et paléoenvironnementales, que suscite une telle structure (Huysecom, 1983 ; Lassance, 1983), la Direction de l'Archéologie du

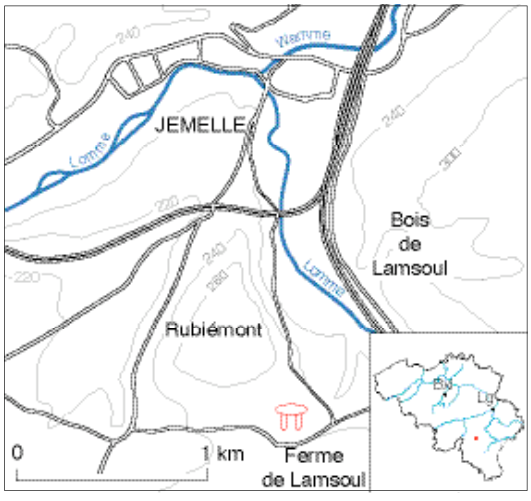

41
Allée couverte de Lamsoul, situation du monument.
Plan, S. Lambermont, AWEM ; infographie, J.-F. Lemaire, AWEM.

42
Allée couverte de Lamsoul, plan d'ensemble lors des fouilles de 1995 et 1996.
Plan, S. Lambermont, AWEM.

43
Allée couverte de Lamsoul, vue zénithale du monument lors des fouilles de 1995 et 1996.

Ministère de la Région wallonne a procédé à une nouvelle fouille, au cours de l'hiver 1995-1996 (fig. 42 et 43). Il s'agissait de préciser les techniques de construction du mégalithe, les détails de son architecture, sa datation, son mode d'utilisation, son environnement et l'origine des roches qui le composent (Jadin & Toussaint, 1998 ; Jadin *et al.*, 1998 ; Toussaint & Jadin, 1996, 1997[a] et 1997[b] ; Toussaint *et al.*, 1997[f]).

2.1.3.2. Description

Le monument est implanté sous le niveau du sol actuel, dans une large tranchée de fondation creusée selon la ligne de déclivité du terrain environnant. Cette tranchée entame non seulement le sol meuble mais aussi, par endroits, le substrat schisteux. À l'époque de sa construction, le paysage était encore assez largement boisé, comme l'indique l'étude des pollens. La partie arrière de l'édifice est encore recouverte par un tumulus (fig. 44).

Le mégalithe est en partie détruit, surtout sa zone d'entrée. Son noyau central se compose de neuf grosses dalles de calcaire qui forment une chambre rectangulaire orientée approximativement du nord-ouest au sud-est ; seules cinq d'entre elles sont encore en place, les quatre autres ayant basculé (fig. 45). Dans son état de conservation moderne, l'édifice a environ 5,10 m de longueur externe, près de 2,50 m de largeur externe et de 1,20 m à 1,60 m de largeur interne selon les endroits. Deux piliers (n[os] III et VII de la numérotation des premiers fouilleurs ; Chardome, 1979[b]) sont encore dressés sur le côté gauche de la chambre, bien en place. Les deux orthostates droits correspondants (n[os] V et VIII) sont couchés à l'intérieur de la structure. Ils ont été abattus au cours des Temps modernes comme en atteste la datation ^{14}C d'un petit foyer disposé juste sous l'un d'eux. Le chevet se compose de deux piliers convergents formant un « V » bien ouvert (n[os] IX et XII) et de la seule dalle de couverture encore in situ

44
Allée couverte de Lamsoul, évocation.
Illustration, B. Clarys.

(nº XI ; fig. 46). La disposition des dalles montre que l'ensemble du chevet a sans doute légèrement glissé vers l'arrière, mais la déformation n'est pas suffisante pour être responsable de la forme en « V ». Si tel avait été le cas, et donc que le chevet ait été

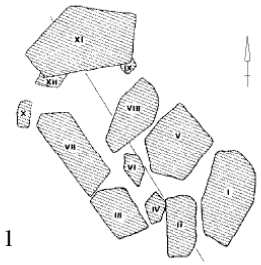

1

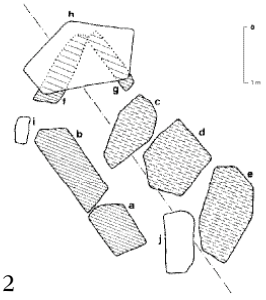

2

45
Allée couverte de Lamsoul.
1. Plan de la chambre avec numérotation des principales dalles.
D'après Chardome, 1979[b].
2. Plan de la chambre avec désignation alphabétique des principales dalles.
D'après Huysecom, 1983.

46
Allée couverte de Lamsoul, chambre et chevet.

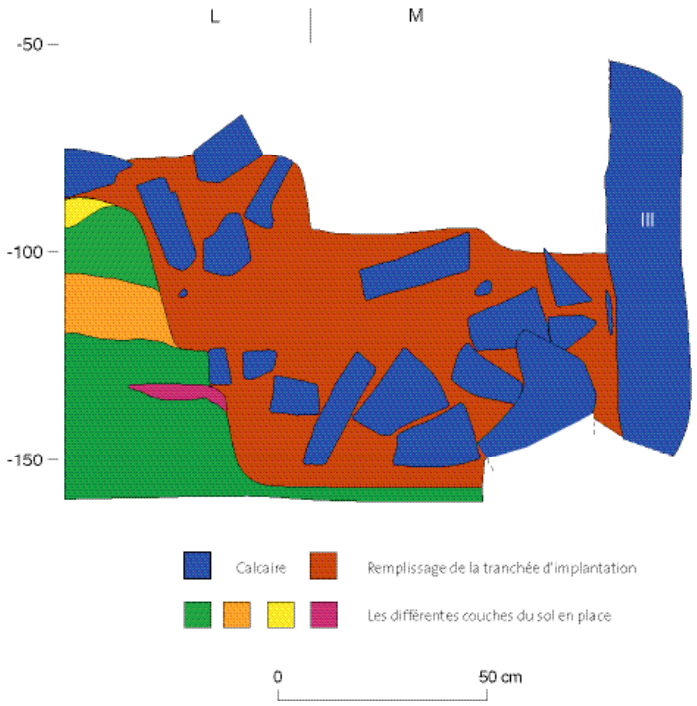

47
Allée couverte de Lamsoul, coupe réalisée lors des fouilles de 1995-1996, montrant la tranchée d'implantation néolithique à l'extérieur du pilier n° III, entre les carrés L-M 35 et L-M 36.

Coupe et infographie, S. Lambermont, AWEM.

primitivement en « U », il aurait d'ailleurs fallu que les fouilles effectuées derrière le chevet aient révélé la dalle de fermeture qui aurait été, à l'origine, perpendiculaire à l'axe principal du monument.

La tranchée de fondation a un fond plus ou moins plat et des bords obliques atteignant jusqu'à 70° (fig. 47).

Diverses structures ont été repérées sous la base des piliers. Par endroits, les bâtisseurs ont creusé d'étroites rainures longitudinales dans le fond schisteux de la tranchée d'implantation pour marquer l'emplacement où devaient être disposés les piliers (fig. 48). C'est le cas sous le bloc n° V. La rainure y mesure 80 cm de long et une trentaine de centimètres de largeur pour une profondeur maximale d'une quinzaine de centimètres. Elle est quasi parallèle à l'axe formé par les deux piliers qui délimitent le côté gauche de la chambre (n^{os} III et VII), et se situe dans le prolongement presque exact du pilier formant le côté droit du chevet (n° IX). Du côté gauche de la chambre, une telle rainure semble apparaître dans l'intervalle entre les piliers III et VII.

48
Allée couverte de Lamsoul : au premier plan, rainure d'implantation d'un orthostate ; à l'arrière-plan, blocs de calage.

Un autre dispositif s'observe sous le bloc VIII, effondré dans la chambre près du chevet. La base du bloc est simplement adossée, du côté extérieur, à la paroi latérale, très abrupte, d'un petit surcreusement de la tranchée de fondation.

Une fois dressés, les orthostates ont été contrebutés par des pierres de calage et surtout par de larges amas de blocs – de véritables contreforts – déversés dans la tranchée d'implantation, sur les deux côtés extérieurs et à l'arrière du monument (fig. 49).

Les interstices entre les piliers (III et VII à gauche ; V et VIII à droite) ont été comblés par des petits murets de pierres sèches (fig. 50) comme il s'en trouve à l'allée couverte de « Wéris II ». Entre les piliers XII et VII, ces muretins sont renforcés par une petite dalle de calcaire (X).

Les quelques plaquettes de grès disposées horizontalement sur le sol du chevet pourraient indiquer qu'un dallage recouvrait, au moins en partie, ce secteur.

La zone d'entrée du monument est détruite ; on ne saura donc jamais avec certitude s'il y avait une antichambre et une ouverture en demi-hublot comme aux allées couvertes de Wéris. La fonction de certains gros blocs effondrés (nº I par exemple), qui pourraient tout aussi bien être des restes de l'entrée que des fragments de dalles de couverture, restera également conjecturale.

Devant le mégalithe s'étale un empierrement grossier, allongé perpendiculairement à l'axe de la chambre et fait de blocs et de dallettes irrégulières de petites dimensions (fig. 51). S'agit-il d'une terrasse aménagée aux abords de l'entrée ou de rejets liés à la vidange de la chambre ? La première hypothèse pourrait s'imposer, et ce dans la mesure où les dimensions et la forme des pierres composant cette terrasse ne correspondent pas à celles des contreforts comblant la tranchée de fondation à l'extérieur des orthostates ; de même, la quantité de pierres découverte dans cet empierrement est trop importante par rapport à ce qu'aurait livré la seule vidange de la chambre.

La stratigraphie de la chambre n'a pu être relevée que lors des premières explorations. Elle comprenait trois couches de haut en bas (fig. 52 ; CHARDOME, 1979[b], p. 46) : *La première, d'une épaisseur moyenne de 40 cm est constituée d'une argile compacte brun clair avec quelques grès épars, des scories de fer et des déchets récents* […]. *La deuxième, d'une épaisseur maximale de 40 cm constituait un remplissage grossier scories, de grès et de calcaire sous la dalle de couverture XI (en b). La dernière, d'une épaisseur variant entre 20 et 110 cm était constituée d'une argile plus brune que celle de la couche a, argile semée de quelques traces de charbon de bois (en c). Le sol en place est formé d'argile très compacte et de schiste (en d).*

49

Allée couverte de Lamsoul, les contreforts en blocs comblant la tranchée d'implantation du monument à l'extérieur des orthostates.

50

Allée couverte de Lamsoul, restant d'un muret de pierres sèches remplissant l'intervalle entre les orthostates de la chambre.

51
Allée couverte de Lamsoul, empierrement situé devant la chambre sépulcrale.

2.1.3.3. Matières premières

Les dalles composant le mégalithe sont toutes en calcaire givétien (Pirson, 1997). Le substrat géologique sous le monument se compose par contre de schiste. La construction du monument a donc impliqué le déplacement de blocs pesant souvent plusieurs tonnes sur une distance au moins égale à celle qui sépare Lamsoul des affleurements calcaires les plus proches, soit au minimum 650 m et peut-être près de 2 km, avec franchissement de dénivellations de quelques dizaines de mètres. Les nombreux petits blocs remplissant la tranchée d'implantation et composant l'empierrement situé devant le monument sont également d'origine sublocale ; ils peuvent être répartis en 31 classes lithologiques distinctes, toutes disponibles dans un rayon de quelques kilomètres.

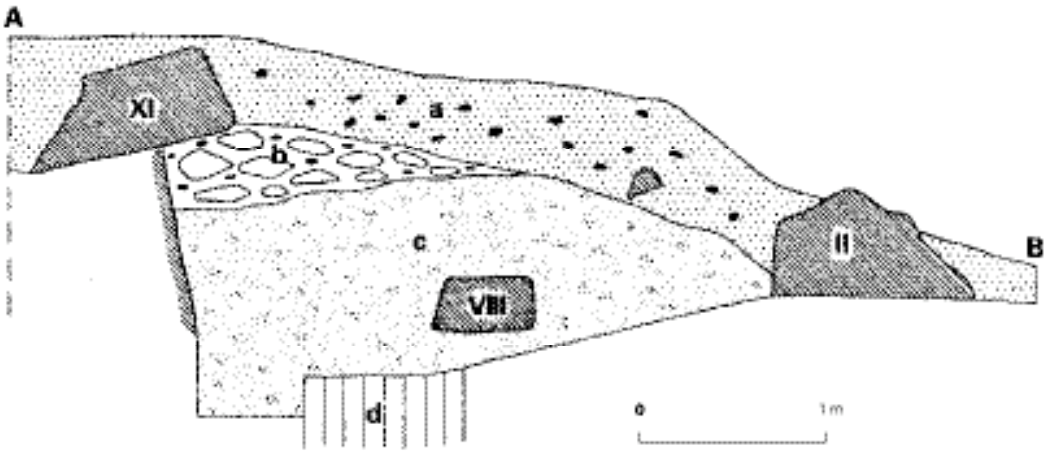

52
Allée couverte de Lamsoul, coupe du remplissage de la chambre.
D'après Chardome, 1979[b], p. 45.

2.1.3.4. Matériel archéologique

Les documents archéologiques et anthropologiques sont peu nombreux. Le lot découvert en 1976-1977 est dispersé en profondeur et en superficie, tant dans la chambre qu'à l'extérieur. Il se compose de cinq éclats en silex, dont un provient d'un outil poli, de […] *quatre petits tessons d'une poterie très mal façonnée qui pourrait rappeler la céramique Seine-Oise-Marne* (CHARDOME, 1979[b], p. 46), ainsi que de divers ossements humains dont un fragment de calotte crânienne. Il y a aussi de rares documents apparemment romains et un tesson peut-être protohistorique, qui pourraient témoigner de fréquentations du monument après son abandon par les « mégalitheurs ». Le matériel recueilli en 1995-1996 comprend une belle pointe de flèche à pédoncule (fig. 53), de type néolithique final, et un petit lot d'une vingtaine de dents et ossements humains. La majeure partie de ces derniers était bien en place, dans le fond de la chambre ; ils furent essentiellement mis au jour sous les piliers couchés et à la base du remplissage encore préservé du diverticule de la chambre situé entre le pilier gauche du chevet, n° XII, et l'orthostate gauche n° VII. Les seules pièces à peu près intactes sont deux calcanéus, un talus et une phalange. Il y a également quelques fragments crâniens, un morceau de maxillaire juvénile, la région symphysaire d'une mandibule et des fragments de corps de fémurs, d'un tibia et d'une fibula.

En raison des remaniements subis par les sédiments de la chambre, il n'est guère possible d'aborder en détail le domaine des pratiques funéraires et de dresser une chronologie fine des inhumations. Tout au plus peut-on attribuer les restes humains découverts à plusieurs défunts dont au moins un enfant. Le monument était donc bien une sépulture plurielle sans cependant pouvoir préciser si elle était collective (c'est-à-dire avec introduction successive de cadavres au fil des décès) ou multiple (fonctionnement sépulcral quasi simultané).

2.1.3.5. Datations radiocarbones

Deux échantillons osseux humains trouvés lors des fouilles de 1995 et 1996 ont été datés au ^{14}C par AMS à la Radiocarbon Accelerator Unit, Research Laboratory for Archaeology and the History of Art de l'université d'Oxford (JADIN & TOUSSAINT, 1998) :
– OxA-6454 = 4115 ± 60 BP soit, après calibration, au cours de la première moitié du troisième millénaire avant J.-C. L'échantillon daté est un talus trouvé dans la rainure d'implantation située sous l'orthostate n° VII ;

53
Allée couverte de Lamsoul, pointe de flèche découverte lors des fouilles 1995-1996.
Dessin, S. Lambermont, AWEM.

– OxA-6455 = 4055 ± 55 BP soit, après calibration, au cours de la première moitié du troisième millénaire. L'échantillon est une phalange en provenance de la base de la chambre.

Les implications de ces dates seront discutées dans le volume 3 de la monographie.

2.1.3.6. L'allée sépulcrale de Lamsoul, de la construction à la condamnation

Les diverses observations faites au cours des fouilles et le rare matériel archéologique découvert gagnent à être interprétés en fonction de la séquence « construction-utilisation-condamnation-destruction-réutilisation » du monument.

De nombreux témoignages de la phase de construction ont ainsi pu être mis en évidence. Ils s'ordonnent chronologiquement selon le schéma probable suivant :
– creusement d'une tranchée d'implantation longitudinale selon l'axe de la pente du paysage, dans le sédiment meuble et par endroit dans le substrat schisteux ;
– au fond de cette tranchée, creusement de rainures de marquage dans le schiste à la place où seront par la suite dressés certains des piliers qui délimitent les côtés longitudinaux de la chambre ; dans le cas d'autres orthostates, petit surcreusement destiné à adosser la face externe des piliers ;
– levage des orthostates ;
– mise en place de blocs de calage des piliers et bourrage des interstices entre ceux-ci ;
– aménagement de larges contreforts destinés à la fois à stabiliser les orthostates et à remplir les parties latérales de la tranchée de fondation ;
– pose de la dalle de couverture du chevet et, peut-être, de dalles couvrant la chambre ;
– édification d'un tumulus en terre, encore visible sur la moitié arrière du monument, à moins que cette structure ne corresponde à une phase de condamnation.

La phase d'utilisation du monument est très clairement sépulcrale, comme en atteste la présence d'ossements humains. Elle se situe à la fin du Néolithique.

Les phases d'une éventuelle condamnation du monument par les Néolithiques et de perturbations plus récentes sont délicates à distinguer. Ainsi, la présence de piliers couchés et la non-conservation de la partie antérieure, correspondant à l'entrée, témoignent de l'ampleur de la destruction du monument. S'agit-il de traces de condamnation par les Néolithiques eux-mêmes, comme il s'en observe de plus en plus lors des fouilles modernes ? Est-on en présence de remaniements plus récents engendrés par des pillages ultérieurs, par l'utilisation du monument comme carrière ou par les générations de fermiers soucieux de dégager leurs terres ? Il est malaisé de trancher, notamment en raison de l'absence de prise en compte d'une telle problématique lors des trop rares observations faites à l'occasion des premières fouilles. L'absence de dalles de couverture au-dessus de la zone centrale de la chambre pose également problème : est-ce un nouvel indice de condamnation néolithique ? Mais dans ce cas, pourquoi ce phénomène est-il limité à la partie arrière du monument ? Les bâtisseurs ont-ils plutôt choisi d'utiliser une couverture légère, par exemple en bois, comme les comparaisons avec certaines allées sépulcrales du Bassin parisien pourraient le faire penser ? Faut-il au contraire attribuer la carence en dalles de couverture à l'exploitation du mégalithe pour récupérer des blocs de calcaire à des fins domestiques ou autres ? Pourquoi cependant, dans cette hypothèse, ne pas avoir aussi emporté la dalle surmontant le chevet et les orthostates couchés dans la chambre ?

Les traces de réutilisations successives du site après son abandon par les Néolithiques, attestées par de rares vestiges protohistoriques et gallo-romains ainsi que par la datation radiocarbone aux Temps modernes d'un petit foyer disposé juste sous un des piliers effondrés dans la chambre, témoignent à l'évidence de diverses modifications post-sépulcrales du monument. Il a ensuite disparu de la mémoire collective des habitants et des érudits locaux, jusqu'à sa redécouverte en 1971.

En conclusion, malgré certaines incertitudes typologiques liées à la destruction de sa partie antérieure, il semble que le mégalithe de Lamsoul puisse se ranger parmi les allées couvertes implantées dans une tranchée, comme il s'en trouve vers la fin du Néolithique dans le Bassin parisien et en Hesse-Westphalie, ainsi qu'à « Wéris II ».

2.2. Dolmen de Laviô

Ce monument mégalithique se situe au lieu-dit « Hour », au hameau de Laviô, sur le territoire de la localité de Rochehaut, commune de Bouillon, province de Luxembourg (coord. Lambert : 194,420 est/58,680 nord ; parc. cad. : Bouillon, 8e Div. (Rochehaut), Sect. B, nº 33q). Il a été implanté dans la plaine alluviale de la Semois, à quelques mètres à peine de la rive droite de la rivière (fig. 54). Le site a été découvert en 1952, lors du creusement des fondations d'une maison sous laquelle il est aujourd'hui encore enfoui (fig. 55). Il n'a pu être fouillé, mais le docteur F. Clément, à l'époque directeur du Musée ducal à Bouillon, eut le temps de réaliser quelques observations, un croquis (fig. 56) et des photographies (fig. 57 et 58). Sur ces bases, É. Huysecom a pu en réaliser une étude sommaire (Huysecom, 1979, 1982a et 1982d). La partie orientale de l'ensemble, la seule

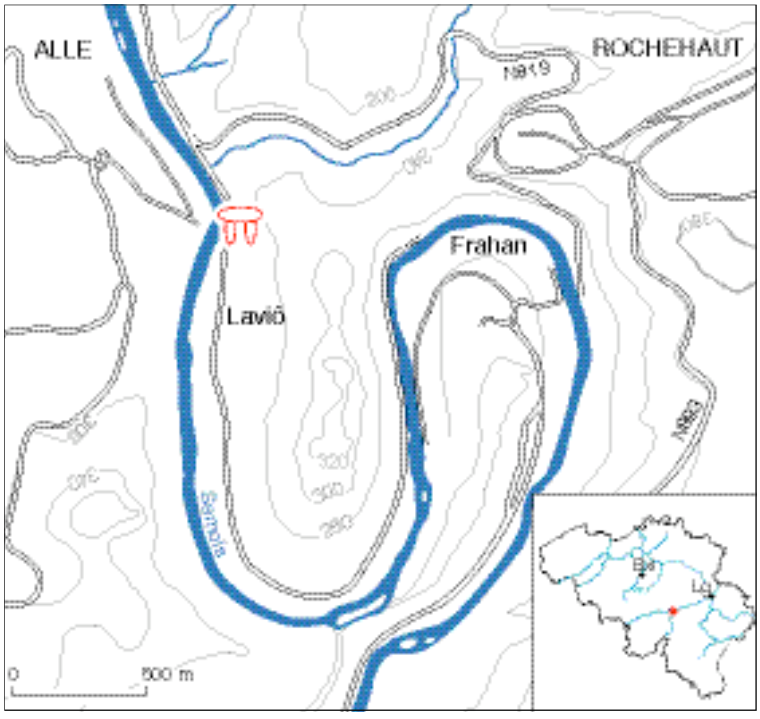

54
Monument mégalithique de Laviô, situation.
Plan, S. Lambermont, AWEM ; Infographie, J.-F. Lemaire, AWEM.

55

Vue actuelle de la construction qui recouvre les vestiges du monument mégalithique de Laviô.

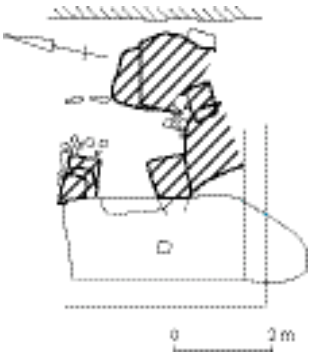

56

Monument mégalithique de Laviô, plan d'après le croquis exécuté le 18 juillet 1952 par le Dr. F. Clément.

D'après Huysecom, 1982[d], p. 280.

jamais observée, se composerait d'une grande dalle de phyllade d'Alle (Huysecom, 1982[a], p. 71), d'environ 5 m de longueur sur 1,70 m de largeur ; cette couverture repose horizontalement sur des supports constitués, au moins là où il a pu être possible d'en juger, de petites dalles empilées. L'axe de la chambre semble être orienté d'est en ouest. Une encoche de 1 m de long, aménagée par percussion sur le bord oriental de la dalle de couverture, surmonte l'entrée présumée (fig. 58). Devant elle, d'autres blocs placés de chant ou en pendage oblique délimitent une sorte de couloir d'accès à entrée latérale s'ouvrant au nord. À 1 m sous la dalle de couverture, des galets composaient un dallage grossier surmonté d'une couche de charbons de bois, malheureusement non prélevés ; ce dallage se prolongeait en partie dans le couloir d'accès.

Le matériel archéologique se limite aux fragments d'un seul vase, découvert dans le remplissage de la chambre, à 60 cm sous le plafond, ainsi qu'à un éclat cortical atypique

57

Monument mégalithique de Laviô, vue prise depuis l'est, avec couloir d'accès au premier plan.

Photo, F. Clément, prise lors du dégagement en 1952.
Archives de la Direction de l'Archéologie, MRW, Namur.

58

Monument mégalithique de Laviô, vue de détail de l'encoche aménagée sur la dalle de couverture au dessus de l'entrée présumée.

Photo, F. Clément, prise lors du dégagement en 1952.
Archives de la Direction de l'Archéologie, MRW, Namur.

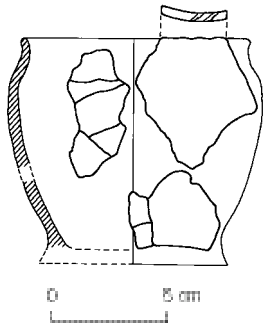

59
Monument mégalithique de Laviô, vase à fond plat.
Huysecom, 1982[d], p. 282.

en silex. Le vase est trapu, à fond plat, à pied évasé, à faible carène située à 4 cm sous le bord, et à légère lèvre avec traces irrégulières de spatule. Sa reconstitution lui donne une hauteur de quelque 19 cm et un diamètre extérieur maximal de 22 cm (fig. 59). La pâte est grossière, avec dégraissant à base de grains de schiste. L'allure générale de ce vase le rapproche du S.O.M. ainsi que du faciès hollandais de Vlaardingen ; les deux particularités que sont la lèvre et la carène évoquent par contre clairement le Néolithique final de type « Gord » (Huysecom, 1982[d], p. 281). L'entrée latérale de la chambre est atypique pour le S.O.M. et évoque certains mégalithes de la culture plus nordique des Gobelets en Entonnoir, ou Tr.B.K., qui remontent à la première moitié du troisième millénaire avant J.-C.

2.3. Dolmen de Jambes

Un dolmen s'élevait autrefois dans la plaine alluviale de la Meuse, au hameau de Velaine, à Jambes (fig. 60 ; coord. Lambert : 185,410 est/126,020 nord), village aujourd'hui intégré à la commune de Namur (Chainiaux-Garny, 1975 ; Schuermans, 1869 ; Grandgagnage, 1851 ; Huysecom, 1979 et 1982[c]). Il a été détruit vers 1820. Il est mentionné dès 1273 dans le testament de Nicolas de Jambes (Huysecom, 1982[c], p. 48). Les seules sources qui apportent des informations archéologiques réellement crédibles à son sujet sont de brèves descriptions faites entre 1605 et 1808 ainsi qu'un dessin exécuté par E. Del Marmol d'après un croquis réalisé par J. Grandgagnage en 1818, peu avant la destruction du monument (fig. 61). Le mégalithe, auquel s'attachent diverses légendes dont celle de la Gatte d'Or, a reçu successivement les appellations de « Lapis », « Grosse Pierre », « Blanche Pierre », « Pierre Brunehaut » et « Pierre du Diable ». Ce monument, qui peut sans doute être considéré comme un dolmen trilithe, était composé d'une dalle de couverture rectangulaire en dolomie (huysecom, 1982[a], p. 66), d'environ 2,80 m de longueur sur plus de 1 m de largeur et environ 50 cm d'épaisseur, posée sur deux supports. Selon un texte de 1808 (Huysecom, 1982[c], p. 51), ceux-ci étaient placés dans le sens de la longueur de la dalle de couverture mais le dessin d'époque les représente dans celui de la largeur. Les dimensions des piliers varient donc selon les sources (fig. 62). L'ouverture du monument semble avoir été dirigée vers le nord-est. Le trilithe était apparemment entouré de dix à onze pierres presque aussi grandes que celles qui le composent. D'après les descriptions du XIX[e] siècle, ces blocs composaient un cercle, ou cromlech (del Marmol, 1875, p. 345), de 13 à 15 m de diamètre, marquant peut-être la base d'un tumulus arasé (Huysecom, 1982[c], p. 61). Le matériel archéologique apparemment associé au monument comprenait un perçoir en silex et quelques fragments de poteries grossières ainsi que des éléments romains, notamment des monnaies en cuivre, qui proviennent vraisemblablement d'une nécropole gallo-romaine voisine.

Les mégalithes comparables à celui de Jambes, c'est-à-dire des dolmens simples entourés d'un cercle de pierres, se retrouvent uniquement dans les régions nordiques, aux Pays-Bas, en Allemagne et au Danemark, où ils sont associés à des faciès de la Tr.B.K. Peut-être le monument de Jambes correspond-il à une trace très méridionale de cette culture, dans une zone de contact avec les cultures apparentées au Seine-Oise-Marne ?

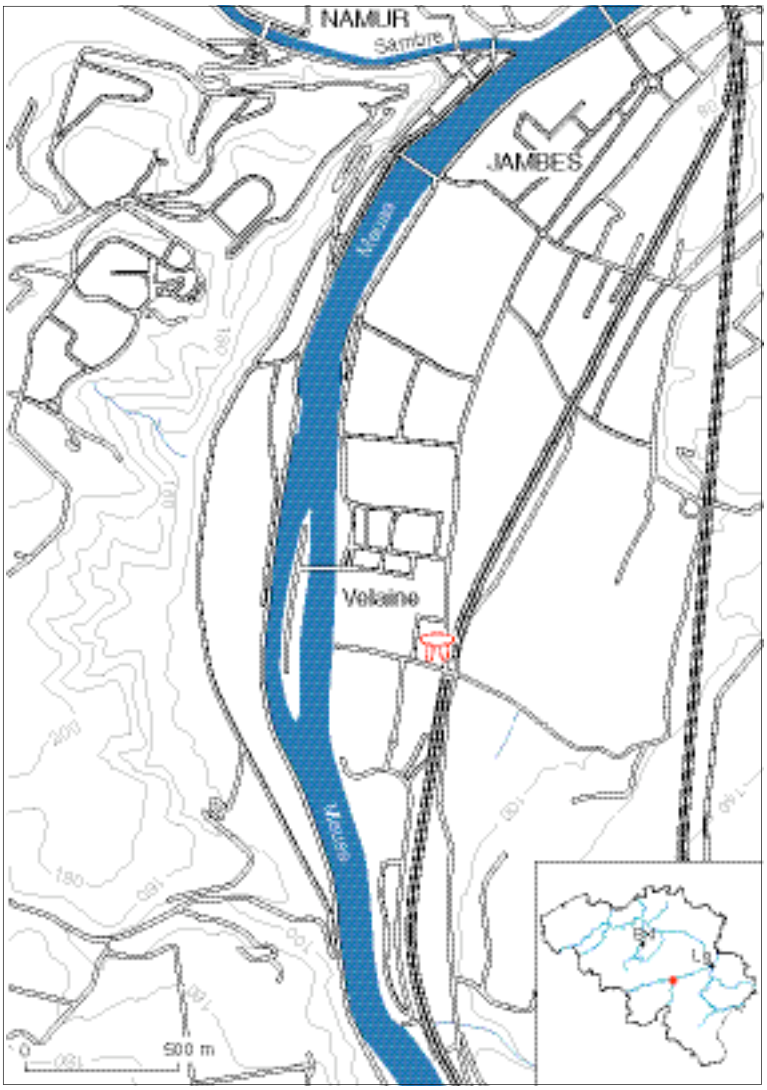

60
Dolmen de Jambes, situation.
Infographie, J.-F. Lemaire, AWEM.

61
Dolmen de Jambes, gravure réalisée au XIXe siècle par P. De Cleermaecker, d'après un dessin attribué à E. Del Marmol, lui-même inspiré d'un croquis exécuté en 1818 par J. Grandgagnage.

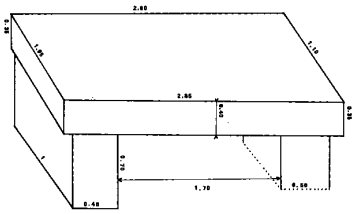

62
Dolmen de Jambes, dessin avec mesures.
D'après Huysecom, 1982c, p.57.

3. D'AUTRES DOLMENS ?

3.1. Bouffioulx

Il y a une vingtaine d'années, É. Huysecom (1979, 1981c et 1982a) attira l'attention sur des vestiges mégalithiques détruits vers le milieu du XIXe siècle, en bordure de la vallée de la Bième, à Bouffioulx, non loin de Charleroi (province de Hainaut). Quoique signalés anciennement (Pasquier-Nalinne, 1865 ; Van Bastelaer, 1883), ces monuments étaient tombés dans l'oubli.

C. Pasquier-Nalinne (1865, p. 19) parle ainsi d' […] *une chambre quadrangulaire, ouverte du côté de l'Est et formée de deux pierres colossales apposées l'une contre l'autre par leur partie supérieure et qui soutenaient le rocher qui en couvrait la voûte. Ces pierres laissaient un passage entre elles, non seulement sur le devant, mais encore entre elles et la montagne où elles se trouvaient adossées. Derrière ce dolmen existait une espèce de trilithe, c'est-à-dire deux pierres brutes qui en supportaient une troisième* […]. Une description un peu plus récente, rédigée par Van Bastelaer (1883, p. 495), est plus précise : […] *une espèce d'allée couverte formée d'une entrée vers l'Est de forme triangulaire, faite de deux*

grandes dalles inclinées l'une sur l'autre par le haut et d'une suite d'autres dalles dressées parallèlement en couloir couvert, dirigé vers une roche élevée perpendiculaire. Derrière cette chambre se dressait un dolmen trilithe. La morphologie de l'ouverture de l'allée couverte évoque (HUYSECOM, 1981c, p. 180) celle du dolmen de La Ganguille (voir § 7.2), dans le département des Ardennes, à une septantaine de kilomètres au sud de Bouffioulx. Les surprenantes structures de Bouffioulx garderont cependant à jamais une grande partie de leurs secrets.

3.2. Abri de Martouzin-Neuville

3.2.1. Description du site

L'abri-sous-roche de Martouzin-Neuville (fig. 63), à Beauraing (province de Namur), est situé non loin du sommet d'un versant à forte déclivité orienté au nord, dans des bancs de calcaire dévonien de la Calestienne (fig. 64 ; coord. Lambert : 196,640 est/89,310 nord). Une sépulture collective de première importance pour la connaissance du Néolithique mosan y a été soigneusement fouillée en 1977 par un groupe non professionnel, avec la collaboration du préhistorien F. Hubert. Le site présente des caractéristiques originales.

La partie supérieure se présente sous la forme d'un petit abri composé d'une plate-forme très étroite protégée par un surplomb correspondant à un plan de stratification de la roche (fig. 65). La plateforme mesure 80 cm de largeur entre l'aplomb de l'encorbellement et le fond de l'abri. Suivant les endroits, son plancher présente une ou deux rainures longitudinales d'une dizaine de centimètres de profondeur ; la plus longue atteint 4,30 m.

63
Abri de Martouzin-Neuville, vue actuelle du site.

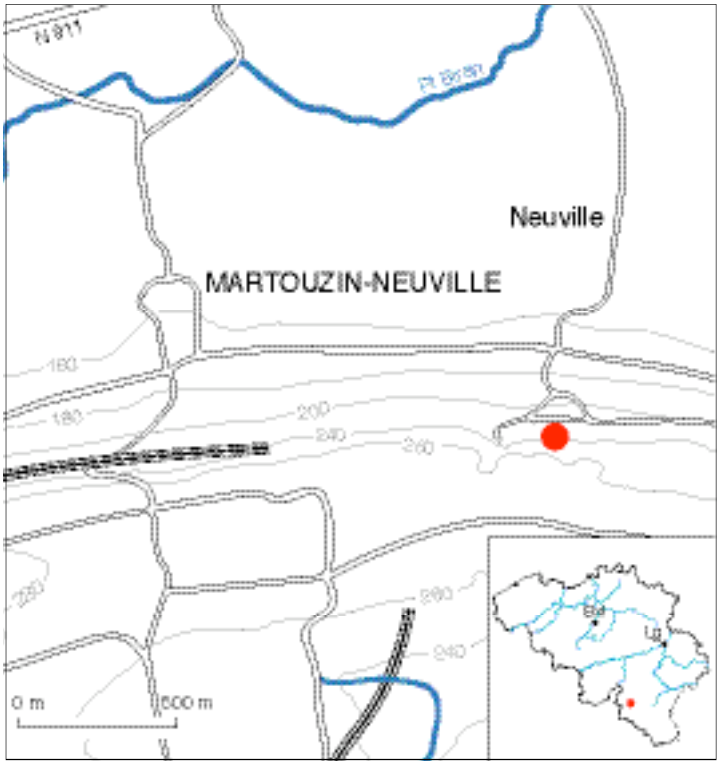

64
Abri de Martouzin-Neuville, situation.
Infographie, S. Lambermont, AWEM.

À l'extérieur de la partie abritée du site, la plateforme s'incline à quelque 35° vers le bas de la colline. Au centre du site (fig. 65, coupe b), à une cinquantaine de centimètres de l'aplomb, le profil devient cependant vertical sur près de 1 m, pour atteindre une plateforme inférieure d'à peu près 1,50 m de large. Au-delà, le flanc de la colline continue à descendre selon une pente d'environ 40°, pour rejoindre la dépression de la Famenne.

3.2.2. Interprétation

Selon Huysecom (1979 et 1982[a]), deux structures mégalithiques ont été aménagées à Martouzin, l'une sur la plateforme supérieure du site et l'autre sur l'inférieure.

Ainsi, pour créer l'étroit palier supérieur (Huysecom, 1979, p. 147), […] *les constructeurs ont abattu des dalles, et à l'aide de feu et de martelage répété, ils ont aménagé à l'emplacement libéré des sortes d'« auges », lesquelles furent entourées de dalles verticales, obtenant ainsi un monument de 0m.80 de largeur et de 2m.80 de longueur probable. Cette construction est orientée est-ouest et seule en est conservée l'extrémité est*. Huysecom précise ultérieurement (1982[a], p. 69) que les dalles verticales étaient disposées […] *probablement sur trois côtés (le quatrième étant constitué par la paroi naturelle), délimitant une petite chambre rectangulaire*. Cet aménagement aurait composé, ajoute-t-il (Huysecom, 1982[a], p. 78) […] *probablement une petite allée couverte simple, d'un type fort semblable à celle de Schankweiler* […].

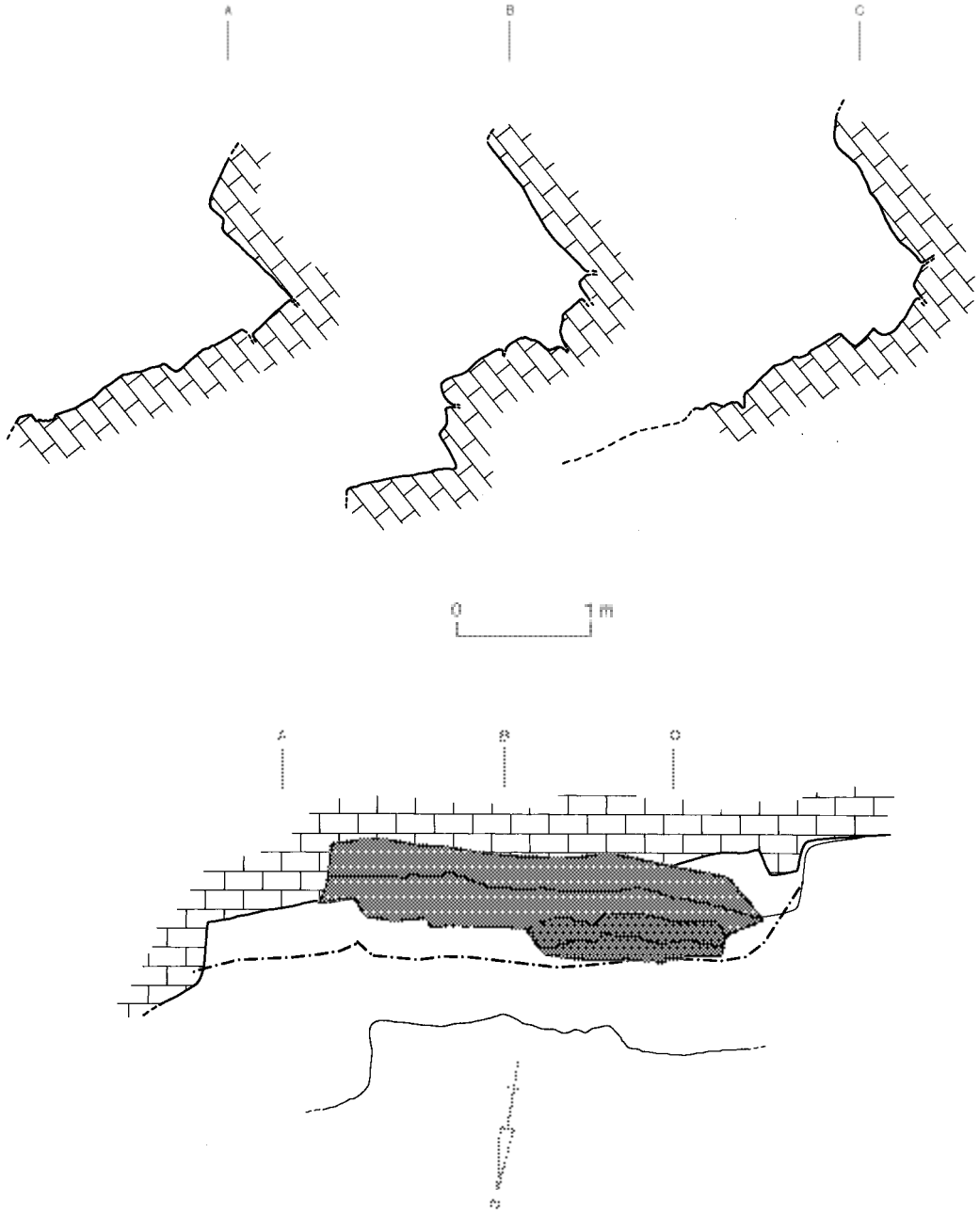

65
Abri de Martouzin-Neuville, coupes et plan schématique du site.
Plan et coupes, infographie, S. Lambermont, AWEM.

66
Abri de Martouzin-Neuville lors des fouilles de 1977 montrant la richesse et la dispersion horizontale et verticale des ossements humains.
Document F. Hubert.

67
Abri de Martouzin-Neuville, étage inférieur en 1977, avec la dalle considérée comme formant la couverture d'un caveau.
Document F. Hubert.

À notre sens, une telle interprétation est abusive. Les « auges », ou rainures, ne sont que des joints de stratification élargis naturellement en surface; les grandes dalles à pendage oblique censées avoir été abattues du plafond de l'abri pour aménager l'auvent sont tombées naturellement; les traces de martelage supposé sont en fait des irrégularités naturelles de la surface du banc calcaire, qui s'observent d'ailleurs aussi en dehors de l'abri (observations de S. Pirson). Quant aux traces de feu, elles paraissent également douteuses. La largeur même de l'étage supérieur de l'abri ne permet pas d'accueillir une structure de la dimension d'une allée couverte, même réduite. F. Hubert, témoin privilégié des fouilles, a pu observer que les « auges », dans lesquelles se trouvaient la majorité des ossements humains découverts sur le site (fig. 66), étaient en réalité couvertes de blocs irréguliers ne dépassant pas une trentaine de centimètres. Un tel type de couverture d'une sépulture collective est classique dans les grottes et abris de nos régions (Toussaint, 1995) et n'a rien de mégalithique. Il est d'ailleurs possible qu'une partie de ces blocs ait été amenée par l'érosion naturelle de la falaise surplombante. Le secteur supérieur de Martouzin n'est, en définitive, qu'une sépulture collective de plus dans le bassin mosan, certes des plus informative par sa richesse anthropologique et archéologique, voire par son système de condamnation.

La partie inférieure du site présenterait *une fosse entaillée dans la roche, délimitée au sud* [erreur de l'auteur qui aurait dû écrire au nord] *par une paroi composée d'une dalle verticale et d'une blocaille de pierre et aux trois autres côtés par la roche en place; une dalle recouvre le tout, formant ainsi une petite chambre rectangulaire* (Huysecom, 1982a, p. 69). La fosse évoquée mesure environ 1,70 m sur 90 cm. La dalle de couverture de 1,80 m de long qui la recouvrait semble s'être détachée de la paroi surplombante (fig. 67 et 68). Elle s'appuyait d'un côté sur la roche en place et de l'autre sur la dalle verticale interprétée comme paroi. La petite « chambre » rectangulaire ainsi formée avait 50 cm de hauteur; elle était vide de tout sédiment lors de la fouille et ne contenait que trois dents humaines et une pointe pédonculée.

Que penser de cette structure? De prime abord, la légère entaille de la barre rocheuse qui sépare l'étage supérieur de la plateforme inférieure du site et qui a été considérée

68
Abri de Martouzin-Neuville, vue de l'étage inférieur du site, un peu plus récente que la précédente, avec la dalle considérée comme formant la couverture d'un caveau ainsi que les blocs interprétés comme muret ; photographie prise au cours des fouilles de 1977.
Document F. Hubert.

comme une fosse a deux origines possibles : soit elle est bien anthropique et il s'agit donc réellement d'une espèce de fosse, soit elle est naturelle.

À cet égard, l'examen des diapositives prises lors des fouilles de 1977 nous conduit à mettre en doute le fait que la dalle de calcaire considérée comme une dalle de couverture ait été disposée intentionnellement par les Néolithiques. En effet, la comparaison des clichés montre clairement le glissement de cette dalle au cours des fouilles ; c'est seulement dans un deuxième temps (fig. 67 et 68) qu'elle s'est déposée sur de petits blocs, pour évoquer une vague structure. Ces quelques blocs ne paraissent en outre nullement s'agencer pour composer un réel muret de pierres sèches comme il en existait à l'allée couverte proche de La Ganguille, à Lamsoul ou à « Wéris II ». Tout cela paraît bien résulter d'un phénomène naturel. Dès lors, l'entaille évoquée plus haut a, elle aussi, davantage de chance d'être naturelle qu'anthropique ; le calcaire dans lequel elle s'observe est d'ailleurs noduleux et fragile, en sorte que plus sensible à l'érosion.

En outre, même si cette structure était anthropique, elle apparaîtrait davantage comme un caisson que comme un véritable monument funéraire mégalithique (De Laet, 1982, p. 322). En définitive, l'accumulation naturelle de roches effondrées sur l'étage inférieur de Martouzin évoque, au mieux, un pseudo-mégalithe comme par exemple celui du Schnellert au Grand-Duché de Luxembourg (voir ci-dessous § 8.1).

3.2.3. Matériel anthropologique et archéologique

Les deux rainures de la structure supérieure ont livré les ossements mélangés d'au moins vingt-cinq personnes (Huysecom, 1982[a], p. 69), avec seulement de rares connexions anatomiques. Mêlés aux restes osseux se trouvaient un outillage de silex comprenant notamment une vingtaine de pointes de flèche pédonculées (fig. 69 : 3,4), ainsi qu'un fragment de bord de vase présentant des incisions faites à l'ongle ; il y avait aussi deux cuillères allongées en os du type « Han-sur-Lesse » (fig. 69 : 2). Dans la structure inférieure furent découvertes trois dents humaines et une pointe de flèche à pédoncule ; à l'extérieur de l'abri se trouvait une hache trapézoïdale en diorite-gabbro du Massif de Rocroi (détermination du géologue L. Dejonghe, *in* Huysecom, 1979, p. 148). Deux bouteilles à collerette complètes (fig. 69 : 1) et la collerette d'une troisième furent en outre dégagées de part et d'autre de la sépulture ; elles se caractérisent par un fond plat et un col court et ne présentent aucun décor. Ce type de pièces se rencontre dans une série de cultures du Néolithique récent, notamment le Seine-Oise-Marne, la culture de Vlaardingen, la culture de Wartberg et la culture des Gobelets en Entonnoir (Huysecom, 1979, p. 149-166 ; 1986). Deux datations ^{14}C ont été réalisées en utilisant des ossements humains : 4070 ± 100 BP (Fra-98) et 3790 ± 90 BP (Lv-1243), soit au troisième millénaire avant J.-C., en dates calibrées.

3.3. Le dolmen de Bonnert

Ce monument détruit au milieu du XIX[e] siècle était situé à quelque 2 km au nord d'Arlon (province de Luxembourg). Il a été décrit comme un petit trilithe comprenant […] *deux énormes pierres érigées en dolmen avec une troisième gisante à terre, ayant servi*

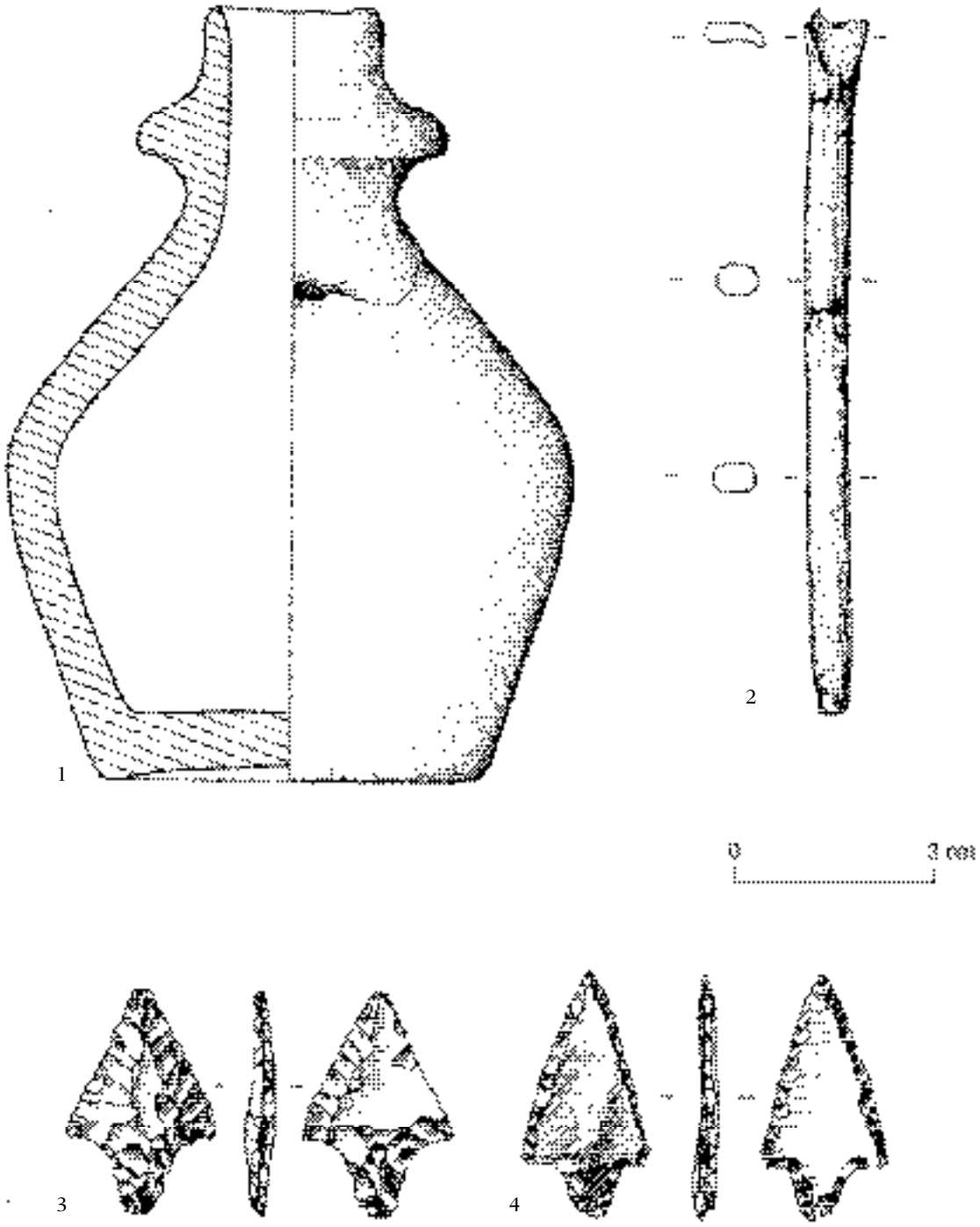

69

Abri de Martouzin-Neuville : 1. Vase à collerette ; 2. Cuillère en os ; 3-4. Pointes de flèche pédonculées.

Dessin, S. Lambermont, AWEM.

à couvrir les deux autres (Prat, 1873, p. 160). Ces pierres étaient appelées Huns Elter, autel des Huns, ou encore Hunenelter, autel des Géants. La nature pétrographique de l'ensemble est incertaine, quoiqu'il pourrait s'agir de grès de Virton (Huysecom, 1979, p. 51 ; 1982a, p. 70). Huysecom estime d'abord, comme de Loë (1905a), que les informations sont insuffisantes pour démontrer l'authenticité mégalithique des pierres de Bonnert (Huysecom, 1979, p. 51), avant de les ranger dans son inventaire des sépultures mégalithiques certaines (Huysecom, 1982a, p. 69-70). Il nous paraît plus sage d'en rester aux réserves initiales de cet auteur.

4. DES « DOLMENS » QUI N'EN SONT PAS

De nombreuses grosses pierres isolées ou groupées ont été interprétées comme « dolmens » depuis un siècle et demi, mais sans réelles vérifications archéologiques. La plupart ont, très justement, été reclassées comme affleurements rocheux ou blocs erratiques déplacés naturellement ; de Loë (Jacques, 1889a, p. 262) précisait d'ailleurs déjà au XIXe siècle que […] *les huit dixièmes de nos monuments de grandes pierres brutes connus sont sujets à caution et n'ont d'archéologique que leurs légendes*. Parmi de tels cas figurent notamment les pseudo-dolmens de Solwaster à Jalhay (fig. 70), de Bouni à Romsée-Fléron, d'Azi à Florenville et de la Fine Pierre à Strivay-Neupré.

Le cas d'un groupe de pierres situé au lieu-dit « Jeune-Bois », au nord de Gomery, près de Virton, dans une cuvette donnant naissance à un petit affluent de la Vire, est plus intéressant à évoquer, notamment sur le plan de la méthodologie scientifique. Parfois considéré comme dolmen en raison de sa forme apparemment élaborée et de la présence de documents archéologiques aux alentours immédiats, ce site a été repéré en

70
« Dolmen de Solwaster » qui n'est en fait qu'un bloc naturel sans signification archéologique ; carte postale du début du XXe siècle.

71
Pseudo-dolmen de Gomery, vue actuelle.

1966 avant d'être fouillé en juillet 1970 (Seret, 1971-1972) puis à nouveau entre octobre 1984 et décembre 1985 (Cauwe *et al.*, 1987). Cet ensemble se compose d'une grande dalle de 2,40 m sur 1,90 m reposant sur quelques blocs allongés considérés comme des supports (fig. 71). Une pierre plus petite obstruait partiellement un des petits côtés, parfois interprété, mais sans réel argument, comme chevet.

La nature mégalithique du site ne semble cependant pas résister à l'analyse critique (Huysecom, 1982[a], p. 77 ; De Laet, 1982, p. 321-322). En effet, *l'examen de la base des blocs-supports n'a guère révélé d'éléments évoquant une fosse, un calage ou toute autre structure* (Cauwe *et al.*, 1987, p. 21). Les roches composant le « monument » sont identiques au substrat géologique. Il n'y a pas d'ossements humains. En outre, aucun matériel archéologique n'a été découvert dans la « chambre mégalithique » supposée. Les quelques silex taillés et tessons de poterie du site, qui semblent témoigner d'occupations à la fin du Néolithique ou au début des Âges des Métaux puis à l'époque romaine, ont été trouvés à l'extérieur du monument présumé. La présence sur la « dalle de couverture » de quatre traces de polissage pourrait d'ailleurs expliquer les quelques artefacts préhistoriques découverts aux environs (Duvivier de Fortemps, 1993). La datation ^{14}C d'un foyer situé à l'extérieur indique un âge d'à peine quelques centaines d'années. Enfin, les diagrammes des pollens à l'intérieur et à l'extérieur de la « chambre » sont similaires à ceux de la végétation actuelle.

5. Menhirs

De nombreux monolithes ont été signalés en Wallonie. Beaucoup sont interprétés comme menhirs dans des articles anciens (de Loë, 1888 et 1890) et dans des inventaires qui ne s'embarrassent guère de vérifications rigoureuses (Brou & Brou, 1973 et 1979 ; Hennuy, 1980 ; Simons, 1981-1989 ; Dumont, 1990). De multiples pièges guettent

pourtant les chasseurs de menhirs régionaux : blocs redressés par des amateurs d'antiquités, par des carriers ou pour des raisons touristiques ; blocs épars en position géologique. Il est dès lors indispensable de se référer à des critères précis avant de considérer ou non un monolithe comme menhir.

À cet égard, les caractères utilisés ont été répartis en deux : d'une part, ceux qui témoignent du dressement anthropique d'un monolithe, abstraction faite de référence à la chronologie ; d'autre part, les indices de datation de l'érection qui, seuls, permettent éventuellement de rapporter le bloc au Néolithique et d'y voir un menhir. Ces deux catégories de critères ont chacune été divisées en deux en fonction de la nécessité ou non de pratiquer des fouilles pour les observer. Chacun des caractères a en outre été affecté d'un indice de fiabilité.

À titre d'exemple, la présence d'une fosse d'érection et de blocs de calage figurent parmi les critères de dressement, donc d'utilisation anthropique, d'un monolithe dont le repérage nécessite une fouille. Hors fouille, l'érection d'un monolithe peut, entre autres, s'il n'est plus dressé de nos jours, se déduire de l'examen d'archives, de son insertion dans un alignement mégalithique, de traces de mise en forme, ou encore d'une érosion différentielle de la base et du sommet.

Parmi les critères chronologiques d'interprétation comme menhir à l'issue des fouilles, la présence de matériel archéologique caractéristique au sein de la fosse d'érection ou encore la datation radiocarbone d'os trouvés dans cette fosse sont les plus pertinents. L'aspect anthropomorphe d'un monolithe ou son insertion dans un alignement

72
Pierre Brunehaut, à Hollain, état actuel.

73
Pierre Brunehaut, à Hollain, état peu avant 1819 d'après une gravure ancienne non signée.
Collection privée.

mégalithique comprenant d'autres éléments bien datés sont également des indices qui ne nécessitent pas de fouilles. Lorsqu'aucun des critères « positifs » de datation n'est présent, il peut être envisagé, sous peine d'avoir à éliminer un grand nombre de monuments classiquement évidents, d'utiliser des critères d'exclusion : si le monolithe est jugé trop

74
Menhir de Gozée, état actuel.

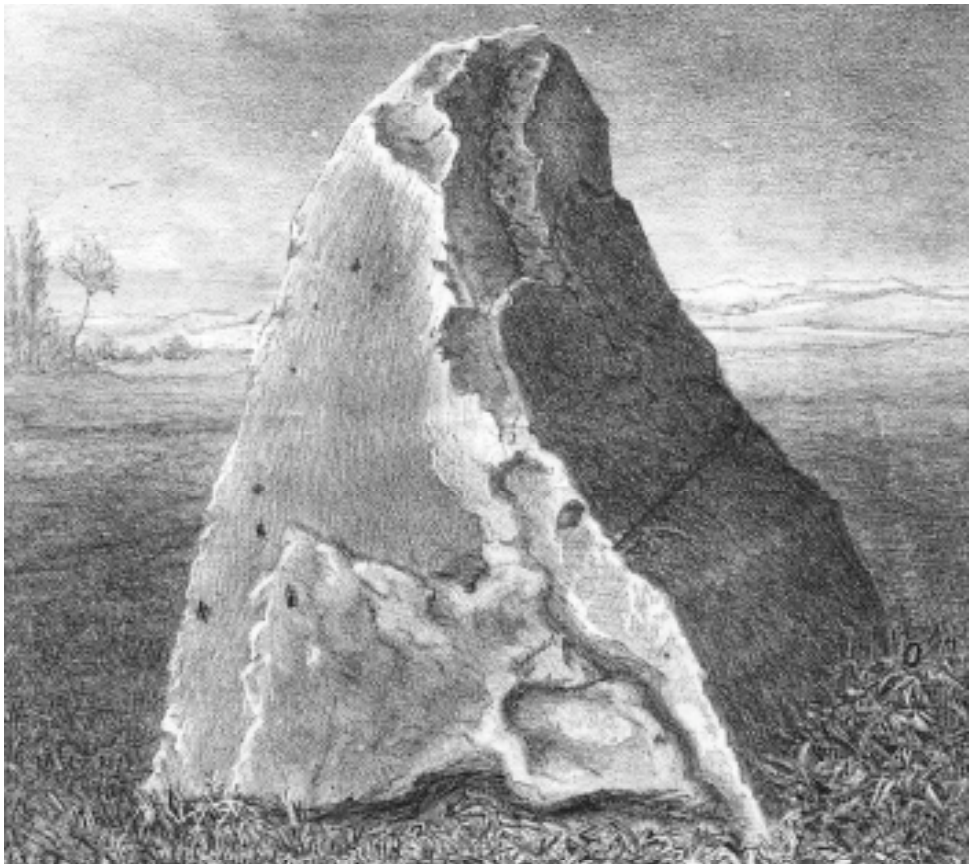

75
Menhir de Gozée.
Van Bastelaer, 1885, pl. II.

grand pour être une borne ou une pierre de « botteresse », s'il n'a rien à voir avec des activités modernes liées à l'exploitation de carrières ou à des aménagements du territoire, il est alors plausible de formuler l'hypothèse mégalithique.

Le recoupement de ces indices conduit ensuite à classer les monolithes comme menhirs certains, probables, à vérifier, ou encore à déclasser.

Sur ces bases, aucun des menhirs cités en Wallonie ne peut être considéré comme absolument certain, en dehors de la majorité de ceux du « champ mégalithique de Wéris ».

La pierre Brunehaut (fig. 72 ; Delerive, 1977 et 1985 ; Desailly, 1922), à Hollain, en Hainaut occidental, est l'un des rares menhirs régionaux hautement probables. La pierre est en « grès landénien supérieur » (Camerman, 1927) ; la définition lithostratigraphique de cette appellation stratigraphique et sa position chronostratigraphique à la fin du Paléocène ou au début de l'Éocène sont en cours de révision (Pirson *et al.*, 2001). Plusieurs croquis, dont l'un de 1773, montrent le monument en position inclinée (fig. 73). Vers 1819, les autorités le firent redresser. Le menhir, auquel s'attachent diverses légendes, est une dalle trapézoïdale posée de chant, un « Zeupire » dans le jargon des archéologues. Ses dimensions sont impressionnantes : 4,20 m de hauteur hors sol du côté nord et 3,50 m du côté sud, mais plus de 6 m d'après un ancien dessin ; 2,90 m à 3,20 m de largeur suivant les endroits et 60 cm d'épaisseur maximale. Il ne pèse pas loin de 25 tonnes. Le

mégalithe est classé depuis le 15 mars 1934. Au sud du menhir, les champs ont livré de nombreux outils en silex du Néolithique récent (S.O.M. selon DELCOURT *et al.*, 1987, p. 16 et 1988) et des fragments de poignards en silex du Grand-Pressigny (DELCOURT-VLAEMINCK, 2001). Plusieurs habitats de la fin du Néolithique ont en outre été repérés à quelques kilomètres à l'ouest. Le site de Lesdain a ainsi livré une grande maison avec foyer, des dépotoirs et de nombreux trous de poteau ne dessinant aucun plan cohérent ; le matériel archéologique relève du S.O.M. (VLAEMINCK, 1971 ; DELCOURT et al., 1987) ou du faciès plus récent de « Deûle-Escaut » (BLANCHET, 1984, p. 72-73).

Le « Zeupire » de Gozée, à 6 km à l'est de Thuin, a la même forme trapézoïdale que la pierre Brunehaut (fig. 74 et 75). Il est en « grès landénien » (VAN BASTELAER, 1885, p. 380 et 1887-1888, p. 91). Le bloc peut également être considéré comme un menhir probable sur base d'indices de son dressement ancien et d'une association de critères excluant une autre fonction. Dans sa disposition actuelle, sa hauteur hors sol atteint près de 3 m à l'ouest et un peu moins de 2,5 m à l'est pour une largeur d'un peu plus de 2 m et une épaisseur de 65 à 85 cm. Il pèserait quelque 25 tonnes. Le monument n'était apparemment pas isolé. Une ou deux autres pierres similaires se seraient encore trouvées à proximité avant 1840, avant d'être débitées en pavés (VAN BASTELAER, 1885, p. 371-372 et 1887-1888, p. 88). La pierre subsistante a été dégagée en 1887, lors d'une fouille qui n'a donné aucun résultat. Elle a été redressée peu après.

La « Pierre qui Tourne » de Velaine-sur-Sambre a, elle-aussi, une forme irrégulière (fig. 77 ; DE LOË, 1900). Selon la légende, elle tournerait avec le soleil. Elle est en grès bruxellien (RUTOT, 1888, p. 198-199). Sa hauteur hors sol dépasse 3 m. À proximité de ce

76
Menhir possible de Baileux.

77 ▸▸
Menhir de Velaine-sur-Sambre.

78
La « Longue Pierre » de Bray, dessin du XVIIIe siècle.
Collection privée.

menhir, classé en 1980, se trouvent deux polissoirs. Des vestiges néolithiques variés ont été trouvés aux alentours : tessons de poterie, fragments de haches polies et silex taillés divers.

La « Pierre qui Tourne » de Baileux (fig. 76), occupe un point culminant de la Calestienne, à la limite orientale de la botte du Hainaut. Elle est en poudingue à grains fins. De forme irrégulière, la pierre a un peu plus de 2,70 m. Les fouilles exécutées en 1906 (DE LOË, 1908c, p. 55) n'ont pas livré de matériel archéologique ; elles ont par contre montré que […] *la pierre n'est pas enterrée, mais simplement posée sur le sol et soutenue uniquement par l'affreuse maçonnerie dont on l'a gratifiée*, observation qui met sérieusement en cause la nature mégalithique du bloc, pourtant considéré comme un des menhirs classiques de Wallonie.

D'autres monolithes toujours conservés mériteraient aussi être évalués avec soin afin de tester leur réalité mégalithique : parmi eux, le bloc « phallique » de Doyon (fig. 79), couché près d'un polissoir, les Pierres de Sautin (fig. 80), déplacées et curieusement redressées, ou encore les blocs exhumés plus récemment sans méthode en Brabant wallon : le « Cheval des Gottes » à Chaumont-Gistoux et la « Pierre-qui-Tourne » de Court-Saint-Étienne.

Une pierre en grès de 1,30 m, trouvée hors contexte à Macquenoise, près des sources de l'Oise, pourrait bien être le seul réel bloc anthropomorphe de Wallonie. Ce document semble cependant être celtique et n'avoir donc qu'une lointaine parenté morphologique avec les menhirs néolithiques.

Parmi les candidats menhirs non conservés figurent par exemple la « Longue Pierre » de Bray (fig. 78), en Hainaut, qui aurait mesuré 6,70 m de hauteur et fut démolie en 1753, ou encore les pierres de Ville-sur-Haine (fig. 28), de Carnières et de Thy-le-Bauduin, ainsi que le « Cheval de Pierre » à Thuillies. L'exploration des emplacements d'origine de ces blocs apporterait peut-être encore des informations. La réalité d'autres menhirs évoqués dans la littérature mais détruits est plus délicate encore à vérifier. Pourtant, les multiples appellations de « Grosse Pierre », « Plat caillou », « Plate pierre »,

79
Bloc de Doyon-Ohey.

80
Les pierres de Sautin.

81
Aménagement du nouvel emplacement de la pierre Saint-Hubert après la fouille de M. Mariën en 1947.
Archives de la Direction de l'Archéologie, MRW, Namur.

« Pierre du Diable », « Pan levé », « Pierre du Midi », « Pierre qui tourne » et bien d'autres, qui égrènent la Wallonie sans que les pierres correspondantes aient été conservées, soulignent l'ampleur de la difficulté d'une étude exhaustive du mégalithisme régional ; si seulement un de ces lieux-dits sur dix correspondait à un menhir réel, nos régions auraient été truffées de mégalithes ! C'est ainsi que le toponyme « Pierre qui tourne » a été relevé dans 11 localités wallonnes et celui de « Pierre du Diable » dans 19 sites (Lassance, 1974[a], p. 154). L'étude de cette toponymie est loin d'être dépourvue d'intérêt, mais constitue un domaine où la liaison entre préhistoire et folklore, bien que parfois tentante, exige la plus grande prudence.

Il faut enfin citer, à titre d'exemple de soi-disant menhirs sortis tout droit de rêves romantiques, les blocs en position géologique de Faulx-les-Tombes, les « Cailloux de Mousny », la pierre Saint-Hubert de Waha (fig. 81 ; Mariën, 1952[c]), les pseudo-menhirs de Herbeumont et de Neufchâteau (Frébutte et al., 2001[a]) ou encore le « cromlech » de Fagnolle (Harroy, 1890) qui correspond à d'anciens phénomènes karstiques (Baele, 1998).

6. MÉGALITHES DE FLANDRE

Le mégalithisme est très mal connu en Flandre et en Limbourg. Il est peut-être moins pauvre qu'il n'y paraît à première vue, mais les destructions dues aux travaux d'aménagement du territoire et à l'agriculture ainsi que le peu d'intérêt des préhistoriens ne permettent pas de s'en faire une réelle idée.

La plupart des dolmens et « cromlechs » cités dans la littérature s'avèrent contestables (de Loë, 1888). Beaucoup semblent n'être, selon le géologue Delvaux (1887, p. 118),

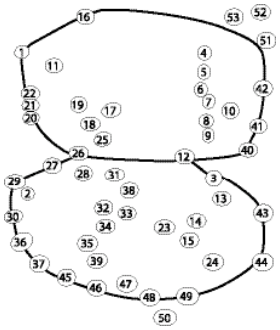

82
« Cromlech » de Diepenbeek, croquis publié dans le journal *Alvermenneke*, 1981, 2e année, 1er trimestre.

que des grès cristallins de l'étage landénien en position naturelle. Ils ne seraient donc que des monolithes naturels, notamment le « dolmen » de Maarke-Kerkem, en Flandre-Orientale, ou des bi- ou trilithes, comme le « dolmen » de Duisburg, à Tervueren, en Brabant flamand (Huysecom, 1982a, p. 75-76). Cette interpétation s'applique peut-être aussi aux séries de pierres d'Overpelt, de Zonhoven et de Maasmechelen. La cinquantaine de blocs exhumés en 1987 à Diepenbeek et parfois considérés comme un « cromlech » (fig. 82) aurait mérité une fouille sérieuse, dont l'absence est d'autant plus regrettable que deux autres ensembles similaires ont été signalés anciennement à proximité.

La situation des menhirs est tout aussi délicate à appréhender. Certes, la grande pierre de Tirlemont, figurée presque renversée sur une gravure de 1800, pourrait bien être un menhir (fig. 83) ; les mêmes réserves que pour les dolmens et pseudo-cromlechs s'appliquent à la plupart des monolithes qui figurent dans les rares inventaires (par exemple Simons, 1981-1989) : beaucoup ont disparu, aucun n'a fait l'objet de fouilles modernes, la nature géologique même des blocs impose la prudence. La position d'origine de quelques documents exhumés sans méthode scientifique puis déplacés, mériterait en outre des enquêtes de terrain plus sérieuses. C'est par exemple le cas de la petite pierre de Middelwinden-Neerwinden (Brou & Brou, 1979, p. 48-49).

7. RÉGIONS FRANÇAISES FRONTALIÈRES

7.1. Nord-Pas-de-Calais

Les sépultures mégalithiques sont rares dans la région du Nord-Pas-de-Calais ; on en connaissait une dizaine au siècle dernier (de Mortillet, 1899) mais seules trois existent encore. Elles se répartissent en deux zones géographiques : l'un en bordure de

83
Menhir possible de Tirlemont, d'après une gravure réalisée vers 1800.

Collection Lodewijckx.

84
Allée couverte de Hamel, département du Nord.

Photo, P. Masy.

85
Dolmen de Fresnicourt, département du Pas-de-Calais.

Photo, P. Masy.

la Manche (allée couverte de la Pointe-aux-Oies à Wimereux ; PININGRE, 1979) et l'autre au nord de l'Artois, à une quarantaine de kilomètres au sud de la frontière belge. Deux monuments de ce dernier ensemble sont toujours conservés, l'un à Hamel, dans le département du Nord, et l'autre à Fresnicourt-le-Dolmen, à l'est du Pas-de-Calais (DE SAULCE, 1995 et 1998 ; PININGRE, 1980).

L'allée couverte de Hamel (fig. 84) a été partiellement détruite vers 1930 avant d'être restaurée peu après. La sépulture originelle, construite au-dessus du niveau du sol, mesurait 5 m de longueur et 1,30 m de large. Elle comprenait quatre orthostates en « grès landénien » (DE SAULCE, 1995, p. 158 et 1998, p. 241).

Le dolmen de Fresnicourt (fig. 85) est composé d'une chambre funéraire rectangulaire de 4 m sur 2,70 m, délimitée sur chaque côté par une dalle de « grès landénien » ; une seule grande dalle de 3,10 m de longueur servait de couverture (DE SAULCE, 1995, p. 158 ; 1998, p. 241 et 244).

Les menhirs du Nord-Pas-de-Calais sont groupés en secteurs bien localisés (PININGRE, 1980, p. 9) : nord de l'Artois, vallées de la Scarpe et de la Sensée, bassin de l'Escaut. Comme la pierre Brunehaut, présentée dans le paragraphe relatif aux pierres levées de Wallonie (§ 5), ils appartiennent au domaine des « grès tertiaires du Landénien » (DESAILLY, 1922 ; PININGRE, 1980, p. 9 ; DELCOURT *et al.*, 1987). Vouloir en dresser l'inventaire critique dépasse le cadre du présent travail. À notre sens cependant, beaucoup de ces menhirs présumés nécessiteraient des fouilles de vérification, à la fois pour éprouver leur réelle valeur mégalithique par l'éventuelle découverte de fosses d'érection, de blocs de calage et de matériel archéologique, ainsi que pour tenter de les dater et de leur conférer une attribution culturelle.

86
Les « Pierres Martine » à Solre-le-Château, département du Nord.

Certains de ces menhirs sont implantés au sommet d'une colline, comme à Lécluse (Nord), Vendegies-sur-Écaillon (Nord) et au Mont-Saint-Éloi (Pas-de-Calais). D'autres ont été disposés au fond de vallées marécageuses, notamment à Aubigny-au-Bac (Nord) et à Oisy-le-Verger (Pas-de-Calais). Parmi les autres monuments connus, on citera les « Pierres-Jumelles » de Cambrai, la « Borne Grand-Père » à Erchin ou encore les « Pierres Martine », à Solre-le-Château (fig. 86), tous trois dans le département du Nord.

87
Allée couverte de La Ganguille, département des Ardennes.

7.2. Ardennes

L'allée couverte de La Ganguille, à Saint-Marcel, dans le département des Ardennes, est la seule sépulture mégalithique frontalière française conservée à pouvoir être réellement comparée aux monuments de Wéris et de Lamsoul. Elle a été découverte et fouillée en 1959 (Rozoy, 1963). Il semble cependant que d'autres constructions similaires aient été détruites anciennement dans le même secteur (Bailloud, 1964 ; Marolle & Rozoy, 1990), entre autres au lieu-dit « Entre deux rùs », à Saint-Marcel (Bastin, 1932[a] et 1932[b]), ainsi qu'à Rumigny (Piette, 1870), à Neuville-les-This et aux « Quatre Fils Aymon » à Bogny.

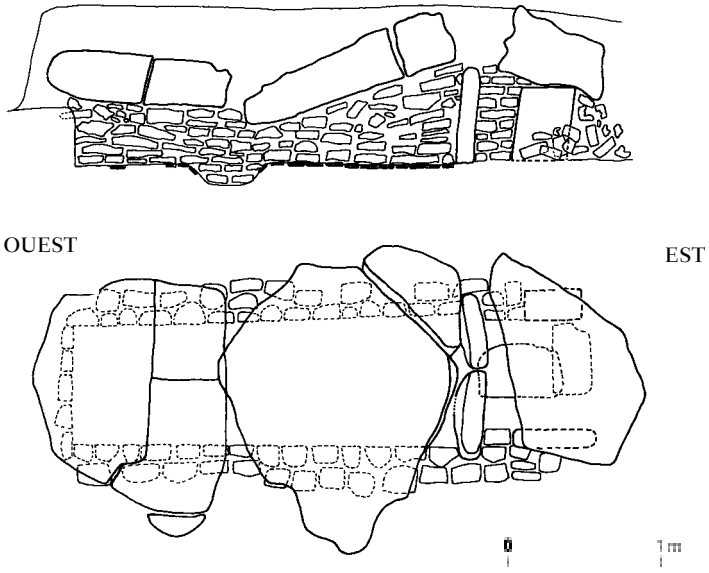

88
Allée couverte de La Ganguille, plan et élévation interne de la paroi nord.
D'après Rozoy, 1963, p. 613-614.

Située sur un plateau, à une vingtaine de kilomètres de la frontière belge, l'allée couverte de La Ganguille était enterrée sous un tertre d'une hauteur de 1,20 à 1,50 m. Ce dernier, aujourd'hui fortement amputé du côté ouest devait, à l'origine, avoir une trentaine de mètres de diamètre ; il est dommage qu'il n'ait pas été fouillé (Villes, 1998, p. 81). Le monument a été édifié dans une tranchée d'implantation longitudinale légèrement creusée dans le substrat naturel (fig. 87). Il est orienté d'est en ouest, avec l'entrée à l'est. Sa longueur est légèrement supérieure à 7 m. Sa chambre, rectangulaire, a 5 m de longueur et 1,50 m de largeur intérieure, pour une hauteur initiale de l'ordre de 1,20 m. Les deux vastes dalles de couverture, de 60 cm d'épaisseur, sont soutenues par des murets de pierres sèches, tant sur les deux côtés longitudinaux qu'au chevet (fig. 88). Dans la chambre se trouve un dallage grossier qui évoque celui de « Wéris II ».

La chambre est séparée d'une antichambre par deux dalles transversales, en position verticale et apposées l'une contre l'autre par leurs parties supérieures, de façon à ménager un orifice triangulaire. L'antichambre a 2 m de long et 1,20 m de large ; sa dalle de couverture est soutenue par deux piliers complétés par des murs appareillés. Dans l'antichambre se trouvait une dalle qui porterait une gravure représentant un mouton ou un veau vu de profil, de style proche d'un cheval de la Table des Marchand à Locmariaquer. Une tête de bœuf se trouverait en outre sur une dalle de couverture (Rozoy, 1963, p. 616).

Les gros blocs utilisés dans la construction de l'allée couverte sont en grès siliceux tertiaires locaux qui pourraient avoir été extraits d'une excavation située à 200 m au nord-est.

Le matériel archéologique est réduit. Les seuls silex significatifs sont deux armatures de flèche à tranchant transversal, l'une trouvée dans l'allée et l'autre en dehors (fig. 89). Les quelques ossements humains découverts, dispersés et le plus souvent fragmentaires, appartiennent à 6 défunts, soit 3 adultes, 1 adolescent, 1 enfant et 1 bébé.

L'allée couverte de La Ganguille est attribuée au S.O.M. par le fouilleur (Rozoy, 1963, p. 620-621), avec réutilisation ultérieure à la Protohistoire, comme en témoignent quelques tessons de poterie.

Quelques menhirs ont été signalés en Ardennes (fig. 90). L'un d'eux, provenant de Saint-Marcel, non loin des allées couvertes, a été transporté à Charleville (Rozoy, 1963, p. 610).

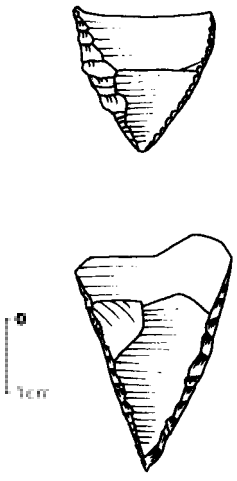

89
Allée couverte de La Ganguille, flèches à tranchant transversal.
D'après Rozoy, 1963, p. 613.

7.3. Lorraine

Fouillé en 1987-88 mais malheureusement pillé auparavant, le dolmen de Ruissart, à Montplonne, à une dizaine de kilomètres au sud de Bar-le-Duc (département de la Meuse), était inséré dans un petit tumulus d'environ 7 m de diamètre (Krzyzanowski & Lepage, 1987). Sa chambre, dont une seule dalle de couverture est conservée, a la forme d'un rectangle de 3,30 m sur 1,65 m. Elle contenait encore des ossements humains et quelques documents lithiques attribuables au Néolithique récent ou final. Un second dolmen semble avoir été détruit vers 1830 à 4 km au nord-ouest (Krzyzanowski & Lepage, 1987, p. 116). À Rumont, près de Bar-le-Duc, une allée couverte de 20 à 30 m de longueur, comprenant deux compartiments, a été découverte en 1817 ; elle était fermée par deux dalles hublot (Blouet, 1995, p. 145 et 1998, p. 191).

Le site du Bois-l'Abbé à Sexey-aux-Forges, près de Toul (département de la Meurthe-et-Moselle), aurait pu être de la première importance pour la connaissance du mégalithisme de Lorraine s'il n'avait été fouillé trop tôt, en 1904 (Blouet, 1995, p. 143-144 et 1998, p. 190-191 ; Decker, 1986, p. 95). Il comprend deux ensembles. Sous un vaste tumulus ovale se trouvait une allée couverte dont la chambre était en forme de long couloir qui atteignait 10,50 m de longueur pour à peine 90 cm de largeur interne, ainsi que six petits coffres de pierre et diverses sépultures en pleine terre. Deux autres coffres

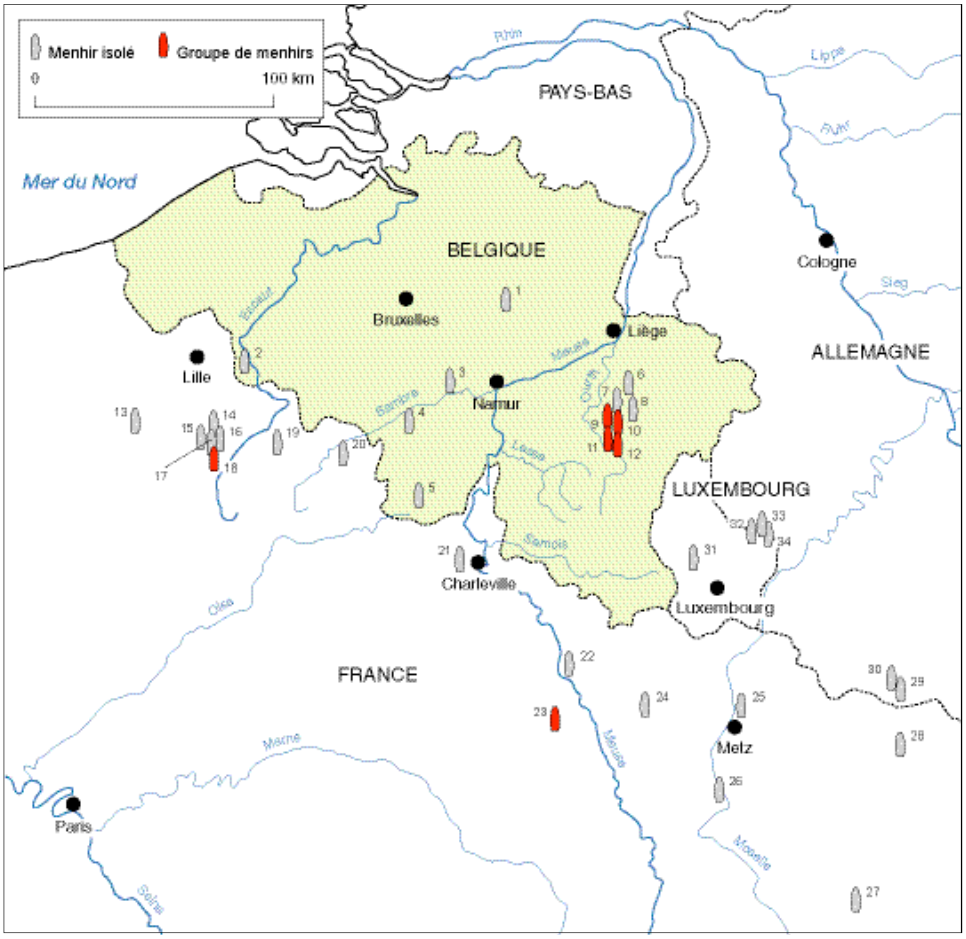

90

Pierres dressées de Wallonie et des régions limitrophes, liste non-exhautive :

1. Tirlemont ; 2. Pierre Brunehaut ; 3. Velaine-sur-Sambre ; 4. Gozée ; 5. Baileux ; 6. Ozo ; 7. Menhir « å Djèyî » ; 8. Morville ; 9. Menhirs situés devant l'allée couverte de « Wéris I » ; 10. Champ de la Longue Pierre ; 11. Cinq menhirs voisins de l'allée couverte de « Wéris II » ; 12. Trois menhirs d'Oppagne ; 13. Mont-Saint-Éloi ; 14. Erchain ; 15. Lécluse ; 16. Aubigny-au-Bac ; 17. Oisy-le-Verger ; 18. Pierres-Jumelles de Cambrai ; 19. Vendegies-sur-Écaillon ; 20. Les Pierres Martine, Solre-le-Château ; 21. Saint-Marcel ; 22. La Hotte du Diable, Milly-sur-Bradon ; 23. Plateau de Montplonne ; 24. La Dame Schone, Savonnières-en-Woëvre ; 25. Statue-menhir de Ennery-Capelle ; 26. La Pierre au Jô, Norroy-lès-Pont-à-Mousson ; 27. La Haute-Borne, Raon-L'Étape ; 28. *Breitenstein*, Meisenthal ; 29. *Gollenstein*, Blieskastel ; 30. *Spellenstein*, St Inbert ; 31. Béisenerbierg, Mersch ; 32. *Langenstein*, Holstum ; 33. *Druidenstein*, Bollendorf ; 34. *Fraubillenkreuz*, Bollendorf .

Infographie, J.-F. Lemaire, AWEM.

ont été exhumés dans un long cairn tout proche. Le site voisin du Bois-l'Évêque, fouillé en 1907, contenait un coffre un peu plus grand.

Un autre monument mégalithique a été découvert anciennement en Meurthe-et-Moselle, à La Garenne Liverdun (Blouet, 1995, p. 141 et 1998, p. 190).

Divers menhirs ont été signalés en Lorraine (fig. 90 ; Guillaume *et al.*, 1992). Certains sont isolés, notamment la « Hotte du Diable » à Milly-sur-Bradon, « La Dame Schone » à Savonnières-en-Woëvre et la statue-menhir de Ennery-Capelle (Chaplier *et al.*, 1992). Au plateau de Montplonne, ils sont par contre groupés (Bouillon, 1937).

8. Le mégalithisme du Grand-Duché de Luxembourg

Le mégalithisme est longtemps resté à la traîne des recherches préhistoriques luxembourgeoises (Schneider, 1939). Quelques ensembles avaient bien été interprétés comme mégalithes, notamment le « dolmen » de Manternach, le « menhir » de Millerbour (Dumont, 1990) ou encore le « dolmen » du Schnellert (van Werveke, 1911). Leur origine, anthropique ou naturelle, restait cependant discutable (Schneider, 1939, p. 309-310 ; Le Brun-Ricalens, 1994, p. 106 et 119). Malencontreusement restauré en 1892 sans souci pour la moindre réalité archéologique, le «Deiwelselter», à Diekirch (Glaesener, 1895 ; Herr, 1972 et 1976), pourrait bien avoir été une allée couverte proche de celles de Wallonie, avec vestibule, chambre et cairn. Quelques tessons de poterie, un silex et un squelette, daté au radiocarbone du Néolithique, y ont été découverts.

Pour améliorer la connaissance de la facette peu connue du patrimoine luxembourgeois que constitue le mégalithisme, la Section Préhistoire du Musée national d'Histoire et d'Art débuta, en 2000, un programme spécifique qui a déjà permis un réexamen du pseudo-dolmen du Schnellert (Valotteau *et al.*, 2000[a] et 2000[b]) et la fouille de la zone où se trouvait à l'origine un menhir dressé sur le « Béisenerbierg » (Valotteau, 2001, 2002[a] et 2002[b]).

91
Pseudo-dolmen du Schnellert, Grand-Duché de Luxembourg.
Photo, C. Weber.

8.1. Pseudo-dolmen du Schnellert

Découvert au XIX^e siècle, cet ensemble (fig. 91) est situé dans la région du Müllerthal, sur le versant droit de l'Ernz noire, dans la commune de Berdorf (canton d'Echternach). Il a fait l'objet d'une première fouille en 1908, par N. van Werveke (1909), qui était persuadé d'être en présence d'un véritable dolmen. Ces travaux, qui semblent s'être cantonnés à la chambre, avaient livré quelques restes osseux humains mais aucun matériel archéologique. Contrairement au fouilleur, certains ont vite pensé qu'il s'agissait d'une formation naturelle récupérée comme sépulture (SCHNEIDER, 1939). Une fouille de contrôle fut réalisée au cours de l'été 2000 pour résoudre le problème de l'origine anthropique ou naturelle de la structure (VALOTTEAU *et al.*, 2000[a] et 2000[b]).

Le site a, de prime abord, un aspect de construction mégalithique, avec une dalle de couverture de plan vaguement quadrilatère (3 x 2,70 m), soutenue par des orthostates qui délimitent une espèce de chambre sépulcrale. Deux gravures, comme il s'en observe en nombre dans le Müllerthal (SCHNEIDER, 1939), se trouvent sur la dalle de couverture. Les fouilles récentes ont rapidement confirmé les doutes des premiers détracteurs du caractère mégalithique du site. Il apparaît en effet que l'agencement des blocs résulte d'une succession d'éboulements depuis le sommet du versant et qu'aucun indice d'aménagement anthropique n'est présent. Il est cependant vraisemblable que la délimitation naturelle d'une sorte de chambre étroite et allongée par les blocs de rocher, en partie éboulés, ait guidé la décision des préhistoriques locaux d'inhumer là un adulte et un enfant. Une telle structure évoque d'ailleurs le site de Bleid-Gomery, encore qu'au Schnellert la « chambre » a livré des ossements humains, tandis que le matériel archéologique lithique et céramique de Gomery provient exclusivement de l'extérieur de la structure.

Le destin des ossements humains du pseudo-dolmen du Schnellert est intéressant. La série exhumée en 1908 et supposée à l'époque appartenir à un seul défunt avait disparu depuis longtemps, réduisant le matériel anthropologique analysable aux quelques documents exhumés en 2000, soit à quelques dents et ossements très fragmentés. Une boîte contenant des os de provenances diverses, dont certains notés « Müllerthal », a heureusement été retrouvée dans un dépôt du Musée national d'Histoire naturelle. L'examen anthropologique a rapidement montré que le lot redécouvert et celui des fouilles récentes étaient complémentaires, notamment grâce au recollage de fragments des deux séries. Il a ensuite été montré que le site contenait – dans la série des fouilles de 1908 comme dans celle de 2000 – les restes très incomplets, non pas d'un, mais de deux défunts, soit un adulte masculin plus très jeune mais encore loin d'être sénile et un enfant d'une douzaine d'années, peut-être une fille.

Un fragment humain a été daté par AMS de 4120 ± 40 BP (Beta-148 523) soit, après calibration, dans le premier tiers du troisième millénaire avant J.-C.

92
Menhir du « Béisenerbierg », Grand-Duché de Luxembourg.

8.2. Menhir du « Béisenerbierg »

Une imposante pierre allongée, en grès de Luxembourg, gisait sur le «Béisenerbierg », une butte triasique située à Reckange, dans la commune de Mersch. Elle fut redressée en 1978 par trois habitants du village, convaincus qu'il s'agissait d'un menhir (fig. 92).

L'implantation se fit à une trentaine de mètres de l'emplacement d'origine, pour ne pas gêner une éventuelle fouille de contrôle. Celle-ci eut finalement lieu en septembre 2001 et livra tous les indices nécessaires à une reconnaissance de la nature mégalithique du bloc (Valotteau, 2001, 2002[a] et 2002[b]).

Le menhir a une hauteur totale de 3 m, partie enterrée comprise, et pèse environ 3,5 tonnes. Il présente une forme anthropomorphe, évoquée par deux épaulements qui dégagent un apex rappelant une tête ainsi que par un rétrécissement marquant la taille. De nombreux enlèvements attestent d'ailleurs de la mise en forme du bloc.

Une fosse d'environ 1 m de diamètre, de toute évidence la fosse d'érection, a été observée à la fouille. Elle contenait des pierres de calage – surtout en grès d'origine locale mais aussi en grès de Luxembourg – réparties en trois groupes principaux en périphérie sud, est et ouest de la fosse. Il pourrait, pour partie, s'agir des déchets de la mise en forme du bloc. Quelques pierres disposées plus ou moins en cercle près du bord occidental de la fosse pourraient en outre évoquer un calage de poteau, qui aurait joué un rôle provisoire lors du levage du menhir.

Divers indices montrent que le menhir s'est effondré du côté nord de la fosse d'érection, là où il n'y avait pas de pierres de calage.

Le matériel archéologique découvert est peu typique, limité à un fragment d'outil de mouture, en grès de Gilsdorf dont les gisements les plus proches sont à 3 km au nord.

9. RÉGIONS ALLEMANDES FRONTALIÈRES

Découverte et fouillée en 1965, la petite allée couverte de Schankweiler est la seule sépulture mégalithique allemande limitrophe de nos régions, à environ 35 km à l'est de la frontière belge (fig. 93 ; Schindler, 1967 ; Gebers, 1978). Les autres allées couvertes germaniques se trouvent nettement plus à l'est, en Hesse et en Westphalie, et plus loin encore, en Basse-Saxe.

La chambre du monument de Schankweiler est rectangulaire (fig. 94). Elle a 2 m de longueur pour une largeur de 1,20 m et une hauteur de 1 m. La structure est creusée

93
Allée couverte de Schankweiler, Rhénanie-Palatinat, Allemagne.

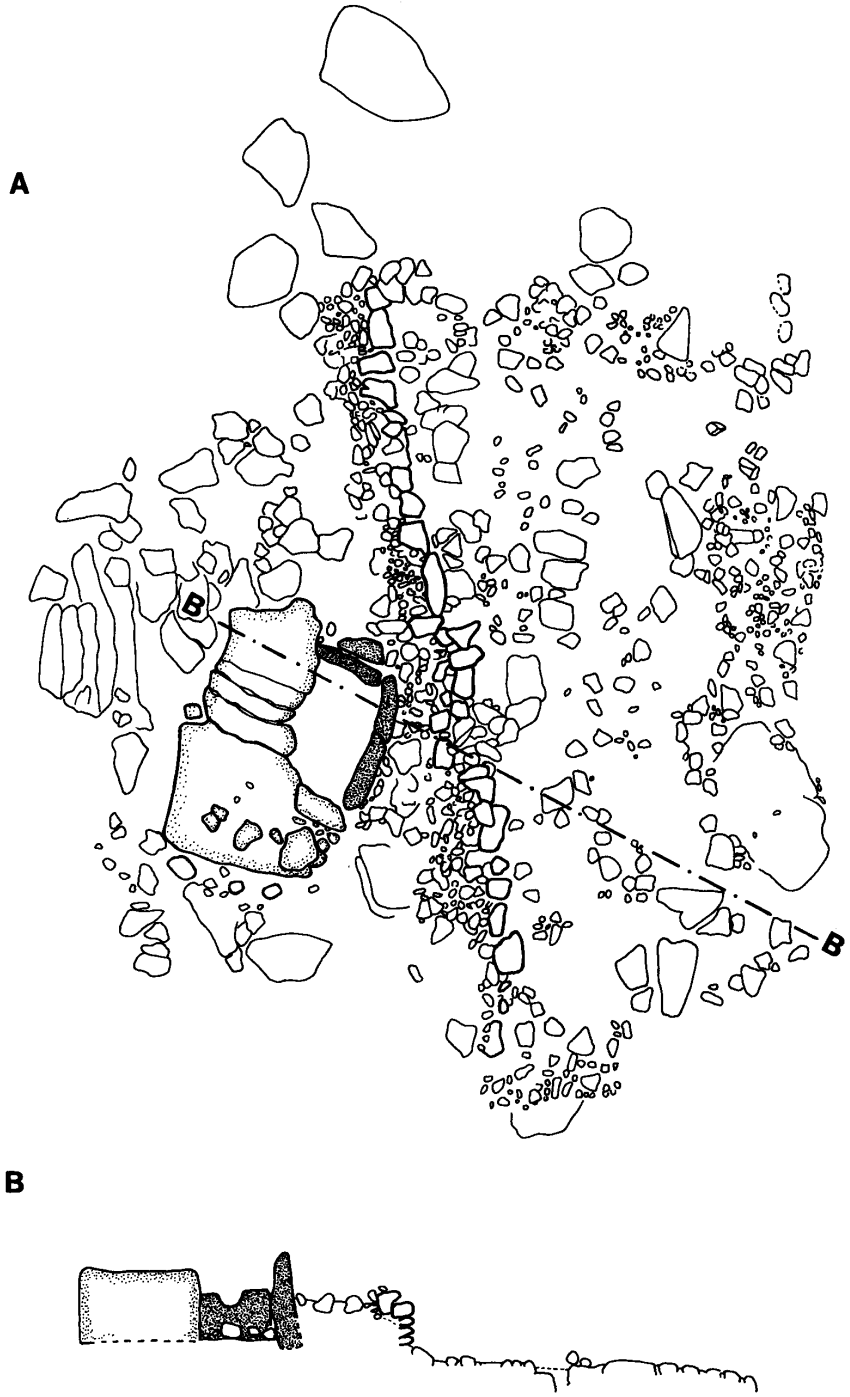

94
Allée couverte de Schankweiler, plan (nord non précisé).
D'après Schindler, 1967, p. 42, 44, 45.

dans le substrat rocheux. Elle est délimitée à l'ouest par la roche en place, à l'est par deux orthostates placés de chant, au sud par une dalle de chevet et au nord par une dalle d'« entrée » avec une échancrure dans sa partie supérieure ; cette entaille peut être rapprochée des demi-hublots des deux dolmens de Wéris. L'allée de Schankweiler n'est plus couverte. Le matériel archéologique découvert à l'intérieur de la chambre comprend un petit gobelet fruste à pied évasé et décor en barbelé, mis au jour dans la couche supérieure de la stratigraphie, ainsi qu'une écuelle fragmentée avec des incisions sur la carène, trouvée à la base du remplissage. Une pierre de 90 cm, renversée, provient également du fond de la chambre ; elle a été interprétée comme menhir indicateur. À l'extérieur de la structure furent trouvés divers fragments osseux humains, une bouteille à collerette, quelques tessons de poterie, une hache polie ainsi que diverses pointes de flèche, losangiques, à pédoncule et à pédoncule et ailerons. Ce matériel a été rapproché du S.O.M., de la culture de Wartberg et des autres groupes du Néolithique récent (Schindler, 1967) ; l'allée couverte de Schankweiler, dont les ossements humains n'ont pas encore été datés au radiocarbone, serait donc sensiblement contemporaine des monuments de Famenne.

Quelques menhirs ont également été signalés dans les parties occidentales de l'Allemagne qui longent la frontière du Grand-Duché de Luxembourg. Ainsi sur le plateau de Ferschweiler, à près de 80 km au sud-est du « champ mégalithique de Wéris », se trouvent le *Druidenstein* de Bollendorf-sur-Sûre, la *Fraubillenkreuz* à Bollendorf, christianisée en forme de croix, et le *Langenstein* à Holstum (Valotteau, 2001, p. 13).

Deux pierres dressées imposantes, considérées comme menhirs, existent en Sarre, à quelques kilomètres à l'est de Saarbrücken : la *Spellenstein,* à Rentrisch, qui a 5 m de haut, et la *Gollenstein,* près de Blieskastel, qui mesure 6,60 m de haut (Miron & Schäfer, 1993, p. 22 ; Valotteau, 2002[a], p. 22).

10. PAYS-BAS, RÉGION DE MAASTRICHT

Une intéressante allée sépulcrale a été découverte fortuitement en 1963, lors de la fouille d'un village rubané, à Stein, sur la rive droite de la Meuse, à une vingtaine de kilomètres au nord de Maastricht (Modderman, 1964 ; De Laet, 1982, p. 323-325 ; Hendrix, 1997). Seule la partie inférieure de cette structure, un sol dallé (fig. 95), était encore conservée au fond d'une fosse creusée dans le loess, jusqu'à environ 50 à 60 cm sous le sol actuel.

L'empierrement mesure 5,50 m de longueur et 1,75 m de largeur moyenne, mais est un peu plus étroit à l'extrémité orientale. Assez soigneusement disposé, il est principalement constitué de galets de quartzite provenant de la Meuse. La plupart de ces éléments sont petits. D'autres, présentant une surface plane, sont plus imposants ; ils se concentrent en deux zones, à l'est de la structure et à 1 m de son extrémité ouest, formant des sortes de seuils (fig. 95 et 96).

Sur chaque long côté de l'empierrement, mais débordant à l'intérieur de celui-ci, se trouvent deux trous de poteau de diamètre imposant, qui se font face deux à deux pour composer les quatre coins d'un carré. En ne tenant pas compte de la partie plus étroite de l'extrémité orientale, ces trous de poteau sont symétriques par rapport à l'axe longitudinal du pavement.

95

Allée sépulcrale de Stein, Pays-Bas.

D'après Modderman, 1964, p. 5 et De Laet, 1982, p. 322.

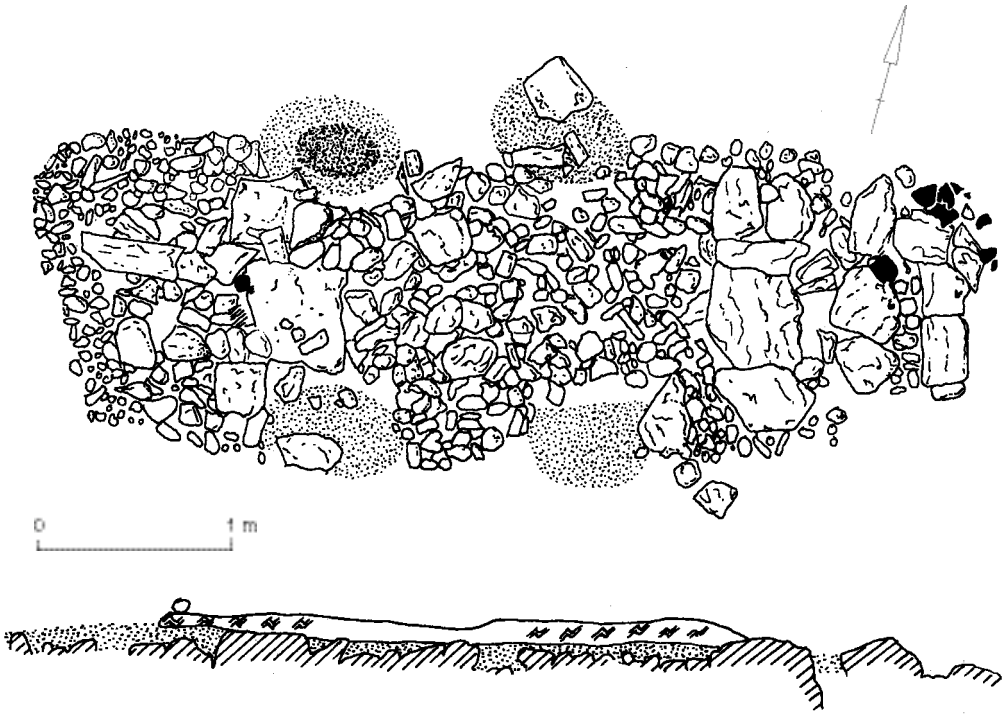

96

Allée sépulcrale de Stein, telle que présentée au musée local.

La structure se divise en trois zones : un espace oriental plus étroit, parfois interprété comme une sorte de vestibule ; une chambre centrale ; une seconde chambre, occidentale, formant la partie arrière de la structure, à un niveau un peu plus bas que le reste du pavement. La séparation entre les deux premières zones est matérialisée par un des seuils de gros blocs déjà évoqués. Les zones centrale et occidentale sont également séparées par le second seuil de lourds blocs. Une telle division de l'espace évoque les allées couvertes mégalithiques segmentées, elles aussi, en secteurs distincts.

La fosse qui accueillait la sépulture a été creusée dans le loess sans que ses parois aient été renforcées par des orthostates de pierres ou par des planches. Les quatre poteaux supportaient, semble-t-il, une couverture en bois qui remplaçait les dalles de couverture habituelles de la plupart des allées couvertes. Dès lors, en l'absence de piliers et de dalles de recouvrement en pierre, la structure découverte à Stein est souvent qualifiée de caveau non mégalithique ou d'allée sépulcrale, encore que le manque de dalles de couverture et de piliers est de toute évidence dû à l'absence de ce type de matériau aux environs de Stein.

Il est possible, selon le fouilleur (Modderman, 1964, p. 6), que les quatre poteaux aient été mis en place dans un second temps, lors d'une réfection de la toiture. Il n'y avait en effet aucune raison de réduire la largeur initiale de la chambre, lors de sa construction, en y plaçant des poteaux à l'intérieur.

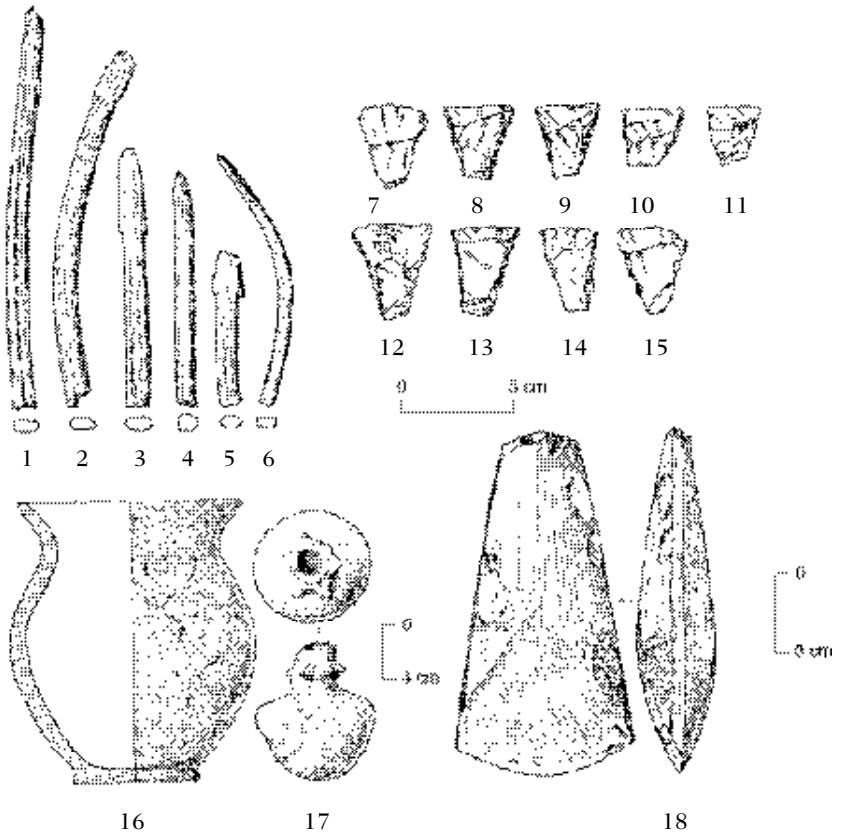

97
Allée sépulcrale de Stein, matériel archéologique.
1 à 6. Pointes en os.
7 à 15. Flèches tranchantes.
16. Récipient à profil en « S ».
17. Bouteille à collerette.
18. Hache polie.
D'après Modderman , 1964, p. 8-10.

Les documents anthropologiques et archéologiques (fig. 97) découverts reposaient sur une mince couche de terre gris-noir surmontant le pavement.

Des résidus d'incinération formaient deux tas, un au nord de l'espace central et l'autre au nord de l'espace occidental. Ils consistent en fragments d'os humains calcinés qui appartenaient au moins à une trentaine de défunts, tant des adultes que des enfants. Il n'est cependant pas impossible que des inhumations, détruites par l'acidité du sol, aient également été pratiquées.

Les tessons d'un pot écrasé (fig. 97 : 16), à dégraissant de quartz, jonchaient aussi la moitié nord de l'espace oriental. Haut de 22,8 cm, ce récipient a un profil en S qui évoque les « pots de fleurs » du S.O.M. (Modderman, 1964, p. 12) ou de la culture de Vlaardingen ainsi que du Néolithique récent des allées couvertes de Hesse et de Westphalie.

Une bouteille à collerette intacte (fig. 97 : 17) provient du tas d'os calcinés de la chambre arrière. Elle a une hauteur de 11,1 cm. Sa base est arrondie et son col, court, est surmonté d'une collerette en étoiles à 6 branches. De fins grains de quartz servent de dégraissant.

Il y a également une centaine de pointes de flèche à tranchant transversal en silex (96 selon Modderman, 1964, p. 7, mais 104 pour Verhart, 1981 ; fig. 97 : 7-15). Elles sont pour la plupart brûlées, probablement à l'occasion de la crémation de cadavres. Elles ont de 11 à 28 mm de longueur. L'abondance et la forme de ces pointes évoquent également le S.O.M. et les cultures apparentées du Néolithique récent, dont elles pourraient être un élément interculturel relativement bien diagnostique.

Une petite perle de 3 à 4 mm et un lot de pointes en os réalisées sur des fragments de côtes (fig. 97 : 1-6) complètent la collection, ainsi qu'une hache polie en silex (fig. 97 : 18) provenant des déblais retirés du tombeau lors des premiers sondages.

Le caveau de Stein est un cas isolé dans le bassin de la Meuse. Les comparaisons possibles, quoique partielles, sont à chercher parmi les *steinkisten* de Westphalie et de Hesse, en Allemagne, et au sein des allées sépulcrales du Bassin parisien, notamment en raison de la tripartition de l'espace funéraire. Comme le vase à profil en S, la bouteille à collerette et les pointes de flèche à tranchant transversal, une telle morphologie correspond au Néolithique récent. La datation radiocarbone au troisième millénaire avant notre ère en dates calibrées (GrN-4831 = 3780 ± 60 BP, soit 2460-2020 BC à 2 σ et 2300-2040 à 1 σ ; De Laet, 1982, p. 325) paraît par contre un peu trop récente.

La structure de Stein n'a que peu de rapport avec les nombreux *hunebedden* de la province de Drenthe, au nord des Pays-Bas, trop éloignés du « champ mégalithique de Wéris » pour être abordés dans le présent chapitre, mais qui seront pris en compte dans le troisième volume de cette monographie, lorsque la place des mégalithes de Wéris et de Wallonie sera discutée dans leur contexte européen.

11. ANALYSE

Les mégalithes régionaux suscitent l'intérêt des archéologues depuis plus d'un siècle et demi. Beaucoup ont été détruits ou leur trace s'est perdue. Les rares monuments conservés ont, pour la plupart, été trouvés anciennement, comme à Wéris ou à

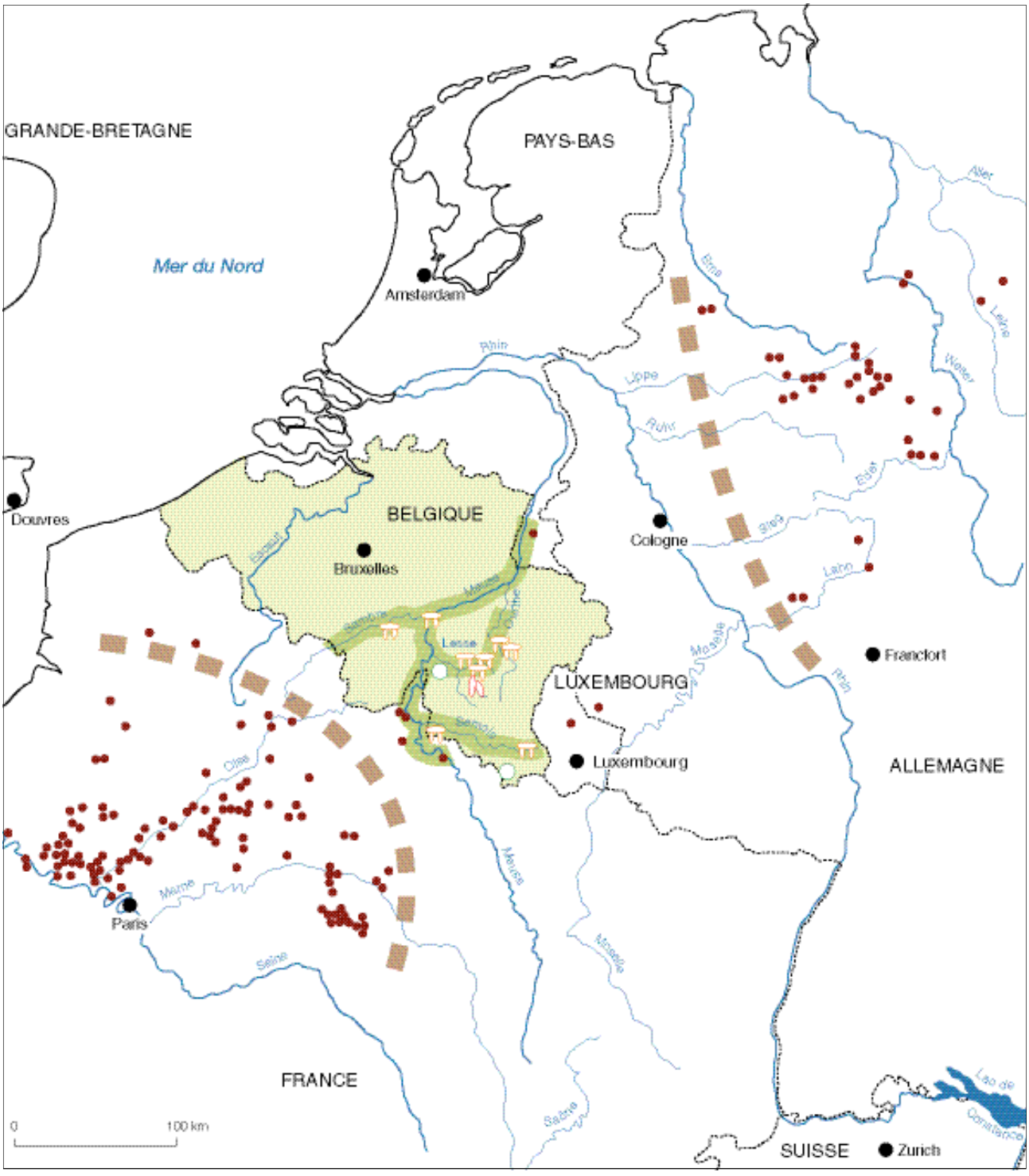

98

Carte montrant la position des sépultures mégalithiques de Calestienne et des vallées de la Meuse et de la Semois par rapport aux principaux monuments apparentés du Bassin parisien et de Hesse-Westphalie.

Infographie, J.-F. Lemaire, AWEM.

Forrières. D'autres ont été exhumés par des personnes peu spécialisées, comme plus récemment à Laviô et à Lamsoul. Seuls finalement quelques dolmens et trois ou quatre dizaines de menhirs se prêtent encore à des vérifications de terrain, comme celles qui ont été réalisées ces dernières années à Lamsoul et dans les deux allées couvertes de Wéris. Malgré les lacunes de l'archéologie mégalithique régionale inhérentes à cette situation, il est possible de dégager d'ores et déjà quelques constantes, qui seront analysées plus en détail dans leur contexte européen dans le troisième volume de la présente monographie.

11.1 Distribution

Les sépultures mégalithiques indiscutables de Wallonie ont essentiellement été implantées dans des « couloirs » naturels orientés d'est en ouest (fig. 98) : la vallée de la Semois dans le cas de Laviô ; la bande calcaire de la Calestienne qui, au sud la Famenne schisteuse, marque la transition avec l'Ardenne, en ce qui concerne Wéris et Lamsoul. Un tel choix pourrait être conditionné par le fait que ces corridors constituent des voies de pénétration plus aisées dans une région encore largement recouverte par la forêt atlantique. L'orientation de ces couloirs naturels a d'ailleurs probablement contribué aux liaisons maintes fois évoquées entre les Néolithiques récents du Bassin parisien et ceux de Hesse-Westphalie (Müller-Wille, 1965, p. 918 ; De Laet, 1976, p. 69, 73 et 1981, p. 160).

L'implantation même de la majorité des monuments en Calestienne s'explique sans doute aussi en raison de diverses caractéristiques intéressantes pour les groupes néolithiques. Cette région offre ainsi un substrat favorable à l'agriculture, alors que la Famenne et l'Ardenne qui l'enclavent ont des sous-sols plus pauvres. La topographie est également intéressante, la Calestienne formant souvent un replat entre les hauteurs de l'Ardenne et la dépression de la Famenne. Enfin, la matière première utilisable pour construire des mégalithes y est abondante – calcaires de la Calestienne à Lamsoul et crête de roches du Dévonien inférieur à Wéris – contrairement à la Famenne où les roches schisteuses ne permettent guère de se procurer des blocs résistants (voir chapitre 10).

11.2. Architecture des sépultures mégalithiques

11.2.1. Allées couvertes

Les allées couvertes de Wallonie et des régions voisines, notamment les monuments de Wéris et celui de Lamsoul, ont la forme allongée typique des allées couvertes, avec un vestibule et une chambre délimités par des orthostates sur les longs côtés. Diverses manières de les analyser, qui traduisent la richesse des options techniques adoptées par les « mégalitheurs », peuvent être envisagées : plan d'ensemble, robustesse relative, dimensions, présence ou absence de tranchée d'implantation, nature de la couverture, tumulus ou pas, nature des parois, existence ou non d'un dallage dans la chambre…

Ainsi, « Wéris I » et « Wéris II » ont un plan général tripartite assez similaire, avec un vestibule, une chambre rectangulaire avec chevet en « U » et une énigmatique dalle située derrière le chevet. Lamsoul s'écarte de ce schéma au moins par l'absence de dalle postérieure et par la forme en « V » de son chevet, l'état de conservation du monument ne permettant pas de juger de la morphologie de la partie antérieure. Le chevet de l'allée couverte de La Ganguille est également en « U ».

Certaines allées couvertes de nos régions sont robustes et d'autres plus graciles. Ainsi la chambre de « Wéris I » a-t-elle des orthostates antérieurs très massifs, dont la largeur est à peine inférieure à celle de l'espace sépulcral lui-même. À Lamsoul comme à Schankweiler, les piliers sont plus légers. La nature des roches sélectionnées explique sans doute en partie ces différences.

Les dimensions distinguent également les allées couvertes. Les monuments de Wéris ont une longueur de presque 11 m pour 4,50 m de largeur extérieure. L'allée de Lamsoul est nettement plus réduite : 5,10 m de longueur dans son état actuel amputé de la partie antérieure pour à peine 2,50 m de largeur extérieure.

La présence d'une tranchée d'implantation rapproche Lamsoul de « Wéris II », tandis que « Wéris I » est établi au niveau du sol, quoique les modifications successives de l'environnement du monument laisseront toujours planer un certain doute sur la situation originelle. L'allée couverte de La Ganguille a également été disposée dans une tranchée.

Les monuments de Lamsoul et de La Ganguille sont partiellement recouverts par un tumulus, comme l'était peut être celui de « Wéris II ». Il n'est pas possible d'étudier cet aspect à « Wéris I ». Les dolmens de Laviô et de Jambes ne présentaient pas, ou plus, de tertre, comme apparemment pas davantage les deux mégalithes de Hargimont.

L'allée détruite ou perdue de Hargimont ne semble pas avoir eu, selon les anciennes descriptions, de dalles de couverture. À Lamsoul, seul le chevet est encore recouvert par une dalle. Qu'en était-il à l'origine ? L'utilisation du mégalithe comme source de matières premières à une époque plus ou moins récente pourrait certes, de prime abord, expliquer l'absence actuelle de dalles de couverture de la chambre et la destruction de la partie antérieure du monument. Pourquoi cependant, dans ce cas, ne pas avoir aussi emporté la dalle surmontant le chevet, comme d'ailleurs les orthostates de la chambre ? Les comparaisons avec certaines des allées couvertes du Bassin parisien et avec celle, voisine, de Hargimont, pourraient éventuellement conduire à interpréter Lamsoul comme un monument mixte dont seul le chevet était couvert en dur et le reste de la chambre en éléments périssables. Il est également possible que l'absence de dalles de couverture soit liée à la condamnation du monument par les Néolithiques.

Les deux allées couvertes de Wéris et celle de Lamsoul ont des parois en gros blocs ou en dalles de pierre. À La Ganguille, ce sont au contraire des murets de pierres sèches qui composent les longs côtés et le chevet de la chambre, les seules dalles présentes servant à composer l'entrée et, partiellement, les côtés du vestibule ainsi que la couverture du monument. À Schankweiler, des dalles ont été utilisées en combinaison à une récupération intelligente de la roche en place, qui forme un des côtés longitudinaux de la structure.

Certaines chambres sépulcrales sont dallées, d'autres pas. L'intérieur de « Wéris II » semble avoir été complètement pavé, comme à La Ganguille. À Lamsoul, seule probablement une partie du chevet l'était. L'état de conservation de « Wéris I » ne

permet pas de juger de la situation à cet égard. Peut-être faut-il mettre la présence ou l'absence de pavement en relation avec la nature du sédiment sous-jacent. Lorsque ce dernier est meuble, comme à « Wéris II », la nécessité d'un dallage semble en effet plus évidente que lorsque le fond de l'essentiel de la chambre est un substrat rocheux, comme c'est le cas à Lamsoul, ou se présente sous la forme d'un sédiment très riche en éléments grossiers, comme à « Wéris I ».

On le voit, en fonction des attributs descriptifs choisis, les monuments du type général « allée couverte » de nos régions composent des sous-groupes au sein desquels apparaissent des combinaisons différentes de sites. Il en résulte que chacun présente une association originale de caractères et un certain nombre de particularités individuelles, qui seront abordés plus en détail dans les volumes suivants de la monographie.

11.2.2. Allées sépulcrales mixtes

Jusqu'ici, aucune allée sépulcrale construite principalement en bois comme l'est le caveau de Stein, près de Maastricht (Pays-Bas), n'est connue en Belgique. Avec sa division de l'espace en cellules distinctes, ce monument évoque cependant les allées couvertes de Wéris. Il s'en distingue par l'absence de dalles de couverture et de parois en dalles de pierre, ce qui pourrait s'expliquer par l'absence de banc rocheux à proximité.

11.2.3. Dolmen à couloir de Laviô

La présence d'un couloir d'accès à entrée latérale confère au monument de Laviô une structure générale bien différente de celle des allées couvertes de Wéris et Lamsoul. L'ouverture latérale fait penser à certains mégalithes de la culture des Gobelets en Entonnoir. Le vase découvert est par contre de type « Gord ».

11.2.4. Dolmen de Jambes

Le dolmen de Jambes se distingue lui aussi des précédents parce qu'il ne compte que deux piliers et une table ainsi que par la disposition en cercle des blocs qui l'entouraient et qu'il faut interprêter comme des menhirs ou comme la délimitation d'un tumulus. Une telle morphologie trouve ses parallèles dans les régions nordiques de l'Europe, aux Pays-Bas, en Basse-Saxe, au Schleswig-Holstein, au Danemark… Ces monuments relèvent de la Tr.B.K. dont le mégalithe jambois pourrait représenter un témoin méridional.

11.3. Menhirs

Les quelques dizaines de menhirs connus en Wallonie et dans les régions limitrophes ne sont sans doute que les rares survivants d'un ensemble bien plus important. Comme ceux de Wéris, ils sont parfois isolés, notamment à Brunehaut, ou groupés, comme éventuellement à Gozée où le monument présumé pourrait initialement avoir fait partie

d'un groupe de deux et peut-être même de trois. Aucun ne semble accompagner une sépulture mégalithique alors que c'est le cas à Wéris. Beaucoup ont été dressés sur des hauteurs, de façon à être visibles de loin. Certains ont des formes irrégulières (Velaine-sur-Sambre et Baileux) ; d'autres sont des dalles trapézoïdales dressées de chant comme les « Zeupires » de Gozée et Brunehaut, dont se rapprochent le menhir d'Ozo et un des menhirs de « Wéris II ».

Sur base des critères d'authenticité présentés au § 5, l'attribution mégalithique des blocs de Brunehaut, Velaine-sur-Sambre, voire Ohey-Doyon, paraît plus sûre que celle de Gozée ou Baileux. Des fouilles de contrôle devraient cependant être conduites dans ces sites avant de pouvoir émettre un avis définitif.

11.4. Chronologie

Les sept datations ^{14}C réalisées à la Radiocarbon Accelerator Unit, Research Laboratory for Archaeology and the History of Art de l'université d'Oxford, à partir d'ossements humains trouvés dans les mégalithes de Wallonie, sont proches. Elles situent certaines des premières phases d'utilisation des monuments, et probablement leur construction, à la première moitié du troisième millénaire avant notre ère, en dates calibrées. À cette époque, les Néolithiques de nos régions enterraient aussi leurs défunts dans des sépultures collectives établies dans des grottes et des abris-sous-roche.

11.4.1. Allée couverte de Lamsoul

– OxA-6454 = 4115 ± 60 BP. L'échantillon daté (voir § 2.1.3.5) est un talus trouvé dans la rainure d'implantation située sous le pilier n° VII lors de la fouille de 1995-1996 ;
– OxA-6455 = 4055 ± 55 BP. L'échantillon daté est une phalange en provenance de la base de la chambre sépulcrale; cet osselet a également été découvert en 1995-1996.

11.4.2. « Wéris I »

– OxA-6457 = 4240 ± 65 BP. L'échantillon se composait d'une phalange adulte trouvée en 1983 dans les pierres calcaires formant le soubassement du chevet ;
– OxA-6458 = 4170 ± 60 BP. L'échantillon consistait en un petit fragment crânien trouvé, en 1983, dans les pierres calcaires formant le soubassement de l'entrée.

11.4.3. « Wéris II »

– OxA-8939 = 4180 ± 40 BP. L'échantillon daté est un cinquième métatarsien gauche adulte, découvert lors des fouilles de 1996 ;
– OxA-8956 = 4240 ± 45 BP. L'échantillon se composait d'un deuxième métacarpien gauche adulte, également trouvé en 1996.

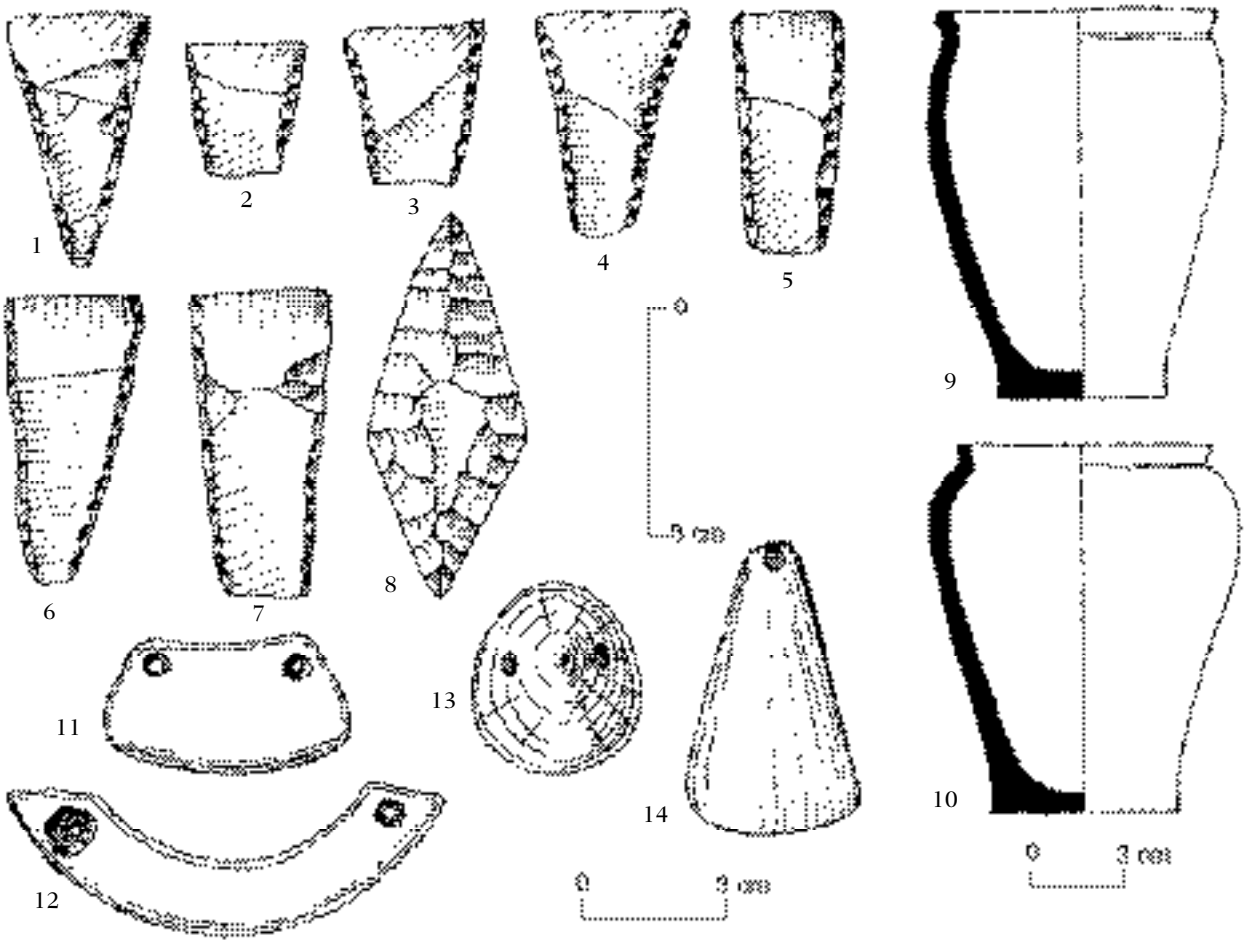

99
Matériel archéologique typique du S.O.M. du Bassin parisien.
1-7. Flèches tranchantes.
8. Pointe de flèche losangique.
9, 10. Gobelets à fond plat et profil sinueux.
11,12. Pendentifs.
13. Coquillage perforé.
14. Hachette-pendeloque.
Dessin, S. Lambermont, AWEM.

11.4.4. Menhir « å Djèyî »

– OxA-8828 : 4425 ± 45 BP. L'échantillon est un petit fragment de clavicule d'un jeune enfant découvert en 1998 dans la fosse d'érection du menhir (Toussaint *et al.*, 2000[a]).

Ces sept dates seront discutées en détail, avec présentation de leurs calibrations, dans le troisième volume de la monographie. Elles y seront également comparées à celles du mégalithisme nord-ouest européen et des sépultures collectives du bassin mosan wallon, de façon à souligner les rapprochements, différences et éventuelles évolutions.

11.5. Attribution culturelle

Les mégalithes de Wallonie pris comme un tout sont classiquement rapportés au Seine-Oise-Marne, ou S.O.M. (par exemple Childe & Sandars, 1950, p. 11 ; Mariën, 1952[a] ; Rozoy, 1963, p. 620 ; Bonenfant, 1969, p. 48 ; De Laet, 1981 ; 1982, p. 317-321 et 333 ; Cauwe, 1988, p. 9, 21 et 25 ; 1989, p. 12 ; Bellaire *et al.*, 1991).

L'existence possible de groupes régionaux au S.O.M. et d'une évolution interne au sein du groupe a été suggérée depuis longtemps (De Laet, 1976, p. 68, 69 et 74). Malgré cette judicieuse remarque, ce faciès apparaissait encore souvent comme une entité quasi monolithique. Ce point de vue, amplifié à l'extrême il y a une vingtaine d'années (Cahen & De Laet, 1980, p. 114-115), n'a plus guère de sens aujourd'hui. Il n'est en effet plus possible de voir le S.O.M. comme une culture archéologique à distribution géographique vaste, perdurant sur plus d'un millénaire. La signification même du concept est très discutée. Le terme, il faut le rappeler, a été défini à partir de sites sépulcraux multiformes, notamment des hypogées et des allées couvertes (Bosch-Gimpera & De Serra-Rafols, 1925-1927). Des sites d'habitats ont été, peu à peu, intégrés à cet ensemble. Les préhistoriens pensaient, à cette étape de la recherche, que le S.O.M. avait le monopole des inhumations collectives, au moins dans la région éponyme (Chambon *et al.*, 1997, p. 23).

Il a ensuite été montré que l'expression « Seine-Oise-Marne » avait servi à désigner deux entités distinctes, engendrant pas mal d'ambiguïté : l'ensemble funéraire identifié il y a trois quarts de siècle et plus récemment, un des trois faciès culturels – le groupe Seine-Oise-Marne, le groupe de Gord et le Campaniforme – reconnus dans les sites d'habitats du Néolithique récent/final. Il n'est dès lors plus possible *d'attribuer à chacune des trois « cultures » les tombes qui lui reviennent* (Masset, 1995, p. 141). Le S.O.M. n'a donc pas l'exclusivité des inhumations collectives (Chambon *et al.*, 1997). On sait maintenant que le Néolithique récent de type S.O.M. du Bassin parisien, au sens réduit du concept, a fait place, vers 2750 av. J.-C., à des groupes néolithiques finaux de type Gord, caractérisés par une industrie lithique et céramique quelque peu distinctes (Chambon & Salanova, 1996).

Le matériel archéologique du S.O.M. stricto sensu (fig. 99) se compose essentiellement de gobelets grossiers à fond plat et profil sinueux, non décorés, ainsi que de gaines de haches à perforation transversale, de retouchoirs en silex, d'armatures à tranchant transversal, de flèches perçantes losangiques, de haches-pendeloques, de pendentifs arciformes en schiste et de coquillages perforés (Chambon *et al.*, 1997, p. 29-30 ; Sohn, 2002).

L'industrie lithique du Néolithique final de type « Gord » comprend surtout des armatures perçantes à pédoncule et ailerons souvent peu développés, des poignards, souvent en silex du Grand-Pressigny, et des racloirs à encoches (fig. 100). La céramique consiste en grand récipient en tonneau, avec fréquemment des languettes horizontales et des éléments de préhension ; les surfaces extérieures sont plus soignées que dans le S.O.M. (fig. 100 ; Blanchet, 1984 ; Chambon *et al.*, 1997, p. 31 ; Sohn, 2002).

Quelques sépultures collectives du bassin mosan wallon ont livré du matériel proche du S.O.M. Tel pourrait, par exemple, être le cas du trou des Blaireaux, à Vaucelles, fouillé anciennement (de Loë & Rahir, 1905) et de l'abri « Longue Vâ », à Ben-Ahin (Destexhe-Jamotte *et al.*, 1952) ; dans les deux sites furent trouvés un vase en « pot de fleurs » ainsi que des armatures tranchantes et foliacées, mais pas à pédoncule. Les séries d'armatures des allées couvertes de Wéris et de Lamsoul ainsi que de diverses sépultures collectives en milieu karstique, notamment La Préalle II près du champ mégalithique, sont par contre en grande majorité à pédoncule et ailerons naissants.

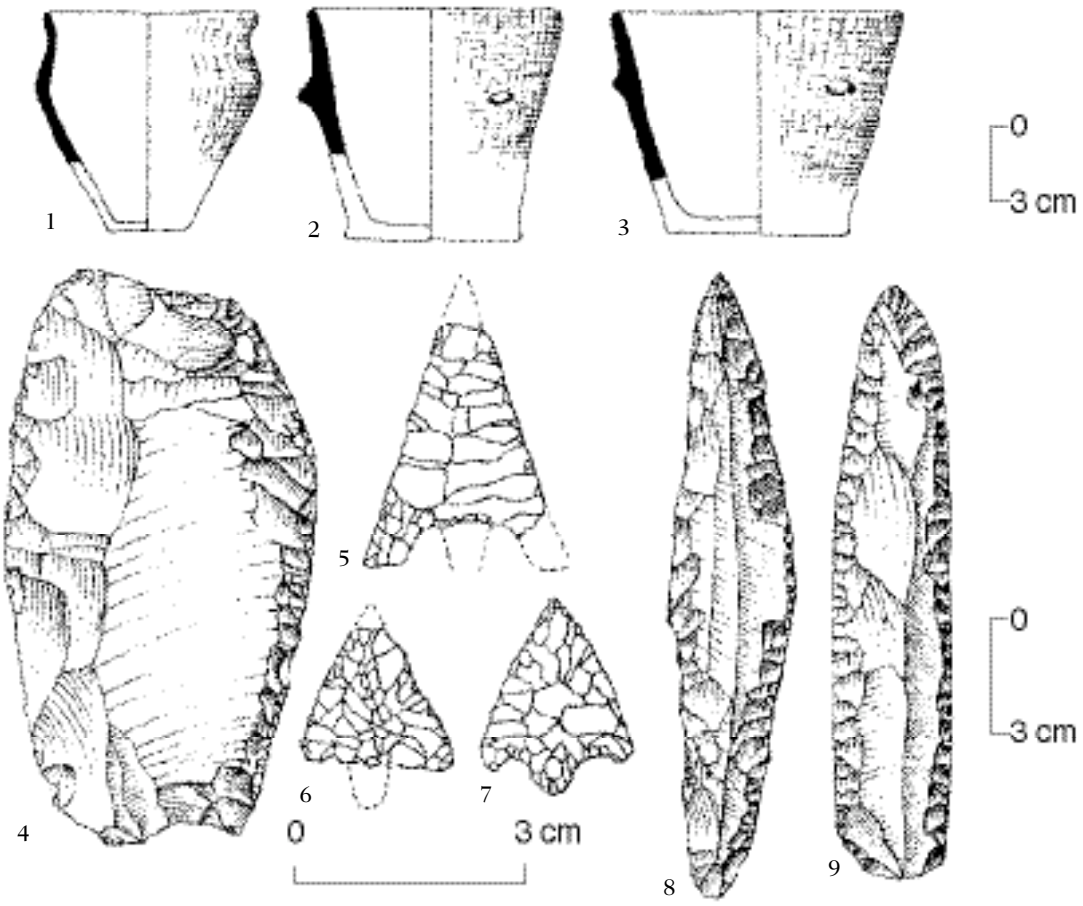

100
Matériel archéologique typique du groupe de Gord de la région éponyme.
1-3. Vases en tonneau, à languettes horizontales et éléments de préhension.
4. Racloir-scie à encoche.
5-7. Armatures perçantes à pédoncule et ailerons.
8-9. Poignards.
Dessin, S. Lambermont, AWEM.

De prime abord cependant, il ne semble pas y avoir de rapport direct entre la typologie des pointes de flèche et l'ancienneté radiométrique. On aurait pourtant pu penser que les sépultures collectives à armatures tranchantes étaient un peu plus anciennes que celles où les pointes à pédoncule dominaient. En fait, prises globalement, les sépultures en grottes et mégalithiques qui contenaient des pointes de flèche pédonculées ont fourni des datations radiométriques assez étalées, depuis 4575 ± 45 BP (OxA-10549) à l'abri de La Préalle II, à Heyd, jusqu'à 4070 ± 100 BP (Fra-98) et 3790 ± 90 BP (Lv-1243) à l'abri de Martouzin-Neuville. La sépulture collective de l'abri de « Longue Vâ », à Ben-Ahin, qui comprend une armature tranchante, a par contre été datée à 4140 ± 60 BP (OxA-6822). De telles observations doivent cependant être teintées de prudence. En effet, les résultats radiocarbones, tous obtenus au départ d'os humains, datent uniquement la mort des défunts et pas forcément la structure où les cadavres ont été placés, ni le matériel archéologique découvert en même temps qui peut parfois correspondre à une autre phase d'occupation des sites.

Au vu de ces résultats mais aussi des recherches récentes dans le Bassin parisien, les relations entre S.O.M., Néolithique récent, Gord et groupes apparentés comme « Deûle-Escaut », Néolithique final, mégalithes et sépultures collectives en grottes ou

abris – dont la population est, en Wallonie, désignée historiquement comme « Néolithiques de la Meuse » – demandent à être clarifiées, ce qui sera tenté dans le troisième volume de la présente monographie.

12. CONCLUSION

Le mégalithisme régional n'est pas particulièrement riche, ni en sépultures monumentales ni en menhirs. Il n'en présente pas moins une certaine originalité par la variété des options techniques mises en œuvre. Celles-ci traduisent notamment la localisation des monuments à un carrefour entre deux zones riches en mégalithes, le Bassin parisien et la Hesse-Westphalie, ainsi que l'influence des régions plus nordiques. Ainsi, sur le plan typologique, certaines allées couvertes sont proches de celles du Bassin parisien. Elles ont été enterrées dans des tranchées d'implantation et présentent un vestibule et une chambre séparés par une dalle hublot. Les sépultures collectives monumentales de Wallonie ont cependant leurs caractéristiques propres, notamment la présence, dans les deux allées couvertes de Wéris, d'une vaste dalle derrière le chevet. D'autres monuments ont des traits nordiques, comme l'entrée latérale de Laviô ou le plan même de Jambes. Il est en outre possible, sur base des comparaisons avec les régions voisines, notamment le Bassin parisien, que la diversité des sépultures mégalithiques et apparentées de Wallonie soit plus importante que le bilan présenté dans ce chapitre ne le laisse entrevoir. En effet, des allées sépulcrales à parois et couvertures en matières périssables, des sépultures sous dalles de couverture unique et sans support, ou encore des monuments pré-mégalithiques pourraient bien venir enrichir le corpus des sites, notamment à l'occasion de la surveillance de plus en plus intense des grands travaux d'aménagement du territoire.

Sur le plan chronologique, les datations ^{14}C obtenues à Wéris et à Lamsoul se placent dans la première moitié du troisième millénaire, en dates calibrées. La Wallonie participe donc à la phase d'expansion ultime du mégalithisme européen, au cours du Néolithique récent. Aucun indice ne plaide en faveur de monuments plus anciens.

Les éléments d'analyse ébauchés dans ce chapitre seront amplifiés dans le troisième volume de cette monographie où ils seront envisagés dans le cadre géographique plus large de l'Europe du nord-ouest et dans leur contexte chronologique et culturel, avec l'apport des observations des fouilles modernes au « champ mégalithique de Wéris ».

Chapitre 4

Du Paléolithique à l'Époque contemporaine : panorama archéologique de la vallée

de l’Ourthe moyenne

L'étude des traces laissées par les populations qui se sont succédé dans la Moyenne Ourthe au fil du temps permet d'affiner la compréhension du « champ mégalithique de Wéris » et d'éviter les interprétations erronées.

Du Paléolithique à l'Époque contemporaine : panorama archéologique de la vallée de l'Ourthe moyenne

CHRISTIAN FRÉBUTTE ET MICHEL TOUSSAINT
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

1. INTRODUCTION

Le « champ mégalithique de Wéris » s'intègre dans une zone région en vestiges archéologiques d'époques variées (CORBIAU, 1978). Des peuplades du Paléolithique aux autoroutes et aux zonings industriels ou commerciaux contemporains en passant par les villas gallo-romaines, les églises romanes et autres fortifications médiévales, la vallée de l'Ourthe, entre ses confluences avec la Somme et l'Amblève, a sans cesse été occupée par l'homme.

Les diverses phases de l'évolution de l'humanité présentes dans cette contrée ont, par moments, interféré avec les vestiges mégalithiques. En effet, les derniers chasseurs de la préhistoire ont parfois abandonné leurs silex taillés à proximité des emplacements où seront par la suite dressés les mégalithes. Les activités de populations protohistoriques, gallo-romaines et médiévales ont modifié la topographie des abords, voire l'aspect, de certains menhirs et allées couvertes ; elles ont également laissé des traces susceptibles de faire prendre pour des mégalithes des buttes et autres tas de pierres qui n'en sont pas. Le décodage de tous ces vestiges est donc indispensable à une exégèse raisonnée du champ mégalithique.

2. PRÉHISTOIRE

2.1. Paléolithique

Les seules occupations du Paléolithique connues à proximité immédiate des allées couvertes et menhirs de Wéris (fig. 101) remontent au Tardiglaciaire. Elles relèvent de la phase récente du Magdalénien et de l'Ahrensbourgien (DEWEZ, 1987).

Le Magdalénien de Verlaine, dans la vallée de l'Ourthe, à 4,5 km au nord-ouest du menhir d'Ozo, est daté par AMS de 12870 ± 110 BP (OxA-4014 ; CHARLES, 1996) au départ d'un osselet de cheval présentant des traces de silex. L'occupation du Coléoptère, à Juzaine-Bomal, à quelque 2 km au sud-ouest du menhir d'Ozo et à moins de 1.500 m au nord-ouest de celui d'« å Djèyî » à Heyd, a fourni une datation AMS similaire, soit 12870 ± 95 BP (OxA-3635 ; CHARLES, 1996), également à partir d'un osselet découpé de cheval. Les deux sites ont livré de riches industries lithique et osseuse ainsi que des harpons en bois de renne et quelques éléments d'art mobilier (fig. 102 : 6-13). La grotte du Coléoptère a, par la suite, été utilisée comme sépulture plurielle, en même temps que les deux allées couvertes de Wéris.

Quatre occupations en grotte de l'Ahrensbourgien, cette culture du Paléolithique final du nord de l'Europe à outillage déjà presque microlithique, ont été signalées dans le bassin de l'Ourthe *lato sensu* (fig. 102 : 19-24 ; DEWEZ, 1979 et 1987). Elles remontent au Dryas III, voire au tout début du Préboréal. Deux d'entre elles sont à proximité immédiate des axes mégalithiques de Wéris, à la grotte du Coléoptère et à la grotte de La Préalle I, elle aussi réutilisée en sépulture plurielle à la fin du Néolithique.

À une dizaine de kilomètres au nord des mégalithes, le bassin de l'Ourthe a livré des traces de fréquentation par d'autres groupes du Paléolithique (fig. 101). La grotte de la « Belle-Roche » (CORDY *et al.,* 1995) contenait une pauvre occupation du Paléolithique inférieur, avec des *chopping-tools*, des *choppers*, de rares petits bifaces ainsi que des éclats corticaux, parfois retouchés en racloirs et en couteaux (fig. 102 : 1-3 ; DRAILY, 1998). L'âge de cette occupation serait de 500.000 ans d'après les hypothèses initiales qui situent la riche faune associée au Pléistocène moyen ancien (CORDY, 1998) ou d'un million d'années selon une révision récente (RENSON *et al.*, 1999) qu'il conviendrait cependant de tester en détail. Quelques documents lithiques trouvés sur les terrasses de rivières, notamment à Lincé, témoignent de la présence de groupes du Paléolithique moyen dans le bassin de l'Ourthe (fig. 101 ; NÉLISSEN, 1958). Aucun reste osseux de l'homme de Néandertal n'a par contre été découvert dans la vallée de l'Ourthe, alors que trois des six grottes wallonnes qui ont livré de tels documents – Engis, Fond de Forêt et Walou – se trouvent en région liégeoise, à une trentaine de kilomètres au nord de Wéris (TOUSSAINT, 2001 ; TOUSSAINT *et al.*, 2001). Des traces d'Aurignacien peu typiques ont été repérées à la grotte de la « Traweye Rotche », à Sprimont, à proximité de la Belle Roche (fig. 102 : 4, 5 ; TOUSSAINT *et al.*, 1986). Enfin, les groupes à Federmesser (Creswello-Tjongérien au sens de DEWEZ, 1979), qui s'insèrent chronologiquement entre le Magdalénien et l'Ahrensbourgien, sont représentés dans la région du confluent de l'Ourthe et de l'Amblève par le Trou Jadot à Comblain-au-Pont (TOUSSAINT *et al.*, 1993) et la grotte de Martinrive (fig. 102 : 14-18 ; DEWEZ, 1987).

2.2. Mésolithique

Les plateaux de Wéris et d'Izier, où s'étire le champ mégalithique, ont livré plusieurs petites concentrations de silex mésolithiques, notamment près du menhir d'Ozo. Ces occupations sont cependant moins nombreuses et plus pauvres que celles qui abondent

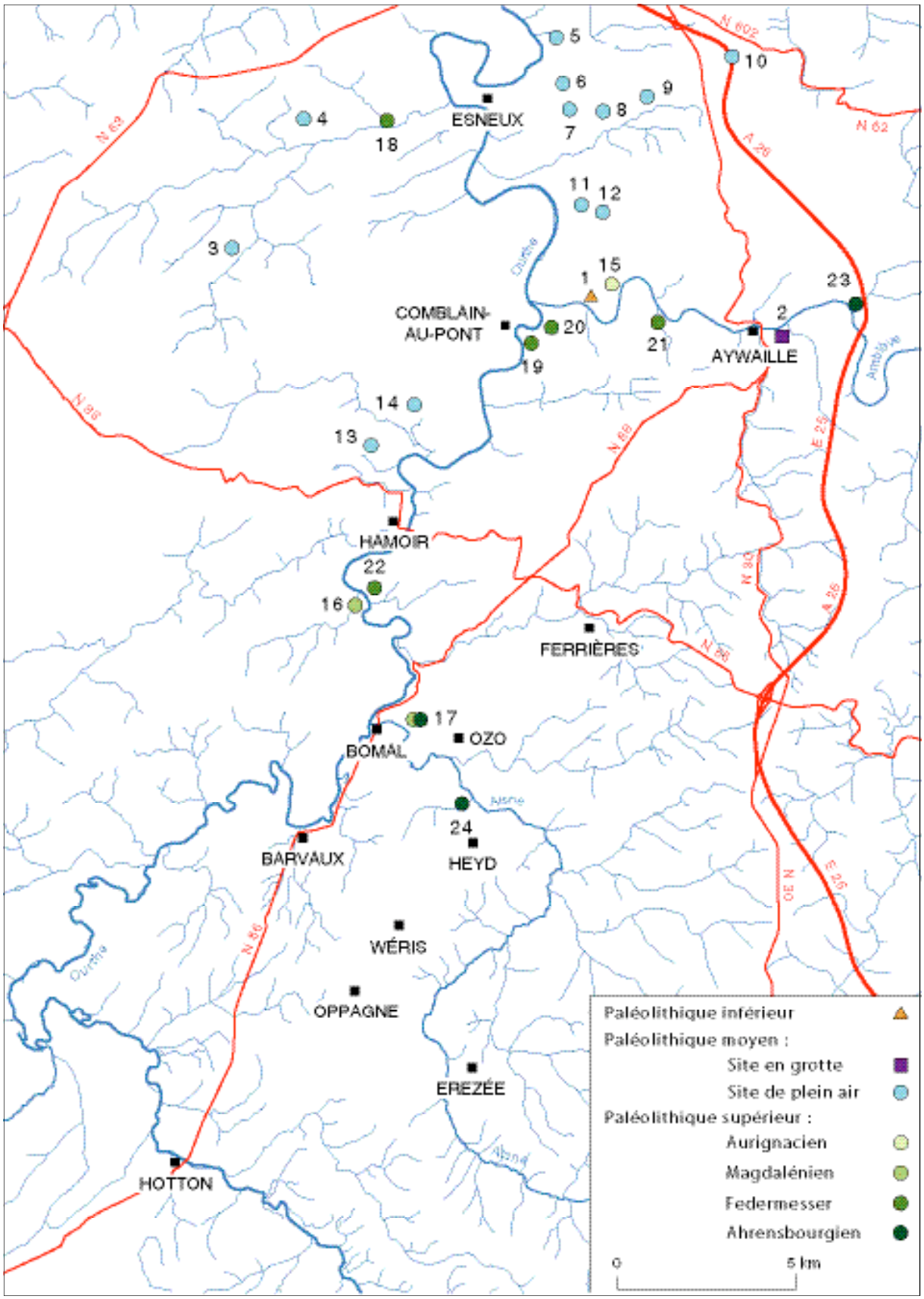

101

Carte des sites paléolithiques d'Ourthe-Amblève et de la moyenne Ourthe : 1. « Belle Roche » ; 2. Grotte Descy ; 3-14. Petites implantations du Paléolithique moyen de plein air ; 15. « Traweye Rotche » ; 16. Grotte de Verlaine ; 17. Grotte du Coléoptère ; 18. Grotte de Hout-si-Plout ; 19. Trou Héron ; 20. Trou Jadot; 21. Grotte de Martinrive ; 22. Grotte du Vignoble ; 23. Grotte de Remouchamps ; 24. Grotte de la Préalle.

Infographie, J.-F. Lemaire, AWEM.

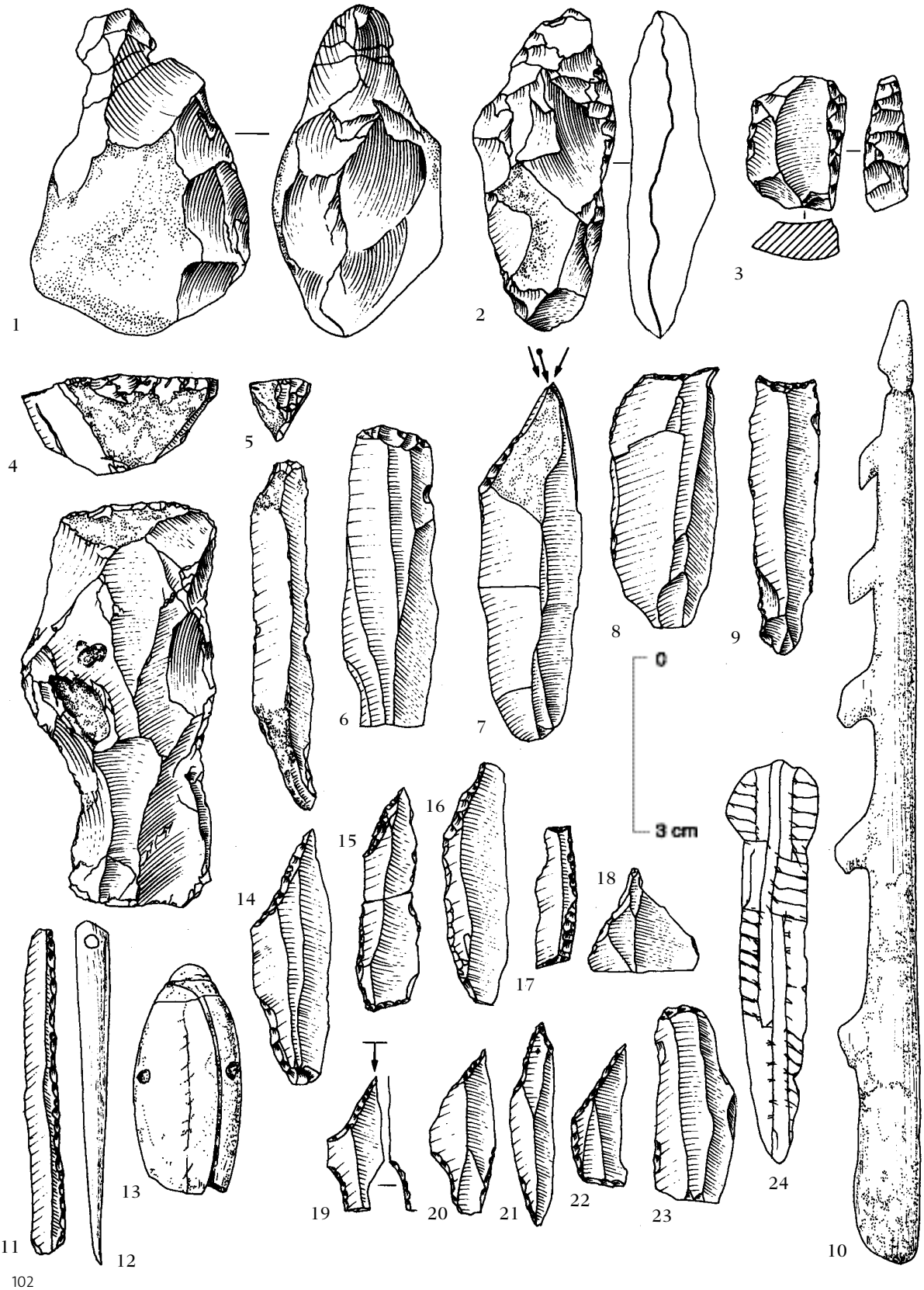

102

Industries paléolithiques du bassin de l'Ourthe : outils du gisement paléolithique inférieur de la « Belle Roche », à Sprimont : 1. Chopping-tool ; 2. Biface ; 3. Couteau à dos aménagé. Aurignacien de la « Traweye Rotche », à Sprimont : 4. Grattoir ; 5. Pseudo bec. Magdalénien de la grotte du Coléoptère, à Juzaine, Durbuy : 6. Grattoir sur lame ; 7. Burin par enlèvements opposés ; 8. Perçoir ; 9. Perçoir double ; 10. Harpon ; 11. Lamelle à bord abattu ; 12. Aiguille à chas ; 13. « Coléoptère » en ivoire. Industrie à Federmesser de la grotte de Martinrive à Aywaille : 14. Pièce à cran ; 15. Troncature oblique associée à un bord abattu partiel et opposé à une troncature transversale ; 16. Troncature oblique associée à un bord abattu ; 17. Troncatures transversales associées à un bord abattu ; 18. Bec. Ahrensbourgien de la grotte de Remouchamps, à Aywaille : 19, 20. Pointes d'Ahrensbourg ; 21. Bitronqué ; 22. Pièce à troncatures et bord abattu ; 23. Grattoir sur lame ; 24. Lame encochée en os.

1-3. D'après Draily, 1998 ; 4-5. D'après Toussaint *et al.*, 1986 ; 6-18. D'après Dewez, 1987 ; 19-24. D'après Dewez, 1987 et Dewez *et al.*, 1974.

le long du cours inférieur de l'Ourthe (fig. 103 ; Gob, 1981). Dans l'ensemble du bassin, les sites sont presque tous de plein air, parfois sur les plateaux, mais le plus souvent en bordure de ceux-ci, comme à La Roche-aux-Faucons (Gob, 1981) et à « Sougné A » (Votquenne, 1994) ; c'est aussi le cas aux Quémanes, à Tohogne, à portée de vue vers l'ouest du menhir d'Ozo. Quelques sites sont également implantés le long des rivières, avec en exergue la station Leduc à Remouchamps. Les entrées de quelques grottes ont parfois été fréquentées : grotte de Hout-si-Plout à Neupré, grotte Lechat à Sy-Ferrières et, au voisinage des mégalithes, grotte du Coléoptère, déjà mentionnée pour ses occupations paléolithiques.

Sur le plan chronologique, les différents faciès évolutifs du Mésolithique sont représentées dans le bassin de l'Ourthe : phase ancienne à « Sougné A » (fig. 104 : 1-24), puis à l'Ourlaine à Theux ; Mésolithique moyen, de loin la phase la mieux attestée, avec la Roche-aux-Faucons comme gisement emblématique (fig. 104 : 25-41) ; phase récente à la station Leduc (fig. 104 : 42-51) et dans diverses petites implantations de plateau. Les rares outillages découverts aux abords des mégalithes de Wéris relèvent surtout des périodes moyenne et récente.

En dépit d'intenses implantations, attestées par la richesse en documents lithiques, aucune sépulture mésolithique n'a encore été détectée dans le val de l'Ourthe. Une dizaine de sites funéraires ont par contre été trouvés dans le bassin de la Meuse, par exemple à la grotte Margaux, à Dinant (Cauwe, 1998), ainsi qu'à la grotte du Bois Laiterie à Profondeville (Toussaint *et al.*, 1998[c]) ou à la Faille du Burin à Thon-Samson, à l'est d'Andenne (Toussaint & Lacroix, 2002). Elles remontent au Mésolithique ancien, curieusement peu attesté dans les sites de plein air voisins ; à l'inverse, aucune de ces sépultures ne correspond aux phases moyenne et récente du Mésolithique, pourtant abondamment représentées par de multiples occupations.

2.3. Néolithique

Les populations du Néolithique ancien qui ont essaimé si rapidement en Hesbaye lœssique ne paraissent pas s'être implantées au sud de la Meuse ; une telle situation tient probablement à ce que les terres du Condroz, de Famenne et d'Ardenne sont moins fertiles. Divers indices, surtout quelques herminettes isolées, montrent cependant que les groupes rubanés ont prospecté ces régions ou les ont traversées. Ces communautés ont, lors de leurs pérégrinations, croisé les derniers Mésolithiques qui continuaient à occuper la région.

De nombreux artefacts lithiques du Néolithique post-rubané ont été récoltés dans le bassin de l'Ourthe (fig. 105-106). Dans la région de Durbuy-Hamoir, quelques vastes sites de plein air ont ainsi été signalés, notamment sur le promontoire des Quémannes, entre Ourthe et Néblon (fig. 106 : 8-21 ; Tonglet, 1977), sur le plateau des Eresses qui domine la rive gauche de l'Ourthe entre Bomal et Barvaux (Bernard, 1960) ou encore au mont Rote (Dubois, 1942), à environ 1.900 m à l'ouest du menhir « å Djèyî » ; de nombreux vestiges plus ou moins isolés ont également été découverts pratiquement sur tous les plateaux. L'attribution culturelle de ces collections, en partie mélangées, est délicate (Tonglet, 1977). Quelques indices, quoique douteux,

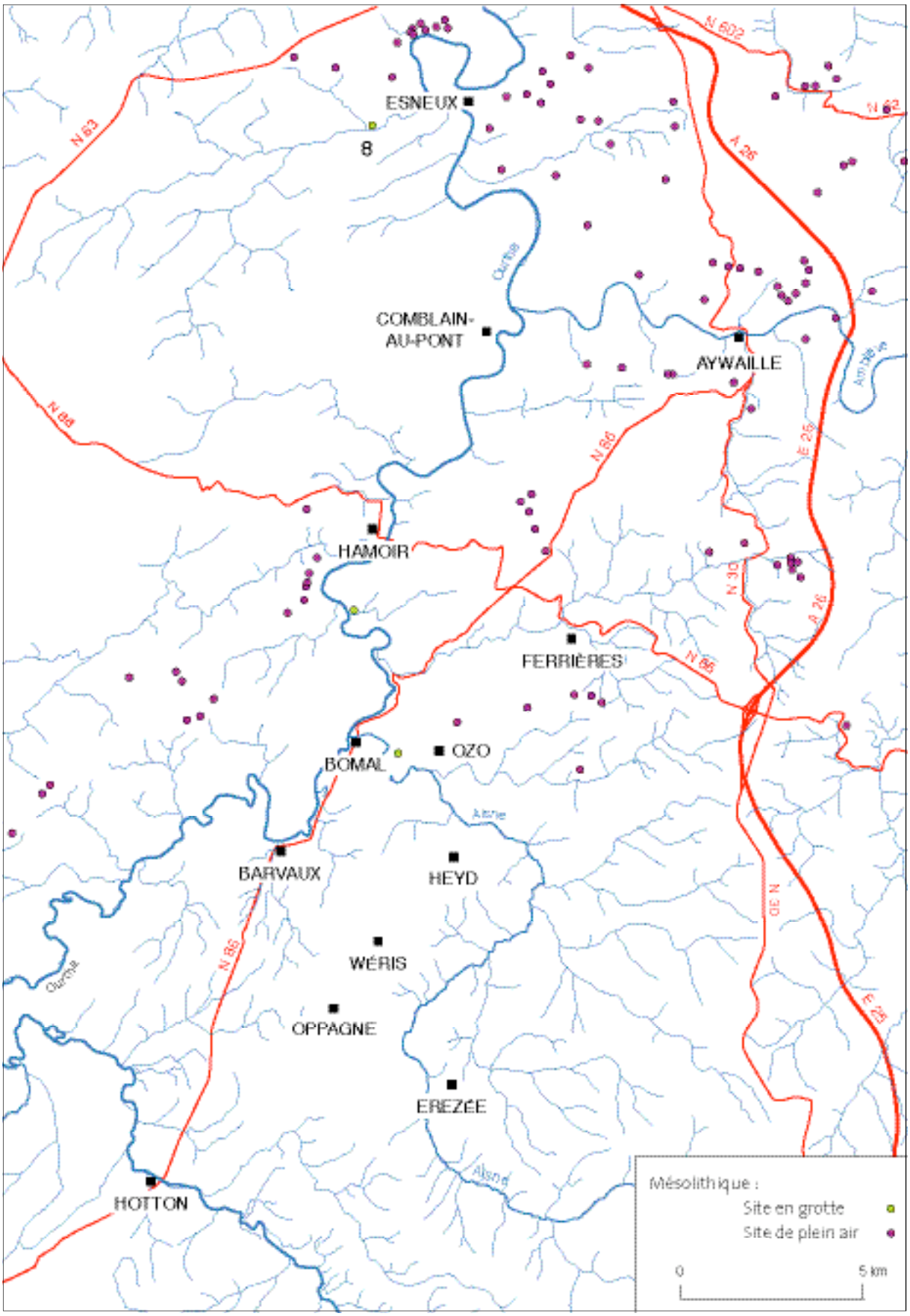

103

Carte des principaux sites mésolithiques d'Ourthe-Amblève et de la moyenne Ourthe.

Infographie, J.-F. Lemaire, AWEM.

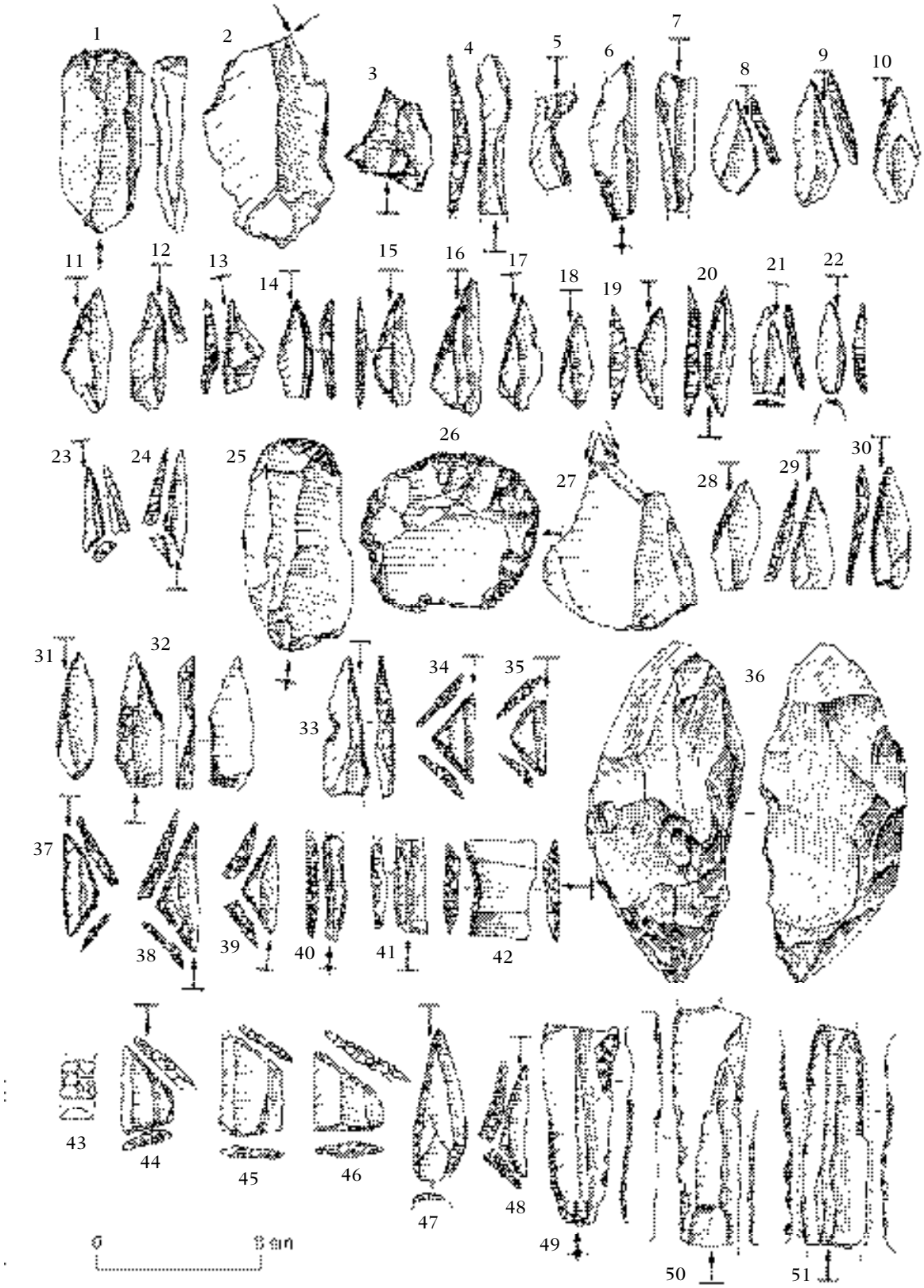

104

Industries mésolithiques du bassin de l'Ourthe : Mésolithique ancien du gisement de Sougné, à Aywaille : 1. Grattoir sur lame ; 2. Burin ; 3. Perçoir ; 4. Lamelle à dos ; 5. Lamelle encochée ; 6. Lamelle à retouches latérales partielles ; 7. Lamelle à troncature transversale ; 8-13. Pointes à troncature très oblique (« pointes de Zonhoven ») ; 14-15. Pointes lancéolées ; 16-18. Pointes trapézoïdales ; 19,20. Segments ; 21,22. Pointes à base retouchée ; 23,24. Triangles. Mésolithique moyen de La Roche aux Faucons à Esneux et Neupré : 25. Grattoir sur lame ; 26. Grattoir sur éclat ; 27. Burin ; 28,29. Pointes à troncature très oblique ; 30-33. Pointes à base retouchée ; 34, 35, 37-39. Triangles ; 36. Outil sculpté ; 40, 41. Lamelles à dos. Mésolithique récent de la Station Leduc, à Remouchamps-Aywaille : 42, 44-46. Trapèzes ; 43. Fragment de pointe à surface retouchée ; 47. Pointe à base retouchée ; 48. Triangle ; 49-50. Lamelles Montbani ; 51. Lame retouchée.

1-24. D'après Votquenne, 1994 ; 25-41. D'après Gob, 1981 ; 42-51. D'après Gob & Jacques, 1985.

pourraient dater du Néolithique moyen ; les documents semblent cependant, en majorité, correspondre aux phases récente et finale du Néolithique. Les multiples lacunes dans la connaissance des habitats néolithiques régionaux, tant au niveau de l'attribution culturelle précise ou de la nature même des sites que de la chronologie, tiennent à l'approche adoptée depuis plus d'un siècle. Ces recherches se sont toujours limitées à des ramassages dans les champs cultivés, sans qu'aucun décapage extensif n'ait jamais été réalisé.

Les trouvailles d'artefacts lithiques néolithiques effectuées en plein air sur le plateau même où sont implantés les monuments mégalithiques de Wéris sont rares et ténues, en sorte qu'aucun habitat ne semble avoisiner les allées couvertes et les menhirs. Peut-être les hameaux étaient-ils établis au voisinage des indispensables points d'eau, soit le plus souvent près des habitations actuelles ou sous celles-ci.

De nombreux ossuaires et sépultures collectives en grottes et abris s'égrènent sur les coteaux de la vallée de l'Ourthe et de ses affluents. Ils remontent – le ^{14}C le prouve (Toussaint, 1995) – au Néolithique moyen, mais surtout au Néolithique récent, dans la seconde moitié du quatrième millénaire avant notre ère et dans la première moitié du troisième, en dates calibrées. La seule sépulture du Néolithique moyen avec matériel archéologique caractéristique du bassin de l'Ourthe provient du Trou de la Heid à Comblain-au-Pont à une dizaine de kilomètres au nord du menhir d'Ozo (fig 106 : 1-7 ; Toussaint & Becker, 1994). Plusieurs sépultures du Néolithique récent-final sont par contre connues aux abords du champ mégalithique, dans les vallons de Juzaine (grotte du Coléoptère et abri de la Sigillée), de la Lembrée (Trou de la PJ ; fig. 107), de Pont-le-Prêtre (abri de Nefli), de La Préalle (grottes de La Préalle I et II), ou encore du Ri à Doret et de son affluent le Ravin du Fond de Mauve (grotte sépulcrale de Barvaux et abri de Hottemme). À quelques kilomètres au sud, la région de Hotton a également livré une série de sépultures néolithiques, entre autres à la grotte de la Porte Aïve et à l'abri de l'Isbelle.

Enfin, la région de Wéris pourrait bien n'avoir pas été la seule du bassin de l'Ourthe à avoir vu ériger des mégalithes. De tels monuments ont été signalés à diverses reprises ailleurs, notamment à Ellemelle, à environ 13 km du menhir d'Ozo ; la possible nature mégalithique de ces indices attend cependant un contrôle archéologique.

À l'extrême fin du Néolithique, des éléments de la culture campaniforme commencent à apparaître dans le bassin de la Meuse. Le plateau de Wéris en a conservé quelques indices, notamment une hache-marteau en phyllade trouvée hors contexte (fig. 108 ; Hubert & Huysecom, 1982[a]) et des tessons de gobelets AOO (*All Over Ornamented* ; Lanting & Van der Waals, 1976) dégagés à l'allée couverte de «Wéris II» au cours des fouilles du XIX[e] siècle (Huysecom, 1981[a]). Des tessons comparables, bien que non décorés, ont aussi été exhumés à «Wéris I». Ces artefacts correspondent-ils à une réutilisation funéraire ou signalent-ils de simples passages à caractère anecdotique aux abords des anciennes tombes ? Quelques réutilisations d'allées couvertes S.O.M. par des groupes campaniformes sont attestées ailleurs, comme dans le Val d'Oise et le Bassin de la Seine où ces communautés ont même construit de nouvelles sépultures collectives (Blanchet, 1984, p. 54-56 ; Salanova, 2000, p. 190).

105

Carte des principaux sites néolithiques d'Ourthe-Amblève et de la moyenne Ourthe.

Infographie, J.-F. Lemaire, AWEM.

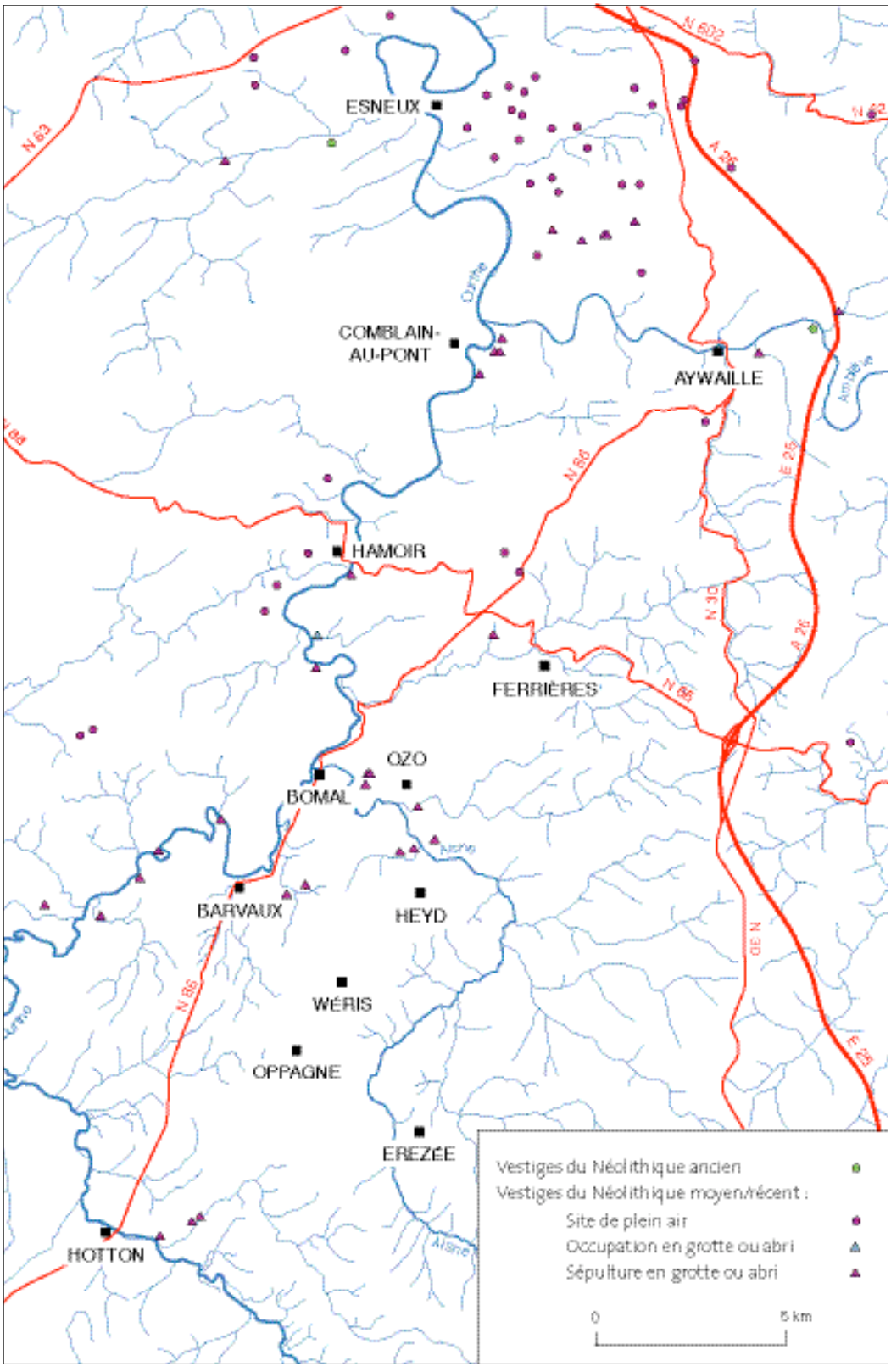

106 ▸▸

Néolithique du bassin de l'Ourthe.

1, 5, 6. Pointes.

2, 3. Grattoirs.

4. Lame appointée.

7. Perçoir.

8-14. Pointes triangulaires et foliacées.

15-18. Pointes à pédoncule et ailerons.
19-21. Hachettes.

1-7. Sépulture Michelsberg du Trou de la Heid à Comblain-au-Pont.
D'après Toussaint & Becker, 1992 et 1994.

8-21. Néolithique moyen et récent des Quémannes
D'après Tonglet, 1977.

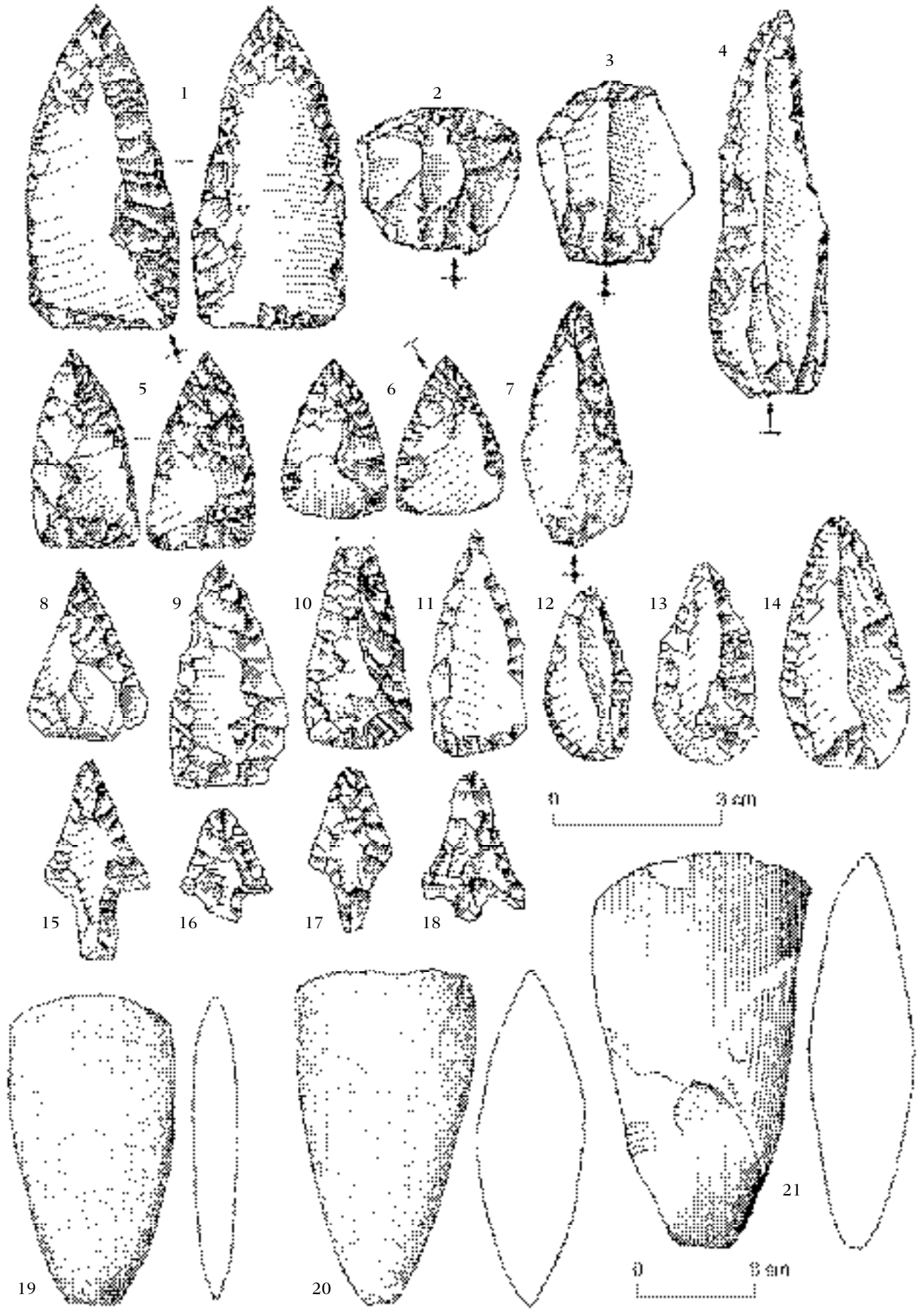
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
0
3 cm
15
16
17
18
19
20
21
0
5 cm

107
Fouilles de la sépulture collective néolithique du Trou de la PJ à Ferrières, à quelque 3,5 km au nord-nord-est du menhir d'Ozo.

3. PROTOHISTOIRE

3.1. Âge du Bronze

Durant les Âges du Bronze ancien et du Bronze moyen, nos contrées sont dominées par des influences culturelles atlantiques [...] *avec de nettes affinités avec le Nord-Ouest de la France* (WARMEMBOL, 1992a, p. 153). Ces influences sont soulignées par l'importation de quelques pièces métalliques ou par des imitations locales de celles-ci. Quelques haches de bronze trouvées en Famenne et dans le Condroz appartiennent à ces périodes.

Au Bronze final, les relations avec les groupes atlantiques périclitent au profit du « groupe Rhin-Suisse-France orientale ». Les parentés avec cette entité sont peut-être la conséquence d'une colonisation de nos régions. Deux sites majeurs sont à mentionner. Il s'agit du « Trou del Leuve » à Sinsin, près de Baillonville (RAEPSAET-CHARLIER, 1972), parfois interprété comme site funéraire, et du Trou de Han à Han-sur-Lesse, généralement considéré comme site cultuel (MARIËN, 1974 ; WARMENBOL, 1988). Ces occupations contenaient notamment d'extraordinaires parures en or et en bronze, ainsi que des armes et des outils en bronze. Trois documents de cette époque ont été découverts à proximité du champ mégalithique. La faucille à bouton découverte à Ny (Hotton) montre ainsi la persistance de relations commerciales avec le nord-ouest ou le centre-ouest de l'Allemagne (WARMENBOL, 1985, p. 237 et 1992a, p. 171). Une hache à ailerons submédians provient en outre de la grotte de Menil-Favay à Hotton (DIERICK, 1972, p. 9) et une pointe de lance en bronze de Grande Hoursinne, sur la commune d'Erezée (fig. 109).

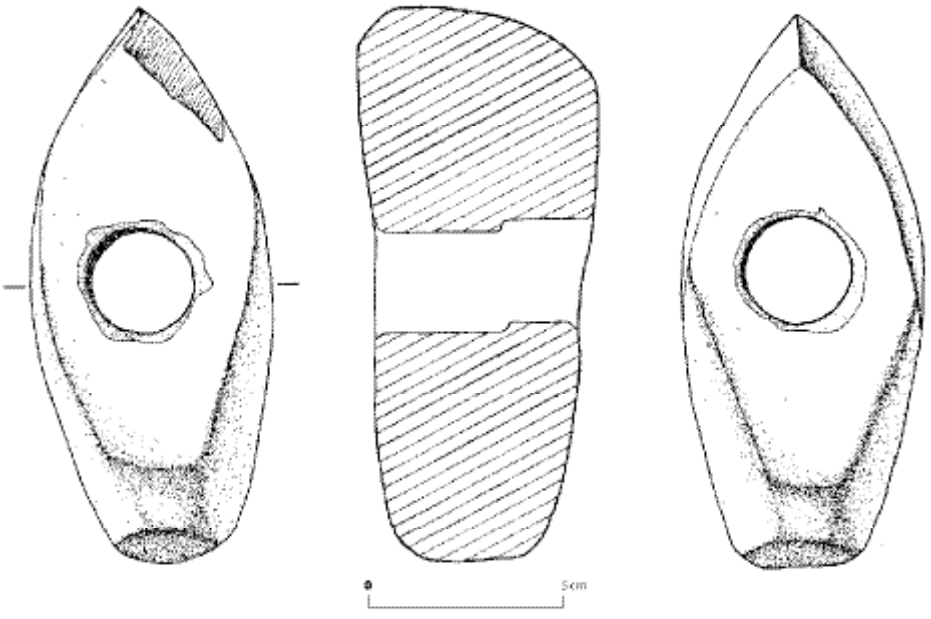

108
« Hache-marteau » en phyllade provenant de Wéris, conservée au Musée Luxembourgeois, à Arlon.

D'après HUBERT & HUYSECOM, 1982a, p. 76.

109
Pointe de lance de l'Âge du Bronze, découverte en 2002 à Grande Hoursinne.

Dessin, S. Lambermont, AWEM.

3.2. Âge du Fer

La pauvreté d'indices de l'Âge du Fer dans la région de Durbuy est peut-être due à un manque de prospection ou à l'existence de pratiques funéraires « plus discrètes » que celles du groupe celtique qui s'est établi durant La Tène ancienne le long des cours supérieurs de l'Ourthe orientale et de la Salm. Cette dernière population, apparentée à la culture de l'Hunsruck-Eifel, a laissé des cimetières constitués de tombelles ; sous ces tertres se trouvaient des sépultures à incinération ou à inhumation, relativement pauvres en mobilier funéraire (Cahen-Delhaye, 1991, p. 66-69).

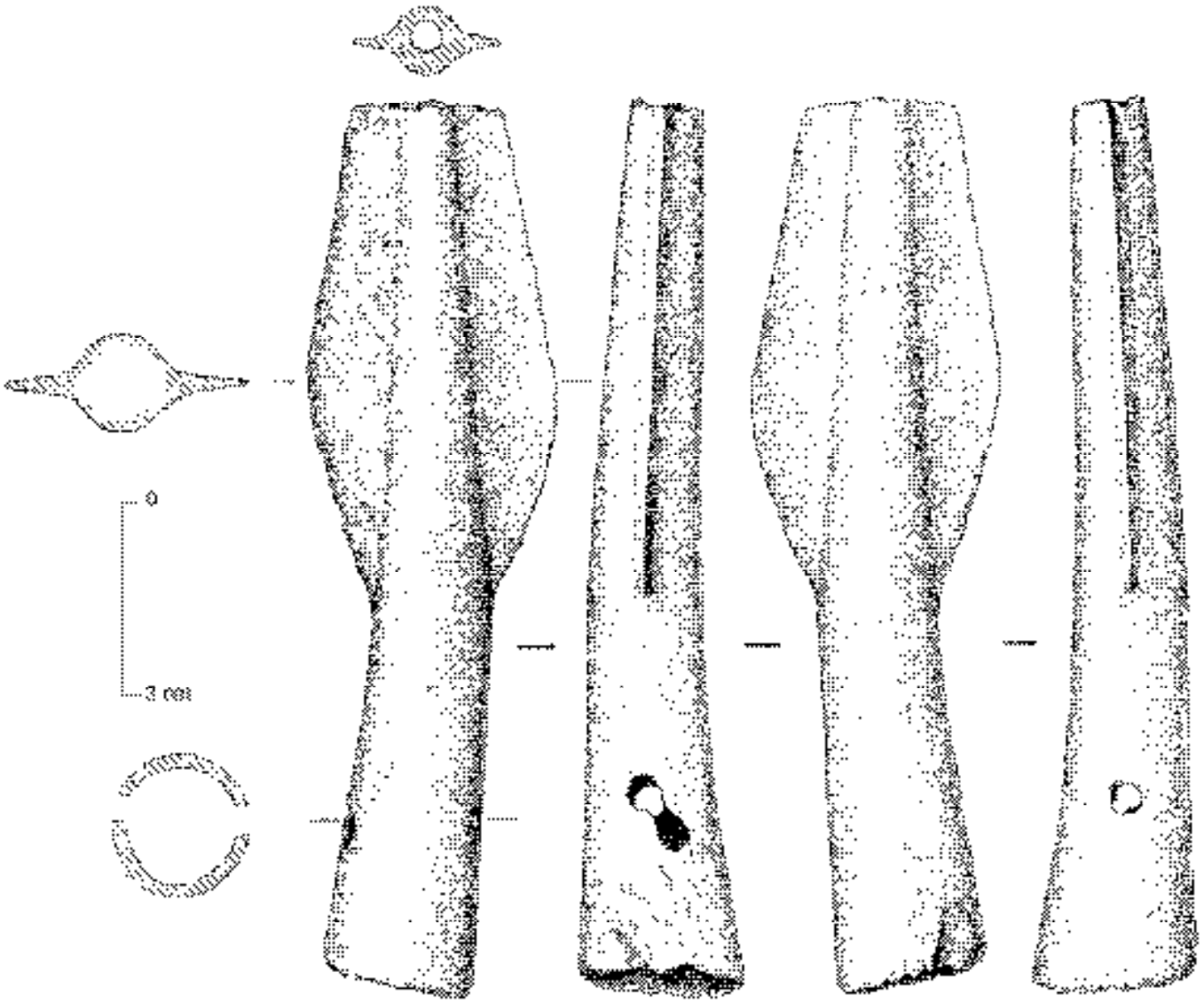

La rareté des vestiges découverts dans le cours moyen de l'Ourthe contraste pourtant avec la palette d'atouts naturels attractifs de cette région, tels que des gisements de fer, notamment sur les plateaux de Wéris et d'Izier, et des éperons étroits qui dominent les méandres des cours d'eau. Certains de ces promontoires ont été aménagés. L'éperon de « Ti Château » à Hotton est barré par deux levées rectilignes précédées de fossés ; ce dispositif de défense est daté de l'extrême fin de La Tène finale ou du Ier siècle de notre ère (fig. 110 ; Marcolungo, 1992). Sur le plateau surplombant le confluent de l'Ourthe et de l'Aisne à Bomal a été repérée une levée de pierres longue de 220 m, large de 4 m et haute de 1 m. Son rôle et sa datation demeurent indéterminés. Cette structure pourrait être associée aux marchets découverts à proximité (fig. 111 et 112). La plupart de ces tertres de pierres, qui étaient plus d'une centaine en 1942, ont été détruits par un lotissement (Dubois, 1942, p. 13-15). La fouille d'un exemplaire a mis en évidence des rebuts domestiques d'un habitat du Premier Âge du Fer (Cahen-Delhaye & Papeleux, 1984). D'autres groupes de marchets sont connus près de Soy (Dubois, 1939, p. 14) et sur le plateau des Eresses à Barvaux (Dubois, 1942, p. 15-16 ; Bernard, 1960) où un tertre a été sondé sans résultats. Les parages de Hotton ont encore fourni des marchets à Hampteau, Marenne (de Loë, 1903b, p. 110-111 ; Marcolungo, 1992, p. 67) et sur le plateau des Alti (de Loë, 1903b, p. 106-110 ; Dubois, 1939, p. 14). Les tas de pierres de ce dernier site recouvraient des sépultures à inhumation qui furent considérées comme néolithiques et gauloises (Dierick, 1972, p. 6).

Les occupations laténiennes de la grotte de Hohière, dans la vallée de l'Aisne (Tihon, 1900, p. 348), et de la grotte de la Porte-Aïve, dans le vallon de l'Isbelle (Dierick, 1972, p. 13), évoqueraient une fonction de refuge de ces abris, consécutive à des temps troublés (Mariën, 1970, p. 244 ; Cahen-Delhaye, 1982, p. 55). Le dépôt de 120 statères unifaces ambiens, à Fisenne près de Soy, serait dû au passage des armées gauloises coalisées contre les légions de César (Scheers, 1983, p. 352 et 899). Ce trésor contenait notamment une imitation gauloise en or d'un statère de Philippe II de Macédoine (Cumont, 1910 ; Scheers, 1980, p. 48).

Enfin, pour clôturer ce maigre inventaire, des tessons attribués à l'Âge du Fer ont été exhumés sur les sites des deux menhirs du « Champ de la Longue Pierre » (Hubert, 1985b) et des cinq menhirs disposés près de l'allée couverte de « Wéris II » (Hubert, 1987). La présence de tels artefacts dans des fosses de condamnation datées des Temps modernes ne permet cependant pas d'attester une réutilisation des mégalithes à la Protohistoire.

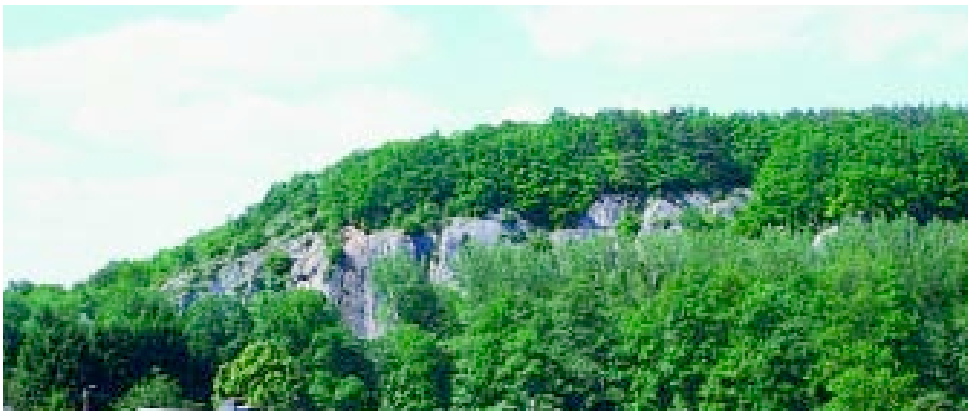

110
Vue du promontoire de « Ti Château » à Hotton, depuis la vallée de l'Ourthe.

4. ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Sur base de l'étude des nécropoles gallo-romaines régionales (Mignot, 1984 et 1993), l'expansion de la romanisation de la Famenne serait tardive et appartiendrait à la première moitié du IIe siècle après J.-C. La contrée est globalement moins peuplée que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, le Condroz ou la Hesbaye, probablement en raison de sa relative pauvreté en terres fertiles. Elle paraît dépourvue d'agglomérations et aucune grande villa, aucun sanctuaire n'y sont signalés. Les quelques vestiges découverts relèvent d'un cadre de vie rural modeste. Il est vrai que, faute d'opérations archéologiques d'envergure et d'études modernes, ce tableau repose essentiellement sur les travaux mal documentés et peu critiques menés au XIXe siècle, à savoir de rares fouilles, des prospections de surface et des enquêtes diverses comme celles menées par J.-B. Geubel (1852 et 1874).

Cette partie de la Famenne n'était cependant pas isolée, en raison du passage de la chaussée Tongres-Arlon. Cette route qui provenait du Condroz en desservant l'agglomération de Vervoz (Ocquier) traversait peut-être l'Ourthe à Grand-Han ou s'écartait un peu à l'ouest (Corbiau, 1991, p. 115), croisait la «*voie de Famène*» à l'est de Hotton (Geubel, 1852) avant de continuer vers la région d'Erneuville. À partir de Hotton, la «*voie de Famène*» permettait de se diriger soit vers le sud-ouest, en passant par Marche et Rochefort, soit vers le nord-est, en sillonnant, suivant un tracé qui reste très hypothétique, les campagnes de Soy, d'Oppagne, de Wéris, de Heyd, d'Izier et de My (fig. 113). Un tronçon de cette voirie serait représenté par le «Vieux chemin des Romains», un chemin agricole qui parcourt le plateau de Wéris du sud-ouest au nord-est (Hubert, 1980, p. 41). Cette voie longeait l'allée couverte de «Wéris I» dont elle a quelque peu perturbé les abords ; les fouilles modernes consacrées à ce monument

111
Vue d'un marchet à Bomal.

112
Coupe d'un marchet du Premier Âge du Fer à Bomal.

D'après Cahen-Delhaye & Papeleux, 1984, p. 33.

mégalithique n'ont permis de dater aucune phase d'aménagement du chemin antérieure au XIXe siècle (HUBERT & HUYSECOM, 1983 ; FRÉBUTTE *et al.*, 2001c).

La majorité des villages et des hameaux de la commune de Durbuy ont fourni des indices d'occupations attribuées au Haut-Empire. Des traces de constructions romaines à la fonction non définie (habitat, agriculture, artisanat ?) ont été enregistrées à Wéris et Tour (voir par exemple NÉLISSEN, 1955b, p. 54). À Heyd, les nombreuses scories associées à des substructions soulignent la présence d'une activité métallurgique liée au travail du fer. Certaines grottes régionales auraient aussi été fréquentées, par exemple celle de Hohière à Aisne (TIHON, 1900, p. 345 et 348).

Des sépultures ont été localisées à Barvaux, Petit-Han, Tohogne et Warre. Le « tumulus romain » dégagé à Heyd vers 1845 demeure énigmatique car il n'est attesté que par une mention sommaire (GEUBEL, 1852, p. 204) ; il pourrait tout aussi bien correspondre à un tertre plus ancien ou à des remblais liés à l'extraction du fer aux Temps modernes. Deux autres *tumuli* auraient été repérés à Wéris, sur le sommet de la colline du « Thier-de-Sel » (HARROY, 1889, p. 73) ; la plus grande prudence s'impose cependant dans la mesure où ces monticules, non retrouvés, pourraient être apparentés aux vestiges d'une église médiévale présente en cet endroit, voire présenter un caractère mégalithique.

Quelques artefacts gallo-romains ont été signalés sur les deux plateaux concernés par le « champ mégalithique de Wéris ». Il s'agit d'un tesson de terre sigillée inclus dans le remblai moderne du site des trois menhirs d'Oppagne et d'artefacts trouvés à proximité

113

Tracé hypothétique des voies romaines traversant la région de Durbuy.

D'après GEUBEL, 1852.
Infographie, L. Bruzzese, AWEM.

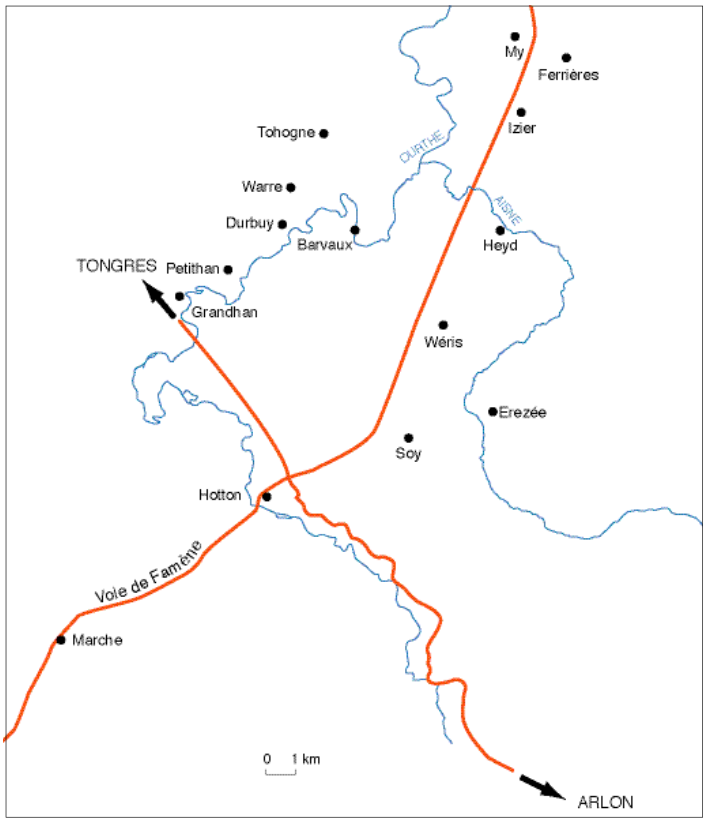

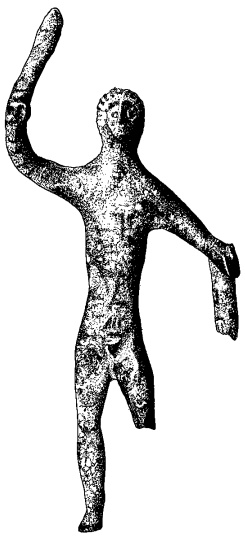

114

Statuette gallo-romaine en bronze représentant un Hercule, trouvée à Izier.

Musée luxembourgeois, Arlon. Dessin, S. Lambermont, AWEM.

du « Vieux chemin des Romains ». Sur le site de « Wéris I », les fouilles de 1885-1886 exhumèrent un *aureus* de Tibère et un *solidus* d'un des deux Constantin (Huysecom, 1981[b]), auxquels il faut ajouter un fragment d'anse dégagé en 1906 par de Loë (Huysecom, 1981[d], p. 83). Des champs proches ont encore livré un denier d'Hadrien datant de 118 (Papeleux, 1968-1969) et un tesson de sigillée (Hubert & Huysecom, 1983). Enfin, près du menhir d'Ozo, à Izier au lieu-dit « Crayas des Sarrazins », dans un contexte et des circonstances non déterminés, ont été récoltées deux statuettes en bronze représentant respectivement un bouquetin et un Hercule (fig. 114 ; Corbiau, 1982, p. 60). Étant donné l'absence de tout contexte stratigraphique, la découverte de ces divers artefacts ne garantit aucunement la réutilisation ou la destruction des mégalithes à l'époque gallo-romaine.

5. DU MOYEN ÂGE À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

5.1. Moyen âge et Temps modernes

Aucun vestige mérovingien et carolingien n'est attesté à proximité immédiate du « champ mégalithique de Wéris ». Des nécropoles attestent cependant une présence mérovingienne intense le long du cours moyen de l'Ourthe et de ses affluents, notamment à Aisne, Barvaux, Bomal, Durbuy, Grandhan et Sy. Seuls les cimetières de Vieuxville (Alénus, 1985) et de Hamoir (Alénus, 1978) ont fait l'objet de fouilles récentes, qui attestent la précocité de la colonisation franque régionale. La nécropole de Vieuxville est utilisée dès le second quart du V^e^ siècle ; les plus anciennes sépultures mérovingiennes de Bomal et d'Izier datent de la fin de ce siècle. L'ensemble des sites funéraires montre que cette occupation s'intensifie durant les VI^e^ et VII^e^ siècles (Alénus, 1982) comme dans toute la Calestienne.

L'histoire de la Terre de Durbuy au Bas Moyen Âge et au cours des Temps modernes a eu plus d'incidence sur les monuments du « champ mégalithique de Wéris ». L'importance stratégique de cette entité s'explique parce qu'elle défend les marches septentrionales du territoire luxembourgeois auquel elle est liée depuis 1199. Le comté de Durbuy était en effet bordé par la principauté de Liège et la principauté de Stavelot. Au XI^e^ siècle, cette dernière a d'ailleurs établi un château fortifié à Logne, près du village de Vieuxville qui reçut lui-même à ce moment, ou au XII^e^ siècle, une enceinte défensive pourvue de glacis (Barentsen, 1985). Le comté de Durbuy avait autorité sur des seigneuries foncières extérieures à son territoire proprement dit, par exemple celle d'Izier. Deux enclaves y étaient en outre implantées : celle d'Ozo qui appartenait à la Principauté de Stavelot et celle d'Oppagne qui dépendait de la Principauté de Liège. La carte du comte de Ferraris montre qu'au XVIII^e^ siècle la limite entre cette possession liégeoise et la cour de Wéris passait près des trois menhirs d'Oppagne (fig. 115). La réutilisation de ces monolithes comme bornes frontalières peut dès lors être évoquée.

Au XVI^e^ siècle, la Terre de Durbuy bénéficia d'une hausse de la démographie et d'une économie pré-industrielle florissante. Cette prospérité s'explique par la conjonction de divers atouts : ressources naturelles exploitables (le fer et le bois ; voir chapitre 10), infrastructures métallurgiques modernes, main d'œuvre spécialisée, moyens de communications importants. Ces derniers sont le chemin dit « de Bastogne », qui reliait la région à

115

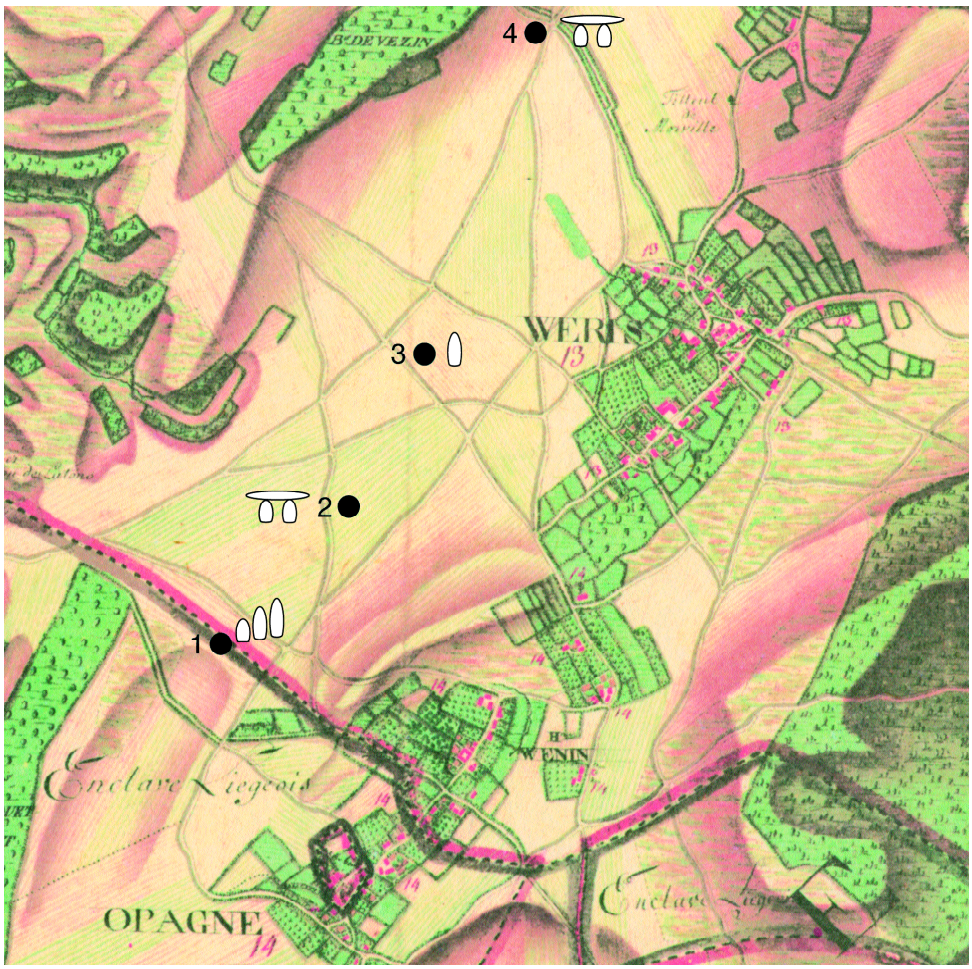

1. Trois menhirs d'Oppagne ; 2. Allée couverte de « Wéris II » et menhirs associés ; 3. Menhir Danthine ; 4. Allée couverte de « Wéris I » et menhirs associés.

D'après la *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris, 1771-1778* (feuille F[10], 174).

la Haute Ardenne, ainsi que le cours de l'Ourthe, qui était navigable de Liège jusqu'à Barvaux, port principal de la région dès le XIV[e] siècle (MARQUET, 1969 ; POLOMÉ, 1998 et 1999). Au XVII[e] siècle, la population et les seigneuries foncières subissent les conséquences sociales et politiques de la déliquescence de la sidérurgie locale ; jusqu'au début du XVIII[e] siècle, la région est en outre victime d'épidémies de peste, de disettes dues à de mauvaises récoltes, de réquisitions et de pillages organisés par des armées de passage. C'est au cours de ces siècles que deux menhirs du « Champ de la Longue Pierre » (HUBERT, 1985[b]) et le groupe des cinq menhirs implantés près de l'allée couverte de « Wéris II » (HUBERT, 1987) sont abattus et enterrés. Ces destructions seraient motivées par l'exploitation intensive des terres agricoles ou par une volonté religieuse de lutter contre les cultes « païens ».

L'activité métallurgique des Temps modernes a entraîné le creusement de minières de fer à Wéris et à Ozo (fig. 116), ainsi qu'entre Morville et Wéris (BAIJOT, 1999, p. 51 ; HANNICK & MULLER, 1999 ; PIROTTE, 1966). Quoi que plus récents, les plus spectaculaires monticules de remblais miniers se trouvent au lieu-dit « Rouges Terres », entre Wéris et Morville (fig. 117). Ces reliefs ont été et sont encore parfois identifiés à

des tertres mégalithiques par quelques « savants druides modernes », apparemment indifférents à l'histoire locale. Les scories fréquemment recueillies dans les sites mégalithiques et aux abords de ceux-ci confirment le travail du fer sur les plateaux voisins, encore qu'il soit impossible de garantir que ces rebuts soient médiévaux plutôt que gallo-romains.

Divers sites locaux du Bas Moyen Âge et des Temps modernes ont suscité des interventions archéologiques comme les sites de Mont-Saint-Rahy (Baijot, 1999 et 2000[b] ; Papeleux, 1982) et de Morville (Papeleux *et al.*, 1986), la chapelle des Sarrasins à Oppagne (Iker, 1980), les églises Saint-Martin de Tohogne (Alénus, 1976) et Sainte-Walburge de Wéris (fig. 118 ; Papeleux, 1968) ainsi que la Halle-aux-Blés de Durbuy (Mignot *et al.*, 1999). Certains de ces sites ont livré des blocs de poudingue dont il importe de discuter la possible origine mégalithique.

La paroi nord-ouest de la structure du XVI[e] siècle fouillée à Morville et interprétée comme un four de potier était renforcée par un gros bloc de poudingue dressé (fig. 119) ;

116
Tertres de remblais d'extraction du fer près du village d'Ozo.

117
Vue des tertres de remblais situés aux « Rouges Terres », entre Wéris et Morville, résultant de l'extraction de fer aux Temps modernes.

118
L'église romane Sainte-Walburge, à Wéris.

la nature mégalithique de ce monolithe paraît cependant douteuse dans la mesure où de nombreux blocs de poudingue épars amenés par solifluxion parsèment le hameau de Morville. Les vestiges de la chapelle des Sarrasins (fig. 120), localisée sur la colline du « Thier-de-Sel », peuvent, sans plus de précision, être datés du Moyen Âge. Les fondations de cette église à chevet plat sont également composées d'éléments de poudingue ainsi que de calcaire et de grès. La présence de poudingue sur cette butte ne peut s'expliquer par des phénomènes naturels (voir chapitre 10) : soit les constructeurs de l'église ont récolté ce matériau dans le vallon situé à l'est, soit ils ont récupéré les éléments d'un site mégalithique situé en ce lieu et qui aurait du même coup été christianisé. La seconde hypothèse trouve des arguments dans l'étude des alignements du « champ mégalithique de Wéris ». En effet, l'endroit est pratiquement positionné sur un axe joignant la pierre Saint-Nicolas aux trois menhirs d'Oppagne, implantés 500 m à l'ouest ; de plus, il compose avec le menhir d'Ozo un axe quasi-parallèle aux lignes sud-sud-ouest/nord-nord-est formées par les autres mégalithes (Hubert, 2000).

5.2. Époque contemporaine

À la fin du XIX^e siècle et durant le XX^e siècle fut instaurée une politique de boisement au moyen de sapins et de pins, comme par exemple aux alentours de la pierre Haina à Wéris (fig. 121) ; cette transformation du milieu a vraisemblablement altéré le site et l'appréciation visuelle de son importance pour le champ mégalithique. Les cartes postales du XIX^e siècle le confirment : cette aiguille naturelle de poudingue, qui a probablement joué un rôle dans l'organisation de certains mégalithes, présentait un aspect plus monumental et plus remarquable dans un environnement non boisé. Les sites du « Thier-de-Sel », de la colline de Vesin, de la pierre Saint-Nicolas et du menhir de Heyd ont subi une évolution semblable.

119
Coupe dans le four de potier du XVI^e siècle fouillé à Morville ; on notera la présence d'un gros bloc de poudingue dans la paroi nord-ouest.
Papeleux *et al.*, 1985, p. 248.

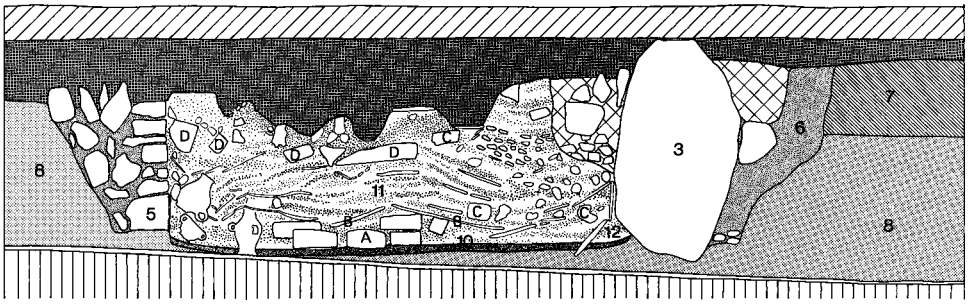

120
Plan des vestiges de la « chapelle des Sarrasins », au « Thier-de-Sel » à Wéris.
Iker, 1980, p. 115.

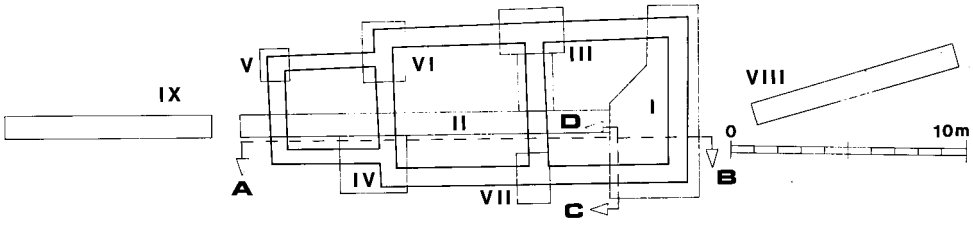

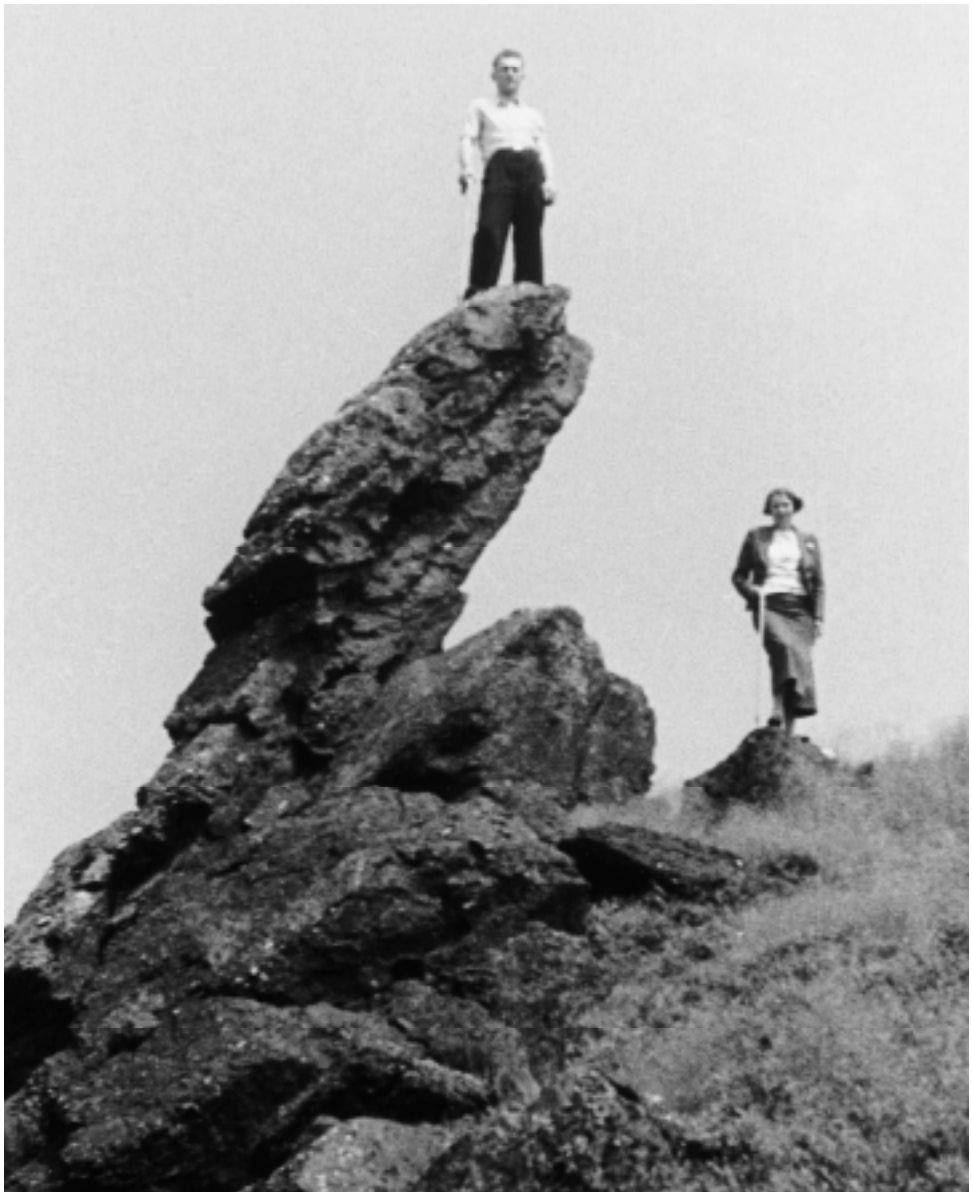

121
Vue de la pierre Haina dans un environnement non boisé, en 1937.
Photo, K. Witte.

Après l'abandon d'un projet hollandais de créer un canal reliant la Meuse au Rhin, via la Moselle et l'Ourthe (Polomé, 1999, p. 17), la batellerie de Barvaux reçut un coup fatal avec l'inauguration, en 1866, de la ligne de chemin de fer. Ce nouveau moyen de transport de marchandises et de personnes eut une profonde influence sur l'industrie locale. C'est son existence qui décida notamment deux industriels hutois à exploiter le poudingue sur la colline à l'est de Wéris, principalement à la carrière de « La Platte » (Bernard, 1989). De 1866 jusqu'au début du XX^e siècle, les pierres étaient extraites en ce lieu et taillées en gros blocs parallélépipédiques (fig. 122), en demi-cercles ou en « quartier de tarte » ; elles étaient ensuite descendues et entreposées « Sur le Broux » à Wéris et « Aux trois Fontaines » à Pas-Bayard. De là, de lourds

122
Bloc de poudingue taillé à la transition des XIXe et XXe siècles et abandonné par les carriers « Aux trois Fontaines », près de Pas-Bayard.

chariots les transportaient vers la gare de Barvaux ; le chemin de fer les acheminait vers les bassins industriels de Liège et de Lorraine où elles entraient dans la construction de soles de fours et de hauts-fourneaux (PAPELEUX, 1968-1969). La démarche des carriers de « La Platte » mériterait des études plus approfondies, notamment dans des optiques technologique et d'archéologie expérimentale. Ces hommes ont notamment repéré des blocs de poudingue en divers lieux de la colline, blocs qu'ils ont redressés pour mieux les examiner. Des pierres abandonnées dans cette position ont suscité de nombreuses méprises puisque certaines furent à priori considérées comme des menhirs (DIERICK, 1957).

Aux XIXe et XXe siècles, le poudingue extrait ou récolté à Wéris n'était pas seulement destiné à l'industrie. Il a aussi servi dans diverses constructions, comme le « monument aux Morts » de la localité et la chapelle du Pas-Bayard. La valeur mégalithique symbolique qui était reconnue à ce matériau explique vraisemblablement son utilisation pour le cromlech élevé en forêt de Soignes à la mémoire des gardes forestiers tués durant la Première Guerre mondiale (fig. 123).

Le calcaire a également été exploité dans la région de Wéris, notamment au XIXe siècle sur la colline de Vesin. Ce matériau était acheminé vers des fours à chaux dont certains se trouvaient à proximité de l'allée couverte de « Wéris I ». En 2001, des fouilles se sont déroulées à Vesin ; elles visaient à vérifier le caractère mégalithique supposé de quelques blocs de poudingue mais n'ont rencontré aucun indice défendant une telle interprétation (FRÉBUTTE *et al.*, 2001c). Ce résultat pourrait être dû aux terrassements des carriers qui ont largement perturbé le site. La carrière de La Préalle, située au nord de Heyd, fournit un exemple supplémentaire d'un développement industriel moderne préjudiciable au patrimoine préhistorique local. L'extension de cette exploitation a détruit la grotte sépulcrale du Néolithique final de La Préalle II (BURNEZ-LANOTTE, 1989, p. 98-99 ; TOUSSAINT, 2002) et menace le menhir de Heyd, au lieu-dit « å Djèyî ».

L'activité du secteur primaire entraîne des conséquences négatives comparables. De nos jours, des engins de levage puissants permettent aux agriculteurs de se débarrasser aisément de blocs de pierre de plusieurs tonnes. À Xhoute-Si-Plout, près de Manhay, ces pratiques ont fait disparaître une concentration de grosses pierres qui aurait mérité un examen archéologique ; des agissements comparables ont été constatés en 2001 aux abords de l'allée couverte de « Wéris I ».

123
Vue du monument dédié aux gardes forestiers morts durant la Première Guerre mondiale, implanté dans la Forêt de Soignes. Cette construction a été réalisée avec du poudingue de Wéris.

6. CONCLUSION

Les environs de Wéris ont conservé de nombreux témoins biologiques et culturels des différentes phases de l'évolution de l'Humanité. Les interférences entre ces vestiges et les mégalithes sont loin d'être négligeables. La plupart sont diachroniques, quelques-unes sont synchroniques.

Les séries de silex taillés récoltés près du menhir d'Ozo constituent la majeure partie des artefacts lithiques découverts au sein du « champ mégalithique de Wéris ». Dans la mesure où ils n'ont pas été publiés en détail, il pourrait, de prime abord, être tentant de les rapprocher du monolithe ou d'y voir des indices de hameaux établis au voisinage. L'étude typologique qui les attribue en grande partie au Mésolithique réfute cependant un tel point de vue, en sorte que, dans l'état actuel des recherches, la pauvreté des abords des mégalithes de Wéris en artefacts lithiques du Néolithique récent reste à expliquer.

De nombreuses sépultures karstiques ont été établies dans les grottes et abris des vallées calcaires qui recoupent les alignements mégalithiques. Sur base de datations radiocarbones, elles ont été utilisées en même temps que les deux allées couvertes et témoignent de la variété des pratiques funéraires des « mégalitheurs » locaux.

Certains mégalithes n'ont pas complètement disparu du paysage à la fin de leur utilisation sépulcrale, comme le montrent les artefacts protohistoriques et gallo-romains mis au jour à proximité. Ces documents ne suffisent cependant pas à définir la nature exacte de ces fréquentations secondaires.

Les événements et les activités des périodes historiques, surtout les Temps modernes et l'Époque contemporaine, ne sont pas non plus à négliger dans l'appréciation des monuments mégalithiques. Ils ont provoqué de nombreuses modifications du relief, de la structuration et de la gestion du paysage et de ses éléments ; des mégalithes ont d'ailleurs été détruits durant ces périodes. Ces mécanismes ont débuté par une exploitation pré-industrielle des gisements métallifères dès le début du XVI^e^ siècle ; ils se sont ralentis aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles avant de se prolonger par l'exploitation industrielle de carrières à partir du XIX^e^ siècle. Le boisement, l'évolution des techniques agricoles, la mécanisation croissante et les remembrements soulignent également le rôle du secteur primaire dans cette transformation de la campagne et de l'altération du « champ mégalithique de Wéris ».

On le voit, la connaissance de l'archéologie et de l'histoire locales constitue un préambule indispensable à l'interprétation des menhirs et allées couvertes. Elle permet notamment d'appréhender l'évolution de leur environnement et d'éviter des interprétations hâtives de vestiges d'autres époques.

Chapitre 5

L'allée couverte de « Wéris I », bilan des des connaissances avant les

fouilles récentes

La première mention relative à l'allée couverte de « Wéris I » remonte à 1879. De cette époque jusqu'à la première campagne de fouilles modernes un siècle plus tard, diverses interventions archéologiques et restaurations ont touché ce monument. Le présent chapitre décrit en détail ces travaux anciens, ainsi que les études et interprétations qu'ils ont suscitées.

L'allée couverte de « Wéris I » : bilan des connaissances avant les fouilles récentes

CHRISTIAN FRÉBUTTE, MICHEL TOUSSAINT, FRANÇOIS HUBERT ET PHILIPPE MASY
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE ET ASSOCIATION WALLONNE D'ÉTUDES MÉGALITHIQUES

1. INTRODUCTION

L'allée couverte de « Wéris I » (fig. 124) a joué un rôle moteur dans les recherches consacrées à l'ensemble mégalithique de Wéris, et ce au moins pour trois raisons. Tout d'abord, il s'agit du premier mégalithe reconnu comme tel dans la région, dès 1879. Ensuite, le monument fit l'objet des premières campagnes de fouilles et de restauration. Enfin, l'attrait exercé par « Wéris I » explique que les blocs découverts peu après, en 1888, dans la campagne d'Oppagne n'aient pas été considérés comme des accumulations anecdotiques de pierres mais comme des sites archéologiques potentiels. La démarche était d'autant plus justifiée que ces éléments composaient la sépulture de « Wéris II » et les trois menhirs d'Oppagne.

Cette importance historiographique de « Wéris I » justifie à elle seule une synthèse des données relatives à la découverte, à la reconnaissance de l'intérêt archéologique du monument et aux nombreuses investigations qui y ont été menées avant la reprise des fouilles en 1979.

124
Allée couverte de « Wéris I », vue récente depuis le nord.

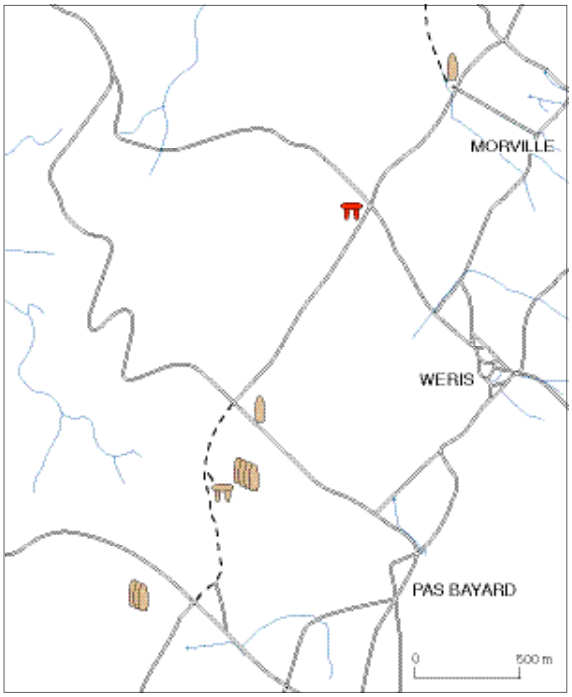

1

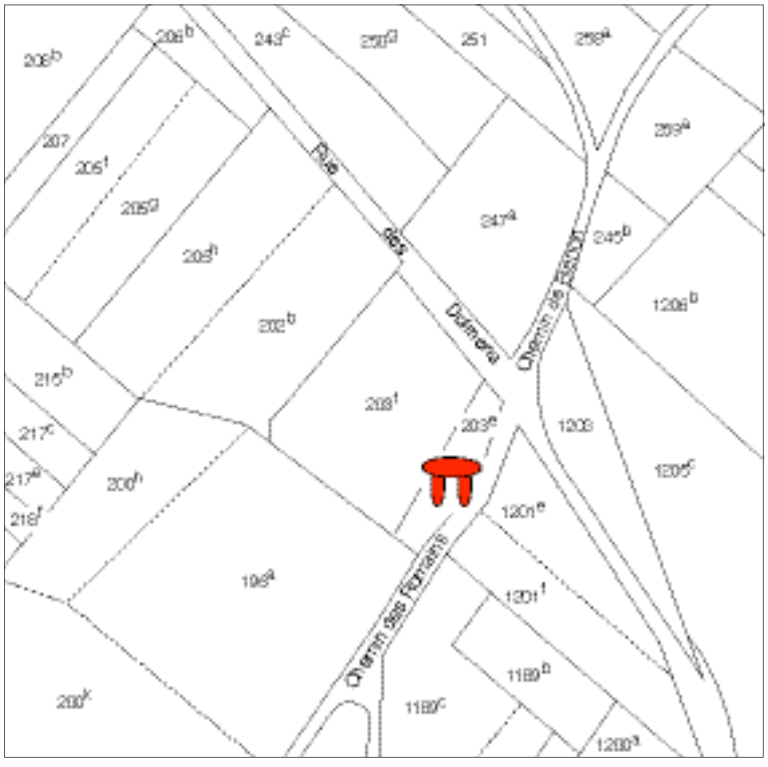

2

125
Allée couverte de « Wéris I ».
1. Implantation dans le champ mégalithique.
Infographie, S. Lambermont, AWEM.
2. Localisation cadastrale
Infographie, J.-F. Lemaire, AWEM.

2. LOCALISATION

L'allée couverte de « Wéris I » occupe l'angle sud-ouest du croisement de la rue des Dolmens, reliant Barvaux à Wéris, et d'un chemin agricole, anciennement dénommé chemin (ou vieux chemin) des Romains, ou encore Tige de Wéris (coord. Lambert : 232,143 est/114,247 nord ; Z : 250 m ; carte IGN 55/1). La parcelle concernée est cadastrée Durbuy, 12e Div. (Wéris), Sect. A, no 203e (fig. 125). Cet endroit se situe au lieu-dit « Au poteau » (X, 1890, p. 361), à 950 m au nord-ouest de l'église de Wéris.

3. DOCUMENTATION DISPONIBLE

3.1. Sources écrites

À la suite des recherches bibliographiques récentes (voir chapitre 11), il apparaît que les plus importantes publications anciennes relatives à « Wéris I » (fig.126) s'échelonnent entre 1879 et 1908. Elles correspondent à des articles et des notices qui traitent principalement de la découverte du monument (Daufresne de la Chevalerie, 1879a et 1879b), de son acquisition par l'État et des travaux d'aménagement à entreprendre (Tandel, 1882), de la description du site avant la restauration de 1887 (Tandel, 1882 ; de Ceuleneer, 1882) et après celle-ci (Moreels, 1888 ; Tandel, 1888a ; Cloquet, 1890-1891), ainsi que des recherches archéologiques de 1888 (Charneux, 1888a) et 1906 (de Loë, 1908d).

126
Allée couverte de « Wéris I », vue actuelle du site.
Photo, G. Focant, © DPat, MRW.

127
Gravure représentant « Wéris I » en 1886, avant sa première restauration ; œuvre exécutée par L. Moreels.

Les sources écrites se composent également de lettres échangées depuis 1879 entre différents acteurs : la Commission royale des Monuments (C.R.M.), devenue Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (C.R.M.S.F.) ; les membres correspondants de cette institution en province de Luxembourg ; le gouverneur provincial ; enfin, les divers ministères nationaux, puis régionaux qui furent successivement responsables de « Wéris I ». Le nombre de ces interlocuteurs et les changements intervenus dans l'évolution du paysage politique belge ont provoqué une dispersion des archives, voire la disparition de certaines d'entre elles.

Trois fonds sont particulièrement intéressants et semblent actuellement les mieux préservés. Ils comportent de nombreuses données inédites et se composent de brouillons de lettres envoyées, d'originaux de lettres reçues et de rares documents iconographiques.

Le premier appartient à la CRMSF ; il est conservé à la Division du Patrimoine (DPat) du Ministère de la Région wallonne (MRW), à Jambes.

Le second fonds est déposé à la Régie des Bâtiments du Service de la province de Luxembourg, à Arlon.

Des documents concernant « Wéris I » ont aussi été retrouvés aux Archives de l'État à Arlon (A.É.A.). Il s'agit d'une part de notes manuscrites, contenues dans le fonds de la famille Geubel (farde 111), et d'autre part de liasses émanant du Gouvernement provincial. Le dépouillement de ces dernières n'a apporté comme information complémentaire qu'une brève correspondance échangée en 1947.

Les documents utilisés dans le cadre de ce chapitre sont, comme ceux des autres chapitres, listés en fin de volume, à la suite de la bibliographie.

De nombreuses recherches se sont avérées sans résultat, par exemple dans les archives du Service de Préhistoire de l'Université de Liège, des Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles et du Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) de la Région wallonne (Direction de la Gestion administrative immobilière à Jambes et Direction des Routes du Luxembourg à Arlon).

Le rassemblement des données récoltées fournit un support suffisant pour décrire et interpréter la plupart des événements qui ont touché « Wéris I » depuis 1879. L'avenir réserve probablement la découverte de fonds d'archives supplémentaires qui préciseront peut-être certains détails de cette historiographie, sans cependant la remettre fondamentalement en cause.

3.2. Sources iconographiques

L'état du monument avant la restauration de 1887 est évoqué par deux photographies conservées au Musée de la Vie wallonne à Liège, par une gravure à l'eau-forte (fig. 127) due au peintre liégeois L. Moreels (1858 -1930) et par un plan terrier réalisé le 2 janvier 1883 par le commissaire-voyer Hyeulle pour définir l'implantation d'une clôture à construire. Il faut regretter la perte des photographies et des plans joints en annexe des correspondances échangées entre la Commission royale des Monuments et les autorités politiques, ainsi que des photographies signalées dans la littérature et qui datent de 1882 (Tandel, 1888[a], p. 129) et de 1886 (Moreels, 1888, p. CLXXXVII).

Après la campagne de restauration, les illustrations se multiplient. Il s'agit de plans dont les plus intéressants ont été publiés en 1889 (Harroy, 1889, p. 70), en 1891

128
Allée couverte de « Wéris I », carte postale du début du XX^e siècle.

(DE MORTILLET, 1891, p. 206), en 1928 (DE LOË, 1928, p. 154 ; relevé d'E. RAHIR), en 1981 (HUYSECOM, 1981[d], p. 77) et en 2000 (TOUSSAINT *et al.*, 2000[c], p. 180). Des détails d'élévation sont aussi dessinés et reproduits, comme l'intérieur de la chambre (HARROY, 1889, p. 71), les dalles-hublots d'entrée (DE MORTILLET, 1891, p. 207) et l'extérieur du monument avec le flanc occidental et le vestibule (CLOQUET, 1890-1891, pl. V).

Une des plus anciennes photographies montrant l'allée couverte restaurée date de 1887 mais elle est égarée (TANDEL, 1888[a], p. 129). D'autres photos seront prises par la suite et figureront dans divers articles (par exemple DE LOË, 1905[b], p. 11). Conservés à l'Institut royal du Patrimoine artistique (inv. 3.336B à 3.341B), les six clichés effectués par E. Rahir en 1904 constituent le premier enregistrement photographique systématique du mégalithe ; ils contribuèrent à élaborer, en 1905, une maquette de « Wéris I » en staff façonné et peint, à l'échelle 1/4 (DE LOË, 1905[b], p. 11 et 1928, p. 151). Après avoir été exposée la même année dans la Section d'Archéologie de l'Exposition Internationale de Liège, cette reconstitution fut intégrée dans la Galerie de la Belgique ancienne des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels. Elle est actuellement visible au Musée des Mégalithes de Wéris.

De nombreuses cartes postales fournissent également des vues du monument dès la fin du XIX^e siècle et durant le XX^e siècle ; elles témoignent tout particulièrement de sa dégradation progressive et des aménagements effectués aux abords (fig. 128).

4. DÉNOMINATIONS DU MONUMENT

L'évolution des désignations du monument de « Wéris I » est principalement liée à la découverte de la seconde allée couverte, à l'évolution des connaissances et aux habitudes, aux « tics » des archéologues et des amateurs qui s'y sont intéressé. Plusieurs appellations peuvent d'ailleurs être utilisées dans un même article (MOREELS, 1888 ;

HUBERT & HUYSECOM, 1982b, p. 28 ; JADIN *et al.*, 1998), comme dans la présente monographie.

Il est étonnant qu'un monument aussi spectaculaire que « Wéris I », bien visible dans le paysage, n'ait laissé aucune désignation spécifique dans la toponymie traditionnelle locale, qui se contente du banal nom de lieu-dit « Au poteau ». En 1879, A. Daufresne de la Chevalerie (1879b, p. 506) rapporte que le monument était appelée « Haïna » par les habitants du village de Wéris. Cette information erronée sera répétée par A. de Loë (1888, p. 125), puis par É. Tandel (1892, p. 307) ; elle sera ensuite reprise occasionnellement par plusieurs auteurs, notamment par l'abbé Marquet (1930). Pourtant, l'erreur avait été dénoncée dès 1890 par Harroy (1889, p. 85) et par Cloquet (1890-1891, p. 91). La confusion résulte probablement d'une mauvaise compréhension de notes de J.-B. Geubel qui désignait par cette appellation l'aiguille naturelle de poudingue qui domine la crête à l'est du village de Wéris, au lieu-dit « al-Han » (GEUBEL, 1852, p. 194), comme le confirme la carte de Ferraris du XVIIIe siècle. Un certain flottement dans l'usage du toponyme « Haïna » par les habitants locaux n'est toutefois pas exclu. Selon Choque (1966, p. 55), ce mot désigne en effet une pierre dressée dans la région de Wéris et, par extension, un dolmen dans celle d'Erezée.

De 1879 à 1888 prévaut l'expression « le dolmen de Wéris » puisque ce monument est à ce moment le seul connu à Wéris et dans les environs, et que le terme dolmen est d'un usage fréquent pour désigner alors une sépulture mégalithique (DAUFRESNE DE LA CHEVALERIE, 1879b, p. 502 ; DE CEULENEER, 1882, p. LX ; TANDEL, 1882).

La mise au jour de l'allée couverte de « Wéris II », en 1888, débouche sur deux attitudes différentes. La première est présente dans divers articles (MOREELS, 1888 ; DANTHINE, 1981, p. 59) et persiste dans beaucoup de cartes postales du XXe siècle ; elle consiste à maintenir le terme « dolmen de Wéris » pour désigner « Wéris I » alors que « Wéris II » reçoit la dénomination de « dolmen d'Oppagne ». La seconde attitude utilise

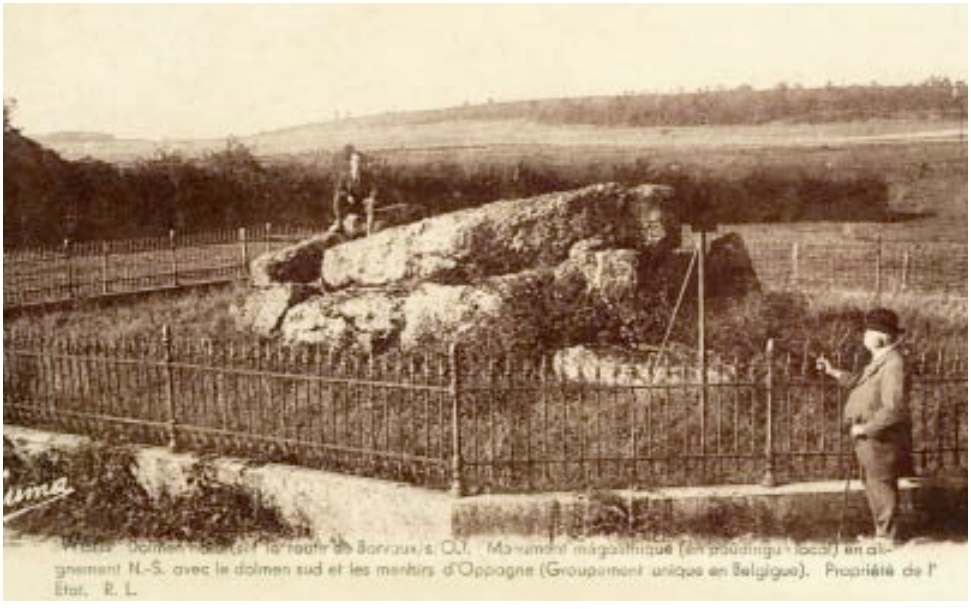

129
Allée couverte de « Wéris I », carte postale du début du XXe siècle.

des couples d'expressions qui distinguent les deux monuments en référence à la chronologie de leur découverte. Ainsi, « Wéris I » est appelé l'« ancien dolmen de Wéris » (Moreels, 1888, p. CLXXXVII ; Charneux, 1888[a], p. 207), le « dolmen n° 1 » (Cloquet, 1890-1891, p. 87), le « premier dolmen (de Wéris) » (Cloquet, 1890-1891, p. 96 ; de Mortillet, 1891, p. 207 ; Rahir, 1928, p. 71 ; Danthine, 1961, p. 32), le « dolmen de Wéris n° 1 » (de Mortillet, 1891, p. 206 ; Danthine, 1961, pl. I), par opposition au « nouveau dolmen », au « dolmen n° 2 », au « second dolmen » et au « dolmen de Wéris n° 2 » (voir chapitre 6, § 4).

Durant le XX[e] siècle, « Wéris I » est également dénommé en fonction de ses plus grandes dimensions ou de sa situation topographique par rapport à « Wéris II ». Le monument devient alors le « grand dolmen » (Mariën, 1952[b], p. 147) ou le « dolmen nord (de Wéris) » (fig. 129 ; Doize, 1969 ; Hubert, 1980, p. 42).

Le mot « dolmen » reste accroché à ces multiples dénominations ; pourtant, depuis la fin du XIX[e] siècle, les archéologues et autres amateurs s'accordaient pour préciser que les tombeaux mégalithiques de Wéris étaient des allées couvertes. Ce terme typologique ne s'imposera cependant qu'après 1981 lorsque É. Huysecom publie son étude sur les sépultures mégalithiques de Wéris. L'ancienne nomenclature est alors quasi-systématiquement traduite par les expressions « allée couverte nord de Wéris » (Huysecom, 1981[b], p. 16 ; Jadin *et al.*, 1998), « allée couverte Wéris I » (Huysecom, 1981[d], p. 65), « allée couverte de Wéris I » (Toussaint *et al.*, 2000[c]), « allée couverte I » (Hubert & Huysecom, 1982[b], p. 28 ; Hubert, 1985[b], p. 17), « allée couverte n° 1 » (Hubert, 1983[b], p. 124), « première allée couverte de Wéris » (Jadin *et al.*, 1998, p. 104) et « Wéris I » (Hubert & Huysecom, 1984[b], p. 16 ; Frébutte *et al.*, 2000[b]).

Enfin, à titre anecdotique, on peut ajouter que les cartes postales ont qualifié « Wéris I » de « dolmen druidique de Wéris », principalement au début du XX[e] siècle, de « dolmens (sic) », de « dolmen d'Oppagne » et même de « Dolmen d'Erezée » (fig. 130). Vive les souvenirs touristiques…

130
Allée couverte de « Wéris I », carte postale du début du XX[e] siècle attribuant erronément le monument à la commune voisine d'Erezée.

5. DÉCOUVERTE DU MONUMENT

5.1. Premières mentions inédites

Divers auteurs attribuent la découverte de « Wéris I » à J.-B. Geubel (1810-1877), cet archéologue amateur qui rédigea la *Note sur l'existence de monuments des anciens cultes dans la forêt ardennaise*, imprimée en 1851. Son fils situe cet événement vers 1850, dans un article paru dans le *Journal de Liège* de 1882 et lors de la séance du 1er avril 1892 de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

Lors du VIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Liège en 1890, A. Bequet, conservateur du Musée archéologique de Namur, dépose des documents qui font dire à A. de Loë (Van Bastelaer, 1891a, p. 129) que [...] *plusieurs archéologues anciens, notamment Goebel* (sic)*, avaient parlé de ce dolmen depuis très longtemps* c'est-à-dire avant les premiers articles traitant du monument en 1879.

Des documents provenant du Juge J.-B. Geubel et de son fils sont conservés aux Archives de l'État à Arlon. Deux d'entre eux sont importants dans le cadre de cette étude. Le premier (document 3) a été rédigé par le deuxième des bourgmestres Pironet de Wéris, qui était en fonction entre 1870 et 1877. Il s'agit d'une lettre non datée adressée à Geubel en réponse à une demande de renseignements sur le nom porté par le monument : *Le monceau de grosses pierres que vous avez vu en sortant de Wéris, ne portent* (sic) *aucun nom que l'on sache si nom* (sic) *que le lieu-dits* (sic) *s'appelle au poteau. Dans cet endroit il y en avait encore d'autres qu'on a brisée* (sic) *et enterrée* (sic) [...]. Ce monceau est représenté par un petit carré sur la première carte que l'Institut cartographique militaire consacre à la région ; celle-ci fut imprimée en 1881, d'après des levés de 1868.

Le second texte (document 4) est une note manuscrite recto-verso (fig. 131), non datée, de J.-B. Geubel qui parle de « Wéris I » en ces termes : *Au nord et près de Wéris en suivant le chemin vers Barvaux en lieu dit au Poteau* [...] (cette dernière précision est placée dans la marge gauche et résulte probablement de l'information donnée par Pironet) [...] *on voit à gauche un monument plus curieux, c'est un tas de grosses pierres de même nature que celles qui couvrent cette contrée* [...]. *L'homme n'a pu transporter cette pierre et même la placer là sans employer une autre force que la sienne. Il s'est passé dans cet endroit des choses que nous ne saurons jamais*. D'autres éléments de description, qui interprètent clairement le site comme un « dolmen renversé » et une « table druidique », complètent ce document (voir § 8).

Obnubilé par la conception selon laquelle un dolmen était une table de sacrifice druidique, Geubel n'a visiblement pas bien compris le monument, ce qui expliquerait pourquoi il n'en a pas parlé dans ses articles. Sa démarche et les informations collectées ne furent toutefois pas inutiles. Un rapport manuscrit établi par le conservateur du Musée archéologique de Namur (A. Bequet) sur les *Mégalithes des environs de Marche (Luxembourg)* signale (document 5, p. 5) que l'auteur des premiers articles sur le monument, [...] *Monsieur Daufresne* [...] *a eu entre les mains les dossiers de Mr. Geubel, jusqu'au moment de son décès* [...].

Le monument aurait également été remarqué vers 1864 par G. Lecomte (1846-1939), auteur de romans régionaux, qui, de manière étrange, ne le précise que 21 ans plus tard, dans une lettre datée du 20 juillet 1885 (document 6) : [...] *j'avais deviné un autel druidique dans cet amas de grosses pierres* [...].

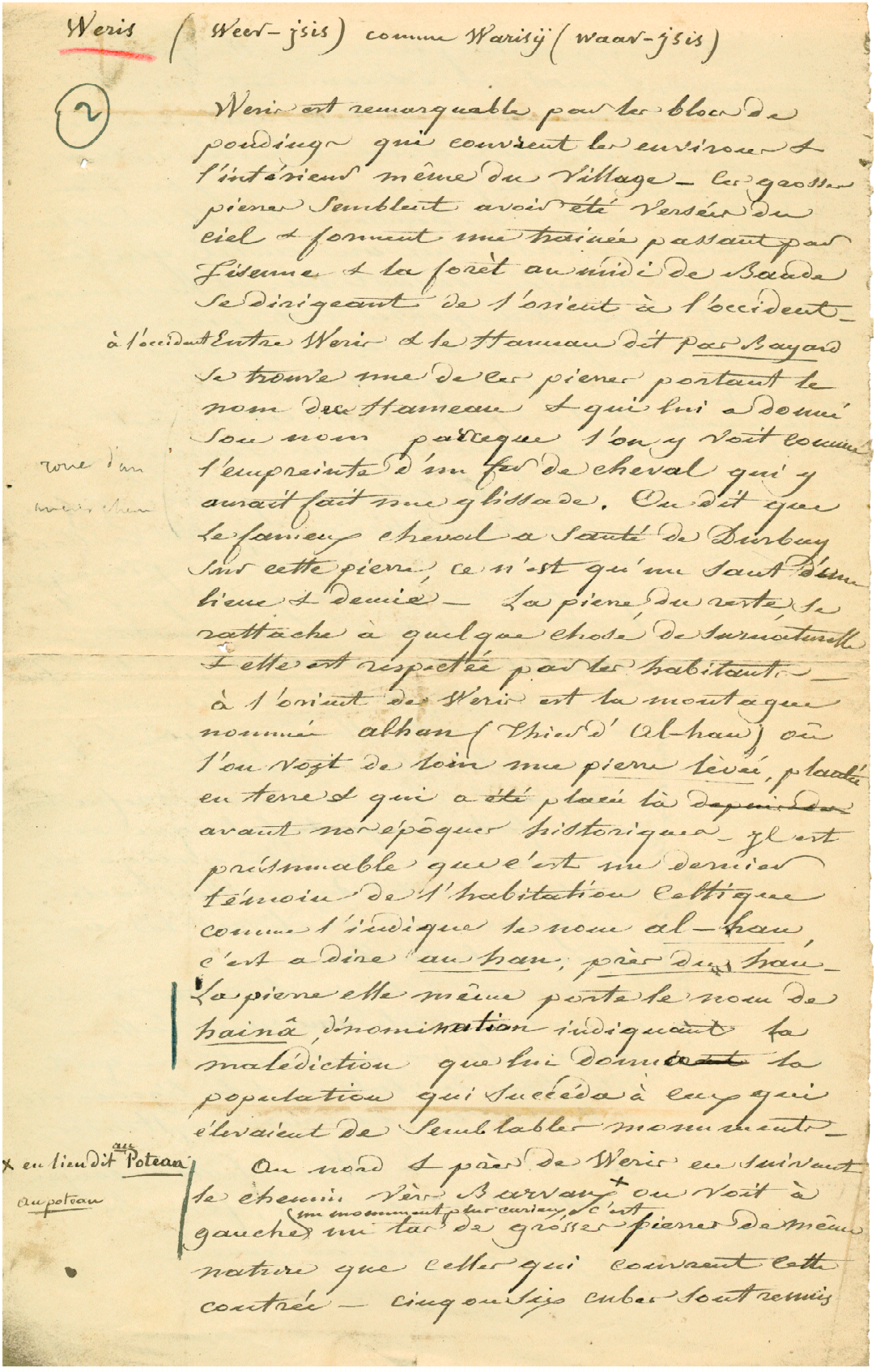

Weris (Weer-jsis) comme Warisij (waar-jsis)

(2)

Weris est remarquable par les blocs de poudingue qui couvrent les environs et l'intérieur même du village — Ces grosses pierres semblent avoir été versées du ciel et forment une traînée passant par Fisenne et la forêt au midi de Baade se dirigeant de l'orient à l'occident —

à l'occident entre Weris et le Hameau dit par Bayard se trouve une de ces pierres portant le nom des Hameaux et qui lui a donné son nom parceque l'on y voit comme l'empreinte d'un fer de cheval qui y aurait fait une glissade. On dit que le fameux cheval a sauté de Durbuy sur cette pierre, ce n'est qu'un saut d'écurie et demie — La pierre du verte se rattache à quelque chose de surnaturel et elle est respectée par les habitants —

à l'orient de Weris est la montagne nommée alhan (thier d'al-han) où l'on voit de loin une pierre levée, plantée en terre et qui a été placée là depuis avant nos époques historiques — il est présumable que c'est un dernier témoin de l'habitation celtique comme l'indique le nom al-han, c'est a dire au han, près des han —

La pierre elle même porte le nom de hainâ, dénomination indiquant la malédiction que lui donna la population qui succéda à ceux qui élevaient de semblables monuments —

× en lieu dit aux Poteau

au poteau

Au nord et près de Weris en suivant le chemin vers Barvaux + on voit à gauche un monument plus curieux, c'est un tas de grosses pierres de même nature que celles qui couvrent cette contrée — cinq ou six cubes sont remis

131
Allée couverte de « Wéris I », note manuscrite recto-verso, non datée, de J.-B. Geubel (document 4).

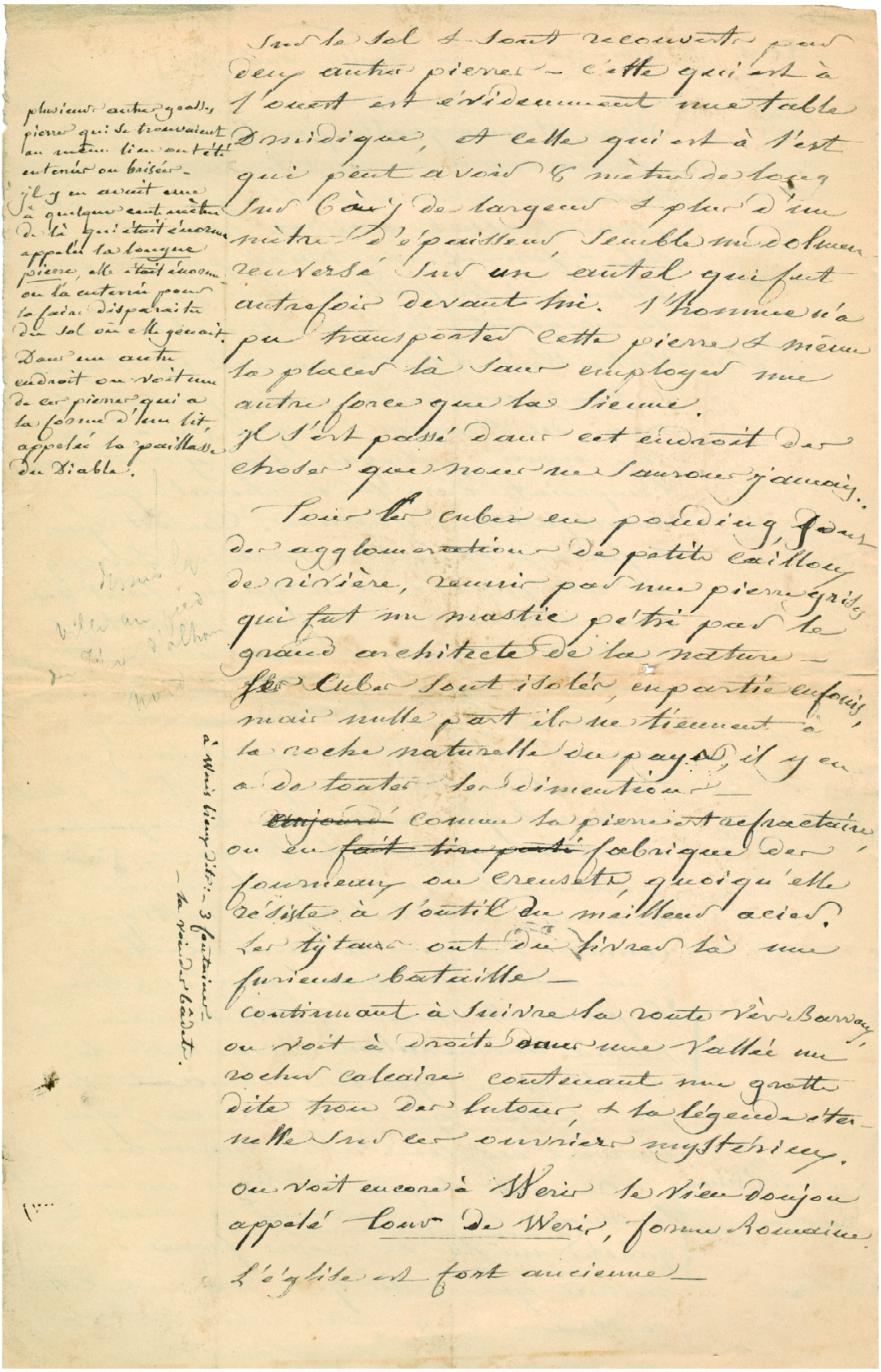

Sur le sol & tout recouverts par
deux autres pierres — celle qui est à
l'ouest est évidemment une table
dolmidique, et celle qui est à l'est
qui peut avoir 6 mètres de long
sur 6 à 7 de largeur & plus d'un
mètre d'épaisseur, semble avoir été
renversé sur un autel qui fut
autrefois devant lui. L'homme n'a
pu transporter cette pierre & même
la placer là sans employer une
autre force que la sienne.
Il s'est passé dans cet endroit des
choses que nous ne saurons jamais.

Sous les cubes en poudingue, dans
des agglomérations de petits cailloux
de rivière, réunis par une pierre grise
qui fut un mastic pétri par le
grand architecte de la nature —
Les cubes sont isolés, en partie enfouis,
mais nulle part ils ne tiennent à
la roche naturelle du pays, il y en
a de toutes les dimensions —

~~Toujours~~ comme la pierre est réfractaire
ou en ~~fait une pâte~~ fabrique des
fourneaux ou creusets quoiqu'elle
résiste à l'outil du meilleur acier.
Les Titans ont dû livrer là une
furieuse bataille —

Continuant à suivre la route vers Barvaux
on voit à droite dans une vallée un
rocher calcaire contenant une grotte
dite trou des lutins, & la légende éter-
nelle sur les ouvriers mystérieux.

On voit encore à Wéris le vieux donjon
appelé tour de Wéris, forme romaine.
L'église est fort ancienne —

plusieurs autres grosses
pierres qui se trouvaient
au même lieu ont été
enterrées ou brisées —
Il y en avait une
à quelques centimètres
de là qui était énorme
appelée la langue de
pierre, elle était enfoncée
ou la enterrée pour
la faire disparaître
du sol où elle gênait.
Dans une autre
endroit on voit une
de ces pierres qui a
la forme d'un lit
appelé la paillasse
du Diable.

à Wéris bien 2 kilom. 3 hectomètres
— la mairie de Wéris —

132
Le major Auguste Daufresne de la Chevalerie, lithographie de F. Van Loo.
Bernard, 1964, p. 14.

5.2. Reconnaissance de l'intérêt archéologique de « Wéris I »

Les premières publications à propos du « dolmen » sont dues à A. Daufresne de la Chevalerie (1818-1881), major à la retraite dont les parents étaient établis à Durbuy et qui fut, à la fin de ses jours, archiviste de la ville d'Audenarde (Bernard, 1964). Il s'agit de deux articles globalement assez proches, parus au cours de la première moitié de l'année 1879, d'abord dans la *Revue Catholique* (1879[b]), puis peu de temps après dans *La Belgique Militaire* du 8 juin (1879[a]). Ces écrits sont importants à plus d'un titre, et ce malgré diverses interprétations fantaisistes héritées de J.-B. Geubel [...] *à qui nous devons une foule de renseignements précieux sur notre cher Luxembourg* [...] (Daufresne de la Chevalerie, 1879[b], p. 299). Ils inaugurent la littérature mégalithique relative à Wéris, décrivent en partie l'état du monument, en lui attribuant une fonction funéraire, et perçoivent l'intérêt du mégalithe en insistant sur la responsabilité patrimoniale de l'État belge. Les articles de Daufresne de la Chevalerie (fig. 132) devinrent des références bibliographiques incontournables pour les études ultérieures du site.

6. ACHAT DU MONUMENT PAR L'ÉTAT ET ÉVOLUTION DU STATUT ADMINISTRATIF

En 1879, en parallèle à la rédaction de ses articles, Daufresne de la Chevalerie cherche à intéresser les autorités au monument et à sa conservation. À cette fin, il envoie une requête au ministre de la Justice (mentionnée par Tandel, 1882, p. 315) ainsi qu'une lettre, datée du 21 mars 1879, à la Commission royale des Monuments (document 7 ; fig. 133). Cette intervention conduit le ministre de l'Intérieur à adresser une demande à la Commission royale des Monuments, en date du 1 avril 1879 (document 8). Il s'agit d'examiner l'intérêt de l'église romane et du dolmen de Wéris et de conseiller le ministre sur les éventuelles mesures de conservation à prendre ; obéissant au cheminement administratif normal, le président et le secrétaire général de la commission transmettent ces requêtes, par une lettre datée du 30 avril 1879, au gouverneur provincial C.-L. Vandamme en le priant d'en référer aux membres correspondants de la commission en province de Luxembourg (document 9). Le 10 mai 1879, ce dernier charge l'architecte provincial Bouvrie de cette expertise (document 10). Le rapport que ce dernier remet en réponse le 16 novembre 1880 (document 11, fig. 134) souligne l'intérêt du dolmen et signale notamment que [...] *pour remettre dans son état primitif* [...] le monument, [...] *cinq ou six cent francs suffiraient largement* [...], sous la direction [...] *d'un homme spécial*.

Cet homme sera É. Tandel (1834-1908), commissaire de l'arrondissement d'Arlon-Virton mais aussi membre correspondant de la Commission royale des Monuments. Par un bulletin du 29 juillet 1881 (document 12), accompagné d'une copie du rapport de Bouvrie sur l'église romane et le dolmen de Wéris, celui-ci est prié par le gouverneur de […] *lui faire un rapport et, le cas échéant, des propositions* (Tandel, 1882, p. 315). Dans sa réponse du 20 septembre 1881, Tandel qui s'est rendu sur place décrit brièvement le site et propose [...] *la remise complète en état* [...] du dolmen et de [...] *prendre les mesures nécessaires pour assurer la conservation de cet antique vestige du passé* (document 13) .

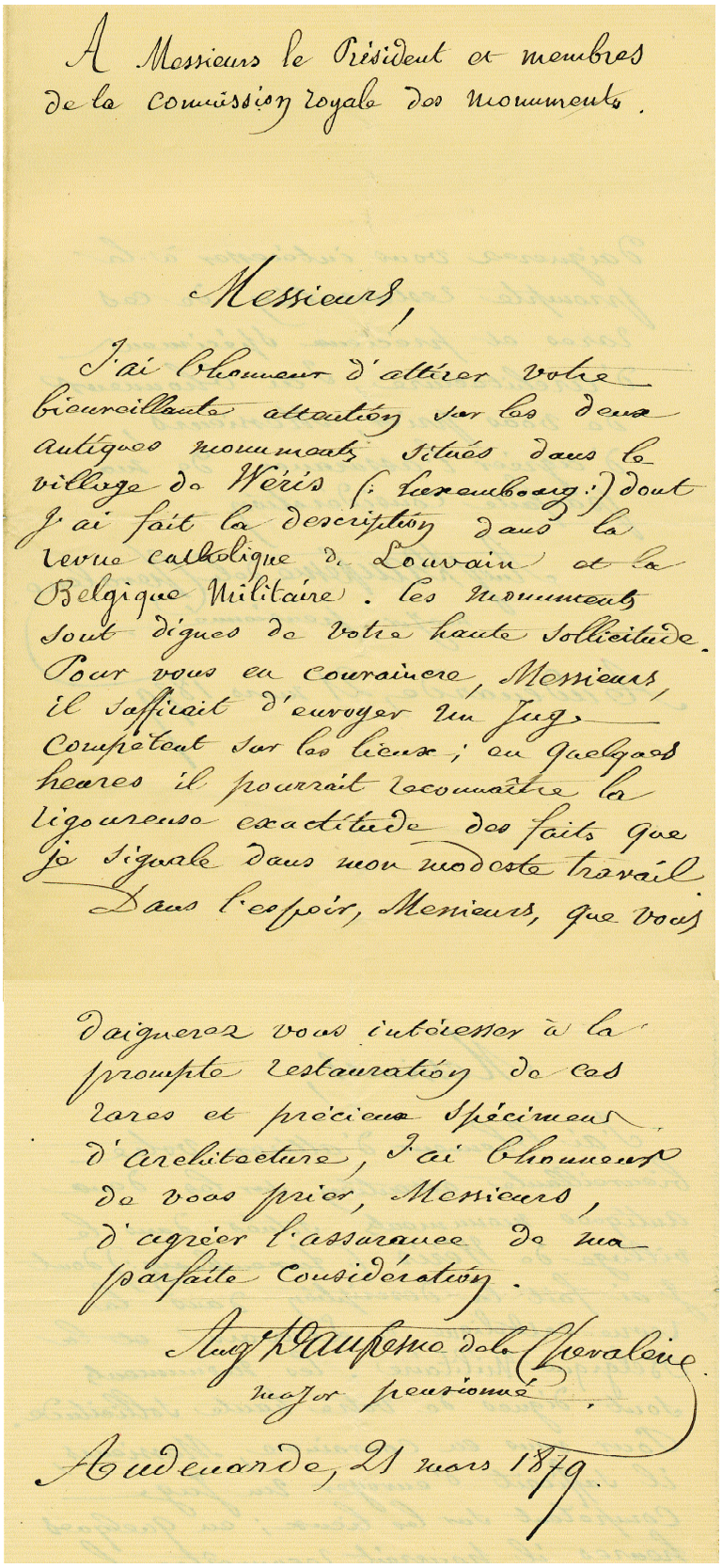

A Messieurs le Président et membres
de la commission royale des monuments.

Messieurs,

J'ai l'honneur d'attirer votre
bienveillante attention sur les deux
antiques monuments situés dans le
village de Wéris (Luxembourg) dont
j'ai fait la description dans la
revue catholique de Louvain et la
Belgique Militaire. Les monuments
sont dignes de votre haute sollicitude.
Pour vous en convaincre, Messieurs,
il suffirait d'envoyer un Juge
Compétent sur les lieux; en quelques
heures il pourrait reconnaître la
rigoureuse exactitude des faits que
je signale dans mon modeste travail.
Dans l'espoir, Messieurs, que vous

daignerez vous intéresser à la
prompte restauration de ces
rares et précieux spécimens
d'architecture, j'ai l'honneur
de vous prier, Messieurs,
d'agréer l'assurance de ma
parfaite considération.

Aug. Daufresne de la Chevalerie
major pensionné.

Audenarde, 21 mars 1879.

133

Lettre manuscrite du 21 mars 1879 dans laquelle A. Daufresne de la Chevalerie cherche à intéresser les autorités au monument de « Wéris I » et à sa conservation (document 7).

Marche le 16 Novembre 1880

Monsieur le Gouverneur,

En réponse à votre bulletin du 10 mai 1879, 2e Div., No 1134-60, j'ai l'honneur de vous informer que je me suis transporté sur les lieux à différentes reprises, à l'effet d'examiner le Dolmen de Wéris, dont fait mention l'opuscule ci-joints de Monsieur Dupuisne de la chevalerie, & j'ai reconnu que cet antique monument qui peut être rangé parmi ceux de l'ancienne Gaule est suffisamment décrit dans l'opuscule susdit.

Ce dolmen est complet, sauf que j'ai remarqué que l'un des angles de la table vers le nord est brisé et dont le morceau se trouve sur place.

Sa destination est problématique, il peut avoir servi à conserver le souvenir d'une victoire ou de monument funéraire érigé en l'honneur d'un chef ou guerrier remarquable par ses exploits.

Cette dernière opinion sera peut-être confirmée par des fouilles bien ordonnées.

Le propriétaire Monsieur Gerson, Henri, ayant fait pratiquer des fouilles fin juillet dernier dans l'intérieur du Dolmen la pierre qui en fermait l'ouverture d'un mètre quatre vingts centimètres de largeur, côté nord, a été déplacée provisoirement.

Ces fouilles ont donné lieu à la découverte de quelques ossements dont l'origine ne paraît douteuse.

Par suite des déblais opérés, l'espace intérieur présente une superficie moyenne de 4 m. 10 sur 1 m. 90.

Il serait donc à désirer, dans l'intérêt de la science que les fouilles dans l'intérieur du Dolmen fussent continuées tout

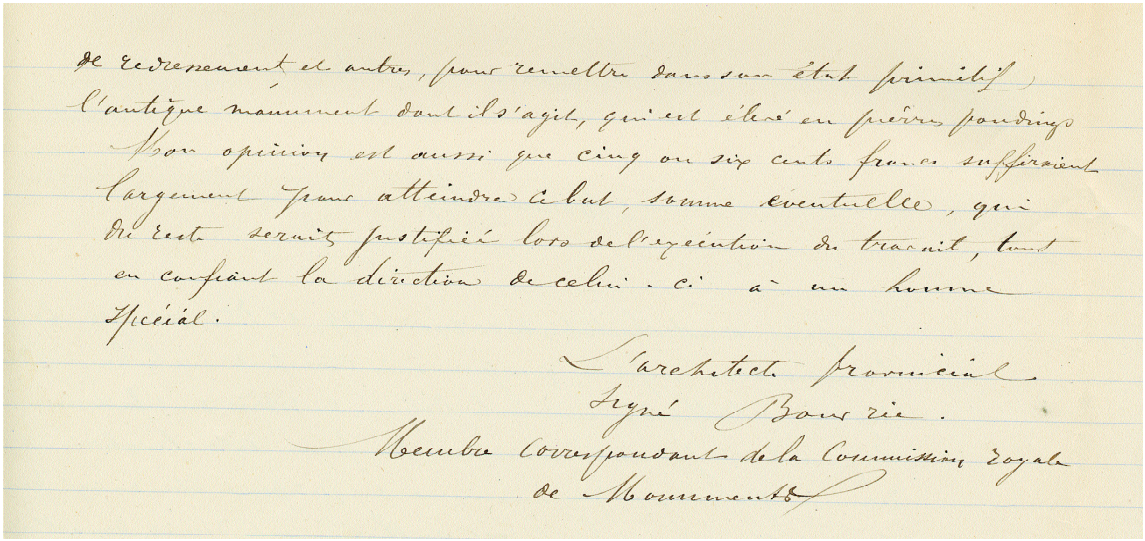

de redressement et autres, pour remettre dans son état primitif
l'antique monument dont il s'agit, qui est élevé en pierres poudingues
Mon opinion est aussi que cinq ou six cents francs suffiraient
largement pour atteindre ce but, somme éventuelle, qui
du reste serait justifiée lors de l'exécution du travail, tout
en confiant la direction de celui-ci à un homme
spécial.

L'architecte provincial
Signé Bouvrie.
Membre correspondant de la Commission Royale
de Monuments

134
Lettre manuscrite du 16 novembre 1880 de l'architecte provincial Bouvrie (document 11).

Fort des avis de Bouvrie et de Tandel et par un courrier du 24 octobre 1881 (document 14), C.-L. Vandamme informe le président et les membres de la Commission royale des Monuments que le comité provincial de cette institution reconnaît le [...] *grand intérêt archéologique* du dolmen ; il leur envoie le compte-rendu de l'architecte pour suggérer les travaux à exécuter [...] *dans l'intérêt de la conservation de ce monument et pour lui rendre son caractère primitif*. Les instances de la commission se rallient à ces avis ; elles en font part au ministre de l'Intérieur le 19 novembre 1881 (document 15) et proposent [...] *d'entrer en négociations avec le propriétaire, qui consent à céder ce dolmen au Gouvernement* (Rousseau, 1881). Le ministre charge le gouverneur de la province de Luxembourg de se renseigner sur les conditions d'achat ; puis, ces renseignements collectés, il demande de nouveau l'opinion de la commission à propos de l'opportunité de cette acquisition, dans une correspondance du 2 février 1882 (document 16). L'avis positif de celle-ci est adressé le 2 juin 1882 (document 17 ; Rousseau, 1882).

Le 5 septembre 1882, après des négociations assez longues avec le propriétaire, vraisemblablement menées par É. Tandel (1888[a], p. 129), une convention de rachat est signée. Elle stipule notamment que *M. Pirson, à Wéris, cède à l'Etat belge, pour douze cents francs, le Dolmen qu'il possède sur sa propriété, avec une bande de terrain qui aura cinq mètres de profondeur de chaque côté et un mètre au-delà de la grille, sur les trois côtés qui lui appartiennent, afin que les visiteurs puissent approcher du monument, sans devoir fouler les récoltes voisines.* [...] *l'Etat fera établir à ses frais, autour du monument, un soubassement avec grille* (Tandel, 1882, p. 317). L'acte de vente de cette parcelle, qui porte le n° 203[b] et s'étend sur 2,9 ares, est signé le 20 août 1883. L'acquisition du terrain est fondamentale car elle permettra les travaux de restauration, de conservation et les campagnes archéologiques futures.

En 1884, l'Administration des Sciences, Lettres et Beaux-Arts qui est responsable de « Wéris I » est transférée au Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

Le 21 septembre 1906 (document 18), le gouverneur de la province de Luxembourg signale au président de la Commission royale des Monuments son souhait de placer les dolmens […] *sous la surveillance d'un fonctionnaire de l'Etat, tel qu'un ingénieur ou un conducteur des ponts et chaussées* […]. Dans la foulée, le ministre de l'Agriculture, qui chapeaute encore la Direction des Beaux-Arts, annonce la remise des deux dolmens à l'Administration des Bâtiments civils qui dépend du Ministère des Finances et des Travaux publics (document 19). Ce service deviendra en 1946 l'Administration des Bâtiments du Ministère des Travaux publics.

Le 20 mai 1954, les terrains situés devant le monument jusqu'à la rue des Dolmens et derrière celui-ci jusqu'à la parcelle 196ª sont acquis par l'État en vue d'aménager les abords (document 20). L'achat satisfait ainsi une demande formulée deux tiers de siècle auparavant, lors de la séance du 6 août 1890 du VIe Congrès d'Archéologie et d'Histoire. J. Fraipont y avait lu une lettre rédigée par le docteur Jacques (1891, p. 117), A*u nom des membres du Congrès qui ont visité les dolmens de Wéris* […]. Pressentant que le site ne se composait pas seulement de la chambre mégalithique mais également des pierres de poudingue qui sont dispersées devant celle-ci et en dehors de la propriété de l'État, Jacques (1891, p. 117-118) demandait […] *que l'Assemblée générale veuille bien émettre le vœu que* […] *le Gouvernement fasse l'acquisition du terrain nécessaire pour assurer leur conservation à la place qu'elles occupent*.

C'est vraisemblablement à partir de 1971 que la Régie des Bâtiments du Ministère des Travaux publics, nouvellement créée, reçoit la gestion des allées couvertes. Le 4 octobre 1974, l'allée couverte de «Wéris I» bénéficie d'un arrêté royal qui la classe comme monument, en raison de sa valeur historique (document 21 ; fig. 173). Une demande d'extension de ce classement sera introduite le 5 août 1987 par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (document 22) ; elle concerne les deux parcelles acquises en 1954. Ces parcelles et celle du monument sont actuellement regroupées sous le numéro cadastral 203e.

Transmis à la Région wallonne par un arrêté royal du 22 janvier 1999 (document 23), «Wéris I» est inscrit depuis le 29 juillet 1993 sur la liste du Patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne (document 24).

7. ÉTAT ACTUEL DU MONUMENT

De nombreuses interventions ont touché l'allée couverte aux XIXe et XXe siècles. L'évolution des plans successifs qui en ont été dressés (fig. 135-136) les met clairement en évidence. La description et l'interprétation de ces remaniements se réfèreront à la numérotation des blocs adoptée par É. Huysecom (1981d, p. 74-79) ; celle-ci reflète l'état du monument au début des fouilles modernes, en 1979 (fig. 136 : 3).

Le plan du monument, dont les dimensions sont de 10,80 m de long sur 4,60 m de large, se développe du nord-nord-est au sud-sud-ouest. Il se compose d'un vestibule qui donne accès à la chambre derrière laquelle repose une grosse dalle.

Le vestibule comprend deux piliers dressés (B et M), répartis de part et d'autre de l'accès et entre lesquels sont couchés deux blocs subrectangulaires (C et D). À 1,30 m au nord-est du pilier B est dressé le bloc A qui est interprété comme un menhir indicateur de l'allée couverte (Hubert & Huysecom, 1984b, p.19).

Deux dalles (N et O) disposées côte à côte séparent le vestibule de l'espace intérieur de la sépulture. Une échancrure en forme de demi-hublot a été aménagée par bouchardage à leur point de contact. Deux blocs volumineux (L et E) délimitent la partie antérieure de la chambre et servent d'orthostates à une grande dalle de couverture (K) dont l'angle nord est fracturé ; la partie postérieure comporte des éléments moins massifs, soit les deux orthostates (F et I) et la seconde dalle de couverture (J) qu'ils supportent. Le chevet n'est fermé par aucune pierre. Une dalle de poudingue (H) est déposée sur le sol de la chambre. La grosse dalle située derrière le chevet est désignée par la lettre G.

8. État du monument avant la restauration de 1887

« Wéris I » a subi une importante restauration en 1887. L'appréhension de l'état de conservation du monument avant cette opération est indispensable pour interpréter plus finement les données fournies par les fouilles récentes. C'est un domaine où il subsiste malheureusement diverses inconnues, beaucoup de questions importantes restant sans réponse précise ; en effet, personne n'avait, avant la restauration, réalisé un plan véritable, une description exhaustive et une étude réellement détaillée.

Au moment de sa découverte, l'allée couverte est partiellement en ruine ; elle a souffert du temps et des hommes. Durant l'Antiquité ou le Moyen Âge, l'aménagement du chemin des Romains le long de son flanc oriental a perturbé ses abords et fragilisé sa stabilité. Les dégâts qui résultent de cette situation expliqueraient notamment pourquoi le mégalithe n'était considéré par les habitants de la région que comme un « monceau de grosses pierres », pour reprendre les mots du bourgmestre Pironet (voir § 5.1). Il est probable qu'à leurs yeux, cette accumulation ne se différencie pas clairement des concentrations naturelles de blocs de poudingue visibles sur les versants de la crête à l'est de Wéris et au pied de celle-ci. L'interprétation confuse de J.-B. Geubel (document 4) en résulte également : [...] *cinq ou six cubes sont réunis sur le sol et sont recouverts par deux autres pierres. Celle qui est à l'ouest est évidemment une table druidique, et celle qui est à l'est qui peut avoir 6 mètres de long sur 6 ou 7 de largeur et plus d'un mètre d'épaisseur, semble un dolmen renversé sur un autel qui fut autrefois devant lui*. La « table druidique » correspond à la dalle de couverture J qui s'est effondrée sur ses orthostates. Le « dolmen renversé » qui se trouve devant cet « autel » est la partie antérieure de la chambre.

Daufresne de la Chevalerie (1879[b], p. 505) décrit sommairement le monument en quelques lignes perdues dans un flot de littérature lyrique : *Ce dolmen* [...] *est formés* (sic) *de pierres énormes, extraites des communaux au-dessus de Wéris. La plus grande de ces pierres, formant table, est taillée assez régulièrement : elle a 4 mètres et 10 centimètres de longueur, 3 mêtres* (sic) *de largeur sur 80 centimètres d'épaisseur ; celles qui lui servent à ses extrémités, de supports verticaux, ont une longueur d'environ 3 mètres, et laissent une ouverture à travers laquelle peuvent passer quatre hommes de front* [...]. *Cet antique monument, aujourd'hui renversé en partie,* [...] *s'est, à la longue, affaissé sous son propre poids, écartant légèrement les quatre pierres sur lesquelles était placée horizontalement celle qui servait de table. Mais,* [...] *à part deux des pierres de support, brisées à demi, le monument est resté intact.*

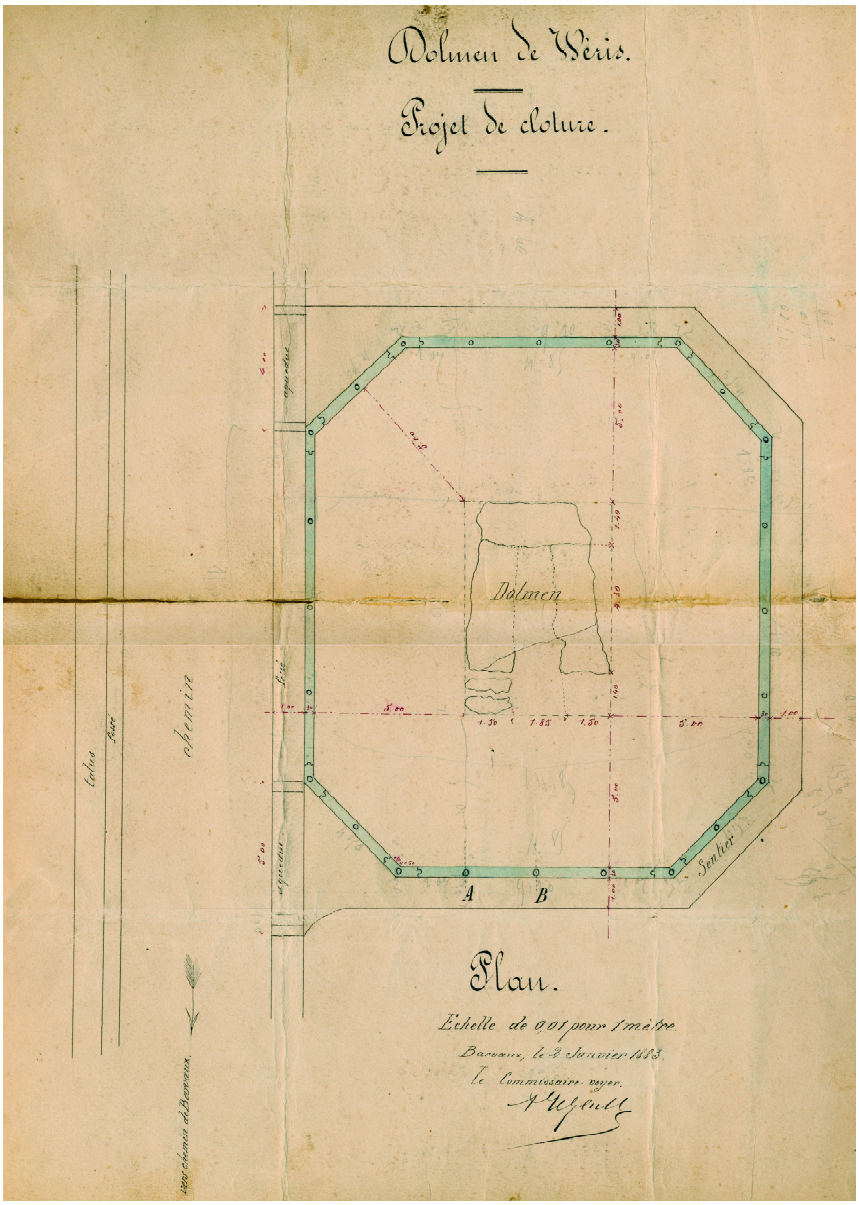

1

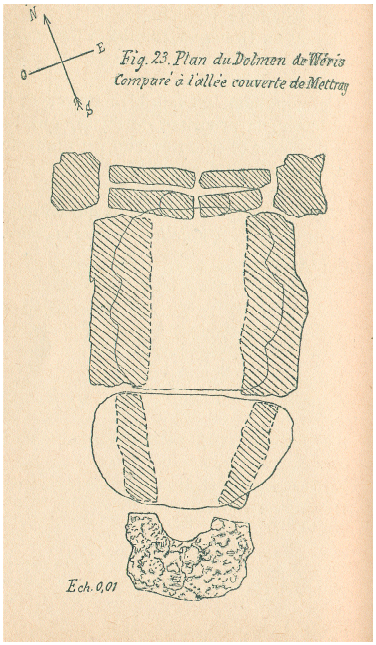

2

135

Allée couverte de « Wéris I ».

1. Plan terrier daté du 2 janvier 1883 et signé par le commissaire-voyer Hyeulle ; ce plan est le premier consacré au monument (document 25).

Régie des Bâtiments, Service du Luxembourg, Arlon.

2. Plan schématique.

Harroy, 1889, p. 70.

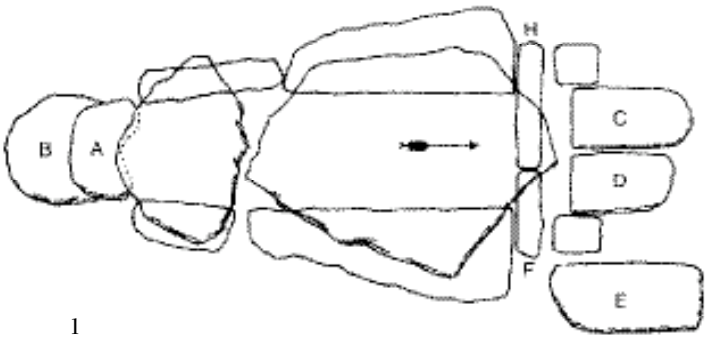

1

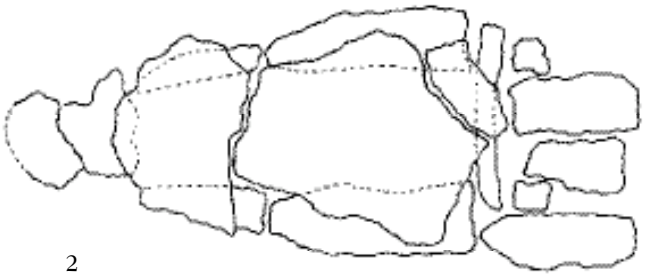

2

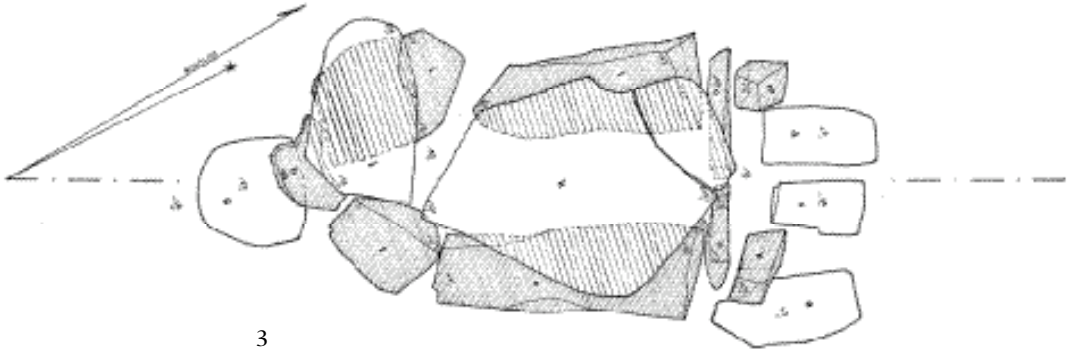

3

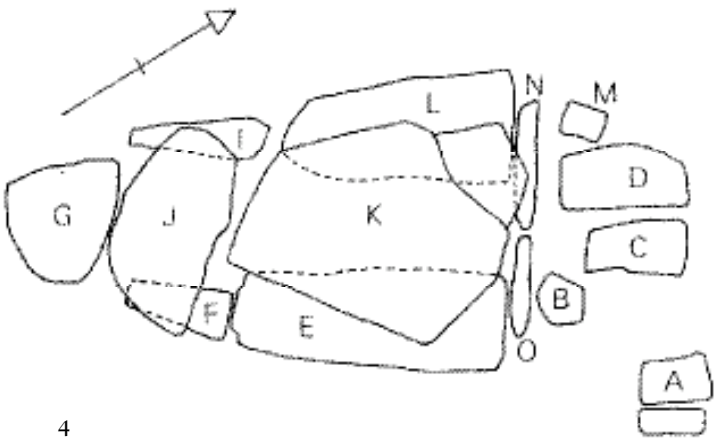

4

136

Plans successifs de l'allée couverte de « Wéris I ».

1. G. DE MORTILLET, 1891, p. 206.

2. Plan dressé par E. Rahir.

DE LOË, 1928, p. 154.

3. Plan dressé en 1979.

d'après HUYSECOM, 1981[d], p. 77.

4. Plan dressé lors des fouilles récentes.

TOUSSAINT *et al.*, 2000[c], p. 180.

Daufresne a compris que la structure de la construction comporte quatre supports sur lesquels repose la couverture. Il signale l'écartement des quatre supports bien que seuls les orthostates arrière (F et I) aient réellement bougé. Les dalles N et O qui composent actuellement le demi-hublot d'entrée ne sont pas mentionnées soit parce qu'elles étaient absentes, soit parce qu'elles étaient cachées par la végétation. La première hypothèse pourrait, à première vue, être confortée par l'affirmation que l'espace entre les orthostates E et L serait suffisant pour laisser passer quatre hommes de front (Daufresne de la Chevalerie, 1879[b], p. 505). Toutefois, une lettre datée du 16 novembre 1880 et conservée par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (document 11) plaide en faveur de la seconde hypothèse ; l'architecte Bouvrie y indique au gouverneur provincial que *Le propriétaire Monsieur Pirson, Henri, ayant fait pratiquer des fouilles fin juillet dernier dans l'intérieur du Dolmen la pierre qui enfermait l'ouverture d'un mètre quatre vingts* (sic) *centimètres de largeur, côté nord, a été déplacée provisoirement.* [...] *Par suite des déblais opérés, l'espace intérieur présente une superficie moyenne de 4 m 10 sur 1 m 90.* La dalle que le propriétaire a fait ôter, qui, comme on le verra plus loin, correspond à la pierre N, soit à la moitié occidentale de l'entrée, était forcément encore in situ lorsque Daufresne de la Chevalerie a décrit le monument. Quant aux dimensions données, elles pourraient correspondre à la partie antérieure de la chambre dont les éléments, à savoir les orthostates E et L et la dalle de couverture K, sont en place, comme le suggéraient déjà Geubel et Daufresne de la Chevalerie.

Quatre documents iconographiques, réalisés avant la restauration de 1887, sont ici d'un secours essentiel. Il s'agit du plan de 1883 (fig. 135 : 1) signé par le commissaire-voyer A. Hyeulle pour définir l'implantation d'une clôture à construire (voir § 9.2), des deux photographies non datées, conservées au Musée de la Vie wallonne à Liège (fig. 137 et 138), et de la gravure à l'eau-forte due au peintre et archéologue amateur liégeois L. Moreels qui représente l'état du mégalithe en 1886 (fig. 127). Ces illustrations montrent entre autres que la pierre déplacée en 1880 et qui n'a pas été repositionnée depuis est la dalle N et que la seconde dalle échancrée (O) est dressée à

137

Allée couverte de « Wéris I », vue de la façade antérieure avant la restauration de 1887 (document attribué à M. De Puydt ou J. Servais).

Musée de la Vie wallonne à Liège, inv. 3B6 A 30.387b.

la place que nous lui connaissons aujourd'hui. De plus, sur les photos et la gravure apparaît le pilier oriental (B) du vestibule, un bloc dont personne ne parle à cette époque, hormis peut-être de Ceuleneer (1882). Ce pilier est dressé devant la dalle O et sa moitié supérieure émerge d'un talus de terre. Sa représentation en plan figure sur le document signé par Hyeulle.

L'analyse des photographies suscite d'autres observations comme la présence, dans le secteur du vestibule, de micro-reliefs qui pourraient signaler des blocs enterrés. L'examen des clichés précise aussi l'état de la partie postérieure de la sépulture. La dalle de couverture J repose légèrement de biais sur l'orthostate I qui, sous cette poussée, s'est un peu incliné vers l'extérieur. Cette disposition suggère que le pilier F s'était un peu effondré, peut-être parce que sa fondation avait été déstabilisée par l'aménagement du chemin des Romains.

En 1881, suite à une demande du gouverneur de la province (voir § 6), É. Tandel visite le site accompagné par un ouvrier carrier de Wéris qui cube les pierres. Le rapport qu'il rédige (document 13 ; TANDEL, 1882, p. 316-317) contient le passage suivant : *La table mesure 4^{m}75 de long, sur 3^{m}60 de large et 0^{m}80 d'épaisseur; elle a seize mètres cubes, soit un poids de 30000 kilog. environ. La pierre de support vers le chemin mesure 4^{m}10 de long, sur 1^{m}50 de large et 1^{m}20 d'épaisseur; elle a 10^{m} cubes, soit un poids de 20,000 kilog. environ. La pierre de support dans le champ doit peser 18,000 kilog. A cause des broussailles, je n'ai pu faire relever ces quantités pour les autres pierres, également pierres -poudings* (sic)*, qui composent le monument. La table repose, sur sa partie antérieure dont un angle est cassé, sur deux grandes pierres qui forment seuil. L'une d'elles est renversée; si on la relevait, on pourrait replacer aussi l'angle cassé de la table.*

La démarche de Tandel intrigue. Sur certains points, il marque un recul par rapport à Daufresne car contrairement à ce dernier, la construction ne compte, pour lui, que deux pierres de support et une dalle de couverture, soit la dalle K, qu'il dénomme « la table ». De plus, il ne se donne pas la peine de débroussailler diverses pierres en poudingue dont il aurait dû relever les dimensions pour dresser un rapport complet.

138

Allée couverte de « Wéris I », vue de la façade antérieure et du flanc occidental avant la restauration de 1887.

Musée de la Vie wallonne à Liège, inv. 3B6 A 30.387a.

Tandel apporte toutefois des informations nouvelles ou complémentaires aux descriptions précédentes. Ainsi, des renseignements précis sont fournis au sujet de la dalle de couverture K et des orthostates antérieurs, E (pierre de support côté chemin) et L (pierre de support du côté occidental) ; les mesures de cette dernière pierre ne sont curieusement pas données. En outre, Tandel (1882, p. 317) confirme qu'une des deux dalles d'entrée ou [...] *pierres qui forment seuil* est en place (il s'agit de O, cf. supra), et que l'autre (N) est renversée. Sur une des photos du Musée de la Vie wallonne (fig. 138), on distingue une pierre posée sur le sol au nord de l'orthostate L ; il pourrait s'agir de la dalle N ou du fragment détaché de la couverture. Enfin, Tandel remarque qu'un angle de la dalle de couverture K est cassé et qu'il repose à proximité. Dans sa lettre du 16 novembre 1880 (document 11), l'architecte Bouvrie précise qu'il s'agit de l'angle nord-est.

L'évaluation du cubage des pierres est surestimée. À l'inverse, le carrier a sous-estimé le poids spécifique du poudingue à 2,00 alors qu'il est de 2,56 (Masy, 1997).

Peu après Tandel, le géologue A. de Ceuleneer (1882, p. LXI), professeur à l'Université de Gand, visite l'allée couverte et en donne une nouvelle description à la réunion de la Société géologique de Belgique, le 19 novembre 1882 : *Le grand bloc qui recouvre le monument repose sur cinq pierres dont une de fond et deux de chaque côté, se rapprochant les unes des autres. L'ensemble constitue ainsi une véritable chambre, ouverte vers le Nord et inclinée très fortement dans la direction du Sud.*

Les dimensions approximatives sont les suivantes :

Grande pierre inclinée 6 m. de long.
3,40 m dans sa plus grande largeur.
0,40 d'épaisseur.
Pierres latérales 2,50 de long.
0,70 d'épaisseur.

La largeur de l'ouverture du dolmen est de 1m,70 et la hauteur totale du côté nord de 1m70, du côté sud, 1 m20. A côté du dolmen on aperçoit quelques blocs de la même pierre, qui à l'origine ont probablement servi de clôture à la construction. Le grand bloc supérieur est brisé en deux morceaux, mais on voit que primitivement ce n'était qu'une seule pierre [...].

Dans ce texte, A. de Ceuleneer fait trois observations fondamentales. La première est la silhouette du monument qui s'incline du nord vers le sud. La seconde tient à la mention d'une pierre de fond qui fermerait le monument au sud. L'identification de cet élément, cité pour la première fois, n'est pas certaine. Il pourrait peut-être s'agir de la pierre H qui sera débroussaillée lors de la restauration de 1887 ; à ce moment, elle est [...] *à peu près couchée sur son plat* [...] (Tandel, 1888a, p. 129) et posée sur la dalle G. La mention d'une dalle de fond résulte-t-elle d'une observation réelle, ce qui induit que cette pierre H devait être, en 1882, dans une position oblique, sinon verticale, ou découle-t-elle d'une interprétation sur base des pierres posées sur le sol ? L'examen d'une des anciennes photographies (fig. 137) suggère la vraisemblance de la première proposition. L'intérieur de la chambre est en effet plongé dans le noir comme si sa partie arrière était obturée. Cet état pourrait résulter de la combinaison de plusieurs facteurs telles que la présence de broussailles, l'accumulation de terre et l'existence effective de la dalle H dans une position verticale ou oblique.

La troisième remarque pertinente formulée par de Ceuleneer est l'évocation d'autres blocs à côté du « dolmen ». Ces pierres correspondent peut-être à la dalle d'entrée N déposée depuis 1880, au pilier B dont le sommet émerge à cette époque du talus du chemin des Romains, et aux blocs C, D et M. Elles pourraient également correspondre aux poudingues dispersés le long de ce chemin, entre le monument et la future rue des Dolmens ; la gravure de Moreels prouve la disposition de ces dernières pierres en 1886.

Les dimensions des pierres publiées par de Ceuleneer sont étranges. La longueur donnée pour la grande dalle de couverture est approximativement correcte si on additionne les deux dalles J et K, d'autant que cet auteur considère ces deux dalles comme n'en formant primitivement qu'une seule. L'identification des « pierres latérales » n'est pas établie car leurs dimensions ne concordent pas avec celles des deux orthostates antérieurs E et L. Ceux-ci mesurent en réalité 4,20 m et 3,40 m de long pour 1,40 m d'épaisseur. Enfin, les hauteurs totales mentionnées par le géologue sont vraisemblablement prises entre le sol de la chambre et la partie inférieure de la dalle de couverture K. Cette observation implique l'apport de remblais d'une dizaine de centimètres d'épaisseur tant au nord qu'au sud, depuis le relevé.

En conclusion, l'existence de quelques archives et de documents iconographiques permet de compléter et de rectifier les descriptions souvent imprécises et parfois erronées des notes inédites de Geubel et des articles de Daufresne de la Chevalerie, de Tandel et de Ceuleneer. Le recoupement de ces diverses sources a permis de reconstituer l'aspect général de « Wéris I » de sa découverte jusqu'à la restauration de 1887. Il convient d'en récapituler les points essentiels. Le monument se présentait avec sa partie postérieure mal conservée : l'orthostate F était un peu affaisé et la dalle de couverture J reposait légèrement de biais sur l'orthostate I qui, sous cette poussée, s'était un peu incliné vers l'extérieur. La dalle H pourrait bien avoir été encore plus ou moins dressée, fermant le chevet et dissimulée sous les broussailles. La partie antérieure de la chambre devait être intacte : ses orthostates E et L soutenaient la dalle de couverture K dont l'angle septentrional était tombé sur le sol. Au nord-nord-est, cet espace était fermé par les deux dalles échancrées (N et O) ; la dalle N fut retirée en 1880 et déposée à proximité. Le seul élément encore dressé et visible du vestibule était le pilier B qui, depuis cette époque, s'est sensiblement incliné vers l'est. L'examen des photographies montre que des micro-reliefs étaient présents dans cette zone ; ils pourraient être liés à des blocs enterrés. Enfin, de nombreux poudingues gisaient devant l'allée couverte, le long du talus du chemin des Romains.

9. LA RESTAURATION ET L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS EN 1887

9.1. Causes et objectifs de l'intervention

Dès 1879, Daufresne de la Chevalerie (1879[b], p. 510) exprime le vœu que [...] *le dolmen de Wéris* [...] *soit promptement relevé, affermi sur ses bases et rétabli dans son imposant état primitif.*

Comme signalé plus haut (§ 6), ce vœu fut adressé au ministre de la Justice et est à la base du rapport demandé par le gouverneur de la province de Luxembourg à l'architecte provincial Bouvrie. La conclusion de l'expertise de ce dernier figure dans la lettre

du 16 novembre 1880 (document 11) et est sans équivoque : *Il serait donc à désirer, dans l'intérêt de la science que les fouilles dans l'intérieur du Dolmen fussent continuées tout en dégageant complètement ce monument des terres et des broussailles qui l'entourent, de replacer la partie cassée de l'angle de la pierre formant table, de replacer la pierre de fermeture en un mot de faire opérer des travaux de redressement et autre, pour remettre dans son état primitif l'antique monument* [...]. *Mon opinion est aussi que cinq ou six cent francs suffiraient largement pour atteindre ce but, somme éventuelle, qui du reste serait justifiée lors de l'exécution du travail* […]. Le gouverneur envoie le commissaire d'arrondissement É. Tandel (1882, p. 317) sur les lieux. Ce dernier se rallie à l'avis de Bouvrie : *La remise complète en état de ce monument coûterait à peine quelques centaines de francs. D'après moi, il ne faut pas hésiter à prendre les mesures nécessaires pour assurer la conservation de cet antique vestige du passé*.

L'ensemble des projets de Bouvrie et de Tandel visent clairement la restauration du monument et l'aménagement de ses abords.

La restauration du monument comprend le redressement de la partie postérieure de la chambre (piliers F et I et dalle de couverture J), la remise en place de la dalle d'accès N, déplacée en 1880, et le repositionnement de l'angle nord de la dalle de couverture K.

L'aménagement des abords concerne d'une part le débroussaillement et le nivellement du terrain, d'autre part l'installation d'une grille autour du monument [...] *pour le mettre à l'abri des injures du temps et des hommes* [...] (Tandel, 1892, p. 309). Celle-ci sera disposée à 5 m du monument et entourée sur trois côtés (est exclu le côté du chemin) par un sentier de 1 m de large [...] *afin que les visiteurs puissent approcher du monument, sans devoir fouler les récoltes voisines* (Tandel, 1882, p. 317). Ce projet nécessite le déplacement du chemin des Romains 6,50 m plus vers l'est. La commune de Wéris assure qu'elle se chargera de cette modification à ses frais, [...] *moyennant que les emprises nécessaires pour* […] la construction de la nouvelle voie [...] *soient fournies par M. Pirson et deviennent la propriété de la commune* (Tandel, 1882, p. 317).

9.2. Déroulement du chantier

C'est vraisemblablement parce que Tandel est également membre correspondant de la Commission des Monuments qu'il est chargé, par une dépêche ministérielle du 30 septembre 1882, de la direction des « travaux d'appropriation » (Tandel, 1888[a], p. 129). A. Hyeulle, commissaire-voyer à Wéris, est désigné pour le seconder dans le dégagement du mégalithe et dans l'établissement de la grille. Ce dernier réalise un dossier daté du 2 janvier 1883, avec une description des travaux à exécuter, un cahier des charges, un métré et un devis estimatif de 2.083 francs (document 25 ; fig. 135 : 1, 139 et 140). Deux dessins accompagnent cet ensemble. L'un est le plan terrier déjà évoqué (fig. 135 : 1) ; il représente, à l'échelle 1/100[e], l'allée couverte, la clôture, le sentier autour de celle-ci et le nouveau chemin auquel est accolé, selon Hyeulle, un « aqueduc ». L'installation d'un fossé s'avère nécessaire car le [...] *dolmen placé dans un fond recevant les eaux des hauteurs voisines, a dû être souvent inondé* [...] (Daufresne de la Chevalerie, 1879[b], p. 505). Le second dessin présente une vue en élévation de la grille au 1/50 et une coupe de la base de celle-ci au 1/10 (fig. 140).

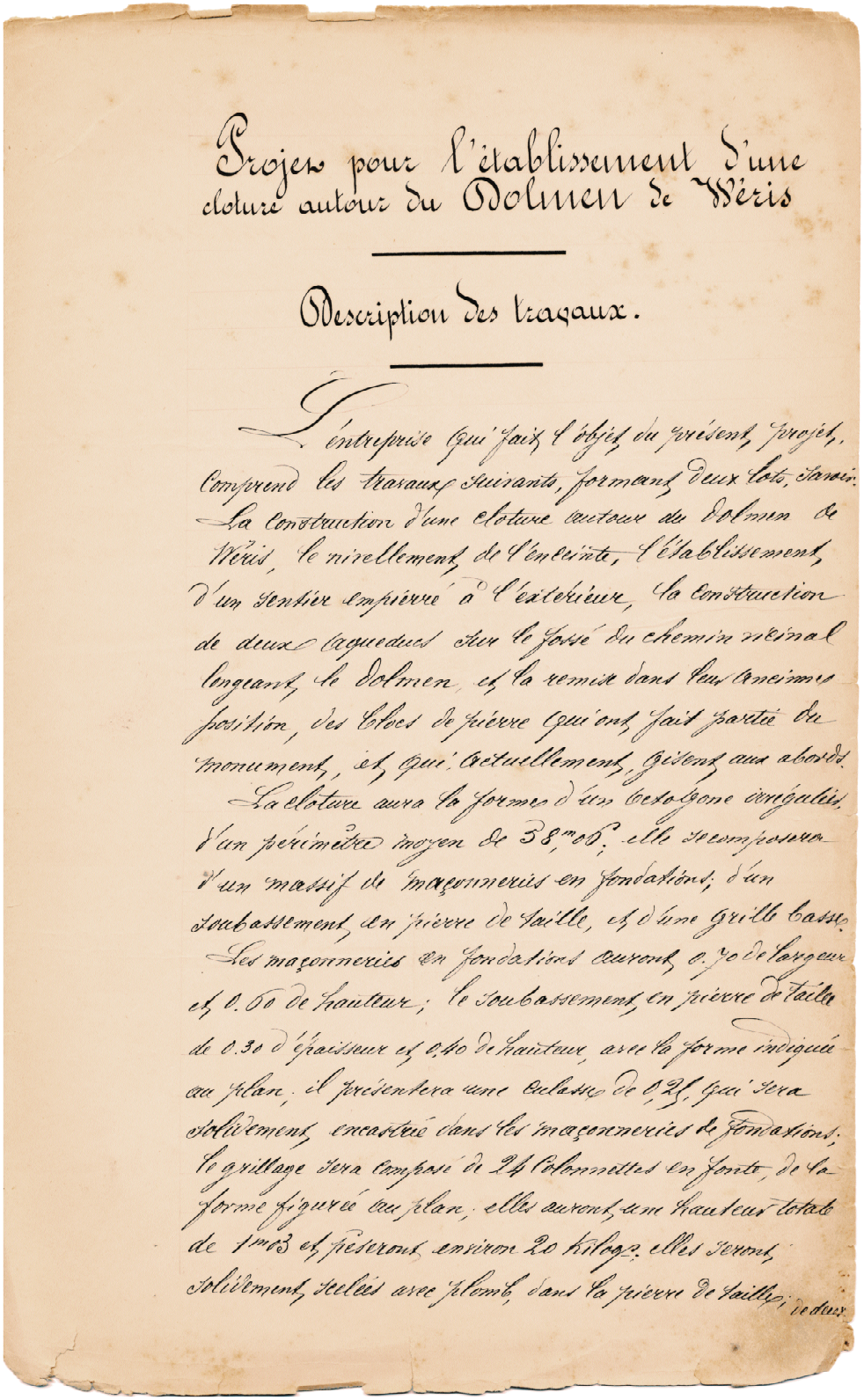

Projet pour l'établissement d'une clôture autour du Dolmen de Wéris

Description des travaux.

L'entreprise qui fait l'objet du présent projet, comprend les travaux suivants, formant deux lots, savoir:

La construction d'une clôture autour du dolmen de Wéris, le nivellement de l'enceinte, l'établissement d'un sentier empierré à l'extérieur, la construction de deux aqueducs sous le fossé du chemin vicinal longeant le dolmen, et la remise dans leur ancienne position, des blocs de pierre qui ont fait partie du monument, et qui actuellement, gisent aux abords.

La clôture aura la forme d'un décagone irrégulier, d'un périmètre moyen de 38,m06; elle se composera d'un massif de maçonneries en fondations, d'un soubassement en pierre de taille, et d'une grille basse.

Les maçonneries en fondations auront 0.70 de largeur et 0.60 de hauteur; le soubassement en pierre de taille de 0.30 d'épaisseur et 0,40 de hauteur, avec la forme indiquée au plan; il présentera une saillie de 0,25 qui sera solidement encastré dans les maçonneries de fondations.

Le grillage sera composé de 24 colonnettes en fonte, de la forme figurée au plan; elles auront un hauteur totale de 1,m03 et pèseront environ 20 kilogr; elles seront solidement scellées avec plomb, dans la pierre de taille; [illegible]

139

Allée couverte de « Wéris I », dossier réalisé par le commissaire-voyer Hyeulle dans le cadre des travaux projetés en 1883 et exécutés en 1887 (document 25).

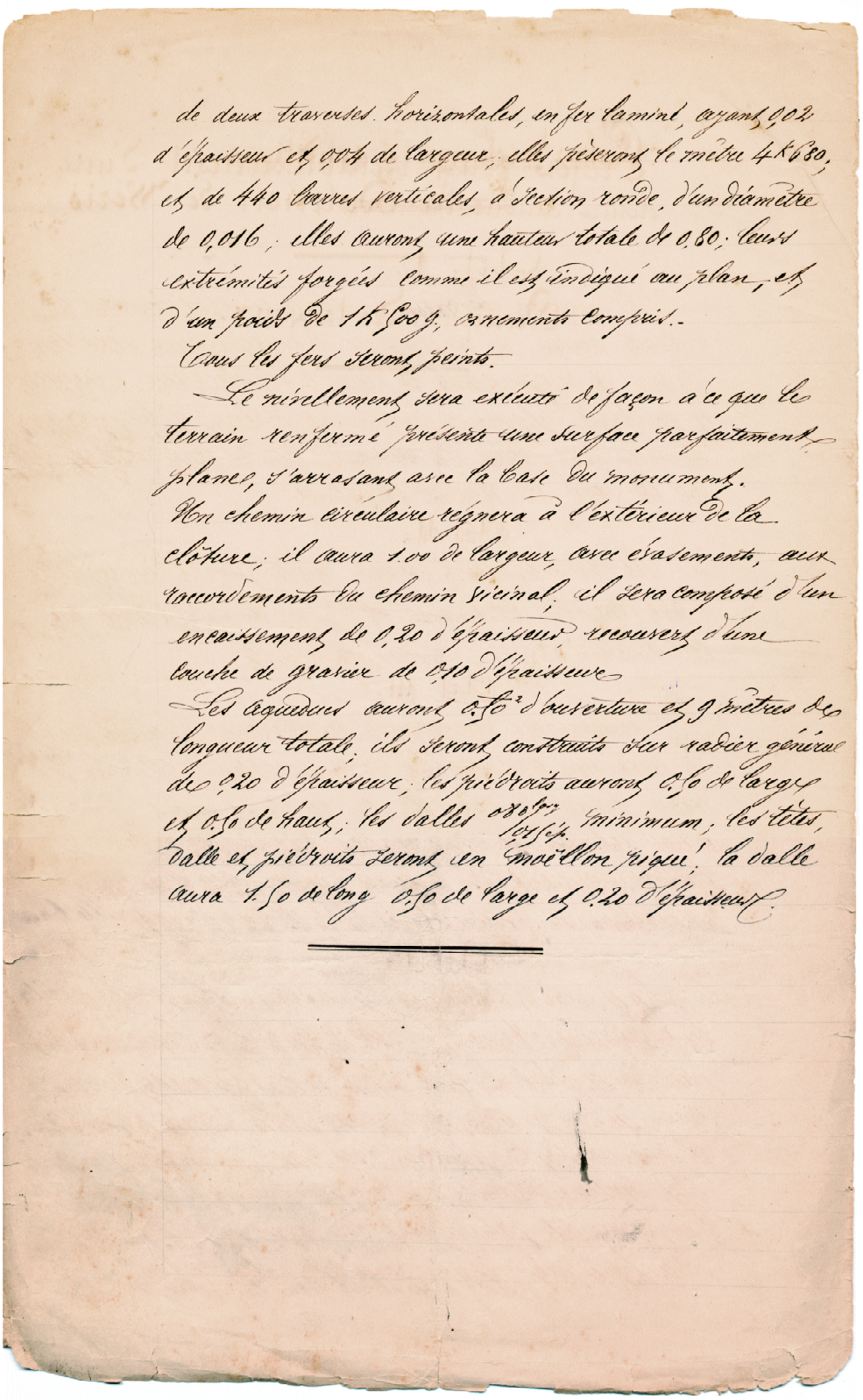

de deux traverses horizontales, en fer laminé, ayant 0,02 d'épaisseur et 0,04 de largeur, elles pèseront le mètre 4 k 630, et de 440 barres verticales, à section ronde, d'un diamètre de 0,016 ; elles auront une hauteur totale de 0,80 ; leurs extrémités forgées comme il est indiqué au plan, et d'un poids de 1 k 500 g. ornements compris.

Tous les fers seront peints.

Le nivellement sera exécuté de façon à ce que le terrain renfermé présente une surface parfaitement plane, s'arrasant avec la base du monument.

Un chemin circulaire régnera à l'extérieur de la clôture ; il aura 1.00 de largeur, avec évasements aux raccordements du chemin vicinal ; il sera composé d'un encaissement de 0,20 d'épaisseur, recouvert d'une couche de gravier de 0,10 d'épaisseur.

Les aqueducs auront 0.50 d'ouverture et 9 mètres de longueur totale, ils seront construits sur radier général de 0,20 d'épaisseur, les piédroits auront 0.50 de large et 0.50 de haut ; les dalles 0 m 07 minimum, les têtes, dalle et piédroits seront en moellon piqué ; la dalle aura 1.50 de long 0.50 de large et 0.20 d'épaisseur.

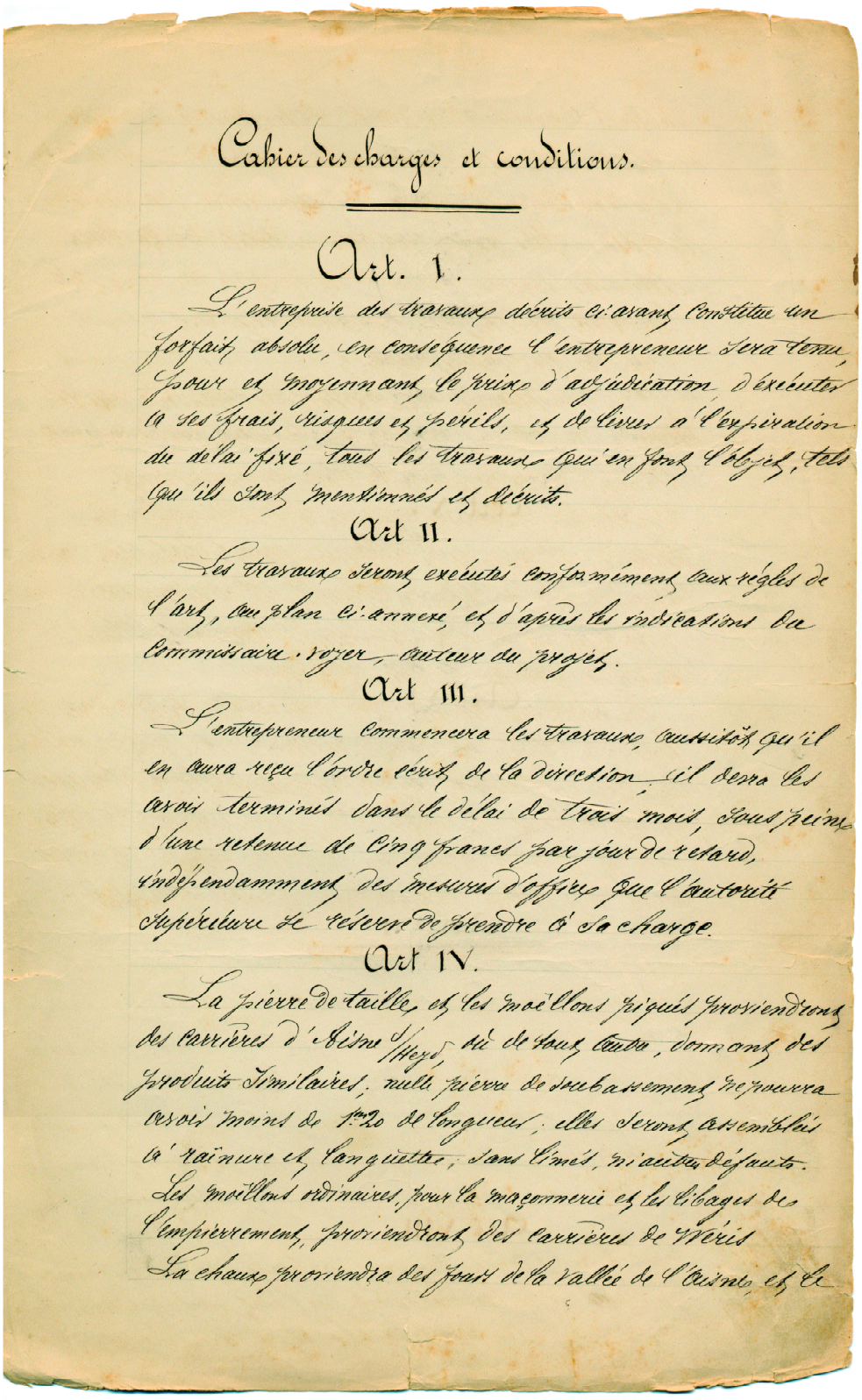

Cahier des charges et conditions.

Art. I.

L'entreprise des travaux décrits ci-avant, constitue un forfait absolu, en conséquence l'entrepreneur sera tenu pour et moyennant le prix d'adjudication d'exécuter à ses frais, risques et périls, et de livrer à l'expiration du delai fixé, tous les travaux qui en font l'objet, tels qu'ils sont mentionnés et décrits.

Art II.

Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art, au plan ci-annexé, et d'après les indications du Commissaire voyer, auteur du projet.

Art III.

L'entrepreneur commencera les travaux aussitôt qu'il en aura reçu l'ordre écrit de la direction, il devra les avoir terminés dans le délai de trois mois, sous peine d'une retenue de Cinq francs par jour de retard, indépendamment des mesures d'office que l'autorité supérieure se réserve de prendre à sa charge.

Art IV.

La pierre de taille, et les moellons piqués proviendront des carrières d'Aisne à Heyd, dit de sous Comblain, comme des produits similaires, nulle pierre de soubassement ne pourra avoir moins de 1m.20 de longueur, elles seront assemblés à rainure et languettes, sans trous, ni autres défauts.

Les moellons ordinaires pour la maçonnerie et les blocages de l'empierrement, proviendront des carrières de Wéris

La chaux proviendra des fours de la vallée de l'Ourthe, et le

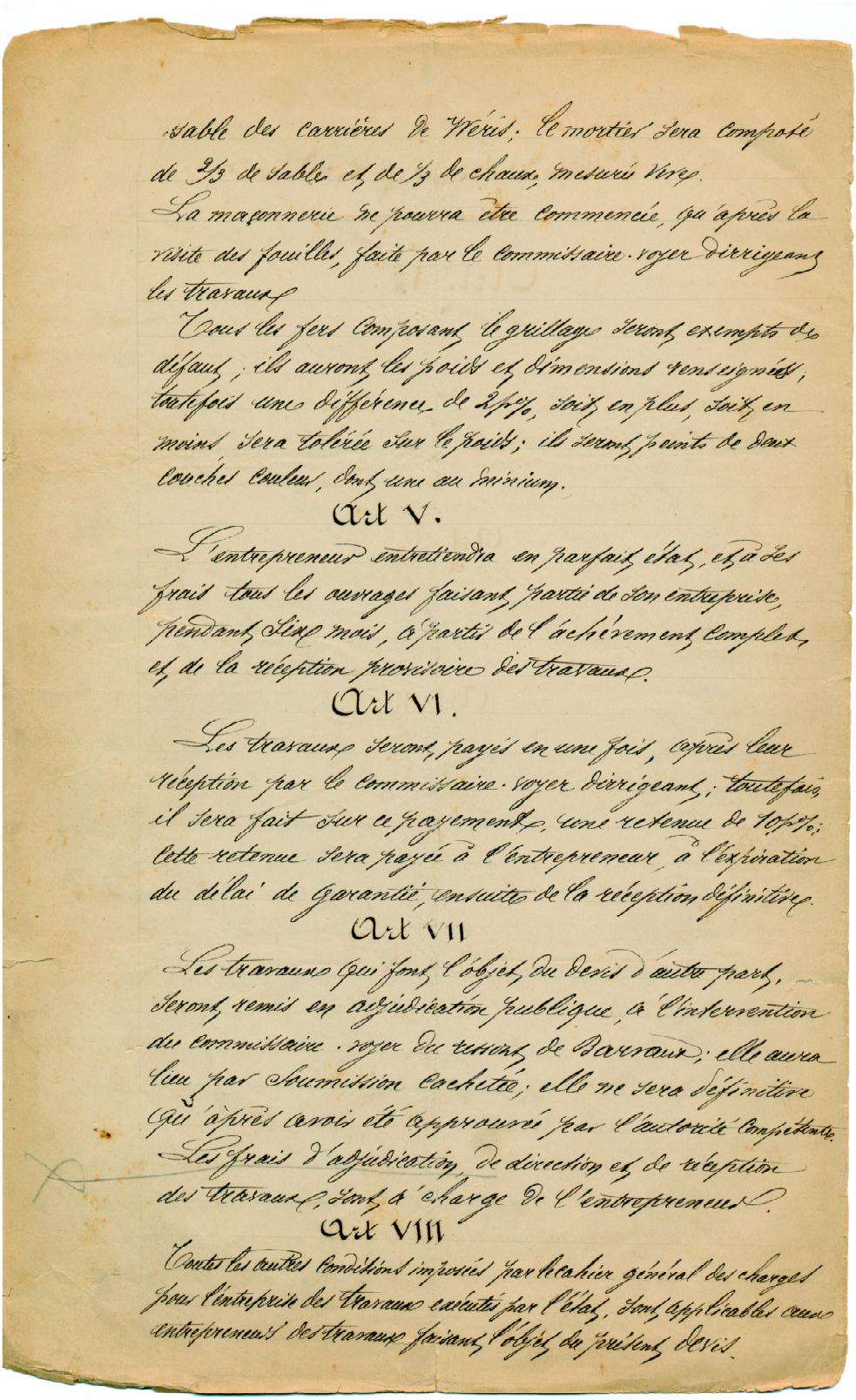

sable des carrières de Wéris. Le mortier sera composé de 2/3 de sable et de 1/3 de chaux, mesuré vif.
La maçonnerie ne pourra être commencée, qu'après la visite des fouilles, faite par le commissaire-voyer dirigeant les travaux.
Tous les fers composant le grillage seront exempts de défauts ; ils auront les poids et dimensions renseignés, toutefois une différence de 2 p.c., soit en plus, soit en moins sera tolérée sur le poids ; ils seront peints de deux couches couleur, dont une au minium.

Art V.

L'entrepreneur entretiendra en parfait état, et à ses frais tous les ouvrages faisant partie de son entreprise, pendant six mois, à partir de l'achèvement complet et de la réception provisoire des travaux.

Art VI.

Les travaux seront payés en une fois, après leur réception par le commissaire-voyer dirigeant ; toutefois il sera fait sur ce payement une retenue de 10 p.c. ; cette retenue sera payée à l'entrepreneur à l'expiration du délai de garantie, ensuite de la réception définitive.

Art VII

Les travaux qui font l'objet du devis d'autre part, seront remis en adjudication publique à l'intervention du commissaire-voyer du ressort de Bastogne ; elle aura lieu par soumission cachetée, elle ne sera définitive qu'après avoir été approuvée par l'autorité compétente.
Les frais d'adjudication, de direction et de réception des travaux sont à charge de l'entrepreneur.

Art VIII

Toutes les autres conditions imposées par le cahier général des charges pour l'entreprise des travaux exécutés par l'État sont applicables aux entrepreneurs des travaux faisant l'objet du présent devis.

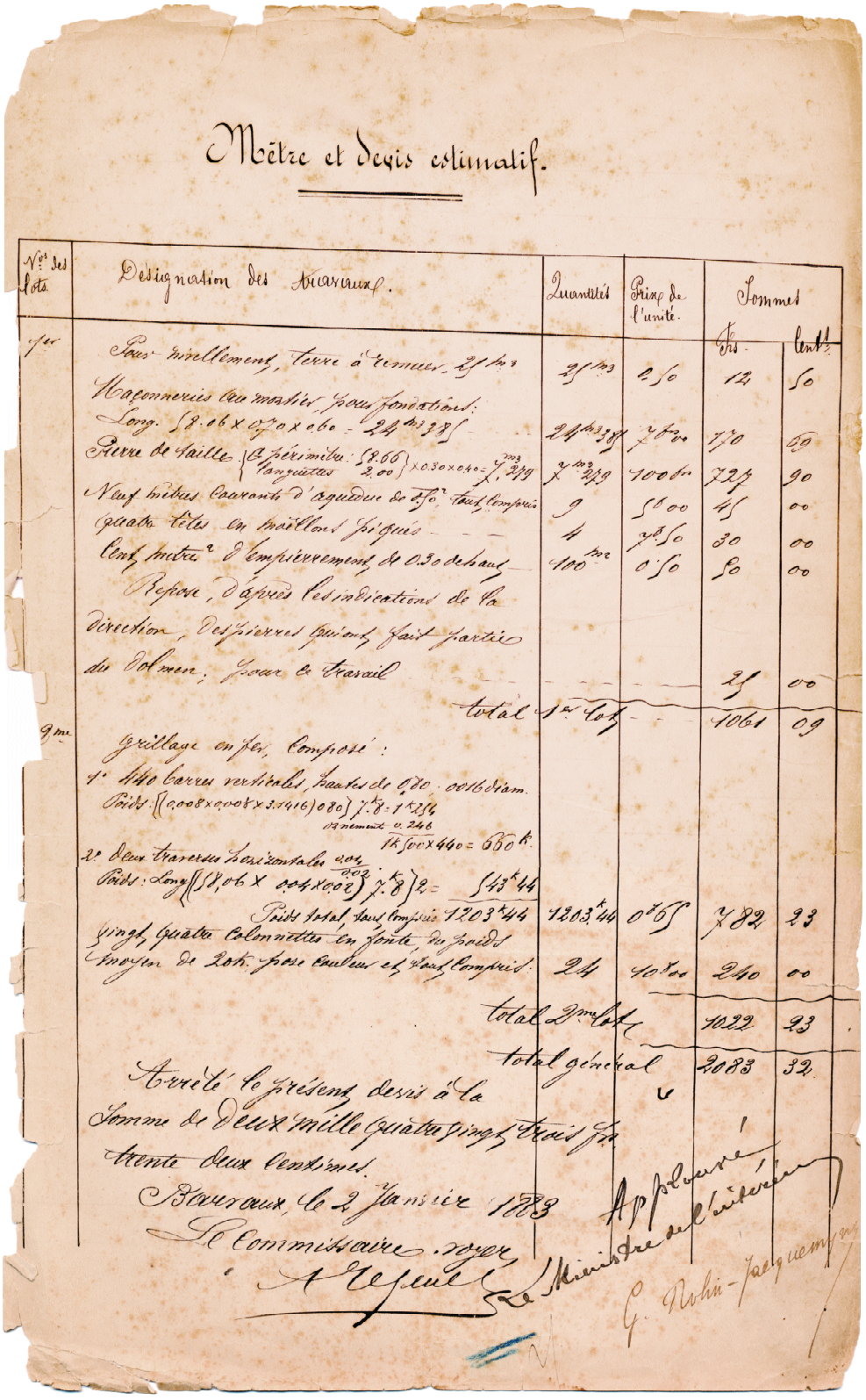

Mètre et devis estimatif.

N.os des Lots.	Désignation des Ouvrages.	Quantités	Prix de l'unité.	Sommes Frs.	Sommes cent.s
1er	Pour nivellement, terre à remuer 25 m3	25 m3	0,50	12	50
	Maçonneries au mortier pour fondations: Long. {8.06 x 0,70 x 0,60 = 24 m3 338}	24 m3 338	7,00	170	60
	Pierre de taille {à périmètre: {8.66 / 2.00} x 0,30 x 0,40 = 2 m3 279}	2 m3 279	1000	729	90
	Neuf tirans Cavants d'aqueduc de 0,50 tout compris	9	50 00	45	00
	Quatre têtes en maillons frigues	4	7,50	30	00
	Cent mètres² d'empierrement de 0,30 de haut	100 m2	0,50	50	00
	Repose, d'après les indications de la direction, des pierres qui ont fait partie du Dolmen; pour ce travail			25	00
	total du 1er Lot			1061	09
2me	Grillage en fer, composé:				
	1° 440 barres verticales, hautes de 0,80, 0,016 diam. Poids {(0,008 x 0,008 x 3,1416) 0,80} 7k,8 = 1k,254 ; 0,246 ; 1k,500 x 440 = 550 k.				
	2° Deux traverses horizontales 0,04 / 0,02: Poids: Long {(8,06 x 0,04 x 0,02) 7k,8} 2 = 5k,43 44				
	Poids total tous compris 1203k,44	1203k,44	0f,85	1022	23
	Vingt quatre Colonnettes en fonte du poids moyen de 20k, pose coulage et tout compris	24	10,00	240	00
	total du 2me Lot			1022	23
	total général			2083	32

Arrêté le présent devis à la Somme de Deux mille quatre vingt trois Frs trente deux centimes.

Rivenaux, le 2 Janvier 1883

Le Commissaire voyer

A Reynes

Approuvé

Le Ministre de l'intérieur

G. Robin-Jacquemyns

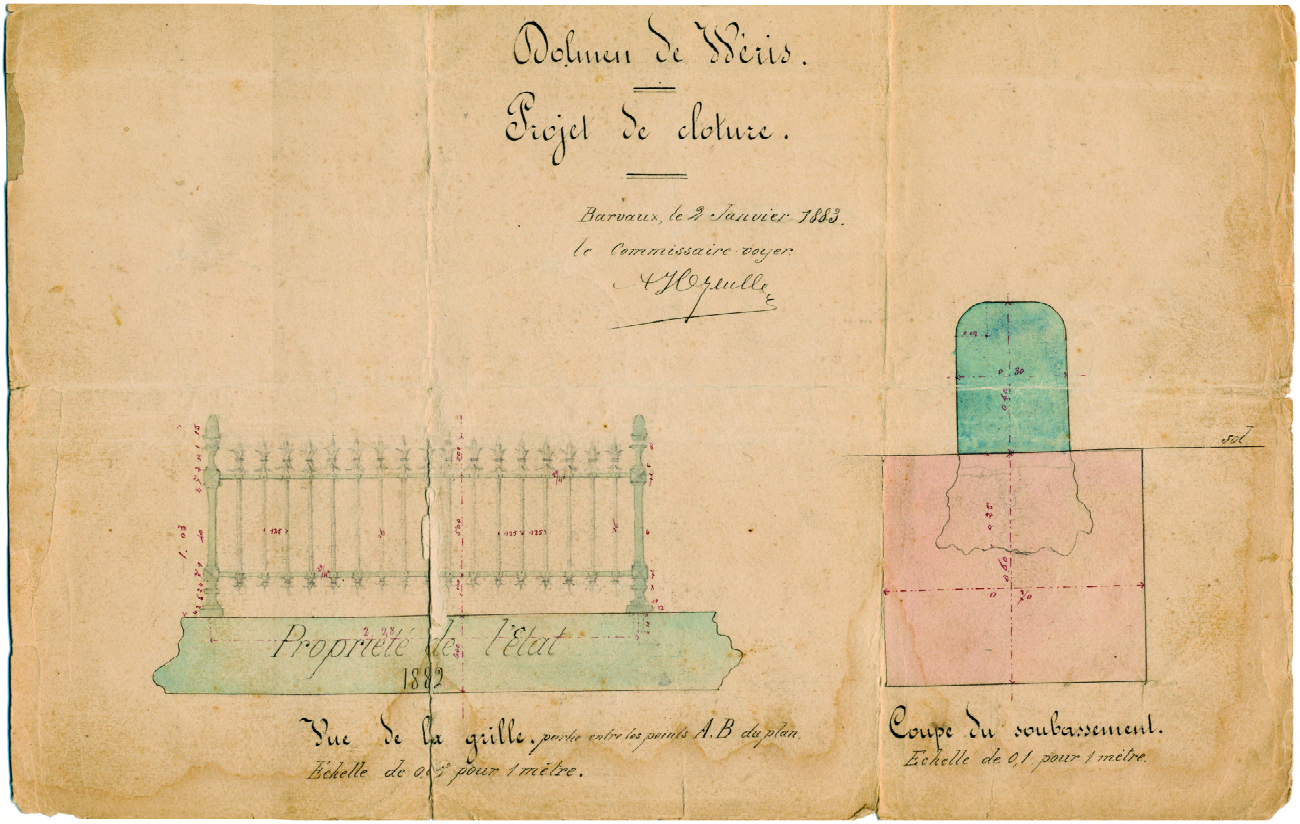

140
Allée couverte de « Wéris I », vue en élévation d'un tronçon de la grille prévue autour du monument, et vue en coupe du soubassement ; dessins du commissaire-voyer Hyeulle datés du 2 janvier 1883 (document 25).

L'adjudication des travaux ne se fait étrangement que le 6 août 1885 (Tandel, 1888[a], p. 130). Le marché est attribué à l'entrepreneur Théate dont le devis, accompagné de deux plans, disparus, et la soumission sont présentés à l'avis de la Commission royale des Monuments le 24 décembre 1885 (document 26), via l'Administration des Lettres, Sciences et des Beaux-Arts du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. Le 28 décembre 1885, un agent de la commission remplit un formulaire type destiné habituellement à la restauration d'églises (document 27) ; il précise que Théate s'est engagé à réaliser pour 1.699 francs l'ensemble des travaux de restauration et d'aménagement, hormis la création du nouveau chemin.

Le déroulement du chantier n'est pas connu et suscite de nombreuses interrogations, renforcées par le manque de documentation dans le fonds actuel de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. À quel moment l'entrepreneur a-t-il exécuté ses travaux et sous la surveillance de qui ? É. Tandel n'a pas été averti malgré sa désignation officielle de 1882. Il exprime une amertume tacite en dégageant sa responsabilité (Tandel, 1888[a], p. 129) et révèle, à demi-mot, que le duo qu'il formait avec Hyeulle a été remplacé par le couple C. Wilmart (1855-1932), membre correspondant de la commission habitant à Erezée, et A. Charneux, le nouveau commissaire-voyer (Tandel, 1892, p. 308). Il faut signaler que les deux commissaires-voyers ont été autorisés par le gouverneur à échanger leurs postes à date du 17 juillet 1885 ; Hyeulle a quitté Barvaux pour Saint-Hubert et Charneux a fait le chemin contraire (Anonyme, 1894, p. 312-313).

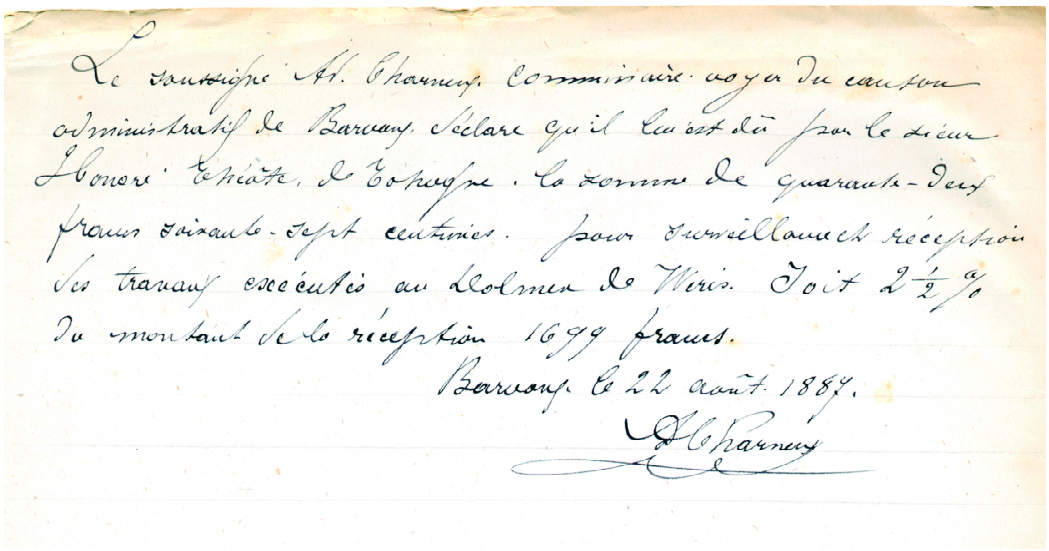

Le soussigné A. Charneux, Commissaire-voyer du canton administratif de Barvaux, déclare qu'il lui est dû pour le sieur Honoré Théate, de Tohogne, la somme de quarante-deux francs soixante-sept centimes, pour surveillance et réception des travaux exécutés au Dolmen de Wéris. Soit 2 ½ % du montant de la réception 1699 francs.

Barvaux, le 22 août 1887.

A. Charneux

141

Allée couverte de « Wéris I », note de crédit du commissaire-voyer A. Charneux (document 28).

Lors de la séance du 15 juillet 1888 de la Société géologique de Belgique, L. Moreels présente un cliché du monument, réalisé par É. Delpérée, [...] *il y a deux ans, avant les travaux de restauration* [...] (Moreels, 1888, p. CLXXVII) ; les travaux n'étaient donc pas encore commencés à la mi-juillet 1886. Le terminus *antequem* de ces derniers est fourni par une note manuscrite de Charneux datée du 22 août 1887 (document 28 ; fig. 141) ; cet agent provincial y réclame la somme de 42,67 francs à l'entrepreneur Théate pour avoir surveillé et réceptionné les travaux d'aménagement de « Wéris I ». Il est vraisemblable que Charneux n'a pas attendu des mois après la fin du chantier pour réclamer son dû ; par conséquent, on peut raisonnablement considérer 1887 comme l'année de la première « restauration » de cette allée couverte.

9.3. Découvertes réalisées lors du chantier de 1887 et perspectives archéologiques

En égalisant le terrain, et en débarrassant l'extrémité du Dolmen des broussailles qui y croissaient on a mis à nu deux pierres. L'une est à peu près couchée sur son plat et semble avoir été anciennement dressée : de plus sa forme pourrait indiquer une destination particulière à cause de deux entailles pratiquées des deux côtés. La seconde, située sous cette première, est placée horizontalement et enfoncée à peu près au niveau actuel du sol. La forme est plus ou moins circulaire. Il serait utile, je pense, de faire examiner ces fragments, cachés jusqu'à présent, par des personnes compétentes, afin de laisser le moins de lacune possible à la restauration de ce monument. Cet extrait est tiré d'un rapport de Wilmart cité par Tandel (1888[a], p. 129). Il mentionne clairement la mise au jour de la dalle H déjà évoquée par de Ceuleneer (1882) et qui est disposée de biais sur la grosse dalle de poudingue G. L'intérêt de cette disposition n'échappe ni à Wilmart, ni à Tandel qui identifia la dalle H à la [...] *porte de derrière* [...] (Tandel, 1888[a], p. 130) de l'allée couverte. La découverte fait prendre conscience de la nécessité d'entreprendre des fouilles ; cette campagne archéologique qui se déroula durant l'été 1888 fut effectuée par Charneux, sous la direction de Wilmart.

142
Allée couverte de « Wéris I », carte postale représentant le monument restauré depuis l'avant ; vue prise au cours des premières décennies du XX^e siècle.

143
Allée couverte de « Wéris I », carte postale représentant le monument restauré depuis le sud ; vue prise au cours des premières décennies du XX^e siècle.

9.4. État du monument après la restauration

Tandel (1888[a], p. 129) s'étonne que *La position de plusieurs des pierres composant cet antique monument a été modifiée et la photographie qui en a été prise en 1887 ne reproduit plus exactement celle que j'avais fait prendre en 1882*. Il est évident que la restauration a déplacé diverses pierres, suite aux volontés émises de longue date, notamment par Bouvrie. La partie arrière de la chambre a été redressée, à l'exception de la dalle H laissée sur la G. Le vestibule a été reconstitué. Dans cette dernière zone, le déblaiement a complètement dégagé le pilier B et la dalle d'entrée N a été repositionnée. Devant celle-ci se dresse à présent le pilier M (fig. 142-143).

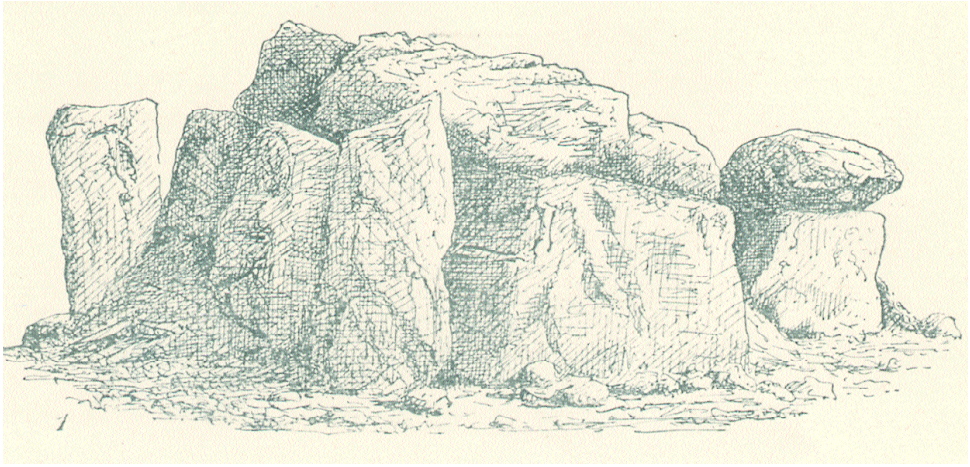

144
Allée couverte de « Wéris I », le monument en élévation vu depuis le nord.
CLOQUET, 1890-1891, pl. V, 1.

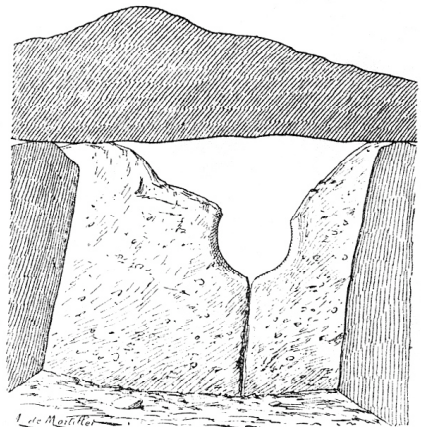

145
Allée couverte de « Wéris I », dessin représentant l'accès à la chambre (demi-hublot) vu depuis l'intérieur.
DE MORTILLET, 1891, p. 207.

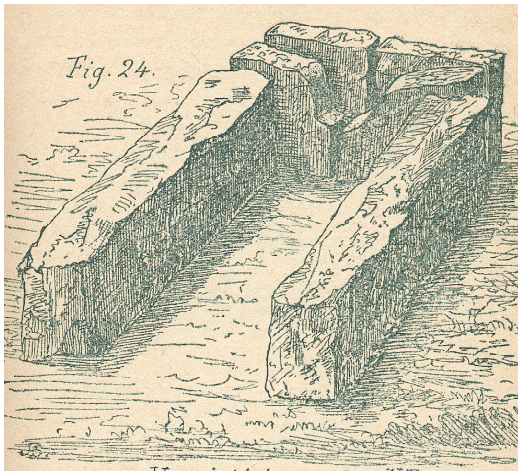

146
Allée couverte de « Wéris I », vue plongeante de la partie antérieure de la chambre, dessinée depuis le sud ; la dalle de couverture n'a pas été représentée.
HARROY, 1889, p. 71.

Le nouvel aspect est décrit par N. Cloquet lors d'une séance du 2 juin 1890 de la Société d'Anthropologie de Bruxelles ; dans la publication qui s'ensuivra, cet auteur joint un dessin en élévation (1890-1891, p. 87-88, pl. V:1), pris depuis le nord et réalisé probablement vers 1890 (fig. 144). D'autres dessins contemporains ou publiés ultérieurement complètent l'enregistrement des modifications. Ils représentent les dalles-hublots vues depuis l'intérieur de la chambre (fig. 145) et des plans du monument dont les plus précis ont été exécutés par G. de Mortillet en 1891 (fig. 136:1) et par E. Rahir en 1928 (fig. 136: 2). Le plan d'E. Harroy (1889) et sa vue intérieure de la partie antérieure de la chambre sont par contre nettement plus schématiques (fig. 135: 2 et fig. 146).

La plupart de ces illustrations présentent les deux dalles C et D. D'où viennent ces pierres ? Étaient-elles enterrées sous les déblais ? Le rapport de C. Wilmart n'en parle pas et aucun document iconographique antérieur à la restauration ne les évoque. Curieusement, les dessins de 1889 (Harroy) et de 1890-1891 (Cloquet) les représentent dressées verticalement contre les dalles d'entrée N et O alors qu'elles sont couchées sur le sol, entre les piliers B et M, sur les documents qui suivent (par exemple DE MORTILLET,

1891). Ces positionnements différents correspondent-ils à une simple interprétation d'E. Harroy et de N. Cloquet, qui ont voulu insister sur l'éventuelle fonction de porte de ces dalles, ou bien reflètent-ils un choix de la restauration, modifié vers 1890-1891 ? La seconde hypothèse pourrait être étayée par une description de L. Moreels (1888, p. CLXXXVII) effectuée lors d'une visite en 1888 : *L'ouverture qui se trouvait anciennement au Nord, a été bouchée*, à moins que cette citation ne fasse simplement référence au repositionnement de la dalle N.

9.5. Critiques de l'intervention de 1887

À partir de 1888, diverses critiques seront adressées à l'encontre de la restauration du monument et de l'installation de la grille.

La surprise de Tandel, évoquée au début du paragraphe précédent à propos des déplacements de pierres, vient probablement de la reconstitution du vestibule avec le pilier M et les deux dalles C et D.

En 1888, Moreels critique vivement la restauration de « Wéris I » en espérant que la seconde allée couverte soit protégée [...] *contre le vandalisme de certains visiteurs et surtout d'aucuns restaurateurs* (MOREELS, 1888, p. CXC). Son argumentation n'est pas justifiée et témoigne de sa méconnaissance de l'état du monument avant l'intervention de 1887. Il semble d'ailleurs que sa première visite à Wéris date de 1888. La gravure dont il est l'auteur et qui illustre l'état de la sépulture mégalithique en 1886 (fig. 127) est vraisemblablement la reproduction d'un cliché d'É. Delpérée. C'est donc à tort qu'il estime que les dalles de l'entrée ont été mises à l'envers, cet état ayant prévalu jusqu'en 1880 (voir § 8), et qu'il attribue aux restaurateurs le renversement de la dalle du fond (H), qu'il considère comme un support. Moreels (1888, p. CLXXXVII) ajoute que l'on a

147

Allée couverte de « Wéris I », photographie du monument en vue antérieure, prise par E. Rahir en 1904.

Institut Royal du Patrimoine Artistique, 3.337B, © IRPA, Bruxelles.

[...] *posé devant l'entrée deux grandes dalles qui devaient être des tables du couloir, et les pierres qui constituent ce dernier ont été rejetées en dehors de l'enceinte !*

Le 6 août 1890, lors de l'excursion organisée à Wéris dans le cadre du Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, G. de Mortillet (cité par X., 1890, p. 361) déclara que [...] *rien ne prouve que la restauration soit sujette à critique ; plusieurs tombeaux similaires ont une ouverture arrondie placée comme celle de l'ancien dolmen de Wéris.* Cette opinion est tout à fait acceptable car le bilan de l'état du monument avant sa restauration souligne que les responsables du chantier avaient une bonne connaissance du dossier. Toutefois, on peut regretter la quasi absence de rapports écrits qui auraient été indispensables pour étayer la disposition du pilier M et des blocs couchés C et D. De même, rien n'est dit à propos du bloc A qui fut vraisemblablement trouvé à cette époque. Les clichés du début du XX^e siècle montrent qu'il est couché directement à l'est du pilier B (fig. 147).

L'établissement de la grille a également suscité de vives polémiques. Seuls Moreels (1888, p. CXC) et Tandel (1888[a], p. 129) semblent l'avoir bien acceptée, en regrettant simplement l'absence de porte dans cet ouvrage. Parmi les personnes indignées par la clôture figure Jean d'Ardenne qui s'emporte dans *La Chronique* du 9 septembre 1889 : *Que fait le représentant de l'art officiel ? : il achète le dolmen, on le fait sarcler, débarrasser de toute végétation et entourer d'une bonne grille de fonte montée sur une excellente bordure en calcaire bleu ; dans cette horrible cage dont la lourdeur et la vulgarité ne laissent rien à désirer, le dolmen est préservé mais a perdu tout caractère et ne fait plus dans le tableau sévère du plateau de Wéris qu'un effet de surprise bouffonne.*

148
Allée couverte de « Wéris I », relevé en coupe d'un tronçon de la grille, réalisé le 26 août 1907 par le conducteur principal J. Hahy.

Régie des Bâtiments.

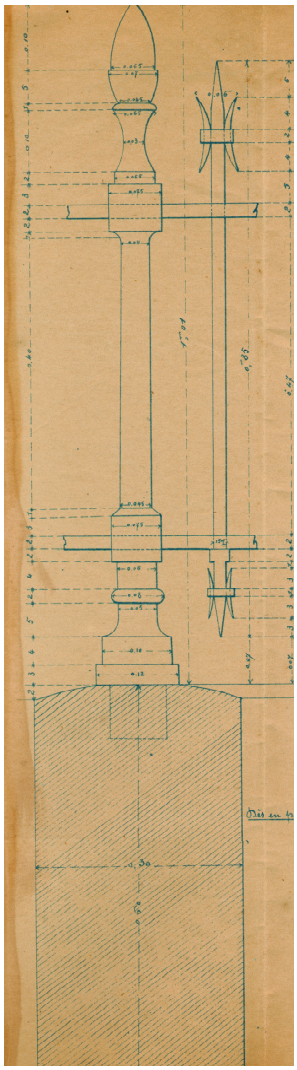

10. AMÉNAGEMENTS ET ÉTAT DE CONSERVATION DU MONUMENT DE 1887 À NOS JOURS

Les fouilles réalisées en 1888 par Charneux et en 1906 par de Loë ne modifièrent plus guère l'aspect du monument et de ses abords, comme en témoignent les cartes postales et les photographies dues à l'archéologue E. Rahir, assistant d'A. de Loë (fig. 147, mais aussi 152, 156 et 160).

Des lettres de plaintes de particuliers et de représentants d'institutions, ainsi que des articles de journaux, montrent que l'entretien du site a été souvent négligé durant les trois premiers quarts du XX^e siècle. Ces démarches ont parfois abouti à une réaction ponctuelle des services responsables. Ainsi, en 1907, en 1921 et en 1930, le terrain est nettoyé des ronces et herbes folles qui l'envahissaient, tandis que la grille de 1887 est réparée et repeinte (fig. 148).

Entre 1930 et 1935, quatre chênes sont plantés autour des allées couvertes de « Wéris I » et de « Wéris II », pour répondre à un vœu exprimé en 1921 par un instituteur, A. Moureaux, qui en avait dressé un devis (Moureaux, 1921, p. 262). La datation approximative de cette plantation est fournie par l'examen de diverses cartes postales et d'une photographie conservée au Musée de la Vie wallonne à Liège.

L'incurie de l'État envers « Wéris I » est soulignée par le délabrement progressif du monument lui-même. Durant le XX^e siècle, les deux piliers B et M du vestibule s'inclineront peu à peu vers l'est, comme le montrent plusieurs clichés (fig. 149 et 150), avant d'être redressés à l'occasion des fouilles de 1979 à 1984 (fig. 151). De même, le chevet du monument restauré en 1887 (fig. 152 et 153) s'affaisse entre 1943 et 1949 :

149
Allée couverte de « Wéris I », carte postale du monument en vue antérieure, début du XX^e siècle.

150
Allée couverte de « Wéris I », carte postale du monument en vue antérieure ; cliché réalisé entre 1930 et 1950, montrant que les piliers du vestibule s'inclinent vers l'est.

151
Allée couverte de « Wéris I », carte postale du monument en vue antérieure, prise au cours des fouilles de F. Hubert. Les deux dalles couchées (C et D) dans le vestibule ont été enlevées pour les besoins de la recherche ; les deux piliers du vestibule (B et M) ont été redressés ainsi qu'un menhir au premier plan.

152

Allée couverte de « Wéris I », photographie du monument en vue postérieure, prise par E. Rahir en 1904.

Archives de la Direction de l'Archéologie, MRW, Namur.

153

Allée couverte de « Wéris I », carte postale montrant l'arrière et le flanc oriental du monument, au début du XX^e siècle.

Archives de la Direction de l'Archéologie, MRW, Namur.

154

Allée couverte de « Wéris I », vue arrière, en 1944.
Musée des Mégalithes, Wéris.

155

Allée couverte de « Wéris I », photographie du monument en vue postérieure ; photo prise au cours des fouilles de F. Hubert.

156

Allée couverte de « Wéris I ».
▸ Photographie du flanc oriental du monument, prise par E. Rahir en 1904, partie arrière.

Institut royal du Patrimoine artistique, 3.338B, © IRPA, Bruxelles.

▸▸ Partie avant.

Institut royal du Patrimoine artistique, 3.339B, © IRPA, Bruxelles.

l'orthostate F s'est effondré dans la chambre et la dalle de couverture J s'est inclinée, son extrémité occidentale reposant en équilibre sur l'orthostate I qui s'est légèrement déporté vers l'extérieur (fig. 154). Deux causes sont évoquées pour expliquer cet effondrement : soit il résulte de l'explosion toute proche d'un camion de munitions (d'après J. Papeleux cité par HUYSECOM, 1981[d], p. 80), soit il est lié à la mauvaise conception de l'aménagement des abords en 1887. La première proposition paraît correspondre davantage à une rumeur ; la seconde est raisonnablement plus fondée et s'explique par l'arasement du sol qui a affaibli la stabilité de cette partie.

L'indifférence des pouvoirs publics persiste. En 1947, la Commission royale des Monuments et des Sites est alertée par M. Lallemand, de Wéris. Deux membres du comité provincial des correspondants de la Commission, l'abbé Lanotte et A. Geubel, établissent un rapport, malheureusement bref et décevant, sur l'état des mégalithes locaux (document 29). Les enquêteurs remarquent notamment que la conservation du

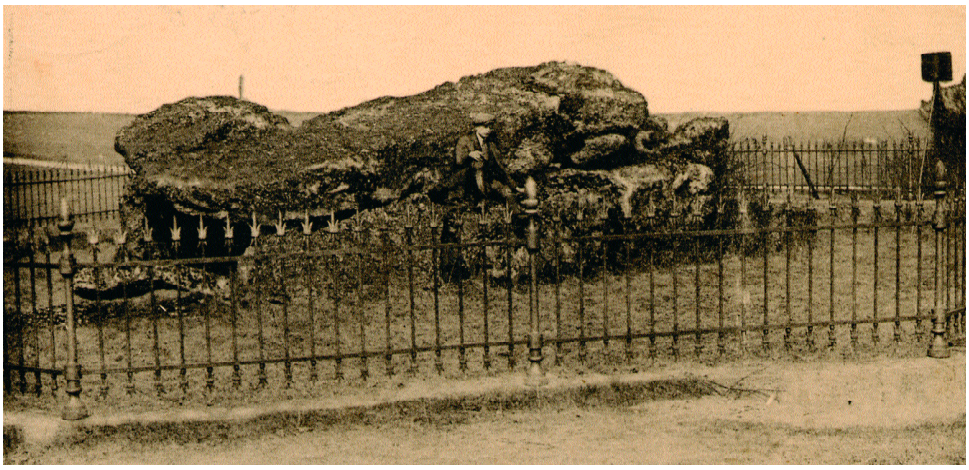

157

Allée couverte de « Wéris I », carte postale du flanc oriental du monument au début du XX[e] siècle.

dolmen nord [...] *paraît assez bonne. Depuis longtemps l'arrière train du dolmen s'est affaissé et pourrait être relevé* . En 1952, l'Administration des Bâtiments du Ministère des Travaux publics envisage de retirer la clôture, de planter des conifères et d'acquérir du terrain devant le monument jusqu'à la rue des Dolmens et derrière celui-ci jusqu'à la parcelle 196ª (document 30). Seul ce dernier projet sera réalisé puisque, le 20 mai 1954, ces deux lopins deviennent propriétés de l'État (document 20).

Vers 1962, des archéologues s'alarment du destin de « Wéris I ». Ainsi, Renée Doize interpelle la Commission royale des Monuments et des Sites, qui s'adresse ensuite au Département des Beaux-Arts du Ministère de l'Éducation nationale. Ce service délègue une commission sensée [...] *examiner ces importantes reliques et suggérer un travail de restauration et d'aménagement* (Doize, 1969, p. 118) ; les résultats de cette brillante expertise sont toujours attendus ! Au vu de l'état du chevet, l'urgence d'une réaction était pourtant manifeste : l'orthostate I s'était à son tour effondré entraînant avec lui la dalle

158

Allée couverte de « Wéris I », carte postale du flanc oriental du monument, entre 1930 et 1940.

159
Allée couverte de « Wéris I », photographie du flanc oriental du monument, au début des fouilles de F. Hubert, de 1979 à 1984.

de couverture J plus vers le sud-ouest (fig. 155). H. Danthine propose alors une solution qui ne sera pas suivie ; il s'agit du démontage de l'allée couverte et de sa reconstruction sur une dalle de béton enfouie dans le sol (d'après un article d'Albert Burnet dans le journal *Le Soir* du 26 août 1969).

La regrettable évolution de l'état de conservation du monument se reflète également dans les diverses photographies et cartes postales représentant le flanc oriental (fig. 156-159) et le flanc occidental (fig. 160-162).

Il faudra attendre les campagnes archéologiques réalisées sous la direction de F. Hubert, alors membre du Service national des Fouilles, pour que la sépulture mégalithique regagne le respect et l'attention qui lui sont dus. Durant ces opérations qui s'échelonnent de 1979 à 1984, les piliers du vestibule, B et M, ainsi que le menhir indicateur A sont redressés (fig. 151) ; leurs bases sont bétonnées (Hubert & Huysecom, 1984[b], p. 15). En 1990, le site fait l'objet d'un *lifting* ; la grille est démantelée et les éléments de son soubassement sont répartis le long du chemin des Romains pour contrer le parking sauvage de touristes sans scrupules. Le chevet démonté en 1985 est redressé et ses fondations bétonnées ; la dalle de poudingue H est alors déplacée sur le sol de l'arrière de la chambre funéraire.

11. DESCRIPTION DES FOUILLES ANCIENNES ET PROJETS DE FOUILLES AVORTÉS

11.1. Travaux de H. Pirson en 1880

L'éclairage porté par Daufresne de la Chevalerie en 1879 sur l'allée couverte de « Wéris I » eut de nombreuses conséquences bénéfiques pour la préservation du site. Toutefois, ce « monceau de grosses pierres », comme on le décrivait autrefois, attire subitement l'attention de Henri Pirson, propriétaire de la parcelle. Daufresne n'y avait-t-il pas vu la tombe d'un chef de Poemans (Daufresne de la Chevalerie, 1879[b], p. 510) !

À la fin du mois de juillet 1880, Pirson fouille l'intérieur de la chambre, entre les orthostates E et L, après avoir déplacé la dalle d'entrée N. Il est probablement appâté par la découverte d'un éventuel trésor. Cet archéologue en herbe n'y exhumera que quelques ossements dont l'origine paraît douteuse à l'architecte Bouvrie. Dans sa lettre du 16 novembre 1880 adressée au gouverneur provincial (document 11), Bouvrie, frappé par l'importance des déblaiements exécutés par le fermier, éprouve le besoin de donner les dimensions intérieures de la chambre après ces opérations, soit 1,90 m de large sur 4,10 de long. Dans le même courrier, Bouvrie espère [...] *dans l'intérêt de la science que les fouilles dans l'intérieur du Dolmen fussent continuées* [...] car seules [...] *des fouilles bien ordonnées* [...] pourraient confirmer la fonction du mégalithe.

11.2. Campagne d'A. Charneux en 1888

L'adjudication des travaux de restauration et des aménagements des abords de l'allée couverte, le 6 août 1885, n'a pas tenu compte du conseil de Bouvrie relatif à des fouilles préalables ; le cahier des charges privilégie le redressement d'éléments et l'aménagement des abords (document 25). Le flou qui entoure le chantier, fruit possible de rivalités mal placées et de l'éviction probable d'É. Tandel, explique peut-être ce dérapage.

La restauration qui se déroule apparemment en 1887 entraîne le nivellement irresponsable du sol entourant le monument. La découverte de la dalle H, élément de fermeture supposé du chevet, et de la dalle G au cours de ces opérations posent des problèmes aux restaurateurs et un cas de conscience. Dans un rapport, C. Wilmart (Tandel, 1888[a], p. 129) réalise que la charrue a été placée avant les bœufs et que les opérations de restauration auraient dû succéder à une campagne archéologique, et non l'inverse.

Dans son *Étude sur les mégalithes ou monuments de pierres brutes existant ou ayant existé sur le territoire de la Belgique actuelle*, A. de Loë (1888, p. 127) qui ne connaît manifestement pas l'évolution du chantier est convaincu [...] *qu'il est urgent, avant que le chemin qui borde le dolmen ne soit détourné et le soubassement destiné à porter la grille établi, que des fouilles scientifiques aient lieu sous le monument et dans ses environs immédiats.* Hélas, trois fois hélas, le mal était fait !

Le gouverneur de la province de Luxembourg invite alors Tandel à accompagner Wilmart et Charneux sur le site afin de le conseiller sur les dispositions à prendre. La visite a lieu le 16 décembre 1887 ; Tandel et Wilmart signent un rapport qui demande de *Mettre une somme de cinquante francs à la disposition de M. le commissaire-voyer de Barvaux qui fera :*

1° Creuser dans l'intérieur du Dolmen, en ayant soin de se tenir à distance des pierres qui soutiennent la table, une tranchée de 0.60 de largeur sur 0.70 environ de profondeur pour voir ce que renferme le sol. Cette tranchée sera refermée ensuite.

2° Creuser une tranchée autour de la seconde pierre pour apprécier exactement sa situation ; nous avons pu constater qu'elle descend à plus de 0.60 sous le sol.

3° Faire quelques petits travaux de parachèvement. Nous nous sommes assurés que la somme de 50 francs serait suffisante pour faire face à la dépense, même en y comprenant le relèvement de la pierre qui a pu servir de fermeture, relèvement auquel nous demandons

160 (1)

Allée couverte de « Wéris I », photographie du flanc occidental du monument, prise par E. Rahir en 1904, partie avant.

Institut royal du Patrimoine artistique, 3.340B, © IRPA, Bruxelles.

qu'il soit sursis jusqu'à ce que nous ayons pu prendre encore d'autres informations qui nous font défaut.(TANDEL, 1888[a], p. 130).

Le subside provincial est accordé et les interventions de Charneux sont achevées avant le 13 août 1888, date de la rédaction d'un rapport publié dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* (CHARNEUX, 1888[a], p. 207). Le commissaire-voyer paraît déçu car les recherches [...] *n'ont pas amené au jour les objets que nous nous flattions de rencontrer* [...].

Durant ces fouilles, deux secteurs sont explorés : la zone derrière le chevet et l'intérieur du mégalithe. Derrière le chevet, la dalle G est complètement détourée, [...] *puis l'ayant soulevée suivant un angle d'environ 45°, nous avons examiné et sondé le sol jusqu'à une assez grande profondeur*. Dans la chambre sépulcrale, Charneux (1888[a], p. 207) fait creuser [...] *une tranchée longitudinale de 0[m],50 de largeur sur une profondeur de 2[m],00. Pour ne pas compromettre la solidité des pierres, nous n'avons pas osé pousser plus loin nos investigations*. Les fouilles de 2000 et 2001 (TOUSSAINT *et al.*, 2000[c]; FRÉBUTTE *et al.*, 2001[c]) ont montré que l'évaluation de la profondeur de ce terrassement était excessive si elle a été calculée par rapport au niveau du sol de la chambre ou par rapport à la base de la dalle de couverture K. Par contre cette mesure pourrait s'avérer pertinente si elle a été prise à partir du sommet de cette dalle.

En plus de son souci de découvrir des objets, Charneux (1888[a], p. 207) témoigne d'un certain sens de l'observation en relevant des indices significatifs : *Comme résultat pratique, j'ai reconnu d'une manière indubitable que toutes les parties fouillées ont été remuées précédemment.* [...] *Il est un détail qui mérite toute attention, c'est que toutes les terres que nous avons déplacées portaient des traces évidentes de feu ; elles se présentaient à différentes profondeur jusqu'à 2[m], par parcelles plus ou moins agglomérées, offrant des surfaces noircies ; j'ai même rencontré des fragments de charbon de bois. J'ai aussi trouvé de petits dépôts de cendres de bois, ainsi que des matières blanchâtres et farineuses qui*

160 (2)

Allée couverte de « Wéris I », photographie du flanc occidental du monument, prise par E. Rahir en 1904, partie arrière.

Institut royal du Patrimoine artistique, 3.340B, © IRPA, Bruxelles.

doivent être des ossements pulvérisés. Toutes ces terres renfermaient des pierres calcareuses polies et usées et, détail plus curieux encore, des pierres quartzeuses de différents volumes, également usées. Or, il faut noter que nulle part à Wéris, ni dans les environs à une grande distance on ne rencontre le quartz. Enfin, à un profondeur de 0^{m}80, sur un quarz (sic) *assez gros, j'ai recueilli une mèche de soies de porc, parfaitement conservées*. Ces résultats constituent pour le fouilleur [...] *un argument de plus en faveur de l'hypothèse, généralement admise aujourd'hui, que les dolmens étaient des tombeaux.*

Les données de cette seconde expérience de fouille mégalithique de Charneux, après une courte campagne à « Wéris II » (voir chapitre 6, § 5.4), s'avèrent délicates, voire impossibles à interpréter. Ainsi, la coloration noire remarquée sur les sédiments peut résulter de dépôts charbonneux, mais aussi de la dissolution du substrat calcaire laissant une argile résiduelle brun très foncé. En outre, on ne sait que penser des « pierres calcareuses et quartzeuses ». Deux interprétations sont envisageables. Elles pourraient participer à l'aménagement néolithique comme pierres de calage des orthostates, éléments de radier, voire vestiges d'un dallage comparable à celui relevé à « Wéris II ». Toutefois, elles pourraient également appartenir à des dépôts géologiques, la présence de quartz et de calcaires dans les dépôts naturels ayant été observée durant les campagnes de 1999 à 2001.

11.3. Campagne d'A. de Loë et d'E. Rahir en 1906

Durant le second semestre de 1906, des travaux archéologiques sont conduits à « Wéris I » par A. de Loë et E. Rahir, membres du Service des Fouilles de l'État, rattaché aux Musées royaux des Arts décoratifs et industriels : *Nous avons pratiqué ces fouilles dans le but de nous assurer si les recherches antérieures –assez nombreuses d'après*

ce qui nous a été dit par les habitants de l'endroit – avaient été faites de façon complète (DE LOË, 1908[d]).

Ces sondages sont réalisés à l'intérieur et à l'extérieur du monument. Aucun rapport de fouille digne de ce nom ne leur fut consacré ; seules treize lignes décrivent l'intervention (DE LOË, 1908[d]). Quelques artefacts et des fragments osseux ont été récoltés sans la moindre observation stratigraphique.

Devant un tel témoignage, on peut regretter une fois de plus que le site et son contexte stratigraphique aient fait les frais d'une exploration peu méthodique et mal décrite. Charneux, simple commissaire-voyer, semble s'être montré beaucoup plus subtil dans ses observations que ces deux archéologues à la littérature laconique.

11.4. Projet avorté de fouille vers 1907

Dans une lettre datée du 15 décembre 1906 (document 19), le ministre de l'Agriculture informe la Commission royale des Monuments d'une décision assez curieuse : le peintre en bâtiment J. Mastaglio, pressenti pour réparer et réenduire la clôture, recevra un subside de 100 francs afin de mener des recherches [...] *dans les terrains de l'État joignant les monuments* [...], et sous le contrôle de la dite commission. Fort heureusement, ces investigations n'eurent jamais lieu, probablement parce que le représentant du ministre des Travaux publics déchargea finalement Mastaglio des travaux de réfection (document 31).

11.5. Projet abandonné de fouille par H. Danthine vers 1947

En 1947, en accord avec J. Breuer, directeur du Service des Fouilles de l'État, la préhistorienne liégeoise H. Danthine entreprit différentes démarches auprès des pouvoirs compétents afin d'être autorisée à fouiller les allées couvertes de « Wéris I » et de « Wéris II » (document 32). Malgré l'autorisation accordée par le ministre des Travaux publics le 10 septembre de la même année (document 33), Danthine n'organisa aucune campagne sur ces sites. Finalement, elle ne fouilla qu'un menhir situé dans le « Champ de la Longue Pierre » (chapitre 7, § 4).

11.6. Campagnes de 1979 à 1984 et de 1999 à 2001

Après 1906, il faudra attendre près de trois quarts de siècle pour voir de nouvelles fouilles à « Wéris I », d'abord de 1979 à 1984, par F. Hubert et le Service national des Fouilles, puis de 1999 à 2001 par la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne et l'Association wallonne d'Études mégalithiques. Les rapports de fouilles exhaustifs de ces deux opérations figureront dans le second volume de la présente monographie.

12. DOCUMENTS ANTHROPOLOGIQUES RECUEILLIS ANCIENNEMENT

Des fragments d'ossements, humains ou animaux, furent découverts par H. Pirson en 1880 ; ils ne sont pas conservés et parurent douteux à l'architecte Bouvrie (document 11), dont l'avis en paléontologie n'était cependant pas autorisé. En 1888, A. Charneux (1888[a], p. 207) parle de la découverte de matières blanches et farineuses qu'il interprète comme des ossements pulvérisés ; en fait, il s'agirait, au moins en partie, de fragments de calcaire brûlés (Huysecom, 1981[d], p. 82) ou altérés. Les quelques ossements humains découverts lors des travaux d'A. de Loë, en 1906, [...] *peuvent apparte - nir à un ou plusieurs individus* [...] (Huysecom, 1981[d], p. 85). Ils ont été identifiés par l'anthropologue M.-H. Delsaux et se composent de [...] *deux extrémités inférieures des deux derniers métatarsiens droits (ces ossements appartiendraient au même pied) ; deux esquilles d'humérus ; une esquille de côte ; un petit fragment médian de clavicule ; un petit fragment d'épiphyse sternale de clavicule* [...] (Huysecom, 1981[d], p. 85).

Les campagnes archéologiques modernes ont également livré quelques restes osseux humains qui seront présentés dans le deuxième volume de cette monographie, avant d'être analysés dans le chapitre anthropologique du troisième volume.

13. MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

Avant 1979, seuls les travaux de restauration de 1887 et les sondages d'A. de Loë avaient mis au jour divers artefacts. Ils ont été trouvés sans la moindre mention stratigraphique. Il s'agit d'objets attribuables au Néolithique, à l'époque chalcolithique et à la période gallo-romaine, ainsi que d'éléments indatables (Huysecom, 1981[d]).

Pour la fouille de 1906, de Loë (1908[d]) écrit qu'*À l'intérieur du monument, nous n'avons recueilli qu'un seul fragment de poterie assez grossière. À l'extérieur* […], *nous n'avons trouvé qu'un éclat de silex, quelques menus fragments de poteries grossières, des débris d'ossements humains et un percuteur en grès*. Ce percuteur pourrait être attribué au Néolithique final et serait contemporain de la construction ou de l'utilisation du mégalithe ; « Wéris II » a aussi fourni plusieurs outils de ce type (voir chapitre 6, § 11.2).

Parmi la céramique récoltée en dehors de la chambre, un tesson de bord et un fragment de panse non décorés et assez grossiers présentent une pâte homogène contenant de nombreuses inclusions de quartz ; leur cuisson est réductrice. Les parois intérieures de ces tessons sont lissées et les parois extérieures sont rugueuses. Ces caractéristiques apparentent les deux artefacts à des tessons décorés de gobelets campaniformes (Huysecom, 1981[a]), dégagés lors de la deuxième exploration de « Wéris II » par Charneux, en 1888 (voir chapitre 6, § 11.3).

Le mobilier romain se compose de deux monnaies exhumées aux abords de l'allée couverte durant et juste après les travaux de restauration de 1887. Dans leur rapport du 16 décembre 1887, C. Wilmart et É. Tandel (1888[a], p. 130) indiquent au gouverneur provincial qu' *On a trouvé en déblayant le monument une pièce d'or datant, croit-on, de Constantin, mais cette pièce a été enlevée et vendue, dit-on aussi, à un marchand d'antiquités de Liège, M. Renaud-Soubre* ; cette pièce correspondrait à un *solidus* frappé par un des deux Constantin (Huysecom, 1981[b]). En 1888, L. Moreels (1888, p. CLXXXIX) relève que [...] *le sieur Thiry, cordonnier à Wéris, a trouvé dans les déblais*

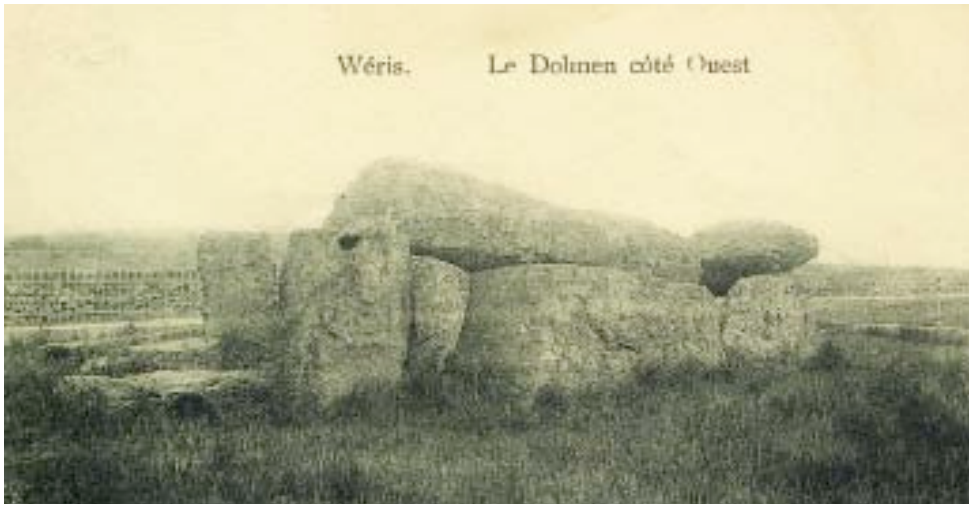

161
Allée couverte de « Wéris I », carte postale du flanc occidental du monument, début du XX^e siècle.

de l'ancien dolmen une petite pièce d'or à l'effigie de Tiberius Claudius Nero. Cette pièce a malheureusement été vendue à Hamoir pour une trentaine de francs : nous n'avons pu savoir ce qu'elle était devenue depuis et nous la croyons perdue pour la science. Selon M. Mariën (HUYSECOM, 1981[d], p. 83), le fragment de poterie assez grossière trouvé dans la chambre en 1906 appartiendrait à une anse de poterie romaine. Les champs proches ont également livré divers artefacts romains tels un denier d'Hadrien datant de 118 (PAPELEUX, 1968-1969) et un tesson de sigillée (HUBERT & HUYSECOM, 1983, p. 27).

En 1906 ont été exhumés des artefacts atypiques, donc indatables. Ils se composent d'un petit éclat de silex et de trois tessons de panse.

En conclusion, le lot d'artefacts enregistré à « Wéris I » lors des interventions de 1880 à 1906 est maigre. Cette constatation s'explique en partie par les nivellements et déblaiements peu scrupuleux de la restauration de 1887 et par l'absence de rigueur des fouilles de 1880, 1888 et 1906. Les travaux archéologiques nettement plus méthodiques de 1979 à 1984 et de 1999 à 2001 ont permis d'exhumer six pointes de flèche dans les remblais du XIX^e siècle et une dans la tranchée de fondation de l'orthostate L (TOUSSAINT *et al.*, 2000[c], p. 192). À l'exception d'une armature foliacée, les pointes sont pédonculées et sont parfois pourvues d'ailerons peu développés.

14. INTERPRÉTATIONS ANCIENNES DU SITE DE « WÉRIS I »

14.1. Origine des matériaux

Daufresne de la Chevalerie (1879[b], p. 505) comprend que le poudingue utilisé pour édifier l'allée couverte de « Wéris I » n'appartient pas au substrat du site : *Ce dolmen* [...] *est formés* (sic) *de pierres énormes, extraites des communaux au-dessus de Wéris.*

Peu après, de Ceuleneer (1882, p. LXI) confirme que les pierres […] *sont d'immenses blocs de poudingue*, [...] *rapporté à l'étage de Burnot ; elles n'ont pas été amenées de bien loin, car à une demi-lieue de Wéris, sur la route qui monte à Fanzel, on rencontre un grand gisement de ce poudingue.*

Lors de la séance du 6 août 1888 du IVe Congrès de la FAHB, le géologue L. Lambot (Jacques, 1889b, p. 261) demande aux archéologues la plus grande circonspection dans l'interprétation mégalithique de blocs qui pourraient être en position géologique. Il insiste ainsi sur le cas de « Wéris I » dont il ne maîtrise de toute évidence pas le dossier. Toutefois, il signale à juste titre que le poudingue [...] *affleure sur la hauteur* [...] dominant la localité et que des blocs de cette roche sont [...] *très fréquents sur le versant de la montagne* [...]. À la notion de carrière de Daufresne, il ajoute celle de « blocs erratiques » (voir chapitre 10 pour la discussion de ce terme).

Hormis le poudingue, les autres matériaux constituant le monument, par exemple des éléments calcaires, n'ont guère suscité d'intérêt pétrographique lors des fouilles de 1888 et de 1890. Ce n'est que récemment, lors des recherches de 1999 à 2001, que cette approche géologique a été intégrée aux travaux archéologiques. Ses résultats seront étudiés dans le troisième volume de la monographie.

14.2. Interprétation générale des éléments de l'allée couverte

La fonction des différentes parties du site de « Wéris I » a suscité diverses interprétations intéressantes à relever ; ces dernières ont en effet conditionné les restaurations et les fouilles successives.

14.2.1. Les éléments du vestibule

C'est l'architecte Bouvrie qui identifie le premier le côté nord-nord-est du monument comme en étant l'accès. Selon lui (document 11), la dalle N, déplacée par H. Pirson, est [...] *la pierre qui en fermait l'ouverture* [...]. Reprenant ces considérations, Tandel (1882, p. 317) parlera des dalles O et N comme de [...] *deux grandes pierres qui forment seuil*. A. de Ceuleneer (1882) situe lui aussi l'ouverture de la chambre de ce côté.

La restauration de 1887 qui a profondément touché cette partie de l'allée couverte a suscité des critiques. Ainsi, L. Moreels (1888, p. CLXXXVII) considère que l'avant du monument se compose d'un couloir qui était à l'origine recouvert par les dalles C et D. Il semble penser que le couloir était plus long et comptait d'autres éléments que les piliers B et M ; les restaurateurs auraient, selon lui, jeté les blocs manquants en dehors de la grille. Aucun document en notre possession n'étaye les observations de Moreels ; au contraire, l'étude des sources souligne sa méconnaissance du dossier (voir § 9.5).

G. de Mortillet (1891, p. 207) utilisera le terme « vestibule » pour décrire le même secteur qu'il considère également comme [...] *actuellement détruit, mais dont on voit les restes très reconnaissables* [...]. Depuis lors, ce terme est d'un usage courant (Jadin *et al.*, 1998) ; cet emploi s'explique et se justifie par le plan de « Wéris I » qui s'apparente à ceux de nombreuses allées couvertes du Néolithique récent.

Divers commentaires ont concerné les dalles C et D, ainsi que les pierres N et O. Pour Moreels, on l'a vu, les dalles C et D sont des éléments de couverture du vestibule ; à notre sens, cette fonction doit être écartée car les pierres ne sont pas suffisamment longues pour couvrir une telle portée. De Laet (1982, p. 318) reprendra cependant une variante de cette hypothèse en considérant que les blocs C et D sont probablement les

restes d'une seule dalle de couverture brisée. Pour d'autres, ces pierres servaient, une fois dressées, à condamner l'accès à la chambre. La restauration de 1887 les aurait implantées de cette manière (voir § 9.4) comme l'évoquent les dessins de 1889 (Harroy) et de 1890-1891 (Cloquet), et une phrase de Moreels (1888, p. CLXXXVII). Ce choix de présentation aurait été abandonné en 1890 ou 1891. Cette fonction de porte a également été défendue par Charneux sur base des comparaisons avec « Wéris II » (Tandel, 1892, p. 311). Durant les fouilles de 1983, des radiers de blocs calcaires furent exhumés entre les dalles couchées et les pierres échancrées N et O de l'accès. Ils furent considérés comme une assise de fondation destinée à stabiliser les pierres C et D lorsque celles-ci étaient relevées (Hubert & Huysecom, 1984[b], p. 17).

La reconstitution de la dalle-hublot, critiquée par Moreels, s'appuie sur l'état du monument avant 1880 et a rencontré l'adhésion de G. de Mortillet (cité par X, 1890, p. 361) qui précise que [...] *plusieurs tombeaux similaires ont une ouverture arrondie placée comme celle de l'ancien dolmen de Wéris*. Cloquet (1890-1891, p. 88) est le premier à comparer le hublot de « Wéris I » à des structures similaires découvertes dans des sites étrangers, notamment au dolmen de Rodmarton dans le Gloucestershire et à Kerlescant en Bretagne. Pour R. Doize (1969), le trou d'accès est typique des sépultures mégalithiques S.O.M. Cet auteur compare celui de « Wéris I » à l'entrée de l'allée couverte de la Bellée, dans l'Oise, dont la reconstitution est pourtant assez différente et très discutée (Guy & Masset, 1995).

14.2.2. La chambre

Daufresne de la Chevalerie (1879[b], p. 505) a bien compris que la structure du noyau de « Wéris I » comprenait quatre supports sur lesquels reposait une grande « table ». Sa lecture du monument est toutefois embrouillée par les considérations druidiques héritées de J.-B. Geubel. C'est A. de Ceuleneer (1882) qui en donnera l'image la plus claire avant la phase de restauration ; il décrit cette zone comme étant une véritable chambre qui s'ouvrait vers le nord, qui était fermée au sud et dont les longs côtés comportaient chacun deux orthostates. Pour lui, les pierres de couverture K et J ne forment qu'une seule dalle. Mis à part cette dernière réflexion, la restauration de 1887 a suivi les mêmes interprétations. Il en va de même des divers archéologues qui s'intéressèrent ultérieurement à « Wéris I ». Les fouilles modernes ont montré des indices de fosses d'érection des orthostates et des radiers de fondation de ces derniers. À l'exemple de ce qui a été relevé à « Wéris II », il est possible que les interstices entre les éléments de la chambre étaient, primitivement, bouchés par des murets de pierres sèches, mais aucun indice en ce sens n'a jamais été relevé.

14.2.3. Le chevet et les dalles G et H

L'existence de broussailles et l'affaissement de l'arrière de l'allée couverte expliquent que les deux dalles G et H aient peu attiré l'attention avant la restauration de 1887. Seul de Ceuleneer (1882, p. LXI) évoque une pierre [...] *de fond* [...], soit un pilier fermant le monument au sud. Cet élément serait la dalle H.

Cette interprétation sera à nouveau suggérée par Wilmart et Tandel pendant et après la restauration du mégalithe. La dalle H est mise au jour [...] *à peu près couchée sur son plat et semble avoir été anciennement dressée* [...] (TANDEL, 1888[a], p. 129) ; elle repose sur le bloc G qui est en grande partie enterré. De plus, elle semble [...] *avoir servi en quelque sorte de porte de derrière au Dolmen : nous ne pouvons autrement en expliquer l'utilité ; la question est douteuse* (TANDEL, 1888[a], p. 130). Le problème n'étant pas résolu par les fouilles réclamées et exécutées en 1888, la dalle ne sera jamais redressée : les clichés et autres cartes postales la présentent disposée de biais sur la tranche nord du poudingue G. Cette disposition correspond-elle à celle existant lors du débroussaillage ou à un léger déplacement destiné à évoquer la fonction supposée ? Nul ne peut y répondre actuellement. Les publications de Huysecom (1981[d], p. 74, 76 et 1982[a], p. 72) et les fouilles réalisées en 1983 attribuèrent la même utilité à cette dalle qualifiée de gracile (HUBERT & HUYSECOM, 1984[b], p. 15) à cause de ses dimensions (1,80 m x 0,80 m x 0,18 m). En 1984, l'importance du radier découvert à l'emplacement primitif de la fermeture du chevet entraîna F. Hubert (1985[b], p. 17) à remettre cette hypothèse en cause.

Tandel et Wilmart sont les premiers à interpréter la dalle G qui ne [...] *semble pas avoir jamais fait corps avec le monument lui-même* (TANDEL, 1888[a], p. 130). Gabriel de Mortillet (1891, p. 207) la définit comme une dalle de clôture du chevet tout comme le poudingue H. La grandeur de cette pierre G (1,90 m x 1,60 m x 0,80 m) et sa disposition expliquent que certains auteurs ont cru qu'elle servait à contrebuter la fermeture du chevet, soit la dalle H (HUYSECOM, 1981[d], p. 126-127 ; HUBERT & HUYSECOM, 1984[b], p. 15). Elle sera même considérée comme un possible élément de fermeture du monument lorsque la fonction de la dalle gracile H sera remise en question (HUBERT, 1985[b], p. 18). La découverte d'une pierre similaire à « Wéris II » suggère que cet imposant bloc pourrait avoir au moins autant de valeur symbolique qu'architectonique. Une hypothèse en faveur d'une telle interprétation est fournie par le plan général du monument qui dessinerait le corps d'une personne, peut-être une femme, dont la tête serait la dalle G.

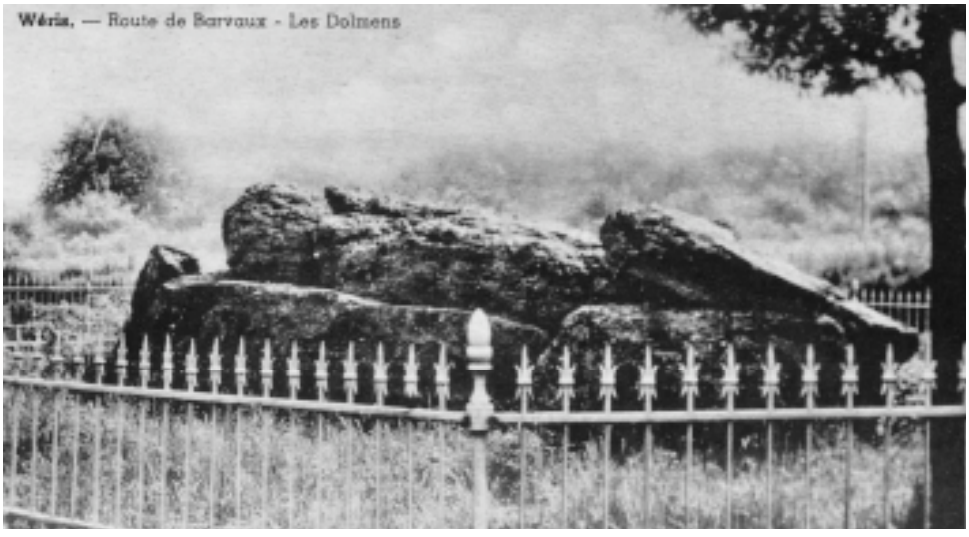

162
Allée couverte de « Wéris I », carte postale du flanc occidental du monument, milieu du XX[e] siècle ; le chevet s'est affaissé.

14.2.4. Existence éventuelle d'un tertre et type d'implantation du monument

Les abords de l'allée couverte ont été saccagés par les nivellements intempestifs de la restauration de 1887 et par divers aménagements réalisés au cours du temps, notamment la création d'un chemin creux le long de son flanc oriental. Cette situation déplorable empêche – et les fouilles de 1999-2001 l'ont encore démontré – de pouvoir admettre, avec autant d'assurance qu'A. de Ceuleneer (1882, p. LXI), [...] *qu'à l'origine le dolmen a été recouvert d'un tertre ou tumulus*. Un indice indirect de l'existence d'une telle structure pourrait être la fragilité évidente du chevet (HUBERT, 1985[b], p. 17) : avant leur bétonnage en 1990, les orthostates F et I ont montré une certaine instabilité ; ce problème est peut-être lié à l'aménagement du chemin des Romains et à l'absence ou à la disparition d'un soutènement en terre ou en pierres.

La technique d'implantation du mégalithe est tout aussi problématique et impossible à définir ; cette difficulté résulte des mêmes bouleversements du terrain, renforcés par les fouilles malencontreuses de la fin du XIX[e] siècle et du début du XX[e]. L'allée couverte a-t-elle été construite dans une vaste tranchée, comme à « Wéris II », ou les Néolithiques n'ont-ils aménagé que des rainures ou des fosses pour enfoncer la base des orthostates ? Actuellement, la ligne de sol du champ situé à 12 m à l'est de la sépulture est pratiquement au même niveau que le sommet du point culminant de cette dernière, la dalle de couverture K. Cela revient à dire que si on prolonge cette ligne vers le monument et au-delà vers l'ouest, l'idée d'une tranchée n'est pas totalement saugrenue, au moins d'un point de vue topographique.

14.3. L'espace entre l'allée couverte et la rue des Dolmens

Au début de la première campagne de fouilles modernes, [...] *une double traînée de 28 pierres, toutes en poudingue de Wéris, apparaît mi-enfouie. Elle s'étire sur 15 m de longueur depuis le bord de la route* des Dolmens (HUBERT, 1980, p. 41). Ces pierres sont peut-être celles signalées à côté du monument par A. de Ceuleneer (1882, p. LXI) et certainement celles auxquelles L. Moreels (1888, p. CLXXXVII) fait référence : les pierres qui constituaient le vestibule ou couloir [...] *ont été rejetées en dehors de l'enceinte ! Je ne sais qui le Gouvernement a chargé de la restauration de ce dolmen, mais les personnes commises à ce soin auraient appris, pour peu qu'elles eussent voulu s'adresser aux gens de l'endroit, que les dalles qui sont actuellement en dehors du grillage, au bord de la tige de Wéris, ne sont là que parce que les cultivateurs les y avaient déposées antérieurement comme les gênant dans le labourage de leurs terres.* L'artiste a d'ailleurs dessiné ces pierres sur la gravure qui représente « Wéris I » en 1886 (fig. 127). Pour Moreels, l'origine de ces poudingues est donc double : certains ont appartenu au vestibule et ont été déménagés au cours de la restauration de 1887 ; d'autres sont liés à des épierrements répétés de champs proches. Moreels n'octroie par conséquent qu'une valeur archéologique limitée à l'espace précédant l'allée couverte. Cet avis est partagé par Cloquet (1890-1891, p. 88) : [...] *on aurait dû placer ces pierres dans l'enceinte, autour du monument dont elles sont peut-être des dépendances* [...].

Il ne sera jamais possible de déterminer si certaines des pierres dispersées le long du chemin étaient primitivement accolées au monument. S'il est vraisemblable que des

agriculteurs ont jeté à cet endroit des fragments de poudingue gênant leurs activités, il est tout aussi probable, dès cette époque, que le site ne se résume pas à la seule surface de l'allée couverte. Ainsi, lors de la séance du 6 août 1890 du VI[e] Congrès de la FAHB, est lue une lettre du docteur Jacques (1891, p. 118) qui contient le passage suivant : *Au nom des membres du Congrès qui ont visité les dolmens de Wéris, je demande que l'Assemblée générale veuille bien émettre le vœu que les pierres qui se trouvent en dehors du grillage du premier dolmen, vers le chemin et qui appartiennent au monument, soient conservées et que le Gouvernement fasse l'acquisition du terrain nécessaire pour assurer leur conservation à la place qu'elles occupent.* (voir aussi § 6). L'hypothèse selon laquelle certains blocs constitueraient des menhirs abattus, qui étaient éventuellement alignés (HUBERT & HUYSECOM, 1984[b], p. 19), a d'ailleurs été démontrée par la découverte, en 1979, d'une première fosse d'érection néolithique dans laquelle un poudingue a pu être redressé (HUBERT, 1980) et, en 1982, d'une seconde fosse d'érection qui contenait encore la base fracturée d'un menhir (HUBERT & HUYSECOM, 1983, p. 25). La campagne de 1999 a démontré que deux autres fragments de poudingue étaient jointifs et formaient un bloc volumineux, vraisemblablement un menhir (FRÉBUTTE *et al.*, 2000[b]). Il faut, à ce sujet, rappeler ce qu'écrivait il y a quelque 150 ans déjà le bourgmestre Pironet à J.-B. Geubel en parlant des pierres visibles au lieu-dit « Au Poteau » : [...] *Dans cet endroit il y en avait encore d'autres qu'on a brisée* (sic) *et enterrée* (sic) (document 3).

15. BILAN DES DONNÉES ANCIENNES

L'allée couverte de « Wéris I » est l'élément du « champ mégalithique de Wéris » dont l'historiographie est la plus riche. Sa découverte ne laissa pas indifférentes les autorités politiques, la Commission royale des Monuments et les sociétés savantes. Son acquisition par l'État en 1882 en témoigne suffisamment. Du juge Geubel aux archéologues de Mortillet, de Loë, Rahir et Doize, en passant par le major-poète Daufresne de la Chevalerie, l'architecte Bouvrie, le commissaire d'arrondissement Tandel, le conseiller provincial Wilmart, le géologue de Ceuleneer, les commissaires-voyers Hyeulle et Charneux, le peintre Moreels, le médecin Cloquet et le directeur d'école normale Harroy, nombreux sont ceux qui s'y sont intéressés avant la reprise des fouilles modernes en 1979. Ces personnes de formation et de culture différentes ont apporté des données tantôt majeures ou mineures, tantôt convergentes ou contradictoires, tantôt précises ou ambiguës.

Le croisement de ces renseignements s'est avéré délicat ; il permet toutefois de pallier partiellement à l'inexistence de rapports détaillés pour la restauration de 1887 et pour les fouilles de 1880, 1888 et 1906. La conduite de ces chantiers se caractérise en outre par l'absence de réflexions archéologiques. Des torts énormes ont ainsi été causés au contexte stratigraphique, ce qui explique pourquoi de nombreuses questions resteront à jamais en suspens. Ces interrogations concernent par exemple le type d'implantation du monument, l'existence d'un éventuel tertre ou la présence de dallages et de murets de pierres sèches pour obturer les interstices entre les dalles.

Malgré l'importance de ces lacunes, le bilan des renseignements anciens relatifs à « Wéris I » n'est pas négligeable. À ce titre, ses résultats devront être pris en compte dans les rapports finaux des campagnes archéologiques récentes.